LE

Mouvement Socialiste

III[e] SÉRIE

Le

Mouvement Socialiste

Revue de critique sociale, littéraire et artistique

Directeur : HUBERT LAGARDELLE

TREIZIÈME ANNÉE

JANVIER - JUIN 1911

TOME XXIX de la COLLECTION

12-3-49
2 12

PARIS
V. GIARD & E. BRIÈRE, Libraires-Editeurs
16, rue Soufflot et 12, rue Toullier
1911

ETUDES ET CRITIQUES

L'affaire Durand ou la nouvelle affaire Dreyfus

L'affaire Durand est, au point de vue social, ce que fut au point de vue de la liberté de conscience, l'affaire Dreyfus. Elle égale, et elle ne dépasse pas, par l'entassement des iniquités, le crime judiciaire de 1894 et de 1898. Il n'est pas une des circonstances qui caractérisent cet attentat qui ne se retrouve, souvent aggravée, dans le verdict du jury de Rouen.

Dreyfus fut la victime des passions sectaires, créées et exaspérées par une presse sans scrupules. Durand est la victime des passions de classe, créées et exaspérées par une presse sans pudeur. Les intrigues scélérates de l'Etat-major faussèrent la balance de la justice dans l'affaire du capitaine juif. Les combinaisons odieuses d'une grande Compagnie et de ses agents ont faussé la balance de la justice dans l'affaire du secrétaire du syndicat des charbonniers.

Dans l'instruction de 1894 et de 1897, un du Paty de Clam et un Ravary eurent recours aux procédés inquisitoriaux les plus abusifs. Dans l'instruction du meurtre de Dongé, le juge se prêta aux suggestions les plus arbitraires d'un patronat irrité et inquiet.

Tout démontrait avec éclat que le bordereau, unique base de l'accusation, ne pouvait être l'œuvre de Dreyfus et était celle d'Esterhazy. Tout démontre avec une clarté saisissante, que Durand n'a et ne peut avoir la moindre part de responsabilité dans la rixe d'ivrognes qui a coûté la vie à Dongé.

Contre Dreyfus, l'accusation accepta, exploita les sommations grotesques et perfides d'un Bertillon, d'un Conard. Elle refuse obstinément de prêter l'oreille aux

dépositions décisives des attachés militaires et des gouvernements étrangers. Contre Durand, l'accusation a mis en œuvre les récits absurdes, contradictoires, invraisemblables des témoins recrutés, embrigadés, stipendiés, soufflés par un ingénieur de la Compagnie Transatlantique. Elle a refusé de laisser arriver jusqu'à l'audience les témoignages irrécusables, concordants, authentiques des cent ou cent cinquante témoins à décharge.

Alors que des actes de trahison infiniment plus dommageables au pays que le Bordereau avaient été châtiés avec une modération raisonnable, l'antisémitisme exigea et il obtint que Dreyfus fut condamné à une peine d'une rigueur excessive. Tandis que les auteurs du fait matériel du meurtre de Dongé se voyaient infliger quelques années de bagne, tandis que la Cour de Laon appliquait la loi de sursis à un louche personnage qui reconnaissait avoir accompli une tentative de déraillement, tandis qu'un jury bourgeois à Dijon acquittait purement et simplement deux jeunes bourgeois pris en flagrant délit de tentative de vol et d'assassinat, la fureur des haines antisyndicalistes exigea et obtint la condamnation de Durand, pour simple complicité morale, à la peine de mort.

Et dans l'un et l'autre cas, l'inique outrance de ces jugements de parti pris trouve son explication dans la composition des tribunaux eux-mêmes. Le Juif comparaissait devant un conseil de guerre où ne siégeaient que des antisémites. L'ouvrier était traduit devant un jury où ne figurait pas un seul des membres de sa classe, tout entier composé de douze propriétaires normands fanatiques de propriété et d'ordre social.

On le voit : le parallèle est exact jusque dans la minutie. J'ai tenu à le tracer avec quelque détail pour donner plus de force à l'appel que je crois devoir adresser aux raisons et aux consciences des champions de la justice dans la crise d'il y a douze ans.

Le prolétariat n'a pas besoin, je pense, qu'on éveille ses sympathies. Il s'agit de l'un des siens. Il ne peut

pas ne pas voir que ce que l'on a voulu frapper en Durand, c'est l'activité méthodique d'un bon ouvrier de la cause syndicaliste. Il doit sentir qu'en dehors des motifs puissants de sensibilité qui doivent l'émouvoir, il se trahirait lui-même, il se livrerait sans défense aux pires abus de l'esprit de caste et de principe, s'il était capable d'abandonner le condamné de Rouen ou s'il avait la faiblesse de se contenter d'une demi-mesure de justice.

Non pas que je me fasse des illusions sur l'état d'âme actuel de l'immense majorité des travailleurs. Un immense dégoût, une immense lassitude, une universelle défiance des hommes et des choses, et des idées elles-mêmes, se sont emparé de cette classe. Et certes, elle n'a que trop de motifs légitimes de se renfermer dans cette attitude. Que de fois n'a-t-elle pas été trompée ! Combien d'hommes n'a-t-elle pas vus, qui, après lui avoir prodigué les paroles de révolte, après avoir semé les excitations, après avoir pratiqué sans relâche le verbalisme révolutionnaire, à peine arrivés au pouvoir, se sont cyniquement retournés contre leur propre passé et contre leurs dupes, leur ont fait un crime d'avoir gardé foi à leurs prédications et se sont faits les ordonnateurs sans merci et sans scrupules des hautes et basses œuvres de la réaction sociale !

Je comprends et je partage les amertumes, les justes colères, les incurables défiances qu'ont naturellement et nécessairement soulevées tant de lucratives trahisons. Il me semble pourtant que rien ne serait plus déraisonnable et plus funeste que de se livrer, pour cette cause, à une apathie sceptique, à un *pococurantisme* gouailleur, qui ferait le jeu de ces vils politiciens au moins autant que le fit jadis la naïve crédulité d'un enthousiasme sans critique. Il ne faut pas que le prolétariat, sous le prétexte, hélas ! trop réel de tant de trahisons et de tant de duperies, commette la faute nouvelle de se trahir lui-même et de se rendre la dupe de son propre découragement.

En tout cas, dans l'espèce actuelle, il ne saurait invo-

quer la moindre excuse pour s'abstenir et se taire. Il ne s'agit point de politique. Il n'est pas question de servir les intérêts suspects de quelque démagogue préparant les revirements profitables de l'avenir. Le seul objet de cette campagne, c'est d'arracher à l'iniquité triomphante une victoire ouvrière : c'est d'obtenir, non seulement la liberté d'un innocent, mais la réparation solennelle et complète d'une monstrueuse injustice. Encore une fois, il se peut que les masses profondes ne se remuent. Le sourd grondement de leur indignation commençante a suffi pour empêcher la perpétration de l'irréparable.

Le geste étriqué et incomplet du président Fallières a proclamé officiellement à la face du monde entier la totalité de l'innocence de Durand : il n'a pas accompli la totalité de la réparation. On s'est imaginé en haut lieu que l'on avait trouvé un moyen ingénieux de briser l'élan redoutable du courroux populaire tout en laissant encore une ample satisfaction aux féroces appétits de réaction. Ce calcul est erroné. Même au simple point de vue de l'humanité, qui donc ignore que sept ans de réclusion, sept ans de séjour dans une cellule, constituent en réalité une mort lente substituée à la mort souvent plus miséricordieuse, par sa rapidité même, de l'échafaud ? Qui donc peut vous garantir que la vie, que la raison de Durand résisteraient à ce supplice prolongé ! Et puis enfin l'acte présidentiel est marqué au coin d'un illogisme inacceptable.

Ou Durand avait donné, selon la version imbécile des ouvriers embrigadés, l'ordre d'assassiner Dongé, et alors le Code exigerait la peine suprême : ou il n'a pas provoqué la rixe accidentelle, que l'alcool seul suffit à expliquer, et alors un jour de prison est de trop. Il n'y a pas de milieu. Le président a avoué qu'il ne pouvait partager l'idiote prévention des jurés de Rouen. De quel droit jette-t-il en pâture aux passions conservatrices sept ans de la vie d'un travailleur, qu'il est forcé de reconnaître innocent ? En outre, consentir par veulerie à ce compromis inique, ce serait ratifier d'avance des entreprises contre le syndicalisme, qui seraient d'autant plus

dangereuses qu'elles seraient plus perfides. On n'aurait garde de provoquer la levée en masse de toutes les consciences par une sentance outrancière. On se contenterait modestement, habilement, de confisquer pour quelques années la liberté des militants syndicalistes, à la suite de ces conflits économiques que multiplie fatalement un ordre social qui est un état de guerre permanent. Et le tour serait joué. Et le prolétariat, que menacent à l'heure actuelle les projets liberticides de M. Briand, aurait signé de sa propre main sa mise hors la loi, il aurait ratifié d'avance le recours perpétuel aux procès de tendance, c'est-à-dire la création d'une Jurisprudence d'exception, la création d'une nouvelle et redoutable machine de guerre.

Pour toutes ces raisons, je me refuse à croire que ceux d'entre nous qui ont pris en main la cause de Durand ne rencontrent pas le concours ardent, persévérant, obstiné, de ses frères de classe. Et c'est pour celà que je m'adresse à une autre catégorie de Français.

Ceux qui ont remué, il y a douze ans, le pays tout entier, n'ont pas le droit de s'abstenir à l'heure actuelle. Ils ont déclaré qu'en aucun cas, sous aucun prétexte, la raison de l'Etat ne devait prévaloir contre la justice. Quand on leur opposait l'intérêt prétendu de la France, quand on leur remontrait qu'il ne fallait pas, même pour réparer une injustice individuelle, mettre en péril la sécurité du pays, quand on se livrait au chantage au patriotisme, quand on leur jetait à la face l'accusation d'être un syndicat de trahison, ils haussaient dédaigneusement les épaules, ils ne répondaient pas ou quand ils répondaient, c'était pour affirmer avec un hautain mépris leur intransigeance absolue en matière de principes.

Certes, ils avaient raison et je les en loue. Seulement ne comprendront-ils pas qu'un tel précédent les lie ? Veulent-ils que l'on puisse dire, et dire à juste titre :

Ils se sont levés, ils ont jeté la France dans une agitation révolutionnaire, ils ont accepté, sollicité tous les concours, y compris les plus subversifs, quand il s'agis-

sait de l'un des leurs, quand leur sensibilité avait vibré pour l'infortune d'un privilégié, quand la question qui était en jeu ne touchait ni de près, ni de loin à l'ordre social, qu'elle ne menaçait en rien leurs droits et leurs propriétés ; du jour où un crime plus grand encore a été commis, dans des circonstances plus scandaleuses, contre un simple ouvrier, quand l'inégalité judiciaire s'est étroitement rattachée à un conflit industriel dont elle a été le contre-coup, quand on a pu entrevoir à l'arrière-plan un péril éventuel pour la sécurité de la toute puissance économique et sociale de la bourgeoisie, — ce jour-là, ces fameux champions de droit à tout prix, ces intraitables adversaires de la raison d'Etat, ces idéalistes intransigeants ont trouvé plus commode et plus sûr de garder le silence.

Si même ils auraient protesté contre la provocation dangereuse d'une exécution capitale, ils ont consenti sans peine à une transaction entre la justice et l'iniquité. Leurs nerfs auraient peut-être souffert du spectacle d'un innocent guillotiné. Ils étaient assez clairvoyants pour redouter le choc en retour d'une pareille tragédie. Mais, une fois rassurés, ils ont fort gaillardement accepté une réclusion qui, nul parmi eux n'en pouvait douter, constituait au premier chef un attentat contre la justice.

Si les anciens dreyfusards s'exposent à ce juste jugement, ils auront, non seulement forclos leur avenir, mais encore déshonoré le passé. Encore que je ne sois pas de ceux qui s'imaginent naïvement et contrairement aux leçons de l'histoire qu'une seule classe, fût-elle aussi nombreuse et aussi forte que le prolétariat, puisse suffire à sa propre émancipation et à l'organisation d'une société nouvelle, il est évident que, dans le cas présent, ce n'est pas tant l'intérêt de Durand qui est en jeu, que celui de cette catégorie spéciale de citoyens. Quel que soit le parti auquel ils se rangent, j'ai le ferme espoir, j'ai la conviction absolue que les fers du condamné de Rouen seront brisés et que l'arrêt qui l'a frappé sera cassé par une juridiction supérieure. Ce qui dépend de la résolution de ces ex-dreyfusards, c'est quelque chose

d'autre et qui, à leurs yeux tout au moins, doit avoir son importance.

Il s'agit de savoir si, à l'heure trouble et sombre que nous traversons, quand un vent de panique, de folie et de réaction souffle sur la bourgeoisie républicaine, quand la République aux mains d'une majorité radicale et d'un chef jadis socialiste, se déclare hors d'état de tolérer l'application loyale des libertés ouvrières jadis concédées par l'Empire, il s'agit de savoir s'il reste un noyau d'hommes de raison et de conscience capables de s'élever au-dessus de la poussière de la mêlée, de faire abstraction de leur égoïsme de classe et de comprendre la nécessité d'assurer dans notre société de guerre civile, le respect d'une exacte justice et d'une rigoureuse légalité même et surtout aux militants du syndicalisme et du socialisme ouvrier.

La démocratie française se targue d'être légalitaire. Elle invoque à grand fracas, comme un principe inviolable supérieur à toutes les considérations de justice et d'humanité, l'observation intégrale de la loi. Trop souvent, elle a montré que ce n'étaient là que des mots. Trop souvent, elle a violé impudemment la légalité quand, par un hasard, il s'était niché dans un article des codes, dans un coin de nos lois, une disposition favorable à la classe ouvrière. Elle a foulé aux pieds la légalité dans l'application de la loi sur le repos hebdomadaire. Elle l'a foulée aux pieds, depuis le premier jour jusqu'au dernier, dans la grève des cheminots. Elle a fait voir le peu de cas qu'elle en fait dans tout le procès de Durand.

C'est là un fait acquis. Ce qui demeure en suspens, c'est le point de savoir si, parmi ceux qui ont si bruyamment proclamé, il y a douze ans, leur ferme propos d'inaugurer une méthode nouvelle, et qui, alors, firent appel avec succès au concours désintéressé et décisif de la classe ouvrière, il s'en trouve un grand nombre qui se refuse à un cynique reniement et qui entende payer une dette sacrée. Je n'ose me prononcer sur ce problème si grave. Trop d'expériences m'ont appris à

ne pas m'abandonner à l'illusion. Si la voix de la conscience parle assez haut et si elle est écoutée, cette douloureuse affaire, comme l'affaire Dreyfus, pourra devenir le point de départ d'un bienfaisant réveil.

En tout cas, je suis convaincu qu'il en sera ainsi dans le prolétariat. Nous aurons le droit, une fois l'iniquité réparée, de nous féliciter de cette brutale tentative. La classe ouvrière comprendra qu'il lui appartient et qu'il lui incombe tout d'abord de sauver l'un de ses frères de misère et de combat, puis de profiter de ce renouveau d'énergie pour opposer une résistance énergique aux projets contre le droit de grève et contre le syndicalisme que M. Briand a élaborés ; et enfin, et par dessus tout, se vouer avec persévérance à la constitution d'un syndicalisme qui, par le nombre, par les resources, par la vigueur, soit véritablement une arme de combat et un instrument de victoire.

FRANCIS DE PRESSENSÉ.

Le Suicide de Sazonov et les prisons Russes

La Russie se réveille-t-elle ?

Elle dormait. Depuis l'écrasement du mouvement révolutionnaire de 1905, la réaction lentement et sûrement s'organisait. Elle trouvait de l'argent et des hommes. Avec l'aide d'une Douma prête aux pires besognes, elle donnait un air de légalité aux mesures les plus cruelles. Elle avait des agents puissants et dévoués dans tous les partis d'opposition, et y provocait pour mieux y vaincre. La presse était muselée, les associations ouvrières et professionnelles interdites ; les frontières surveillées ; les groupes russes à l'étranger espionnés ; pour éviter que la classe paysanne fût gagnée de nouveau par la contagion des idées et des sentiments de révolte, la commune rurale était détruite : rien n'assagit autant que la propriété de quelques arpents de terre.

Aussi ceux qui avaient vu la Russie confiante et audacieuse des grandes journées révolutionnaires, ne la reconnaissaient plus sous un visage de fatigue et de méfiance.

Mais voici que nous arrivent des nouvelles qui semblent témoigner que le sommeil de la Russie n'est pas si profond qu'on aurait pu croire. Les étudiants tiennent des meetings, résistent à la police et les universités semblent en passe de jouer de nouveau le grand et salutaire rôle de foyers révolutionnaires. Déjà la mort de Tolstoï avait été l'occasion d'un spectacle encourageant ; on avait vu des milliers d'hommes pleurer sur la tombe de celui qui, en même temps qu'un artiste incomparable, avait été l'irréconciliable ennemi du gouvernement et de l'Eglise, et avait montré par sa mort qu'on ne trouve en Russie la liberté qu'en cessant d'être.

C'est dans l'émoi causé par cette perte qu'arriva de

Sibérie la nouvelle du suicide de Sazonov. Elle forçait l'attention de tous sur le régime des prisons russes. Elle marquait les limites de l'humiliation et de la patience.

Les *Souvenirs* du révolutionnaire russe Savinkov (1) fournissent de précieux renseignements sur la personnalité du meurtrier de Plehve, en même temps qu'ils content dans tous ses détails cet attentat du 2/15 juillet 1904, qui rendit Sazonov célèbre.

Pour connaître avec certitude la route suivie par le ministre, quand il allait faire un rapport au tsar, quelques socialistes révolutionnaires s'étaient déguisés en vendeurs de rue et en cochers. Sazonov conduisait déjà une voiture de louage, quand Savinkov fit sa connaissance :

Il avait été entendu, écrit celui-ci, que X et Sazonov, tous deux cochers de fiacre, m'attendraient au coin de la Grande Perspective et de la septième ligne de Vassily Ostrov ; et que Sazonow, afin d'éviter toute erreur, se tiendrait immédiatement derrière la voiture de X. De loin, je reconnus celui-ci... derrière lui se trouvait une voiture très ordinaire, au cocher mal vêtu. Ce cocher avait un visage rose et gai et des yeux bruns, vifs et audacieux. Sa façon de se tenir sur le siège, sa livrée bleue semblable à toutes les livrées de cochers, son bonnet déchiré étaient si naturels que j'hésitai et me demandai s'il n'y avait pas erreur, et si le paysan que j'avais devant moi était bien le Sazonov dont Azew m'avait parlé. Mais X souriait imperceptiblement et me fit un signe de tête. Le cocher au visage rose me regarda de tous ses yeux et se mit aussi à sourire. J'allai vers lui et lui dis le mot de passe :

— Cocher, rue Znamenka.

— Cette rue, seigneur, n'existe pas. C'est à Moscou, seigneur, qu'est cette rue, me répondit Sazonov en riant des yeux.

Nous allâmes au Port des Galères. Le cheval avançait avec peine, Sazonov se retournait à tout moment sur son siège et me racontait gaiement sa vie de cocher de fiacre. Son visage jeune et sa parole calme et joyeuse faisaient naître le calme et la joie. Quand je le quittai et que son attelage eut disparu à un tournant de rue, j'aurais voulu voir de nouveau ses yeux rieurs et entendre encore sa voix confiante et joyeuse (2).

(1) Publiés dans le n° 1 du *Socialiste révolutionnaire*, revue russe dirigée par *Victor Tchernov*.

2) *Loc. cit.*, p. 12 et 13.

Kalaiev, qui devait plus tard tuer le grand-duc Serge, eut un rôle dans l'attentat contre Plehve. Savinkov éclaire la physionomie de Sazonov en la comparant à celle de Kalaiev :

Kalaiev, écrit-il, aimait la révolution d'un amour profond et tendre, comme l'aiment ceux-là seuls qui lui ont sacrifié toute leur vie. Mais, né poète, il aimait l'art. Hors des conseils révolutionnaires et des discussions intéressant les affaires du parti, il parlait longuement et avec enthousiasme de littérature... Les noms des poètes Brussov, Balmont, Bloch, alors ignorés des révolutionnaires, lui étaient chers. Il ne pouvait comprendre ni l'indifférence qu'on avait pour leurs recherches, ni surtout l'hostilité : pour lui, ils étaient des révolutionnaires dans l'art. Il défendait avec feu la « nouvelle » poésie et répliquait avec plus d'ardeur encore quand on prétendait y voir un esprit de réaction. Pour les gens qui le connaissaient de très près, son amour pour l'art et son amour pour la révolution s'éclairaient au même feu : un sentiment religieux inconcient et timide, mais profond et fort. Il était venu à la terreur par un chemin qui n'était qu'à lui, et voyait en elle non seulement le meilleur moyen de lutte politique, mais un sacrifice moral et peut-être religieux.

Sazonov, lui, était le socialiste révolutionnaire formé à l'école de de Mikhaïlovsky et de Lavrov, un vrai descendant des hommes de la *Volonté du Peuple*, un fanatique de la révolution, incapable de rien voir qu'elle et de ne s'incliner devant rien que devant elle. Une foi passionnée en le peuple et un amour profond du peuple faisaient sa force. Aussi n'est-il pas étonnant que l'enthousiasme de Kalaiev pour l'art, son amour du style et son attitude à l'égard de la terreur aient d'abord semblé à Sazonov, étranges et incapables de s'harmoniser avec l'idée qu'il se faisait du terroriste et du révolutionnaire. (1)

Cette première impression dura peu. Sazonov se convainquit vite, en voyant Kalaiev à l'œuvre, qu'il n'était pas « moins révolutionnaire que poète ». Le 2/15 juillet au matin, les derniers préparatifs étaient achevés. Le plan des terroristes était simple : quatre hommes armés chacun d'une bombe devaient, à une certaine distance l'un de l'autre, aller à la rencontre du ministre. Le premier, Kalaiev, laisserait passer l'équipage de Plehve, réservant de jeter sa bombe pour le cas où le ministre

(1) *Loc. cit.* p. 24.

rebrousserait chemin. Le second, Sazonov, jetterait sa bombe au passage de la voiture. Le troisième et le quatrième, Sikorsky et Ou, n'interviendraient que dans le cas où Sazonov n'aurait pas tué Plehve.

Savinkov, qui avait pour tâche de coordonner les mouvements des terroristes, raconte l'attentat comme suit :

Quand j'atteignis le 7e casernement du bataillon d'Izmaïl, je vis l'agent de police du coin présenter les armes. A ce moment j'aperçus Sazonov sur le pont qui traverse le canal de dégagement des eaux. Il allait du même pas qu'avant, tenant haut la tête et serrant sa bombe contre son épaule. Au même moment, j'entendis derrière moi un galop rapide et un équipage aux chevaux noirs passa près de moi : il n'y avait pas de laquais sur le siège, mais sur sa gauche chevauchait un agent de la sûreté... Je reconnus l'équipage de Plehve.

Quelques secondes s'écoulèrent. Sazonov avait disparu dans la foule, mais je savais qu'il longeait maintenant la Perspective Izmaïl à la hauteur de l'hôtel de Varsovie. Ces quelques secondes me parurent infiniment longues. Tout d'un coup, au milieu des troubles coutumiers de la rue, retentit un bruit étrange et comme pesant. On eût dit que quelqu'un avait frappé d'un marteau de fer sur une plaque en fer. Je vis monter de la terre une étroite colonne de fumée jaune aux bords presque noirs. Cette colonne allait s'élargissant et, à la hauteur du 5e étage, avait la largeur de la rue..... Je courus vers l'hôtel de Varsovie..... Quand j'arrivai sur le lieu de l'explosion, la fumée s'était dissipée. Restait une odeur de brûlé. En face de moi, à quatre pas du trottoir, dans la poussière de la chaussée je vis Sazonov. Il était à demi couché sur le sol, appuyé sur son bras gauche et inclinant la tête sur l'épaule droite. Sa casquette avait été emportée et les boucles foncées de ses cheveux tombaient sur son front. Son visage était pâle et des filets de sang coulaient de son front et de ses joues. Ses yeux étaient troubles et à demi-fermés..... (1).

Les auteurs de l'attentat crurent d'abord que Plehve n'était que blessé et Sazonov tué. Plus tard seulement, ils apprirent toute la vérité. Sazonov guérit de ses blessures et fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. On attendait une condamnation capitale, mais le prince

(1) *Loc. cit.* pages 42 et 43.

Sviatopolk-Mirsky, successeur de Plehve, n'avait pas osé provoquer l'opinion publique, qui voyait en Sazonov un libérateur. Celui-ci fut enfermé à Schlusselbourg. A l'occasion du manifeste du 17 octobre 1905, la durée de sa peine fut réduite à sept ans. En 1906, il quitta Schlusselbourg et fut envoyé en Sibérie.

Le moment de sa libération approchait. Il fallait à tout pris empêcher qu'il sortît du bagne. Pour atteindre ce but, le gouvernement, plus fort après cinq ans de réaction victorieuse, n'a hésité devant l'emploi d'aucun moyen. Il a acculé Sazonov au suicide.

Dans une lettre datant d'après l'attentat, Sazonov s'exprimait ainsi : « Croyons que bientôt disparaîtra la la triste nécessité de lutter par le moyen de la terreur, et que nous conquerrons la possibilité d'agir, dans l'intérêt de notre idéal socialiste, dans des conditions correspondant mieux aux forces humaines ». Ce vœu montre à merveille l'idée exacte que se faisait du terrorisme ce fanatique de la terreur. Loin d'y voir une action se suffisant à elle-même, il le tenait pour une forme de lutte étroitement déterminée par des conditions politiques exceptionnelles.

Il est mort sans voir son pays jouir des libertés élémentaires, à la conquête desquelles il avait voué son existence. Le meurtrier de Plehve a été moins fort que ses geôliers.

Le régime des prisons russes est, en effet, un régime de provocation systématique.

Les arrestations ont été, pendant ces quatre ou cinq dernières années, tellement nombreuses, et les peines infligées par les tribunaux de tous ordres et par voie administrative tellement longues, que les prisons sont trop étroites pour les prisonniers qu'on y entasse. Il en résulte que ceux-ci vivent dans des conditions d'hygiène invraisemblables. Les maladies contagieuses, les épidémies se propagent avec une effrayante rapidité et prennent vite des proportions énormes. La mortalité est

considérable. Le corps médical des prisons fait preuve en général d'une incurie criminelle et se fait la plupart du temps le complice des geôliers. D'ailleurs les médecins qui voudraient faire leur métier en conscience ne le pourraient guère, débordés par les malades et sans autorité administrative. Aussi ceux des prisonniers qui ne meurent pas en prison, en sortent-ils avec des organismes malades ou débilités. Beaucoup quittent la prison pour l'asile d'aliénés.

Dans presque tous les Etats civilisés, le régime des prisonniers politiques est sensiblement plus doux que celui des prisonniers pour crime de droit commun. En Russie aussi, il en était autrefois de même. Maintenant c'est changé. Les « politiques » sont plus durement traités que les autres.

A Zerentouï, où Sazonov est mort, il est expressément défendu aux prisonniers de s'approcher des fenêtres de leurs cellules. Les soldats ont ordre de tirer sur quiconque viole ce règlement. Or les planches qui servent de lit et de siège sont placées juste sous les fenêtres, de sorte qu'il est impossible de s'y asseoir sans être vu du dehors et sans courir le risque d'être tué. La nuit, la lampe est placée du côté opposé à la fenêtre : il est donc impossible d'aller et venir dans la cellule, sans que son ombre soit projetée sur la fenêtre et on est encore en danger de mort.

On tira sur ma fenêtre, écrit Sazonov, en novembre : le vitrage est double et était recouvert de glace. Je ne donnais aucun prétexte à la fusillade, car j'étais assis sans mouvement devant ma table, et très bas, afin que mon ombre ne put tomber sur ma fenêtre. Ce n'était pas pendant la nuit, quand, dit-on, des fantômes errent dans la prison et que l'imagination a la bride sur le cou : la fusillade commença peu après l'appel, avant même que surveillants fussent rentrés chez eux (1).

Le directeur, auprès duquel Sazonov porta plainte, lui répondit qu'il avait dû remuer « sans s'en rendre compte et projeter ainsi son ombre sur la fenêtre ». Pas

(1) *Znamia Trouda*, n° de novembre 1910, p. 29.

un jour, pas une nuit sans fusillade ; et les prisonniers ont pu compter jusqu'à 50 coups de fusils dans un bref intervalle de temps.

Les prisonniers vivent dans un horrible état de tension nerveuse : le moindre mouvement peut entraîner la mort : il faut exercer sur soi-même une surveillance incessante et cela même n'est pas une suffisante garantie, comme le prouve le fragment, cité plus haut, de la lettre de Sazonov. Il est établi, en effet, que dès qu'une sentinelle tire un coup de fusil, et parfois c'est par mégarde, les autres tirent aussitôt dans la direction des fenêtres des cellules, et toujours de celles où les « politiques » sont enfermés.

L'administration a jugé d'ailleurs insuffisant ce danger de chaque minute. Des ordres plus audacieux et plus efficaces ont été donnés : on ne tue pas assez par les fenêtres, on tirera maintenant sur les prisonniers politiques pendant leur promenade. Cette pratique a été essayée au mois d'avril de l'année dernière à Zérentouï. La première fusillade tua un ancien matelot de la flotte de la mer Noire. Ce résultat recommandait la pratique aux geôliers ; ils en usent.

Les prisonniers font des réclamations que nul n'entend ; ils refusent la nourriture en signe de protestation : on les laisse faire ; ils se révoltent enfin et alors on les fusille. Le but que poursuit le gouvernement n'est pas douteux : il s'agit de voir mourir en prison le plus grand nombre possible de prisonniers et, pour les autres, de ne les remettre en liberté qu'infirmes et incapables de toute activité. Ainsi disparaît cette jeunesse généreuse qui a été jetée en prison pour avoir voulu son pays libre et prospère. Car ce qui se passe à Zerentouï se passe aussi dans les autres lieux de détention : et si Zerentouï est plus cité que les autres, c'est seulement parce que Sazonov, le plus populaire peut-être des combattants de la révolution, y a trouvé la mort.

Tel est l'ordre de faits qui a ému la jeunesse russe des écoles. Il ne saurait laisser indifférent le monde

civilisé : la réaction est contagieuse. Là-bas, on torture des prisonniers sans défense ; ici, on écrase les cheminots et on porte atteinte au droit de coalition et de grève. Partout, sous des formes et avec des armes différentes, c'est la même lutte entre ceux qui détiennent le pouvoir et ceux qu'humilie la cruauté de leurs maîtres.

J.-B. Séverac.

La composition autocratique des Partis [1]

La plupart des chefs du prolétariat organisé politiquement sont des parlementaires. Bebel, Jaurès, Guesde, Adler, Vandervelde, Troelstra, Ferri, Turati, Keir-Hardie, Mac Donald, Pablo Iglesias sont membres des parlements de leur pays. Si Hyndman, en Angleterre, n'est pas député, c'est qu'il n'a pas encore réussi à se faire élire. Son parti n'a presque d'ailleurs aucune représentation au parlement anglais.

Le fait que ce sont des parlementaires qui dirigent les partis socialistes, prouve le caractère essentiellement parlementaire de ces partis. Ils envoient leurs hommes les plus capables là où, selon leur avis, ils peuvent faire le travail le plus utile. La puissance du parlementaire à la direction des partis est rendue plus forte pour deux raisons. D'abord, parce que le parlementaire est d'autant plus indépendant des masses et même de la direction du parti, que la situation qu'il occupe est relativement de longue durée, et que personne ne peut la lui retirer durant tout le temps que dure sa fonction. Ensuite, parce qu'au moment de l'élection, il dépend indirectement du parti, et directement des électeurs : par conséquent, il doit sa situation, en fin du compte, à un corps inorganisé. Sans doute, la puissance et l'indépendance du député est limitée dans les divers pays, selon la cohésion et l'autorité plus ou moins grande du parti. La considération et le pouvoir des parlementaires sont, même dans ces pays, hors de question et hors de

---

(1) Robert Michels vient de publier chez l'éditeur Klinkhardt, à Leipzig, un livre très important sur les *Partis Politiques et la Démocratie*, auquel nous empruntons ce chapitre significatif. (N. D. L, R.)

danger, parce que ce sont eux-mêmes qui se trouvent occuper presque toutes les fonctions honorifiques du parti, et particulièrement dans les comités directeurs du parti (comme en Allemagne).

Et là où cela n'existe pas, parce que les dispositions statuaires s'y opposent, comme en Italie, où un seul membre de la fraction parlementaire a le droit de figurer dans le comité directeur, des frottements se produisent assez souvent entre les deux groupes dirigeants : ce qui fait que l'autorité de tous les deux souffre beaucoup. Mais c'est toujours la fraction parlementaire qui a la prépondérance dans ces conflits, pour les raisons que nous venons de dire.

Le parti socialiste le plus parlementarisé est le parti socialiste allemand. Son parlementarisme se manifeste clairement dans son attitude à l'égard de l'activité de la fraction parlementaire, Dans aucun parti socialiste du monde, l'attitude des députés socialistes n'est moins discutée que dans la social-démocratie allemande. Au parlement, les députés du parti font des douzaines de discours, qui devraient donner lieu à des récriminations violentes, et pourtant ils ne sont, soit dans la presse, soit dans les congrès, ni discutés, ni critiqués, ni désapprouvés. Même lorsque Hué se permit, dans les débats sur la grève du bassin de la Ruhr, de qualifier les principes socialistes d'utopies, personne, dans toute la presse socialiste, ne protesta. Lorsque la fraction, pour la première fois depuis son existence au Reichstag, brisa avec le principe traditionnel de repousser toute dépense militaire, en votant la première somme de 1 million et demi contre les Herreros, cette attitude qui, dans tous les autres partis socialistes aurait provoqué la joie des uns, mais aussi les protestations très violentes des autres, ne souleva que çà et là un faible murmure ; et au congrès de Brême en 1904, ce ne furent que quelques voix isolées qui osèrent désapprouver l'attitude de la fraction parlementaire.

D'ailleurs, il est très frappant que la situation de la fraction parlementaire se consolide au fur et à mesure

que le parti gagne du terrain dans le pays. Autrefois, pour des questions de moindre importance, il y avait des conflits très sérieux entre le parti et la fraction parlementaire. Aujourd'hui, les masses du parti sont tellement persuadées que les batailles les plus décisives pour leur cause, sont livrées au parlement, qu'elles évitent de créer des difficultés à leurs stratèges parlementaires. Cette conviction détermine l'attitude des masses envers leurs députés. L'attitude de la fraction au Reichstag devient au moment décisif, la *suprema lex* en beaucoup de questions. Toute critique sévère qui pourrait ébranler la situation de la fraction parlementaire, est, même si elle avait une importance au point de vue des principes, soigneusement évitée par les masses ; et si pourtant cette critique se produit, elle est anxieusement écartée et sévèrement condamnée par les chefs. Lorsque la *Leipziger Volkszeitung* attaqua un peu violemment, dans un article de fond sur la cherté du pain, les partis bourgeois (1904), et lorsqu'au Reichstag quelques orateurs de la droite et du centre crièrent leur indignation au sujet de cet article, qui avait été lu par le prince de Bülow, lui-même, Bebel, qui avait été considéré, jusqu'à ce moment, comme l'ami du courant représenté par le journal, n'eut aucun scrupule pour abandonner, en plein Parlement, l'article mentionné, attitude qui était en contradiction flagrante avec les traditions du Parti (1). Au congrès de Brême, en 1904, Vollmar pouvait, aux applaudissements d'une grande partie des délégués, et sans la protestation des autres

(1) L'histoire du socialisme allemand enregistre encore deux cas. Ainsi par exemple, en 1881, Hasenclever et Blos avaient employé au Reichstag quelques expressions, qui étaient en quelque sorte un désaveu de l'organe central, le *Sozialdemokrat*. Un autre cas plus connu est la dispute entre la fraction parlementaire et le *Sozialdemokrat* de Zurich, à propos du débat sur la subvention des bateaux à vapeur en 1885. Au cours de ce débat, la fraction déclara publiquement que l'organe du parti ne doit jamais s'opposer à la fraction qui est responsable de tout ce que l'organe publie : « Ce n'est pas au journal de décider l'attitude de la fraction, mais c'est à la fraction de contrôler l'attitude du journal. » Voir : *Franz Mehring. — Geschichte der deutschen Sozialdemokratie,* T. IV. p. 214 et 267).

délégués critiquer l'agitation antimilitariste, c'est-à-dire donc une forme d'agitation qui doit avoir une importance primordiale pour le parti socialiste, en disant que si l'on fait une agitation antimilitariste systématique, il serait très facile au ministre de la guerre de réfuter les réclamations des socialistes, que les soldats socialistes sont soumis à un régime spécial, en indiquant les tendances antimilitaristes des socialistes, tandis que eux, les chefs du parti, ont toujours insisté sur le fait que le soldat socialiste fait son devoir militaire aussi bien que tout autre soldat, et par conséquent il n'y a pas lieu de prendre une attitude exceptionnelle. (1)

On connaît les efforts de la fraction parlementaire socialiste allemande pour obtenir la libre accession, le droit de voter, de ses membres au congrès annuel du parti ; on sait que ce but, elle l'a atteint, avec cette limitation qu'elle n'a qu'un vote consultatif dans les questions qui concernent l'activité parlementaire, au Congrès de Berlin de 1890, et que cette règle a été confirmée par l'acceptation du nouveau statut, au congrès d'Iéna en 1905. Le député n'a d'ailleurs aucune difficulté à trouver un mandat. Auer disait une fois que les députés devraient être des imbéciles, s'ils ne pouvaient pas se procurer un mandat (2). Néanmoins, ils ont été dispensés même de cette petite fatigue. Leur participation active aux réunions les plus intimes du parti, non pas en qualité de délégués pourvus d'un mandat spécial donné par leurs sections respectives, mais en qualité de représentants des électeurs de leur circonscription électorale, pour une législature de longue durée, signifie une sanction catégorique de leur qualité de chefs — et cela hors du parti — et leur élévation manifeste au

(1) *Compte-Rendu du congrès socialiste Allemand de Brême*, 1904, p. 186.

(2) Mais puisque leur présence peut-être quelquefois nécessaire, par suite de certaines responsabilités envers le parti, qu'on ne les réduise donc pas à l'état de mendiants de mandats *(Compte rendu du congrès de Berlin, 1890, p. 122)*.

rang de camarades supérieurs et indépendants des masses du parti.

C'est évidemment quelque chose de spécifiquement allemand. Dans les autres pays, les députés délégués sont soumis aux mêmes règles que les autres délégués(1).

Les députés socialistes croient, grâce à leur compétence dans les différentes questions, être au-dessus des congrès, tribunaux du parti, pour pouvoir réclamer le droit de prendre des décisions eux-mêmes. Ainsi, par exemple, beaucoup de membres de la fraction parlementaire socialiste allemande voulaient que la question de la soi-disant vice-présidence du Reichstag de 1903 fut résolue par la fraction elle-même, donc sans aucun congrès du parti (2). La fraction poursuit sa tendance naturelle, de réduire de plus en plus le nombre des questions qui sont du ressort des Congrès. pour qu'elle puisse décider elle seule du sort du parti. En Italie, les fractions parlementaires du parti socialiste et du parti républicain ont réussi à se rendre complètement autonomes des comités directeurs de ces partis. La fraction socialiste de la Chambre italienne accepte même dans son sein des députés qui ne sont même pas membres du parti.

Les députés s'arrogent des droits et prennent les allures d'un corps fermé, aussi bien les socialistes que

(1) Dans la plupart des autres partis socialistes, comme dans les partis français et hollandais, les députés n'ont droit de siéger et de voter aux congrès, que s'ils sont munis de mandats en règle. En Italie, les membres du comité directeur, de même que ceux de la fraction parlementaire, n'ont le droit de prendre la parole aux congrès, que s'ils sont chargés par la direction du parti de faire des rapports. Ils n'ont le droit de voter que s'ils sont munis d'un mandat. (*Avanti* N° 3433).

(2) Même quelques députés *in spe*, qui, aux élections de 1903, sont restés sur le carreau. Voici quelques remarques ironiques de Bebel : « Bizarre logique ! Si H. avait vaincu aux dernières élections, il se serait considéré comme compétent pour résoudre cette question. Mais puisqu'il a eu la déveine d'être battu, il se déclare incompétent. Il faut donc être d'abord député pour posséder les lumières nécessaires. » (Bebel : « *Ein Nachwort zur Vize-präsident frage und Verwandlung* ». *Neue Zeit* 1903.)

les bourgeois, au reste du parti. (1). La fraction parlementaire de la social-démocratie allemande a désavoué plus d'une fois, au parlement, des éléments assez importants du parti ; les cas les plus connus sont celui de l'article de la *Leipziger Volkszeitung* 1904 (2) et celui de l'agitation antimilitariste de Karl Liebknecht (1907).

De même que la section locale du parti fait cortège à son député et ses satellites, aux congrès la masse des délégués se groupe autour des chefs les plus connus (3). La social-démocratie allemande proclama à son congrès de Iéna en 1905, la grève générale (qui, au congrès de Brême en 1904, avait été qualifiée de bêtise générale) comme une arme officielle du parti, pourqu'on la reléguât de nouveau, au congrès suivant de Mannheim, en 1906, au rang des utopies enfantines !

---

(1) « Forcée de se mouvoir sur le terrain du parlementarisme bourgeois, étranger à sa nature propre, la social démocratie a acquis, en apparence, involontairement et inconsciemment, quelques habitudes de ce parlementarisme, qui ne peuvent pas s'accorder avec son caractère démocratique. Un exemple en est, selon nous, dans la prétention de la fraction parlementaire d'être un corps fermé, non seulement aux partis bourgeois, ce qui est absolument nécessaire, mais aussi à son propre parti — ce qui peut conduire à une situation insupportable ». (Rosa Luxembourg. — *Sozialreform oder Revolution?* Appendice : *Miliz und Militarismus*. Leipzig 1890. Edition de la *Leipziger Volkszeitung*, p. 75.)

(2) Voici le commencement de la déclaration du comité directeur à propos de la question de la *Leipziger Volkszeitung* : « Lorsque le 10 de ce mois, le chancelier de l'Empire a parlé, après le discours du camarade de Vollmar, de l'article de la *Leipziger Volkszeitung* sur les douanes, les membres présents de la fraction se concertèrent pour charger le camarade Bebel de déclarer dans son discours, que la fraction regrette la publication de cet article et en décline la responsabilité. » (16-12-1904).

(3) Le député au Landtag de Hesse, Cramer, se plaignit dans un rapport sur le congrès socialiste de Hesse, de la valeur peu démocratique de ces congrès, étant donnée l'attitude autocratique des chefs. On avait enterré, dans l'urgence des questions, une résolution apportée avant l'ouverture du congrès, laquelle résolution demandait que le congrès prit deux jours et non pas un seul. « Je dois avouer franchement que le dernier congrès a eu très peu d'importance en ce qui concerne la propagande. Le travail à la hâte, l'impossibilité d'exprimer sa pensée à cause de la manière autoritaire du bureau du congrès et beaucoup d'autres choses encore ont fait que le congrès avait mauvaise figure. » (*Mainzer Volkszeitung* du 16 sept. 1903).

Toutes les phases de cette marche en zigzag furent fidèlement suivies par la masse des délégués et des membres du parti dans tous le pays, avec la même absence de pensée propre et avec le même enthousiasme obligatoire. L'Etat-Major des marxistes français, avec Guesde en tête, était tellement pénétré d'esprit autoritaire, qu'aux congrès de son parti, il ne voulait jamais que le Comité National fut élu, mais simplement accepté par acclamations ; il ne pouvait pas penser que les masses oseraient refuser de suivre le sillage des personnes de confiances désignées par les congrès ! Il ne permettait pas non plus à la presse d'assister aux travaux du congrès. Les comptes-rendus étaient publiés sous une forme brève, de sorte que personne n'avait le moyen de contrôler les orateurs. Dans les congrès socialistes allemands — et dans leurs comptes-rendus — on distingue assez clairement un rang supérieur et un rang inférieur de délégués. Les discours des « gros bonnets » du parti sont reproduits très minutieusement avec les moindres gestes des orateurs. De même la presse a deux mesures pour les membres du parti. Lorsque le *Vorwaerts*, sous la direction de Kurt Eisner, en 1904, refusa d'insérer un article de Bebel, celui-ci remua ciel et terre : il se plaignit de la limitation de la liberté d'opinon, et en appela aux « droits élémentaires » de tout membre du parti. Et pourtant il était impossible qu'il ne sût pas que les chances des membres du parti devoir leurs articles imprimés dans la presse du parti, correspondant à l'organisation oligarchique de ce même parti, diminuaient graduellement de haut en bas. Même l'irritation que provoqua dans le parti le refus de l'insertion de l'article de Bebel, prouva qu'il s'agissait d'un cas extrêmement rare.

Le caractère autoritaire des chefs et la tendance de gouverner les organisations démocratiques d'après les principes de l'oligarchie, se manifestent d'une manière beaucoup plus éclatante dans le mouvement syndical

que dans le parti politique (1). Toutes sortes d'excroissances dans le mouvement syndical montrent comment en réalité, une bureaucratie centralisée peut arracher un mouvement ouvrier originairement démocratique à la démocratie. Il arrive plus souvent dans le syndicat que dans le parti, que des fonctionnaires suivent une pratique qui n'est pas approuvée par la majorité des membres organisés, que ces fonctionnaires représentent. C'est un fait qui a été reconnu par beaucoup et contesté par d'autres, surtout à l'occasion des fameuses décisions du congrès syndical de Cologne, en 1905, sur l'abandon du 1er mai et sur la défense absolue de discuter la grève générale (2). Déjà, depuis plusieurs années, les comités centraux des Fédérations syndicales prétendent avoir eux seuls le droit de décider sur le rythme des mouvements des salaires, en tant que ces mouvements dépendent des organisations patronales, et ils prétendent encore avoir eux seuls le droit de décider si une grève peut être déclarée ou non (3). Les comités fédéraux, étant aussi en possession de sommes considérables, le conflit se réduit donc à la question de savoir qui a le droit de décider si une grève doit être aidée ou non (4) Nous sommes ici devant une question, qui concerne la vie même de l'auto-administration démocratique et de

(1) Rosa Luxemburg : « Le bureaucratisme (qui, d'après L. est à la base du mouvement syndical) est beaucoup moins développé dans la social démocratie, et cela par la nature même des choses, par le caractère de la lutte politique, que dans la vie syndicale. » (Rosa Luxemburg. — *Massenstreik, Partei und Gewerkschaften.* Hambourg, 1906 ; *Erdmann Dubber.* p. 61). Une opinion, qui exprimée sous cette forme prudente, est peut-être vraie.

(2) Voici ce que dit Heinrich Stroebel. rédacteur au *Vorwaerts* : « Nous ne croyons pas que la majorité des syndiqués désire une autre tactique que celle suivie par leurs fonctionnaires syndicaux. La vérité, c'est que, malheureusement, la masse des syndiqués, par suite de la « neutralité » politique observée depuis de longues années, est devenue indifférente et juge le mouvement syndical du point de vue de ses intérêts mesquins et momentanés » (H. Stroebel. -- *Gewerkschaften und sozialisticher Geist,* dans la *Neue Zeit.* A. XXIII, N° 41.

(3) Récemment aussi en Italie. (Cfr. *Rinaldo Rigola.* — *Ventun mesi di vita della Confederazione del Lavoro.* Turin ; 1908 ; *Typ-Coop ;* p. 68).

(4) Pratiquement, cette prétention de ceux qui dirigent les Fédérations est presque déjà réalisée. Aujourd'hui, dans la plupart des cas, ce sont les comités centraux qui décident de la déclaration ou non déclaration d'une grève, et non pas les groupes locaux. Et il nous semble que Otto Geihtner, lui-même ouvrier en bois, a parfaitement raison, lorsque, en parlant de l'argumentation de ceux qui, pour justifier la tendance autoritaire, disent que si les comités centraux

l'auto-décision des syndiqués. Lorsque les chefs prétendent décider de cette question essentielle — et dans la plupart des cas, ils décident — cela signifie simplement ceci : qu'ils veulent exclure le plus élémentaire principe démocratique, et devenir eux-mêmes une oligarchie, tandis que les masses qui donnent l'argent et soutiennent l'oligarchie, n'ont qu'à se soumettre (1). On pourrait peut-être défendre par des raisons de tactique et de compétence, cette tendance des chefs. Mais il ne s'agit pas de cela ici. Ici, nous voulons simplement établir que les tendances des oligarchies étatiques (gouvernement, cour, etc) ne se différencient presque pas des tendances des oligarchies prolétariennes.

Il est très caractéristique de constater qu'en Allemagne, les chefs socialistes reconnaissent l'existence d'une oligarchie dans le mouvement syndical, et les chefs des syndicats, à leur tour, reconnaissent l'existence d'une oligarchie dans le parti socialiste (2). Mais chacun d'eux prétend être immunisé contre tous les bacilles oligarchiques !

---

doivent procurer les moyens, ils doivent aussi décider sur la déclaration d'une grève (*Korrespondenzblatt der Generalkommission der Gewerkschaften Deutschlands* A. *VII*, N· 28), il fait cette observation : que c'est comme si les pauvres fonctionnaires devaient couvrir de leur poche les frais d'un mouvement gréviste, comme si les caisses syndicales étaient la question principale du mouvement syndical, tandis que le mouvement pour l'augmentation des salaires serait un phénomène fâcheux et d'ordre secondaire. (Otto Geithner. — *Zur Taktik der Sozial demokratie, Betrachtungen eines Lohnarbeiters,* dans la *Neue Zeit.* A. *XXIII,* N° 47.)

(1) Il y a quelque temps, toute la presse socialiste d'Allemagne publia une note, dont le titre était : *Comment les patrons jugent les fonctionnaires syndicaux,* extrêmement intéressante. Voici ce qu'on y lisait : « Le cartel des Unions patronales du bâtiment de Berlin qui est contre l'introduction des Chambres du Travail, a fait pourtant, dans le cas où cette loi serait votée, une proposition digne d'être prise en considération. Les patrons demandent que la loi décide que les fonctionnaires des syndicats patronaux et ouvriers soient éligibles. Et la raison, c'est qu'il est plus facile et plus utile de traiter avec des fonctionnaires syndicaux expérimentés, qu'avec des ouvriers qui travaillent encore, et qui n'ont pas l'indépendance et l'habileté nécessaires. » " *Frankische Tagespost* du 26 février 1909".

Sur la toute-puissance des chefs des Trade-Unions anglaises, *Fausto Pagliari : L'Organizzazione Operaia in Europa;* 2 Edit. Milan 1909, *Società Umanitaria,* p. 54.

(2) Pour s'en persuader, il faut lire les articles de K. Kautsky, H. Ströbel, R. Luxemburg, Parvus, Anton Pannekœk, d'un côté, et de l'autre, les articles de la presse syndicale, qui s'occupent de l'attitude du parti dans les questions internes (p. ex. le conflit du *Vorwaerts* de décembre 1905), on y trouvera beaucoup de faits à l'appui de notre affirmation.

Malgré cela, les chefs politiques et les chefs des syndicats commettent des actions qui, si elles étaient commises par les uns seulement et non par les autres, auraient été sévèrement blâmées comme des actions antidémocratiques. Dans les questions les plus graves, les plus démocratiques, comme la question du 1er mai, par exemple, le comité directeur du parti et la *Commission générale syndicale* ont donné d'un commun accord le mot d'ordre (1908), qui détermina de haut en bas l'attitude des organisations politiques et syndicales. Les deux directions n'ont même pas cru nécessaire « d'entendre l'opinion des directions des sections locales dans une question si importante » (1). De pareils évènements sont une indication pour la justification de la critique que chaque branche du mouvement ouvrier exerce sur l'autre.

Et ici, nous nous permettons de faire une courte parenthèse pour étudier la troisième forme du mouvement ouvrier, la coopérative, et particulièrement la coopérative de production, comme étant celle qui par sa nature même paraît devoir incarner le mieux le principe démocratique.

Les coopératives de consommation ne nous offrent pas *à priori* un champ favorable à la confirmation du principe démocratique, c'est-à-dire de la domination des masses, parce que, comme Kautsky l'a déjà remarqué, son domaine est purement commercial, donc complètement étranger, la masse des coopérateurs. Les fonctions principales doivent être laissées aux employés et à quelques spécialistes, hommes de confiance. « Si l'on ne veut pas considérer l'action d'acheter comme une collaboration — en ce cas, les clients d'un commerçant seraient ses collaborateurs — alors les membres d'une

(1) D'après la *Wolkstimme* de Francfort, A. XIX n° 22, 3 Supp. — La question de savoir si l'on ne pourrait pas assurer aux unions locales, une représentation directe, est toujours la même question de l'extension de l'oligarchie.

coopérative de consommation jouent le même rôle passif que les actionnaires d'une société par actions, ils élisent leurs hommes de confiance, et abandonnent les choses à leur cours, en se contentant, à la fin, d'exprimer leur approbation ou leur désapprobation à ces hommes de confiance, et d'empocher leurs dividendes » (1).

La coopérative de production, au contraire, nous offre, en théorie, le meilleur terrain pour une œuvre démocratique. Elle groupe des éléments homogènes qui appartiennent à la même catégorie ouvrière, qui font le même métier et qui sont habitués au même genre de vie. Même si elle a besoin d'une direction, elle a cependant un moyen de contrôle plus efficace, car les membres de la coopérative ont une instruction professionnelle égale, donc à même de donner leur opinion et de collaborer à l'œuvre de la coopérative. Chaque membre d'un parti politique n'est pas capable de faire de la grande politique ; c'est pourquoi la distance entre le soldat et le général du parti est tellement grande ; mais dans une coopérative de production de cordonniers, par exemple, chaque membre a les mêmes connaissances sur la confection d'une botte, sur les instruments de travail et sur les sortes de cuir. Il n'y a pas de différences essentielles de compétence entre les membres de la coopérative. Malgré ces conditions extrêmement favorables à un organisme nettement démocratique, en général, la coopérative de production ne peut pas être citée comme un modèle d'organisation démocratique. Rodbertus disait une fois que s'il peut concevoir l'extension des coopératives dans l'industrie, dans le commerce et dans l'agriculture, et se représenter toute entreprise moderne comme une entreprise coopérative où chacun peut dire son avis, il ne peut pas croire que la société puisse être détruite par la lourdeur d'un pareil mécanisme (1).

---

(1) Karl Kautsky. — *Konsumvereine und Arbeiterbewegung*, p. 17.

En fait, l'histoire des coopératives de consommation offre le dilemme suivant : ou bien elles vont à la ruine, à cause du droit d'opposition du grand nombre, ou bien elles se soumettent à la volonté d'un seul ou d'un petit nombre (2), en perdant ainsi leur vrai caractère coopératif. En tout cas, l'existence des coopératives est due à l'initiative personnelle d'un seul individu ou d'un petit nombre d'individus. Quelquefois, elles constituent une sorte de petites monarchies qui obéissent à la dictature d'un seul, qui les représente à l'intérieur et à l'extérieur, et à la volonté duquel elles sont tellement liées que, s'il meurt ou ne veut travailler pour elles, elles sont condamnées à une mort certaine (3). Cette tendance est alimentée dans les coopératives de production aussi par ce fait, qu'elles consistent en un agrégat de quelques personnes, dont les avantages personnels diminuent à mesure que la coopérative grandit par l'entrée de nouveaux membres. Les coopératives de production doivent donc, selon les lois psychologiques éternelles, suivre le même chemin, que suivirent les corporations du moyen-âge. Plus elles grandissent, plus elles deviennent exclusives, car elles tâchent de monopoliser les avantages conquis. Parfois, elles rendent impossible l'adhésion à leur association, en augmentant considérablement les cotisations ; assez souvent, elles n'acceptent plus de nouveaux membres, ou bien elles établissent dans leurs statuts un chiffre maximum d'adhérents. Lorsque la coopérative n'a pas un nombre suffisant de forces ouvrières, elle engage des ouvriers qui travail-

---

(1) Karl Rodbertus. — *Offener Brief an das Komitee des deutschen Arbeitervereins zù Leipzig*. Dans les Discours et Ecrits politiques de F. Lassalle. V. *II.*, p. 9.

(2) V. la même opinion de Frederich van Eeden, qui a fondé et dirigé pendant de longues années une colonie coopérative près d'Amsterdam, exprimée dans un interview sur les coopératives de production. (Dans l'organe coopératif *de Volharding*, A. V., u° 8).

(3) V. Lamberto Paoleti. — *Un Cimitero di Cooperative*, p. 273-264.

lent pour un salaire, et de cette manière la coopérative de production se transforme en une société par actions. Parfois, la coopérative devient la propriété du directeur ; elle devient une entreprise privée. Et Kautsky a raison lorsqu'il dit que la valeur sociale de la coopération ouvrière consiste dans ce fait, qu'elle sert de moyen à quelques ouvriers pour s'évader de leur classe (1). Rodbertus a appelé l'association ouvrière une école de la classe ouvrière, où l'ouvrier apprend à administrer, à débattre ses intérêts et même à diriger (2). Mais il résulte de ce que nous venons de dire que cette appréciation est très peu justifiée.

Robert Michels.

(à suivre)

(1) Karl Kautsky.— *Konsumwereine und Anbeiterbewegung gung*, p. 6. Récemment le professeur Gaetano Salvemini, membre du parti socialiste italien, a qualifié le grand mouvement coopérateur de l'Italie centrale, de mouvement parasitaire aux dépens du prolétariat et de foyer du parasitisme dirigeant, qui s'enrichit aux dépens de la collectivité. (Voir sa série d'articles : *Cooperative di Lavoro e Movimento Socialista*, dans *Avanti A. XIV*, n° 174, etc)

Stagnation Capitaliste

J'ai indiqué, dans le dernier numéro du *Mouvement Socialiste*, l'infériorité manifeste des capitalistes français sur le terrain de la production et de l'échange. Je voudrais insister encore sur le cas spécial, que j'ai cité et que je connais spécialement : l'industrie du cuir.

On a vu les chiffres indiquant le développement importateur de l'Amérique. Donnons aujourd'hui les chiffres touchant la France et marquons-en la marche :

Tableau de nos transactions, pendant les neuf premiers mois des années 1908, 1909, 1910

IMPORTATIONS

CHAUSSURES										
Quantités arrivées			Quantités livrées à la Consommation			VALEURS ACTUELLES				
1910	1909	1908	1910	1909	1908	1910	1909	1908		
—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Paires	Paires	Paires	Paires	Paires	Paires	Francs	Francs	Francs		
1.462.619	1.117.212	883.552	874.359	735.204	540.264	13.115.000	11.028.000	8.104.000		

EXPORTATIONS

DESTINATIONS	COMMERCE SPÉCIAL							
	Marchandises françaises ou francisées exportées			Valeurs actuelles				
	1910	1909	1908	1910	1909	1908		
	—	—	—	—	—	—		
	Kilos	Kilos	Kilos	Francs	Francs	Francs		
Angleterre	62.500	61.100	85.500	«	»	»		
Belgique	105.700	73.500	93.200	»	»	»		
Suisse	44.400	31.900	41.100	»	»	»		
Brésil	6.900	6.000	5.000	»	»	»		
Algérie	262.600	309.500	435.100	»	»	»		
Autres pays	428.900	353.600	334.300	»	»	»		
Totaux	910.100	835.000	994.200	7.099.000	6.518.00	7.755.00		

Comme on le voit, en 1908 il rentra en France 883,552 paires de chaussures d'une valeur de 8.104.000 francs.

En 1909, le nombre fut de 1.117.212 paires d'une valeur de 11.028.000 francs.

En 1910, 1.462.619 paires pénétrèrent en France pour une valeur de 13 millions 115.000 francs.

Ainsi, il y a augmentation continue du montant des produits venant des autres pays entrant en France.

Cette progression n'existe pas en ce qui touche les produits manufacturés en France allant à l'étranger, ainsi qu'il résulte du tableau ci-dessus.

En effet, le tableau porte, pour 1908 : marchandises sorties de France, 994,200 kilos, d'une valeur de 7 millions 775.000 francs.

En 1909, les sorties sont de 835.600 kilos, pour une valeur de 6.518.000 francs, soit une différence en moins de 158.600 kilos, pour 1.237.000 francs.

En 1910, les sorties sont de 910.100 kilos, pour une valeur de 7.099.000 francs, soit, sur 1908, une différence en moins de 84.100 kilos, pour 656.000 francs.

Oserait-on prétendre que la faute en est aux ouvriers, aux conflits ? Si oui, qu'on le prouve. Et nous attendons la preuve avec impatience.

Les chiffres ci-dessus, rapprochés de ceux que nous avons donnés le mois dernier, provoquent d'amères réflexions. On est en droit de se demander : Où va-t-on ?

Partout, dans nos industries, c'est le désarroi, et cependant l'année écoulée marque une recrudescence d'activité. Les affaires se sont bien traitées et les patrons ont traduit leur satisfaction à travers, certes, bien des réserves et des attendus. Il y a tendance partout vers une reprise. Mais cette reprise n'est pas due à l'initiative, à la force créatrice de nos patrons. Leur conception des affaires se débat dans un bien trop petit cercle, pour qu'il y ait lieu de fonder sur elle de grandes espérances.

Mais, dira-t-on, puisque les affaires ont mieux marché, cette année, comment se fait-il que l'ouvrier ait souffert comme à l'ordinaire ? Comment se fait-il que le

chômage ait sévi comme auparavant et comment se fait-il également que l'exportation accuse une légère décroissance sur 1908 ?

Pour répondre à cette question, serrons de plus près le problème en formulant le principe suivant ; la prospérité patronale n'est pas rigoureusement suivie par une plus grande aisance dans la vie de l'ouvrier, c'est-à-dire qu'il peut y avoir, pour le patron, une situation commerciale provenant des conditions du marché d'achat des marchandises et de vente des produits manufacturés permettant la réalisation de gains élevés, sans entraîner une production correspondante.

C'est sans doute parce que cette situation commerciale existait que l'on peut noter ici où là des chants de réjouissance ; reconnaissons que ces chants sont modelés d'une voix douce, peu bruyante. Leur écho n'en subsiste pas moins. Et c'est parce que cette situation n'entraîne pas mécaniquement une production accrue que l'ouvrier n'en a pas recueilli les effets heureux.

S'il les eût ressentis, c'est qu'il y aurait eu une manipulation de la matière première et une transformation de la dite matière sensiblement en augmentation. Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que les patrons renouvellent leur mode de travail, apportent plus de hardiesse dans la marche de leur commerce, qu'ils aillent partout courir après le client, à la recherche du produit. Il faudrait que les patrons sortent de leur « coquille », se lancent par le monde, soumettent leurs échantillons et qu'ils soient ouverts aux nécessités modernes du grand négoce ; il les faudrait habiles à saisir, à comprendre les situations et à offrir les facilités qui forcent les portes rebelles. Loin de se renouveler dans leur pratique commerciale et industrielle, ils s'immobilisent dans une routine meurtrière pour l'avenir de la production, tout en maintenant leur situation financière personnelle.

Autrement dit, huchés sur leur fortune, ils n'ont que le souci de l'administration sans courir aucun risque.

Certes, parmi tous nos patrons, certains révèlent des

qualités hardies. Ils sont le petit nombre ; ils sont les grands hommes de leur profession ; mais ils ne sauraient suppléer à l'insuffisance de la plupart.

VICTOR GRIFFUELHES,
Secrétaire de la " Fédération des Cuirs et Peaux ".

ENQUÊTES ET DOCUMENTS

LES PARTIS POLITIQUES

Le Congrès Socialiste Italien de Milan

[SUITE] (1)

2° L'Action Politique

Turati, rapporteur de la question, défend avec beaucoup d'habileté l'action du parti. Il tâche de réduire à néant toutes les critiques adressées au parti. Il parle des tendances qui se sont manifestées au congrès, et dit que les révolutionnaires et les réformistes de gauche ont quelque chose de commun, à savoir, de trouver des boucs émissaires ; ils ont cette tendance jacobine d'incarner certains maux dans certains hommes et certaines institutions. Il trouve les critiques de Salvemini très étranges. Turati veut bien admettre que les électeurs se soient trompés dans leur choix, mais il ne peut pas concevoir que ces quarante députés puissent se tromper. S'il est vrai que le groupe parlementaire a tous les défauts qu'on lui attribue, la faute n'en est pas à lui-même, mais au parti tout entier.

Et alors, se demande Turati, si tous sont coupables, pourquoi en accuser quelques uns seulement? Je ne veux pas dresser des accusations à mon tour, car le congrès n'est pas un tribunal et tout échange d'accusations est ignoble et odieux. Je ne veux pas croire que le parti socialiste soit déjà mort, ni que le *Parti du Travail* puisse avoir un avenir. Il est très admissible qu'on fasse des critiques, qu'on relève toutes les faiblesses du groupe parlementaire ou du parti, mais je n'admets pas des exagérations. Aujourd'hui, il n'y a plus l'idéalisme qui animait autrefois les institutions socialistes, du syndicat à la Bourse du Travail, et de la Bourse du Travail au groupe parlementaire ; et cela parce que les institutions et les hommes ont été abandonnés à leur propre responsabilité, et ne sentent plus autour d'eux l'harmonie qui doit exister entre

(1) Voir notre précédent numéro.

leur action et leur responsabilité. Il est absurde donc d'attribuer les maux dont souffre le socialisme aux députés qui ont voté pour Giolitti ou bien contre Sonnino, ou contre Sonnino et pour Luzzatti.

Aujourd'hui, c'est la mode de se moquer des petites réformes, mais ces réformes sont très utiles au prolétariat, et puis, c'est le prolétariat lui-même qui les réclame ! Il est absurde de demander aux députés de faire, en plus de l'action parlementaire, une action extérieure, réveillant les énergies et l'idéalisme des foules socialistes. Qu'on demande, si l'on veut, la suppression de l'action parlementaire, parce qu'il n'y a pas des éléments pour la seconde action, mais qu'on ne mêle pas les deux actions !

Turati insiste sur ce fait que la responsabilité de la crise incombe à tous et non à quelques uns. Il cite le cas du prolétariat milanais, qui laisse mourir son journal, sans verser une larme sur sa tombe.

Mais il y a encore un reproche, le plus grave, qu'on nous fait, dit Turati. C'est celui d'avoir créé un socialisme septentrional, contre les intérêts du socialisme méridional. Il est faux qu'on ait créé pareil état de choses. A ceux qui observent que la défense des coopératives et du prolétariat industriel du Nord, que les conquêtes économiques et légales nuisent au prolétariat du Sud, je répondrai que c'est vrai, mais je pense que s'il fallait penser au suffrage universel et aux autres besoins de l'Italie méridionale, on ne pouvait pas cependant négliger les autres conquêtes et les autres réformes déjà obtenues. Il n'y a aucune antithèse entre l'activité qu'on dépense au profit du prolétariat du Nord et l'activité qu'on doit déployer pour le prolétariat du Sud. Il faut reconnaître que le mal qui en résulte est plus profond et il a une grande répercussion sur le parti tout entier. Et le remède à tout cela ? Intensifions l'action du parti, et reconquérons notre liberté contre les blocs, reconnaissons que l'infiltration maçonnique dans nos rangs a des dangers, mais ne faisons pas tomber sur Podrecca la faute d'un bloc, et ne chassons pas du congrès ceux qui sont francs-maçons.

Enfin, après avoir insisté sur les raisons qui ont déterminé le groupe parlementaire de donner son appui au ministère Luzzati, Turati termine son discours en

disant que la question se présente telle qu'elle a été exposée par lui et non autrement.

Il dépose l'ordre du jour suivant :

« Le Congrès :

« Considérant que la révolution sociale ne serait qu'un mot dépourvu de sens si elle n'était préparée par des conquêtes successives, par le prolétariat, de toutes les réformes qui bien qu'elles soient compatibles avec la situation économique présente, s'en écartent graduellement et créent des conditions toujours plus favorables au prolétariat dans sa lutte de classes, elles renforcent, en effet, sa capacité technique, morale et politique et sont indispensables pour qu'il exerce son influence dominante dans l'administration publique et la gestion de l'organisme économique.

« Reconnaissant et proclamant que dans les conjectures historiques présentes du pays, l'action du parti, pour favoriser la diffusion d'une politique favorable aux intérêts des travailleurs et à la réalisation des réformes dans le sens indiqué plus haut, doit être surtout concentrée sur les revendications suivantes :

1° Suffrage universel pour tous les sexes, intégralisé par l'élargissement des circonscriptions, la représentation proportionnelle, l'indemnité aux députés et la garantie de la liberté et de la sincérité des votes :

2° L'arrêt absolu de l'accroissement des dépenses militaires et réduction progressive de celles-ci ;

3° Développement, le plus rapidement possible par l'action de l'Etat, des autorités locales, du parti et des organisations ouvrières, de l'école et de toutes les œuvres de culture prolétariennne ;

4° Création d'assurances sociales, à commencer par l'assurance contre la vieillesse et l'invalidité de tous les travailleurs ;

« Considérant ensuite que le parti ne réside pas seulement dans ses organisations, mais dans la vie et la prospérité de leur fonctionnement harmonique ;

« Que l'affaiblissement de son action politique dépend exclusivement de l'isolement réciproque et de l'ignorance des fonctions spécifiques de chacune de ces actions (résistance et coopération ouvrière, action municipale, action parlementaire), qu'il est le produit des divisions internes du travail,

de l'ignorance de la masse ; que dans l'espèce l'action parlementaire — qui veut être libre de ses attitudes occasionnelles, mais toujours imprégnées du but final du socialisme — croit en raison de la confiance, de l'aide et du stimulant que doit lui donner l'opinion publique, du parti et du mouvement prolétaire ;

« Charge la direction du parti et toutes les sections d'intensifier l'œuvre de propagande, d'agitation et d'instruction du prolétariat sur l'action générale et parlementaire du socialisme italien et de proposer pour le prochain congrès un compte rendu exact et spécifique, localité par localité, du travail fourni, quel qu'il soit, dans quelque direction qu'il se soit produit, pour le succès de son œuvre réformatrice ;

« Constatant que l'urgence de la lutte pour la liberté n'existant plus, les alliances électorales, administratives et politiques, ne se justifient que par des motifs exceptionnels (ainsi que le veut l'autonomie de la tactique) et tendent à devenir un système qui amoindrit et adultèrent par l'illusion des bénéfices restreints et infimes, la force et le caractère du parti, perpétuent une situation politique artificielle, contraire aux exigences de la lutte des classes ;

« Le congrès invite les sections à considérer le danger de faire perdurer la politique du bloc, d'autant plus que dans le parti et dans les organisations s'exerce l'influence de sociétés (« corporazione ») fondamentalement étrangères à l'esprit de toute la classe prolétarienne. »

Le professeur *Savelli*, au nom des réformistes de gauche montre toutes les contradictions du discours de Turati. Savelli déclare que les représentants du Parti socialiste ont perdu le sens de l'unité du prolétariat italien.

On ne pense qu'aux intérêts de quelques groupements ouvriers particularistes. On a divisé le parti en régions, en communes, en coopératives ; on a formé ainsi un parti du travail, mais on a tué le parti socialiste, qui ne peut pas exister, s'il n'est pas unitaire. Or, le moyen de rendre au parti cette unité si nécessaire, c'est le suffrage universel. Et c'est lui seul qui pourrait établir des liens étroits et stables entre le prolétariat du Nord et celui du Sud. Les travailleurs du Midi ne jouissent certainement pas de beaucoup de sympathies. Vous avez envoyé un salut à la mémoire de Ferrer, parce que vous êtes

révolutionnaires à l'étranger, mais pourquoi avez-vous oublié les fusillés des Pouilles?

Mais voici *Gaetano Salvemini*, le leader des réformistes de gauche, qui vient développer les mêmes idées plus longuement.

Salvemini reconnait que les réformistes de gauche ont quelque chose de commun avec les révolutionnaires. Et ce trait commun, c'est un certain pessimisme et une certaine tendance jacobine, mais les réformistes de droite ont de commun avec les bourgeois l'optimisme naïf de Luigi Luzzatti. Il dit que Turati a systématiquement méconnu sa pensée, car il n'a jamais accusé les journaux socialistes et les députés des maux dont le parti souffre.

Les journaux et les députés n'ont pas créé le mal, c'est vrai, mais ils l'ont favorisé et intensifié. Et maintenant que le prolétariat septentrional a conquis une certaine force économique et parlementaire, le parti socialiste, s'il ne veut pas abandonner le socialisme, s'il ne veut pas devenir un parti aristocratique ouvrier, doit penser aux travailleurs du Midi, qui n'ont pas encore la force de leurs frères du Nord. Et c'est précisément, parce que dans le Midi, il n'y a pas de force politique et économique, que le parti socialiste doit y aller, pour créer et susciter les forces. Vous avez oublié d'employer la force conquérante au profit des déshérités, vous n'avez pensé qu'à vos seuls intérêts de catégorie ; vous avez abandonné cette admirable dicispline humaine qu'est le désintéressement et qui est précisément le socialisme.

Salvemini est longuement applaudi, car il symbolise la révolte du Midi contre l'indifférence du Nord à son égard. Il rappelle ensuite que pendant de longues années, il a marché avec les réformistes du Nord, mais aujourd'hui il ne peut plus se taire et doit porter dans le congrès le cri de protestation du Midi.

Quand le syndicalisme révolutionnaire et le réformisme étaient aux prises, il était d'accord avec les réformistes, parce que le syndicalisme était dangereux et aurai provoqué une forte réaction. Mais aujourd'hui, il voit le gouffre qui s'ouvre devant le parti, conduit par quelques réformistes, et devant le gouffre il faut crier : Arrière !

Il est naturel — poursuit Salvemini — que les organisations économiques septentrionales ne sentent pas les besoins du prolétariat du Midi. Elles vivent loin de nous à 24 heures de chemin de fer et elles ignorent quels sont nos besoins et nos misères. Elles voudraient nous aider, mais ils ne pourraient pas le faire, parce qu'elles ne nous connaissent pas. Pour les ouvriers du Nord, le socialisme commence et finit dans leurs institutions économiques. Mais c'est précisément pour cela que la Direction du parti, les journaux socialistes et le groupe parlementaire auraient dû révéler le Midi au Nord et maintenir vivant cet idéalisme unitaire qui aujourd'hui manque si fortement. Qu'avez-vous fait ? Vous avez demandé une première réforme pour les ouvriers industriels, puis une seconde, et maintenant vous demandez les retraites ouvrières, en oubliant d'ailleurs les paysans. Les 30 millions demandés aux ouvriers pour les retraites comme acompte de la grande somme de 400 millions, iront tous au prolétariat industriel du Nord. Pour les paysans du Midi rien, rien du tout. Si toutes ces réformes vont dans une seule direction et en faveur d'un seul groupe, l'œuvre socialiste est finie. La faute des députés est celle-ci : Quand on n'est pas un imbécile, et la majorité des députés socialistes n'est pas composée d'imbéciles, on a le devoir d'étudier la situation des ouvriers, on a le devoir d'empêcher la formation d'une oligarchie de ces ouvriers. Au contraire, les représentants politiques du socialisme ont oublié les déshérités. Voilà l'accusation, et c'est à celle-là que Turati devait répondre et non pas à une autre, que je n'ai pas faite et qui n'a aucune importance. Turati dit que la faute est aux choses, et si nous les avions acceptées telles qu'elles étaient, nous n'aurions jamais commencé un mouvement socialiste et nous n'aurions eu soin que de notre maison et de notre personne. Si on ne fait pas attention aux choses, on pourrait conquérir une automobile, mais jamais la classe ouvrière au socialisme. Nous avons cru que toute l'Italie est dans une partie du pays, sans nous apercevoir qu'elle est petite et restera petite, tant que le Midi ne sera pas sur le même pied que le Nord.

Nous avons exalté une grève générale à Gênes ou une conquête coopérative à Ravenne, comme des actes et des conquêtes du prolétariat italien, et nous ne nous sommes jamais aperçus que le prolétariat ilalien est un mot encore vide de sens et que l'Italie ouvrière du Midi manquait de conscience

de classe. Il y a au moins 30 députés, c'est Turati qui l'avoue, qui ne font rien. Ces trente ne pouvaient-ils pas penser à la propagande, que les autres dix ne peuvent pas faire, faute de temps ? Il y a une dizaine d'années, les députés faisaient une vaste et belle œuvre de propagande et d'éducation des masses ouvrières, et une sage œuvre parlementaire, parce qu'ils avaient une idée commune : celle de faire triompher la liberté d'organisation. C'était cette force morale extra-parlementaire qui les inspirait au parlement ; c'était la vie du socialisme qui donnait vie au groupe, et le socialisme ne finissait pas par l'action parlementaire, mais il la dépassait et la devançait toujours. Aujourd'hui on ne fait plus de propagande, on ne peut pas en faire, parce que vous avez perdu de vue l'idée générale du socialisme, parce que vous avez oublié le droit de tous. Les petites réformes, on les obtient facilement par des accords à la Chambre, et pour de tels accords, il est plutôt nécessaire de ne pas faire de propagande en dehors de la Chambre. Et pourtant les origines du mouvement prolétaire doivent être cherchées et trouvées dans ce qu'on appelle désordre et infériorité du socialisme méridional. En effet, que de fois n'avez-vous pas invoqué les misères du Midi, n'avez-vous pas menacé le gouvernement pour les tueries des paysans méridionaux, pour arracher une réforme, une loi, une concession qui aurait été au profit des ouvriers industriels du Nord ?

Turati entend mal ma pensée d'un autre point de vue aussi. Les critiques que je fais au groupe parlementaire, ne concernent pas les réformes, mais la manière dont ces réformes sont obtenues, une manière qui est contraire à tout idéalisme et à toute pratique unitaire du socialisme italien.

Vous demandez des retraites ouvrière et vous pouvez avoir un ministère qui vous les donne ; mais vous ne devez pas, parce qu'il vous les doit, lui prêter votre concours. Il y a des nécessités idéales et morales supérieures aux petits besoins de telle institution ouvrière ou de telle autre, à un prolétariat ou à l'autre prolétariat régional. Si le suffrage universel nous était donné par Giolitti, je pense que nous ne devrions pas être moins antiministérialistes. Lorsque je t'ai demandé, Turati, si tu combattrais un ministère bourgeois qui donnerait le suffrage universel, tu m'as répondu en esquivant la question. Eh'bien, si tu montres de la gratitude aux gouvernements bourgeois qui te donnent des réformes ou de l'argent pour les organisations ouvrières, alors il n'y a aucune différence

entre toi et n'importe quel député méridional. Mais Turati demande : — Nous quarante, nous sommes-nous trompés et toi seul aurais-tu raison ? N'es-tu pas le fou et nous les sages ?

Je rappelle que fous nous étions appelés quand nous livrions, parmi l'indifférence et l'hostilité universelles, les premières batailles pour le nouvel idéal. En réalité, nous sommes des réformistes de l'école de Turati, mais nous sommes dégoutés de cette mesquine politique journalière, et nous avons la vision du danger.

Il n'est pas possible de maîtriser son indignation quand, au banquet de Luciani, ce sous-secrétaire corrupteur, Cabrini et Samoggia envoient leur adhésion.

Cabrini proteste et déclare ne pas avoir envoyer son adhésion au banquet. Salvemini reconnaît s'être trompé sur Cabrini, mais il maintient son affirmation concernant Samoggia : celui-ci présent au congrès ne soufffe mot.

Et Salvemini continue :

Nous sommes peut-être des fous, mais les fous voient souvent les choses très clairement. Nous nous sommes séparés des réformistes officiels et nous avons constitué le groupe des réformistes dissidents, parce que nous avons vu qu'on a dépassé la limite qui sépare le socialisme d'Etat du réformisme bourgeois.

Vous avez déclaré à Luzzatti que vous êtes contents d'une vague réforme électorale, sans vous apercevoir que cette réforme électorale permettra seulement d'envoyer à l'urne quelques bourgeois ignobles et à renforcer le gouvernement de la camorra, et vous n'avez pas pensé que demander ainsi un acompte signifie renoncer à la somme totale. Moi, je suis peut-être fou, mais n'oubliez pas, Turati, que votre bonne compagne aussi, qui est à côté de vous, Anna Kulichoff, est d'accord avec moi sur la critique du réformisme. Et Anna Kulischoff n'est pas folle. Nous avons été d'accord avec vous, nous avons accepté votre idée fondamentale que la transformation sociale s'accomplira par des réformes successives. mais par de grandes réformes, et non pas par des réformettes ; par des réformes qui regardent tout le prolétariat italien, et non par des réformes qui favorisent certains groupes ouvriers. Les fous ont presque toujours une idée fixe : eh ! bien, nous serons désormais toujours là pour fouetter votre conscience in-

quiète. Nous ne demandons pas de triompher au congrès, nous demandons seulement de pouvoir dire que nous avons rempli notre devoir.

Après ce discours, Salvemini dépose l'ordre du jour suivant :

« Le Congrès, affirmant à nouveau que la révolution socialiste ne serait qu'une âme sans contenu si on ne défendait pas les conquêtes successives du prolétariat et toutes les réformes qui, bien que compatibles avec le régime économique actuel, en déplacent graduellement l'axe, créant des conditions toujours plus favorables au prolétariat dans sa lutte de classe, et renforçant la capacité technique et morale qui est nécessaire, aussi bien dans les administrations publiques que dans les entreprises économiques.

« Affirmant à nouveau encore que l'action pour la conquête de la réforme a un caractère socialiste, en tant qu'elle tient compte des droits de la classe ouvrière toute entière, et une fonction révolutionnaire en tant qu'elle suscite pour cette œuvre de conquête l'effort conscient du prolétariat entier organisé en parti de classe.

« Déclare pourtant, que le parti socialiste ne doit demander que des réformes qui peuvent aider à l'élévation économique politique et morale de la classe ouvrière toute entière ; et que les organes directifs et représentatifs du parti contreviennent au devoir socialiste, lorsqu'ils sacrifient à une réforme même de quelque utilité, les nécessités permanentes supérieures de l'action socialiste, ou bien lorsqu'ils abandonnent la conquête d'une réforme électorale pour se déclarer satisfaits de quelques améliorations fragmentaires, qui assurent, il est vrai, des avantages faciles et immédiats à des petites minorités ouvrières, mais qui rendent ces minorités indifférentes à l'effort et à la majorité pas encore prête à la revendication de ses droits, et paralysent par conséquent et compromettent la conquête de la réforme complète ; que, à l'initiative des organisations ouvrières pour la conquête des réformes qui intéressent quelques catégories seulement, le parti et ses représentants ont le devoir de prêter leur concours, à la condition que ce concours ne contraste pas avec l'action générale que le parti déploie à ce moment dans l'intérêt de la classe ouvrière toute entière. »

(à suivre) MAX PERLSTEIN.

LES SYNDICATS OUVRIERS

Le Congrès International des Ouvriers sur Métaux

I

Du 31 octobre au 3 novembre 1910, s'est tenu, à Birmingham (Angleterre), le *sixième* Congrès de la *Fédération internationale des Ouvriers sur Métaux.*

Soixante-quinze délégués, appartenant à douze nations différentes, mandatés par quarante-et-une organisations, comptant 771.073 ouvriers métallurgistes, y assistaient. Ce congrès comporte des indications d'ordre général qu'il importe de dégager comme enseignement.

Certes, pour rappeler l'image qu'évoqua, aux applaudissements de tous, un délégué anglais, le camarade Cuthbertson, en pénétrant dans la salle du Congrès, rien ne distinguait, dans la tenue, les représentants des différentes nations. Toutes les figures étaient identiques. On sentait que toutes les pensées étaient tournées vers le même but : l'organisation des travailleurs contre le capitalisme. Cette préoccupation, seule, avait suffi pour effacer des physionomies les différences de races, de tempéraments. Il n'y avait bien là qu'une nation qui pensait, qu'une patrie de représentée : l'internationale prolétarienne.

Mais, au point de vue économique, mondial et capitaliste, l'aspect de la salle était différent et frappant.

A gauche, les représentants de l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse allemande et la Hongrie. Tous jeunes, vigoureux, représentant bien la lourde puissance économique capitaliste allemande, que son outillage industriel et moderne pousse invinciblement, par sa surproduction, à la conquête des marchés européens et des pays neufs.

A droite, les délégués de l'Angleterre, tous, à quel-

ques exceptions près, au déclin de l'existence ; cheveux et barbes blanches ; corrects et dignes représentants de la vieille Angleterre industrielle, ayant été pendant des siècles la puissance — économiquement et commercialement — incontestée, sans rivale sur les marchés du monde.

Au milieu de la salle : la Norwège, la Suède, la Belgique, le Danemark, la Serbie, la Bulgarie, la France, toutes les petites nations, proies faciles, encastrées, serrées, écrasées entre les deux grandes puissances industrielles se disputant actuellement la suprématie du commerce mondial.

Dès l'ouverture du Congrès, le camarade Hobsen, président de la « Skeffield Silver Trades », dans son allocution, marqua nettement, au nom des métallurgistes anglais, cette situation en disant :

> Nous sommes venus ici, non avec la figure hypocrite des diplomates représentant les nations dirigeantes qui voient dans la guerre le moyen de posséder des débouchés internationaux, mais comme les soldats de l'armée internationale de la paix.

Seulement, ajoutait-il peu après, nous avons beaucoup à faire pour vous rattraper. Industriellement, nous nous sommes rendu compte que l'Allemagne avait un outillage plus perfectionné que celui de notre pays. Nos organisations y sont adéquates. Nul doute qu'en Angleterre, l'outillage ne se transforme et qu'il faudra que nous mettions nos organisations à la hauteur de l'industrialisme moderne.

Ainsi résumée, la déclaration et la pensée du camarade Hobsen prennent force de vérité, si on y ajoute celle de son collègue Walls, délégué de la « National Fédération of Blast furnacemen ». Non seulement il approuva la déclaration d'Hobsen, mais il demanda aux délégués : « *de ne pas considérer avec dédain les Anglais, parce qu'ils ne peuvent pas accomplir tout ce qu'on a déjà accompli sur le continent. Les syndicats continentaux ressemblent à de nouvelles maisons pourvues d'une installation moderne, tandis que les syndicats an-*

glais sont comme de vieilles maisons qu'on ne peut modifier qu'en agissant prudemment. »

Un tel langage marque une clairvoyance et un courage de la part de ces militants qu'on doit louer sans réserves. Mais il indique aussi combien ceux des militants français qui, à chaque instant, nous vantaient la puissance des syndicats anglais, ont abusé de notre bonne foi. En nous les citant comme modèles, ils faisaient preuve d'une méconnaissance absolue de l'évolution industrielle des nations. Et voici que, pour démentir toutes leurs affirmations contre la fusion des diverses corporations des ouvriers sur métaux, les représentants les plus estimés des syndicats de la métallurgie anglaise viennent déclarer *que leurs formes d'organisations sont surannées*, leur action impuissante en face de l'industrialisme moderne.

Est-ce à dire qu'elles n'eurent pas, pendant un temps, leur raison d'être? Certes! elles se créèrent, elles purent subsister, parce que, pendant près d'un demi-siècle, l'Angleterre fut la nation la mieux outillée et, commercialement, sans rivale dans le monde.

Cette supériorité permettait aux capitalistes anglais de payer des salaires élevés, d'accepter une diminution des heures de travail. Satisfaits de ce côté, les ouvriers anglais ne furent pas poussés à une action commune. Ils créèrent de nombreux syndicats de *spécialités*.

Ainsi, à Sheffield — grand centre métallurgique dont les aciers fins sont actuellement encore, réputés sans rivaux dans le monde — il existe 160 organisations, disait le camarade Hobsen au Congrès, qui s'ignorent les unes et les autres, agissent chacune pour leur intérêt direct. En Grande-Bretagne, il y a 1 million 600.000 métallurgistes appartenant à un grand nombre de syndicats, *n'ayant aucune relation entre eux*. Je leur ai écrit à tous, *sans succès*, avouait-il, *afin de fusionner toutes les unions, qui disposent de peu de moyens, en de grandes et fortes Unions comme sur le continent*. Et il ajoutait

qu'à Sheffield même, il avait organisé une conférence pour le 16 août 1910, dans laquelle 27 syndicats seulement sur 160, s'occupèrent de la fusion, seul moyen de fortifier leur action.

Ainsi, ce qui fit, jadis, la force des travailleurs anglais, parce que leur industrie rayonnait sur le monde, fait aujourd'hui leur faiblesse.

Les militants anglais n'ont pas seulement à lutter pour construire, mettre debout des organisations d'industrie, mais à lutter également contre tout l'égoïsme corporatif qu'un demi-siècle d'organisation corporative a infusé à la génération présente.

Tâche lourde, certes, qu'ils mèneront à bonne fin. D'autant plus qu'un revirement profond se fait dans la masse ouvrière anglaise. La grève des chantiers de la Clyde l'a montré. Il y a deux ans, les ouvriers avaient signé un contrat par lequel ils s'engageaient à ne pas faire grève tant qu'il y aurait pénurie de commandes. Ils s'étaient ainsi livrés à merci au patronat. Mais le travail revint. Ils voulurent dénoncer cette clause. En vain, les chefs de leurs Trades-Unions s'y opposèrent : ils firent grève et ne rentrèrent, trois mois après, qu'avec satisfaction. C'est le déclanchement qui s'opère, qu'on essaiera en vain d'endiguer. Ce sont les travailleurs anglais sortant de l'ornière corporativiste, renaissant à une vie nouvelle pour une action plus vive et plus intense contre le capitalisme de leur pays.

C'est seulement vers 1890 que l'Allemagne, avec son outillage moderne, se dressa et, *par son commerce*, *ses exportations*, commença à concurrencer l'Angleterre.

En moins de vingt ans, les exportations de produits allemands, en Europe, ont dépassé les exportations du commerce anglais. C'est la cause du revirement profond qui s'opère dans les syndicats anglais et de la résistance du patronat aux revendications des travailleurs de l'Angleterre.

Nos camarades allemands — surtout au Congrès —

si fiers de leur organisation, oublient un peu trop qu'ils doivent leurs lois sociales, la force de leur organisation, à la puissance économique du capitalisme de leur pays et à l'*expansion extérieure* du commerce allemand.

Mais qu'ils ne s'y trompent pas. Actuellement, la situation se modifie pour l'Allemagne. Il faut produire. L'outillage l'exige, mais les débouchés nouveaux sont rares, ou n'offrent pas encore assez de champ au développement commercial.

Au sein des débouchés existants, capitalistes anglais et allemands se livrent à une lutte incessante pour assurer la suprématie à leurs produits.

D'autre part, les capitalistes anglais sont trop pratiques, l'Angleterre trop riche en « or », ce nerf de la guerre qui manque un peu à l'Allemagne, pour ne pas mettre rapidement à la hauteur du progrès moderne leur outillage industriel, pour produire à leur tour à bas prix.

L'heure est proche où, par répercussion, les luttes, en Allemagne, deviendront plus difficiles, leur solution avantageuse d'autant plus impossible. Le dernier lock-out des métallurgistes allemands, celui qui se prépare contre les mineurs de Westphalie marquent les *points culminants* d'une bataille où les fortes cotisations et la puissance politique des organisations pourraient être impuissantes à triompher, comme elles sont impuissantes aujourd'hui en Angleterre, sous la forme coopérative.

Ce sont les conséquences du régime capitaliste qui doivent être au premier plan des préoccupations de la *Fédération internationale des Ouvriers sur Métaux.*

Telles sont les impressions que j'ai rapportées du Congrès international des ouvriers sur métaux.

Il me reste maintenant à en analyser les résolutions.

A. MERRHEIM,
Secrétaire de la *Fédération des Ouvriers des Métaux.*

(*à suivre*).

CHRONIQUES DU MOIS

LE MOUVEMENT POLITIQUE ET SOCIAL

Monarchistes et Syndicalistes

M. Valois, dont j'ai signalé ici l'étrange tentative syndicalo-monarchiste, m'invite, dans la *Revue critique des Idées et des Livres* du 10 janvier, à une discussion plus serrée. J'y consens volontiers, d'autant plus que M. Valois a trouvé, un moment, dans la collaboration de Sorel et de Berth, l'illusion d'une utilisation possible du syndicalisme pour la cause monarchiste.

Mais, avant d'engager le débat, que M. Valois me permette quelques précisions. La pensée de Marx sur la démocratie, citée par Louzon, rappelée par moi-même, et qu'il me convie à examiner avec lui, ne peut être qu'un incident fortuit dans une controverse beaucoup plus générale. C'est au fond même des choses qu'il faut aller. Ce que j'ai dit, ce que je répète, c'est qu'il est monstrueux de parler d'une action commune des syndicalistes et des néo-monarchistes. Ce n'est digne ni d'eux ni de nous. La plus élémentaire propreté de pensée nous interdit cette équivoque.

Toute la question est là. Je l'avais formulée à propos de cette *Cité Française*, qui est morte avant que de naître, et où MM. Valois et Gilbert devaient avoir Sorel et Berth comme co-rédacteurs. Je le pose à nouveau, aujourd'hui, parce que si la combinaissn a échoué, l'intention en a été manifeste, et rien ne dit qu'on ne recommencera pas demain (1).

(1) J'ai, personnellement, trouvé un peu étrange la prétention qu'avait la *Cité Française* de continuer... l'œuvre du *Mouvement Socialiste*. Comme si notre revue avait failli à sa tâche, et comme si les néo-monarchistes étaient qualifiés pour se substituer à nous ! Mais écoutons comment les fondateurs du nouvel organe entendaient se présenter au public. J'extrais les passages qui suivent du prospectus qui annonçait l'apparition de la *Cité Française* :

De quel droit les néo-monarchistes de l'*Action Française* pourraient-ils tirer à eux votre critique de la démocratie ? Leur anti-parlementarisme exclusif, leur insurrectionalisme pseudo-hervéiste ont pu séduire quelques anarchistes, toujours prêts à se griser d'idéologie, mais tout, dans leurs conceptions, est à l'opposé du syndicalisme.

M. Valois veut-il réfléchir avec moi sur quelques différences, qui peut-être lui paraîtront essentielles ?

1° Comment peut-il concilier le *corporatisme* du marquis de la Tour du Pin et le *syndicalisme* de Sorel ?

Il ne suffit pas de prononcer le mot " syndicat ", de le compléter — concession aux exigences du jour — par celui de " républiques corporatives, autonomes et indépendantes ", pour pouvoir se rattacher à la pensée syndicaliste. Et je suis bien certain que les grands propriétaires fonciers, les hobereaux de village, les hauts fonctionnaires, militaires et autres, mécontents du régime, qui soutiennent de leur sympathie et de leur ar-

---

« Nous sommes arrivés — écrivait Sorel — à nous convaincre que reculer « devant la lutte à entreprendre contre la démocratie, c'est renoncer à tout « espoir de supprimer les mensonges qui empêchent nos contemporains de bien « connaître les valeurs des choses. C'est pourquoi nous faisons un pressant « appel à tous ceux qui ont senti la vanité des déclarations démocratiques, pour « qu'ils nous aident à mener à bonne fin l'œuvre que nous entreprenons. »

De son côté, Berth s'exprimait ainsi : « Il faut que le *corps social français* « soit rendu à lui-même et restitué à ses libertés essentielles, et qu'à cet effet « la camisole de force de l'Etat centralisé moderne lui soit arrachée des épau- « les ; et il faut que l'*intelligence francaise* soit restaurée dans ses *traditions* vé- « *ritables* et rendue à la liberté de son génie naturel ».

A la vérité, tous ces termes étaient vagues et leur contenu réel restait un peu voilé. Mais la note signée de MM. Gilbert et Valois était plus claire : « Cette « Revue, disaient-ils, est l'œuvre d'anti-démocrates authentiques qui sont « devenus anti-démocrates, et qui ont d'ailleurs abouti, au delà de la critique de « la démocratie, à des conclusions politiques différentes, parfois absolument « opposées. La conscience d'une commune nécessité a réuni ces hommes diffé- « rents. Mais les deux signataires de cette note savent que la nécessité seule « eût été impuissante à constituer le groupe de la *Cité française*, si le maître res- « pecté, Sorel, qui en est l'âme *ne les avait lui-même invités à prendre place auprès* « *de lui*, avec leurs qualités d'anti-démocrates défendant à la fois les doctrines « du syndicalisme et du nationalisme intégral. Ils remercient donc chaleureuse- « ment M. Georges Sorel de la preuve de confiance qu'il a bien voulu leur « donner, en les invitant à *continuer*, ici, avec lui, la tâche qu'il a commencée « avec M. Edouard Berth au *Mouvement Socialiste* et qui sera poursuivie par ce « nouvel organe, selon la définition de notre déclaration commune : *Libération* « *de l'intellience française en vue de l'organisation de la cité francaise.* »

gent l'*Action Française*, ne verraient pas d'un œil tranquille la brusque irruption du syndicalisme. Ce qu'ils aiment en lui, ce n'est pas lui-même, mais les coups qu'il porte à la démocratie officielle !

Eux, ce sont des pacifistes sociaux. *La paix sociale !* Voilà ce qu'ils poursuivent tous à l'*Action Française*, de M. de la Tour du Pin à M. Maurras. Ils ont beau critiquer Millerand et les démocrates sociaux. Ils ont le même mot d'ordre : *Réformer pour conserver*. Que de fois cette formule est tombée de la plume de M. Maurras !

2° « Politique, d'abord », telle est la pierre angulaire du néo-monarchisme. C'est exactement le contraire de l'adage syndicaliste : « Economique, d'abord. »

La *révolution politique* que poursuivent les monarchistes n'a rien à voir avec les fins du syndicalisme. Ce n'est pas un changement du personnel gouvernemental ou du mécanisme de l'Etat que les syndicalistes réclament : c'est la diminution progressive du gouvernement et de l'Etat. Et, si la démocratie leur parait incomparablement préférable à la monarchie, c'est précisément parce qu'elle seule permet la critique permanente de l'idée gouvernementale et du pouvoir de l'Etat. Il vaut mieux un parlement méprisable qu'un roi respecté. Les démocraties ruinent la notion mystique de l'autorité : c'est là leur avantage.

Par là s'explique la naissance du syndicalisme en France : il est le résultat de la décomposition de l'Etat, c'est-à-dire d'un état de choses qui n'a pu se produire que dans une démocratie très évoluée. C'est en ce sens que nous avons toujours dit que le *syndicalisme est un mouvement issu de la démocratie.*

3° La défense de l'Eglise et de l'Armée, comme de toutes les institutions traditionnelles, est le commencement et la la fin du néo-monarchisme. Comment la faire coexister avec l'anti-militarisme et l'indifférence religieuse du syndicalisme ?

Je sais bien que M. Valois s'en tire à merveille. Ce sont là, dit-il, des infiltrations démocratiques dans la

conscience ouvrière ! M. Maurras, son maître, nous l'a dit, lui aussi, bien des fois. Les syndicalistes se trompent sur eux-mêmes, ils vont encore à l'école des démocrates !

Subtil sophisme, qu'il suffit d'énoncer pour détruire. C'est d'ailleurs par des procédés de raisonnement tout aussi fallacieux que l'*athée* Maurras défend l'Eglise. Il y a là, pour la conscience, quelque chose de blessant. Autant nous aimons un croyant luttant pour sa foi, autant nous déplait un sceptique combattant pour le Pape.

Ce sont là quelques points, entre bien d'autres, que je soumets à M. Valois. Il n'y a pas place pour nos conceptions dans ce syndicat d'idées anti-démocratiques qu'est le néo-monarchisme.

Au reste, si nous poussions un peu plus loin notre analyse, nous verrions sans peine de quel assemblage de nuées, venues de tous les coins de l'horizon, est fait ce monarchisme moderniste. Positivistes, rationalistes, croyants, incroyants, anarchistes, conservateurs, insurrectionnels, réactionnaires, etc... il y a de tout. Leur succès relatif vient de leur critique, non de leur système. Par leur verve audacieuse, leur sens aigu des tares démocratiques, leur anti parlementarisme batailleur, leur goût de la culture classique, ils ont séduit, dans le monde intellectuel, des âmes tourmentées et des esprits juvéniles. Ils n'iront pas plus loin. En tous cas, leur pseudo-syndicalisme ne leur ouvrira pas les portes du monde ouvrier. C'est là le point central de ma discussion avec M. Valois.

HUBERT LAGARDELLE.

LE MOUVEMENT DES IDÉES

La crise du français et l'Enseignement [1]

La « crise du français » est bien une réalité, mais dont il semble malaisé de dire la vraie nature. Plusieurs paraissent attacher une trop grande importance à l'introduction dans notre langue de mots nouveaux, tirés de l'argot ou d'ailleurs, et aux libertés prises avec la syntaxe. Certes, on ne saurait voir sans regret que des mots bien français, au sens clair et sûr, soient chassés par des intrus de signification encore incertaine et d'allure étrange ; les solécismes d'autre part deviennent chaque jour plus nombreux dans nos journaux, nos revues et nos livres. Ce sont là choses graves et nul ne le conteste. On ne saurait pourtant oublier que si ces pratiques font courir de grands dangers à la pureté traditionnelle de notre langue, elles témoignent aussi que cette dernière a une extrême souplesse d'adaptation et une profonde vitalité. Une langue est langue morte à partir du jour où son vocabulaire est arrêté et sa syntaxe fixée irrévocablement. On ne peut sagement souhaiter que nous parlions, au XX^e^ siècle, la langue du XVII^e^ : il est fâcheux que nous parlions plus mal que nos ancêtres ; mais il est normal que nous parlions autrement. Une langue est un ensemble de métaphores empruntées au monde que ceux qui parlent ont pour spectacle ; qui oserait prétendre que deux siècles de science et d'industrie n'ont pas changé l'aspect de ce monde ?

Il faudrait sans doute faire encore plus de réserves touchant l'ignorance de l'orthographe. Cette ignorance est patente ; est-elle aussi grave que certains disent ? Oui, toutes les fois qu'elle défigure l'aspect d'un mot ; toutes les fois aussi, qu'elle montre qu'on ne saisit pas

---

(1) Hippolyte Parigot. --- *La Crise du français (Revue Hebdomadaire,* 12 nov. 1910*).* Emile Faguet. --- *La Crise du français et l'enseignement littéraire à la Sorbonne (R. des Deux-Mondes,* 15 sept. 1910*).*

la filiation des formes et le rôle des mots dans la phrase. Ailleurs elle est sans gravité et peut au contraire hâter l'heure de simplifications nécessaires et fécondes. Faut-il rappeler que les maîtres de notre littérature ont eu une orthographe incertaine? L'ignorance des règles subtiles, compliquées d'exceptions, et souvent injustifiées par l'histoire et par la logique, n'est donc pas incompatible avec l'art d'écrire. Bien parler et bien écrire le français supposent des qualités autrement importantes ; et ce sont celles qui précisément nous manquent.

Ces qualités sont le sens du mot propre et le souci de la composition. Celle-ci vaut pour l'ensemble ; celle-là pour le détail. Toutes deux sont bien peu possédées, à notre époque, par les élèves de nos écoles de tous les degrés et par les hommes qui font profession de parler ou d'écrire. On se laisse aller ; on n'a d'ailleurs pas le temps de mieux faire ; le premier mot qui viendra sera choisi, il vaut mieux dire : sera subi, car on ne saurait dans ces conditions parler de choix. Mais ce premier mot venu a peu de chances d'être le bon ; il ne sera qu'un signe lointain, un à-peu-près. A travers lui, l'idée paraîtra incertaine et terne. La paresse et la hâte aidant, on pensera bientôt sans précision ni vigueur : la langue aura pris sa cruelle revanche, et l'on pensera mal pour avoir mal parlé.

Même manque de tenue dans l'ensemble. On part de n'importe où, sans pouvoir justifier son commencement, et l'on va devant soi, sans savoir jusqu'où on ira. On n'est pas plus maître de son sujet qu'on n'est, dans le détail, maître de son vocabulaire et de sa syntaxe. Ici encore on se laisse aller. Excellente méthode peut-être pour faire la chasse aux idées ; méthode détestable quand il s'agit de communiquer ses idées à autrui. Elle ne peut donner — et dans les meilleurs cas, — qu'une série de notations d'inégale valeur se succédant sans gradation ni progrès, souvent superflues, presque toujours mal entourées, mal préparées et par suite difficilement saisissables, fréquemment banales et ternes, car il faut avoir manié et retourné une idée dans un groupe d'idées

avant de pouvoir la tenir à coup sûr pour originale. On prendra aisément pour une nouveauté le contre-pied d'une idée courante. On tiendra l'exagération pour de la force ; et si, par aventure, on trouve neuf et fort, on s'arrangera si mal, ou plutôt si peu, que l'impression d'ensemble demeurera fade et faible. L'œuvre bien ordonnée a une action durable et lointaine ; elle entre profondément dans les âmes et les remplit sans scandale. Telles sont celles de nos classiques : tous n'avaient pas du génie ; mais tous avaient ce scrupule et cette pudeur qui perpétue les qualités essentielles de notre langue.

Or ces sentiments sont de ceux qui s'acquièrent, et comme eux, les qualités qu'ils provoquent.

Mais cette acquisition n'est pas également aisée à toutes les époques et semble particulièrement difficile à la nôtre, que caractérise une décomposition générale. Anarchique et empirique, la production s'affole aux moindres fluctuations du marché ; constamment menacé et sans cesse affaibli, l'Etat vit au jour le jour et témoigne, par les mesures violentes et rageuses d'un gouvernement personnel, les vices radicaux de sa structure ; mal soutenu par l'intempérance des mots, et profondément atteint par la corruption des milieux politiques, le parlementarisme n'a même pas la force de susciter de la haine : on l'ignore ; gagnée par le mal général, la famille a perdu son centre et chancelle ; privé de grands exemples, d'amitiés, de forts liens avec des groupes solides, laissé seul par l'absence de courants profonds et durables, l'individu enfin a de la peine à se dresser de toute sa taille ; les meilleurs cherchent et ils ne trouvent que de bonnes raisons de protestation et de dégoût ; les autres — et ils sont la majorité — se laissent vivre : leur désordre et leur faiblesse réfléchissent ceux de la société. On tient l'agitation pour du mouvement, les occupations pour du travail, les jouissances les plus grossières pour du plaisir, la satisfaction pour du bonheur, le luxe pour de la beauté. On appelle sagesse

la lâcheté d'un utilitarisme égoïste : on taxe de folie le courage et la maîtrise de soi.

Il est difficile que, dans un tel milieu matériel et moral, se développe cette probité intellectuelle, qui seule peut donner la patience et le courage de se reprendre jusqu'à ce qu'on n'ait dit que ce que l'on veut exactement dire, et de composer ses idées jusqu'à ce qu'elles forment un ensemble vraiment organique. Aussi ne faut-il guère espérer de voir cesser de sitôt la crise du français. Elle n'est pas un mal fortuit et superficiel ; elle est un symptôme d'une maladie profonde et grave, qui atteint l'organisme tout entier. Nous écrivons et nous pensons comme nous vivons.

Est-ce à dire pourtant qu'il n'y ait rien à faire ? Non certes. Quand le médecin ne peut atteindre le mal dans ses causes, il en combat les symptômes, et l'on ne saurait dire que sa thérapeutique soit tout à fait vaine. Mais en procédant de la sorte, et sachant le mal qui nous occupe, il faudra ne pas être dupe de la méthode suivie ; il faudra ne pas attendre merveille de mesures qui demeureront superficielles comme les manifestations auxquelles elles s'appliqueront exclusivement.

On a mis en cause l'organisation actuelle et les programmes de l'Enseignement secondaire ; on a accusé aussi l'Enseignement supérieur. Voyons ce que valent ces critiques.

En négligeant les détails, on peut ramener à trois les modifications apportées à l'Enseignement secondaire par les programmes de 1902.

Ce sont : 1° un peu plus de mathématiques ; 2°, beaucoup plus de langues vivantes ; 3°, beaucoup moins de lettres (latin et français).

La première de ces modifications était excellente : les mathématiques permettent mieux qu'aucune autre discipline d'acquérir et de développer le sentiment de l'ordre, de la rigueur, de la précision et de la clarté. Elles sont le contre-poids nécessaire de toute culture littéraire sérieuse. Or, elles étaient trop négligées par le vieil enseigne-

ment classique. Il fallait leur faire une place plus grande, on la leur a faite. Peut-être même a-t-on un peu exagéré. Il serait en tout cas facile de corriger cet excès. On s'entendra aisément sur le détail, si l'on a une fois convenu que les mathématiques doivent avoir une bonne place dans la formation de l'esprit. Il était possible de la leur donner sans affaiblir l'instruction littéraire. Mais il fallait pour cela ne pas faire la deuxième des grandes modifications apportées aux programmes, beaucoup plus de langues vivantes. Sur une moyenne de 23 heures d'enseignements de tous genres (y compris le dessin), les élèves de nos lycées et collèges ont en moyenne 6 heures de langues vivantes par semaine. Il est même une classe qui en prévoit 7 heures pour un total de 21. Ainsi plus du quart du temps des classes et par suite des études est consacré à l'enseignement des langues vivantes. Et quel enseignement ? Est-il fait d'exercices de traduction susceptibles d'assouplir l'intelligence et de donner de la vigueur aux idées ? D'études littéraires susceptibles d'éveiller des sentiments et de développer le goût ? Pas ou presque pas. Le professeur doit traiter ses élèves comme une gouvernante étrangère les marmots de ses patrons. On exige de lui une culture générale sérieuse, des connaissances spéciales approfondies. Il aimerait peut-être — fût-ce en français — de faire sentir à ses élèves la grandeur d'un Gœthe ou d'un Shakspeare ; il devra se résoudre à leur dire en langue étrangère : « Donnez-moi une portion bœuf, garçon, je vous prie », et à le répéter jusqu'à ce que tous ses élèves puissent en dire autant.

Obtient-il au moins de bons résultats ?

Quand nos enfants sortent du collège, en savent-ils au moins autant que le bébé qu'on a confié un an ou deux aux soins d'une bonne étrangère ? En général, non, Les classes, en effet, sont trop peuplées et la méthode directe ne peut donc pas y réussir. Ce n'est d'ailleurs pas cela qu'il faut regretter surtout. Ce qui est vraiment grave, c'est que nos écoliers, pendant qu'ils « faisaient » des langues vivantes, n'ont pas pu faire

autre chose et notamment du français et du latin, dont il a fallu nécessairement diminuer l'importance. Cette troisième modification a été en effet la rançon de la seconde. On a enlevé aux enfants les moyens d'apprendre le français, afin de leur donner les moyens de ne *pas* apprendre l'anglais et l'allemand.

Le grec est mort sans espoir de résurrection ; mais le latin et le français ne sont encore qu'en train de mourir ; c'est donc de leur côté que l'enseignement secondaire devrait pouvoir faire porter tous ses efforts. Lié par des programmes qu'il n'a pas faits et qu'il est le premier à déplorer, il ne le peut pas. Admirable préparation au français, l'étude du latin est délaissée. Les parents des collégiens d'autrefois étaient compétents et avaient des traditions. Les collégiens d'aujourd'hui viennent de tous les milieux et notamment de milieux où l'on ne sait pas que le latin sert au français et où d'ailleurs on suit le conseil tacite donné par les programmes actuels de ne pas faire de latin. Les élèves qui font du latin, en font d'ailleurs trop peu pour que son étude soit très profitable : 5 heures et 1/2 par semaine en moyenne. Quant au français, il est pour toutes les sections, réduit à la portion congrue : pas tout à fait 4 heures par semaines. Beaucoup moins, on le voit, que pour les langues vivantes. Comment espérer qu'en si peu de temps le maître familiarise ses élèves avec les œuvres maîtresses de notre langue et de notre littérature ? Il ne faut pas oublier, en effet, que ces œuvres sont d'un accès très difficile ; nous n'en sommes pas seulement séparés par des siècles, mais aussi par des révolutions de tout genre, par une incessante transformation du langage et des mœurs, par les obstacles enfin que dresse chaque jour plus nombreux cette décomposition sociale que nous avons rappelée plus haut. Il suffisait sans doute de mettre un Racine entre les mains d'un écolier d'il y a cinquante ans : il l'ouvrait, le lisait, et l'aimait. Aujourd'hui quand on donne un Racine à un écolier, il ne le lit pas ; si on l'oblige à le lire, il ne l'aime pas. Il faut qu'il *apprenne à aimer* ce que l'éco-

lier d'autrefois aimait sans effort. Or c'est précisément au moment où cette préparation longue et patiente est devenue plus nécessaire, qu'on la rend complètement impossible.

Les Facultés vont-elles au moins faire la besogne que les lycées ont dû délaisser ? Ce n'est évidemment pas leur rôle, et on ne saurait demander aux professeurs de l'enseignement supérieur de faire refaire leurs classes aux étudiants. Mais vont-elles au moins faire sentir à leurs élèves qu'ils manquent de culture générale, qu'ils écrivent mal, pensent sans précision et sans ordre ? Ceux-ci pourraient alors se reprendre et, sentant ce qui leur manque, essayer de l'acquérir. Mais non. A quelques exceptions près, l'enseignement supérieur des lettres, est fait d'érudition. On dénombre des manuscrits ; on signale des éditions ; on fait des bibliographies ; on remplit et classe des fiches ; on passe des heures sur l'explication de quelques mots ; on semble éviter les idées générales ; on parle sans art (et d'ailleurs quel art mettre à la lecture d'une liste ?) ; on fait en français des cours d'universités allemandes. M. Faguet trouve que c'est excellent, mais se hâte d'ajouter qu'il se garde bien de suivre cette mode. Il dit qu'il ne le peut pas ? Il écrit d'ailleurs : « Cet enseignement... peut donner cette manie des fiches, je n'ose dire cette fichomanie, dont on fait tant de gorges chaudes depuis quelque temps ; il peut amener quelques apprentis à faire des livres qui ne sont que sacs où l'on a versé des fiches. Il peut amener à ne pas faire de livres du tout. J'ai vu à la Bibliothèque nationale un jeune homme qui me montrait un volume manuscrit de deux cents pages, d'une écriture très fine, admirablement ordonné et disposé : « Je veux écrire un livre sur Pétrus Borel et ceci, c'est la bibliographie de Pétrus Borel. J'y travaille depuis trois ans. Mais est-ce assez bien établi, cette bibliographie de Pétrus Borel ! — Certes ! » Et je conclus ce qui n'a pas été démenti par l'événement

que jamais ce jeune homme n'écrirait son livre sur Petrus Borel (1) ».

C'est cela même : l'Enseignement supérieur se perd plus d'une fois dans les détails, et change de place des fiches au lieu de remuer des idées. Si les étudiants, en arrivant à la Faculté avaient déjà les qualités que donne une solide culture classique, ils sauraient vite laisser les collectionneurs de fiches parler devant des banquettes vides ou des jeunes filles étrangères, pour aller entendre — car il en reste encore beaucoup — ceux des maîtres de nos Facultés qui aiment les idées et savent développer cet amour chez leurs auditeurs. Mais comme ils arrivent sans cette préparation et qu'il est plus difficile de penser que de recopier le titre d'un ouvrage sur un morceau de carton, ils font, eux aussi, des fiches, ne font que des fiches et sortent de la Faculté avec quelques boîtes pleines, mais avec le cœur et la tête vides.

Les réformes qu'inspire la crise du français peuvent donc être aisément indiquées. Elles toucheront surtout à l'Enseignement secondaire, car les Facultés sont exactement ce que leur clientèle leur permet d'être. Dans nos lycées et collèges, il serait donc urgent de redonner au latin la grande place qu'on n'aurait pas dû lui ôter. La restauration du latin sera celle du français. C'est l'idée qu'on trouve dans le texte de la pétition que la revue les « Marges » se propose d'adresser au ministre. On ne saurait trop y applaudir. Mais comment réaliser la réforme ? Les « Marges » ne le disent pas. Peut-être est-ce parce qu'elles considèrent qu'un seul moyen s'impose : diminuer, et de beaucoup, la part faite aux langues vivantes dans les programmes de 1902. En usant de ce moyen, et dans la mesure où une réforme de l'Enseignement peut porter remède au mal, on fera sans doute œuvre utile.

J.-B. Séverac.

(1) *Loc. cit.* p. 299.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

Quelques romancières et romanciers

Marguerite Audoux, Colette Willy, Louis Pergaud, Gaston Roupnel.

Une enquête sur le roman français

La querelle de Racine et la renaissance classique.

Périodiquement, lorsqu'elle commence à languir et à s'étioler, la littérature française reçoit tout-à-coup un sang nouveau. L'étranger lui apporta souvent cette afflux régénérateur. Ce sont les femmes qui, plus récemment, contribuèrent à enrichir notre fonds littéraire. Elles se sont jetées dans la poésie et dans le roman avec toute l'ardeur d'une sensibilité neuve et bouillonnante, avec une force d'instinct désordonnée, avec une verve inquiétante de belles sauvages. Mais voici que ce jaillissement se modère, que cette verve indisciplinée cherche sa mesure. Deux livres récents sont caractéristiques. Leur commun souci de justesse dans l'émotion et d'achèvement dans la forme permet de rapprocher, sans paradoxe, des auteurs aussi différents par leur origine, leurs goûts et leur vie, que Mme Marguerite Audoux et Mme Colette Willy.

Quelle simplicité, quel ton plaintif, tendre, résigné dans *Marie-Claire*, quelle amertume, quel accent farouche et puissant dans la *Vagabonde!* (1) Comment l'histoire d'une enfant pauvre et sans culture, qui passe de l'orphelinat à la garde des moutons, va-t-elle rejoindre jamais celle de la môme de café-concert ivre, jusqu'au

(1) *Marie-Claire*, par Marguerite Audoux, (*Fasquelle, éditeur, Paris*). — *La Vagabonde*, par Colette Willy (*Ollendorf, éditeur, Paris*).

sanglot, de sa vie ambulante et solitaire, et qui s'y cramponne avec un terrible cri de détresse triomphante ?

Voyez la petite Marie-Claire dans les jupes chaudes de sœur Marie-Aimée... ou toute interdite entre naine Ismérie et la sage Marie Renaud... ou terrifiée devant un mouton mordu par une vipère et qui balance devant elle son énorme tête enflée (je laisse de côté un épisode amoureux qui n'est pas le meilleur du livre). Respirez maintenant l'odeur de blanc-gras, de tinettes et d'ammoniaque, dans les couloirs du caf'conc' de quartier, écoutez ce gémissement tantôt âpre, tantôt suppliant, courageux, lâche, déchirant, injuste, si violemment féminin, qui s'échappe des lèvres de la vagabonde... *Marie-Claire* est un livre délicat et triste, plein de douceur et de pitié. Jamais, au contraire, on n'avait plus affreusement que ne l'a fait Mme Colette Willy, mis à nu ce qu'il y a dans l'amour de haineux, d'irréconciliable et de mortel. Oh oui ! Ce sont là deux œuvres d'une sensibilité bien différente. Mais envisageons-les d'un autre point de vue.

Quand parut *Marie-Claire*, il y eut chez les littérateurs, un mouvement d'admiration nuancée d'inquiétude. La légende voulait qu'une humble couturière, obligée de ménager ses yeux, eût posé l'aiguille pour saisir la plume, et qu'une œuvre parfaite fut aussitôt née sous ses doigts. C'était un cas assez troublant pour ceux qui, sceptiques sur la génération spontanée des chefs-d'œuvre, croyaient qu'un écrivain, s'il doit d'abord posséder le don d'émotion, n'est pas moins obligé d'apprendre lentement la technique d'un métier difficile.

« Je travaille — disait Joubert — jusqu'à ce que la goutte de lumière dont j'ai besoin soit formée et tombe de ma plume. » On la retrouve, cette goutte de lumière, pure, tendre, nuancée, à chaque ligne de *Marie-Claire*. Faut-il croire que Mme Audoux atteint d'un coup, par une intuition miraculeuse, ce résultat que les meilleurs n'ont dû qu'à la persévérance ? Eh bien, non ! Mme Audoux a travaillé pendant plusieurs années à *Marie-Claire*. *Marie-Claire* n'est pas une improvisa-

tion ; ces « bouts de notes » (selon l'expression dédaigneuse d'un critique) ont demandé un long labeur de composition ; certains chapitres, celui, par exemple, où la petite bergère se perd avec ses moutons dans le brouillard, sont faits, non pas d'un souvenir exact, mais d'une sensation tout à fait récente, transposée et adaptée avec art aux nécessités du récit ; d'autres (je pense cette fois à cette scène si discrète et si rapide, où l'on voit un prêtre emporter l'enfant que sœur Marie-Aimée vient de mettre au monde), d'autres ont exigé dix, quinze rédactions successives, avant que l'auteur arrivât à cette évocation parfaite, que le lecteur lira sans s'y arrêter, mais où l'œil critique sait découvrir les habiletés et même les ruses d'une expérience consommée : je vous assure qu'il est très touchant d'entendre Mme Audoux raconter le mal qu'elle s'est donné pour indiquer en quelques mots justes le geste du prêtre qui préserve l'enfant sous un pan de son manteau.

Chez Mme Colette Willy la recherche littéraire est quelquefois trop visible. Certaines lettres qui forment les derniers chapitres ont la lourdeur, la sécheresse, la précocité pédantesque de Barrès. C'est le risque et c'est la rançon de quiconque écrit avec soin. Mme Colette Willy analyse amoureusement « la volupté d'écrire, la lutte patiente contre la phrase qui s'assouplit, s'assoit en rond comme une bête apprivoisée, l'attente immobile, l'affût qui finit par *charmer* le mot ». Nos bons paresseux, grands amateurs de fantaisie, de prime-saut, et que toute idée d'effort littéraire blesse comme une offense personnelle, triompheront facilement à l'aide de quelques parties trop « cuisinées » de la *Vagabonde*. Mais, je le dis sans que l'expression dépasse ma pensée, il y a dans ce livre de véritables pages d'anthologie. Si ce rapprochement ne devait prêter à sourire, j'aimerais comparer, pour la cadence et l'ampleur, certaines périodes de Châteaubriand et tels paragraphes de la *Vagabonde*. Faites « sonner » ceci à votre oreille : « Les départs m'attristent et m'enivrent, c'est vrai, et quelque chose de moi se suspend à tout ce que je traverse, — pays

nouveaux, ciels purs ou nuageux, mers sous la pluie couleur de perle grise, — s'y accroche si passionnément qu'il me semble laisser derrière moi mille petits fantômes à ma ressemblance, roulés dans le flot, bercés sur la feuille, dispersés dans le nuage. Mais un dernier petit fantôme, le plus pareil de tous à moi-même, ne demeure-t-il pas assis au coin de ma cheminée, rêveur et sage, penché sur un livre qu'il oublie de lire ? »

Poètes, romancières, les femmes nous avaient montré, ces temps derniers, leurs nerfs frémissants et leurs cœurs malades. Elles reviennent, avec *Marie-Claire* et la *Vagabonde*, de vrais écrivains.

Que dire de M. Pergaud et de M. Roupnel ? (1) Ils se sont disputé le prix Goncourt. Tous deux méritent l'attention, pour des qualités différentes. M. Pergaud aime les bêtes, les comprend et les fait vivre avec intelligence. Il allie ingénieusement des facultés d'observation et de lyrisme. Mais quel goût fâcheux pour le « style artiste » ! Les néologismes inutiles dont il émaille sa phrase lui paraissent le comble de l'élégance littéraire. Ça lui passera. Quant à M. Roupnel, il a écrit, dans une formule naturaliste renouvelée, un livre aux couleurs riches, solide, vigoureux, plein de sève et d'originalité, qui est assurément l'un des meilleurs de l'année.

Chose singulière ! On est obligé de les juger, ces livres d'écrivains nouveaux, séparément, individuellement, car ils n'offrent guère de ressemblances. Nous traversons un moment troublé. Notre confrère M. Billy vient de publier les résultats d'une enquête sur l'*Evolution actuelle du Roman* ; il y a recueilli les opinions d'une trentaine de jeunes romanciers. Aucune tendance bien définie ne s'en dégage.

Chacun s'inquiète, examine, réfléchit, va de-ci, va delà, selon ses inclinations et ses préférences. Y a-t-il une

---

[1] *De Goupil à Margot*, par M. Pergaud [*Mercure de France, éditeur*]. — *Nono*, par M. Roupnel [*Perrin, éditeur*].

direction commune ? Nous saurons cela dans quelques dix ans.

A peine peut-on se risquer à dire d'ores et déjà que ni les maussaderies naturalistes, ni les subtilités de l'égotisme barrésien ne semblent nous satisfaire. Composer n'est pas plus accumuler avec mauvaise humeur des feuillets d'inventaire, qu'exciter par des titillations malsaines une sensibilité fatiguée. Un jeune auteur, s'il ne sait pas toujours exactement ce qu'il va faire, possède quelques fortes méfiances. Il se tient à l'écart de Zola et de Barrès, comme position générale. Quant au reste, il se doute, par exemple, qu'on ne doit pas écrire comme les Goncourt ni comme Paul Adam.

C'est déjà beaucoup. Attendons pour en savoir plus.

Mais soyons persuadés que, pour mériter la place qu'elle réclame, la jeunesse littéraire doit faire mieux que jeter des cris. Nous venons d'assister à d'attristants spectacles : M. Fauchois revendiquant pour ses amis et pour lui-même les plus grands honneurs et s'empressant, à titre de justification sans doute, d'adresser quelques invectives au génie de Racine ; là-dessus, deux douzaines d'échauffés de l'*Action française*, lui faisant le plaisir de venir crier contre lui. La jeune littérature n'a pas plus besoin de M. Fauchois que Racine des amis de M. Pujo.

Le plus fort, c'est que l'on ait cru devoir, de part et d'autre, parler d'esprit classique à propos de ce petit tapage. L'esprit classique ? La renaissance classique ? Braves gens, vos cris même montrent que vous en êtes loin ; c'est quelque chose d'un peu plus profond qu'une agitation qui sautille entre l'Odéon et le café d'Harcourt.

Un mouvement classique fut et sera surtout un travail d'organisation intellectuelle.

Peut-être approchons-nous d'une époque analogue au dix-septième siècle. Alors, on put, on dut porter au point de perfection le mélange confus des connaissances et les sursauts de sensibilité, caractéristiques du

moyen-âge et de la renaissance. Le grand siècle fut un moment de loisir et de mise au point : ainsi s'expliquent la solidité des formes intellectuelles et littéraires, la pureté de la langue, l'éclat durable du style et de la pensée.

Vous en doutez-vous, ô néo-classiques qui vous croyez quittes en fabriquant des pastiches d'odes ou de tragédies ? Et contre quels nuages partez-vous en guerre, ô petits « modernes », dont tout l'esprit consiste à déclarer qu'*Iphigénie* est ennuyeuse et que *Phèdre* manque d'action ?

On se trouve aujourd'hui, comme les Descartes, les La Fontaine et les Racine à leur époque, en présence d'un bouillonnement magnifique d'idées, de sentiments, de mots, mais jetés sans ordre, confondus sans choix. Croyances morales, genres littéraires, langage, tout a besoin d'être épuré. Nous sommes plus riches qu'aucuns, mais plus embarrassés de cet amas de richesses enchevêtrées et souillées d'écume. Peut-être ne sont-ils pas nés, ceux qui viendront en faire le triage. Soyez persuadés en tout cas que ce n'est pas là besogne de tapageurs.

Jean Viollis.

LE MOUVEMENT ARTISTIQUE

L'art décoratif au Salon d'automne

Il n'est pas trop tard pour en parler encore, et d'ailleurs il vaut mieux tard que jamais. La *Société du Salon d'automne* en offrant l'hospitalité aux artistes décorateurs de Munich a pris une initiative qui eût mérité d'être applaudie, même si les résultats obtenus n'avaient pas été, en eux-mêmes, aussi intéressants qu'ils l'ont été. Il était utile, en effet, de rappeler au public français que partout, autour de nous, des artistes travaillent et progressent, s'efforçant de créer un art décoratif, adapté aux besoins de notre temps. Il existe pour l'architecture, comme pour la décoration des ameublements et des objets usuels, un art moderne anglais, hollandais, scandinave, allemand ; la prochaine exposition de Turin et de Rome va nous révéler sans doute les progrès de l'art décoratif italien.

Chez nous aussi, il y a bien quelques artistes qui se refusent à tourner avec des œillères dans le manège des vieilles formules, mais les efforts de ces novateurs se heurtent à l'hostilité des marchands, à l'indifférence de la foule, aux railleries des gens de goût. Rien n'est beau que « l'ancien ». L'habileté de nos ouvriers s'exerce à fournir les antiquaires de meubles « dix-huitième », garantis authentiques. Nos architectes recopient le grand ou le petit Trianon et le fabricant des poêles mobiles leur donne une forme ventrue qu'il appelle Louis XV. « Il faut respecter la tradition ». Nous en sommes d'accord. Les brusqueries révolutionnaires n'ont pas leur place dans l'évolution de l'art décoratif. Il faut bien tenir compte des habitudes et des nécessités économi-

ques. On ne peut pas changer d'ameublement aussi vite que de convictions politiques ou de goûts littéraires. Mais qui dit tradition, dit mouvement, un mouvement qui se souvient de son point de départ ; ce n'est pas l'immobilité et l'engourdissement de la routine. Toutes les époques ont créé inconsciemment un style décoratif, caractéristique de leurs mœurs, de leur civilisation, de leur psychologie collective. Partout et toujours, « on a fait du moderne ». Si les français d'aujourd'hui ne se trouvaient à leur aise que dans les meubles usés de leurs grands-parents, ne serait-ce pas le signe de leur impuissance à manifester leur propre personnalité ?

L'exposition des artistes de Munich nous a montré qu'il n'y a pas, chez eux, de tels symptômes de lassitude. Elle a fait preuve d'un effort de création qui, à vrai dire, a frappé les visiteurs plus par son intensité que par sa qualité. Il n'y a pas à se dissimuler que les inventions munichoises transportées à Paris y ont provoqué plutôt l'hostilité que l'admiration. A en juger avec nos goûts, avec « notre goût français », c'est-à-dire plus modestement avec nos habitudes, ce qu'ils font est hideux : la salle de réception de M. Théodor Veil, déconcerte par sa manière Louis-Philippe ; la bibliothèque de M. Troost, avec des meubles noirs sur des tentures d'un vert cru, disposerait au spleen ou à la folie, beaucoup plus qu'au recueillement et au travail ; la salle à manger de M. Adelbert Niemeyer a parue agréable, claire, ingénieusement disposée ; le boudoir de M. Otto Baur n'était pas déplaisant ; mais la chambre à coucher de dame de M. Karl Bertsch et la chambre d'homme de M. Richard Riemerschmid étaient moroses ; le grand salon de M. Richard Berndl était lugubre et la salle de musique de M. Emanuel de Seidl donnait l'impression d'une chapelle funéraire. D'une façon générale, les justapositions de couleurs sont pénibles comme des dissonances non préparées, et les formes des meu-

bles, en particulier les fauteuils de M. Troost, noirs, courts et bedonnants, avec des jambes grêles, nous font l'effet de caricatures.

Mais toutes ces critiques par trop sommaires n'ont qu'une valeur bien relative. Elles signifient seulement que notre goût n'est pas celui de nos voisins. Elles nous rappellent que l'art décoratif n'est pas abstrait et universel, qu'il correspond aux besoins d'une époque et d'un milieu national déterminés. Ce serait même une naïveté de le remarquer, s'il n'était évident que les produits français, sans exception, l'ont oublié avec une sérénité qui déconcerte. Parce que la France a fixé les modes artistiques de l'Europe au XVIII^e^ siècle, il leur semble que cela durera toujours et que notre goût doit rester le critérium infaillible. Il y aurait plus de sagesse de leur part à tirer profit des enseignements que leur donnent leurs concurrents étrangers.

Ces renseignements ne sont pas, en effet, à dédaigner. Il est certain que les Munichois manquent souvent des qualités que nous apprécions, en particulier de discrétion, de finesse et de grâce ; mais ils en ont d'autres : leurs recherches de colorations ne sont pas toujours malheureuses ; dans l'association des tonalités, ils ont des hardiesses qui méritent d'être louées ; les formes de leurs meubles sont le plus souvent lourdes ou sans harmonie, mais leurs dessins d'étoffes, de tapis ou de tentures sont presque toujours réussis ; l'exécution technique, aussi bien pour le bois que pour le métal, est remarquable et, par dessus tout, ils savent unir leurs efforts, les discipliner, pour réaliser avec les œuvres de vingt artistes un ensemble homogène. En style du métier, « çà se tient ». De cette exposition, où tant de détails les avaient choqués agressivement, les visiteurs rapportaient cependant une impression de puissance, la révélation d'un art jeune, surabondant, mal dompté, qui a pour lui l'avenir.

A l'exposition d'art décoratif on avait eu la bonne idée de joindre une salle consacrée au Théâtre des artistes de Munich de M. Max Littmann ; nous aurons l'occasion d'en reparler quelque jour à propos du Théâtre des Arts qui vient d'être inauguré à Paris.

Chez les exposants français, on constatait une fâcheuse dispersion des efforts, et, à côté de quelques tentatives très heureuses on reconnaissait déjà des marques de lassitude. L'exposition des artistes de Nancy (Corbin, Gauthier et Poinsignon, Majorelle) n'apportait rien de nouveau. Leur formule semble fixée et la mollesse de lignes à laquelle ils se complaisent est bien vite devenue banale. M. Sézille avait présenté six maquettes de cottages pour une cité-jardin, la salle à manger et une chambre à coucher d'un de ses cottages, avec des meubles de Mathieu-Gallerey et des céramiques de Bigot. Elles méritent d'être louées, surtout si les auteurs sont parvenus, comme il semble bien qu'ils l'ont souhaité, à en établir l'exécution pour un prix modéré. M. Plumet a fait exécuter par M. Selmersheim le cabinet d'un amateur d'estampes, une grande pièce largement éclairée avec des meubles d'un bois blanc sur des tentures grises.

Le parti-pris de n'employer ici aucune coloration est tout à fait intéressant. Tout a été combiné, voulu, pour mettre en pleine valeur les eaux-fortes accrochées aux murs dans leurs cadres blancs. Au contraire, M. André Groult s'est révélé comme un coloriste. Dans son Petit Salon, il a associé des couleurs vives des plus opposées, suivant un goût et une science de l'harmonie qui contrastaient d'une façon réjouissante avec les tristesses de l'exposition munichoise. Les formes traditionnelles de l'art français présentaient peut-être un peu de gaucherie ou une naïveté voulue. Ce sont là des péchés de jeunesse. M. André Groult paraît avoir fort bien compris ce que doit être un art moderne français ; il continue une tradition sans s'y asservir.

Michel Augé-Laribé.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Livres

L'Etat contre la Nation, par Jean Gaumont,, avec préface de Hubert Lagardelle (Paris, Giard et Brière, 1911. — Jean Gaumont étudie la société, sa structure interne et ses organismes administratifs, tels que les ont faits les constitutions politiques du dernier siècle. Il note la contradiction entre la forme républicaine de la société politique et la forme monarchique de l'administration, chargée d'exprimer dans les faits la volonté des citoyens, exprimée par mandataires parlementaires. Il démontre que l'interprétation qui est faite de cette volonté, c'est-à-dire de la loi, est faussée, tendancieuse et tournée en réalité contre le plus grand nombre, au profit d'oligarchies possédantes dont la puissance s'exerce directement sur l'administration.

Les bureaux qui, *en fait*, représentent l'Etat *de droit*, qui traduisent la loi et l'appliquent dans la pratique, agissent *contre la Nation*, considérée comme l'ensemble des citoyens, et exploitée par eux à la façon des castes. Il faut les faire agir au profit de tous.

Dans ce but, l'autre condamne toute centralisation, politique ou administrative, et, après une analyse du fédéralisme de Proudhon et de Marx, et un examen de la transformation des intérêts purement *politiques* en intérêts plus particulièrement *économiques*, il retrace l'évolution d'une société fédéraliste économique agissant au milieu de la société politique, qui ne peut s'adapter à elle, et s'efforce de réagir contre ses progrès. Cette fédération, créée par les travailleurs, et basée par conséquent sur la souveraineté du travail considéré comme source de toute richesse, doit être étendue à tous les producteurs.

C'est le syndicalisme des fonctionnaires qui constitue cette action en faveur de la pénétration de la république dans l'organisation politique, comme le syndicalisme ouvrier constitue l'action républicaine exercée sur le capitalisme autoritaire et monarchique. L'identité des deux mouvements, la communauté de leur but, en dépit des procédés différents, la conciliation des intérêts de tous dans la fédération économique, résultent de l'étude des faits récents et des mécanismes du mouvement ouvrier.

Gaumont croit, comme moyen temporaire, comme procédé intermédiaire, à la nécessité d'une représentation professionnelle.

On le voit, ce petit livre pose toute une série de problèmes essentiels et il est éminemment suggestif. Même si on ne partage pas toutes les vues de l'auteur, on le lira avec plaisir.

Revue des Revues

LES REVUES ALLEMANDES. — L'Antisémitisme en Russie, par W. Medem *(Die Newe Zeit,* 25 novembre 1910*)*. Que l'antisémitisme trouve en Russie un milieu très favorable, c'est une constatation qui n'est pas neuve. Mais on ne connaît à l'étranger, qu'une seule forme de cet antisémitisme, à savoir la forme économique. La devise de cet antisémitisme est : *N'achetez pas aux juifs.* Cette forme d'antisémitisme ne sévit pas seulement en Russie, mais aussi dans bien d'autres pays soi-disant civilisés. Les coopératives de consommation sont exploitées dans des buts antisémites. Etant sous la direction des « vrais russes » et des « vrais polonais » cléricaux et réactionnaires, ces coopératives ne servent à autre chose qu'à lutter contre les juifs. Mais la Russie est aussi le théâtre d'une autre forme d'antisémitisme, d'une forme cultuelle. Un antisémitisme qui est peut-être beaucoup plus dangereux que le premier. En Europe, on connaît la première forme, mais on ignore la seconde. On l'ignore, parce que l'antisémitisme est de date récente. Mais en Russie, il se manifeste dans toutes les classes sociales, aussi bien parmi les libéraux, que parmi les social-démocrates et les socialistes révolutionnaires.

C'est l'ex-marxiste P. Struve qui est à la tête de ce mouvement. Tout ce mouvement n'a eu d'autre but que d'accomplir le libéralisme russe avec l'idée nationale. C'est Struve qui a inventé cette fameuse formule : « Attractions et répulsions nationales ». Comme cela explique et justifie la version pour les juifs ?

Il est vrai ce nouvel antisémitisme s'est appelé « a sémitisme », On a changé l'étiquette, mais le contenu est le même. La tendance de ce mouvement est de garder la société russe de tout contact juif. L'ancien libéralisme a été rejeté par dessus bord et le nationalisme est devenu la nouvelle devise libérale. On a dit que la culture russe doit porter l'empreinte de la conscience nationale russe. Les trésors spirituels de la nation russe sont menacés par les écrivains et les journalistes juifs, une invasion infeste la littérature russe et particulièrement le milieu culturel russe !

D'où donc la nécessité d'une purification radicale, pour sauver la culture russe ! Hélas ! la base de cette construction théorique de l'antisémitisme russe est foncièrement prosaïque, matérielle ;

la peur qu'ont les journalistes « vrais russes » de la concurrence, des journalistes juifs. Et voilà comment ces dispositions antisémistes, qui étaient l'apanage exclusif d'un étroit milieu réactionnaire, commencent à devenir l'apanage de la presse russe.

Tels journalistes, tel public : La concurrence Juive se manifeste aussi dans les professions libérales, et, ici aussi, la culture russe doit être sauvée de l'invasion juive ! La jeunesse universitaire, qui tout récemment marchait la main dans la main avec la classe ouvrière à la tête de la Révolution, a subi l'influence de ce nouvel esprit. Un questionnaire adressé aux étudiants de l'Ecole technique supérieure nous fournit des réponses intéressantes. Dans ce questionnaire, on demandait aux étudiants s'ils sont pour l'égalité des Juifs. Sur 1020 étudiants, un nombre très considérable ont donné une réponse négative. Sur ce nombre 35 % sont membres du *Parti Cadet*, 12 % sont socialistes révolutionnaires, et 4 % social démocrates. Tous, cadets, socialistes sont d'accord pour refuser aux Juifs les droits les plus essentiels !

Il s'agit de fermer aux juifs toutes les portes. On leur barre les deux routes. Car on ne saurait tolérer la renaissance intellectuelle des Juifs, on ne saurait leur pardonner leur littérature, leur presse, dans le « jargon », qui est devenu la langue nationale des juifs. *Le juif ne peut devenir russe, ni rester juif.*

C'est donc bien à tous les points de vue que la réaction sévit à cette heure en Russie.

Les bases morales du Marxisme, par Paul Kampfmeyer *(Die Sozialistiche Monatshefte*, 12 janvier 1911.) L'idéal du socialisme : la suppression de l'exploitation humaine est un idéal moral qui est d'accord avec l'idéal de Kant, chaque homme doit être une fin pour soi, et non pas un instrument pour des fins d'autrui. L'homme ne doit plus être exploité c'est-à-dire il ne doit pas être la proie des autres hommes mais un but pour soi-même. La morale socialiste s'épanouit, non seulement dans l'inviolabilité de la personne humaine, dans la suppression de l'exploitation, non seulement dans une action purement négative, mais aussi dans le développement de cette personnalité par une action commune, solidaire, sociale. Dans le parti socialiste on ne parle pas beaucoup de la morale, mais on la met en pratique dit Kampfmeyer.

La social-démocratie n'est pas un parti qui regarde les choses d'une manière calme, prudente, mais d'une manière agitée, révolutionnaire. Et c'est précisément dans Marx, le fondateur du socialisme moderne, que la morale s'est manifestée comme une force élémentaire, lorsqu'il formula les idées socialistes.

dans ses premiers travaux. La tendance morale de Marx, a été souvent méconnue. C'est ce qui vient de se produire encore récemment, dans un discours de Schulze Gâwernitz. Il est vrai qu'il appelle Marx un moraliste de fond en comble, mais il ne veut pas reconnaître les bases morales qui sont à la base des premières œuvres de Marx.

Le point de départ du marxisme est en réalité, un idéal socialo-moral, la réalisation de l'homme collectif. Cet homme vit dans la tête et dans le cœur de Marx. Il en est de même pour Engels. Et cet idéal doit devenir immédiatement une pratique. Il ne s'agit pas de contempler son rêve, mais il faut le réaliser par tous les moyens pratiques. « Les philosophes, dit Marx, n'ont fait qu'interpréter le monde ; ils s'agit de le changer ». Où trouver formule plus active d'obligation morale ?

LES REVUES ITALIENNES. — La Décomposition de la situation politique, par Noï. — *(Critica Sociale* du 16 décembre 1910). -- On se rappelle l'indignation provoquée dans les milieux socialistes italiens par la confiance accordée, par le groupe socialiste parlementaire au ministère Luzzatti. Luzzatti ayant promis quelques vagues réformes, les députés socialistes, s'étaient empressés de lui assurer leur concours. Mais voilà que Luzzatti n'a pu tenir sa promesse ; il n'a présenté aucune réforme électorale assez large, qui permette aux masses populaires d'être représentées au Parlement. Les socialistes, par la voix de Turati, ont-ils déclaré aussi ne plus avoir confiance en Luzzatti. Ce qui a déterminé surtout les socialistes italiens à rompre avec Luzzatti, c'est le vote obligatoire que Luzzatti voulait introduire dans sa réforme électorale. Le vote obligatoire — que personne ne veut et auquel personne ne croit — plus absurde que réactionnaire, plus inappliquable que formidable — n'est que le lest de la réforme électorale, pour l'empêcher de se tenir à la surface ou d'aborder. Luzzatti n'a pas voulu présenter une réforme électorale démocratique et c'est pour cela que la situation n'est pas décomposée et que les positions des groupes sont interverties. --- Le parti socialiste doit continuer à mener la campagne commencée par le suffrage universel. C'est au parti socialiste à reconstituer, dit l'auteur de l'article, la situation qui est décomposée, qui a pu se décomposer, parce qu'elle n'était que parlementaire, par conséquent artificielle et caduque.

Prolétariat socialiste anglais et prolétariat socialiste allemand par Giovanni Merloni. — *Critica Sociale*, du 16 décembre 1910. — Merloni établit un parallélisme entre l'évolution du prolétariat anglais et celle du prolétariat allemand. Ces deux

mouvements sont partis de deux points divers et tendent à arriver au même point. Le point d'arrivée est le socialisme réformiste. Les Trade-Unions commencent à se débarrasser de leur égoïsme corporatif, à renoncer à leur indifférantisme politique pour s'enrôler dans le *Parti du travail* qui est essentiellement socialiste. Le *Parti du travail* n'est pas transigeant politiquement et électoralement par à priorisme et par système. Ses congrès, ses discussions, sa presse le meuvent. Une intransigeance absolue ne ferait l'affaire que de la réaction. Et ce n'est pas pour cela que leur corporatisme deviendrait du socialisme.

En Allemagne, les choses se sont passées autrement. Le point de départ ne fut pas un corporativisme étroit, mais un révolutionnarisme intransigeant. Doctrine et action ont été transportées du cerveau du grand penseur Marx, dans la réalité de l'organisation et de la bataille prolétarienne. Et à tel point que cela finit par devenir le dogme même. Il y a un certain sentiment de religiosité au fond de cette âme allemande, qui accepte le *Capital* comme une *Bible*, et professe la plus ardente et la plus pure adoration pour la *Cité future*, et espère, lutte, avec le regard uniquement dirigé vers le but lumineux. Aucun regard sur la réalité d'aujourd'hui que pour la détester et en inspirer le dégoût, par la propagande de l'évangile socialiste et par l'exemple, aucune concession aux exigences changeantes et passagères d'aujourd'hui, mais rigidité absolue. La fin, la fin est tout. En avant donc, en bataillons serrés sans regarder ni à droite ni à gauche, mais tout droit vers la catastrophe capitaliste et la dictature prolétarienne.

Mais, en Allemagne aussi, l'histoire change, Le révisionnisme comme doctrine paraît épuisé. Mais aujourd'hui, certains phénomènes politico-sociaux, qui, il y a quelques années, étaient moins facilement perceptibles, sont plus évidents. Les Bernstein dans la théorie, et Vollmar, dans la partique, sont devenus légion. On commence à voir en Allemagne aussi que la bourgeoisie ne constitue pas une masse compacte. Comme en Angleterre, les grandes divisions classiques entre la bourgeoisie féodale — la bourgeoisie des Junker — et la bourgeoisie libérale et démocratique de quelques régions industrielles, les divers degrès de développement qu'elles représentent, leurs programmes différents et surtout leurs actes, dont les répercussions sont loin d'être les mêmes sur le bilan matériel et moral du prolétariat et sur l'évolution générale de la nation, tout cela commence à désiller les yeux des socialistes allemands, et à les déterminer à renoncer à leurs attitudes politiques doctrinaires. Tout cela se produit lentement mais sûrement. L'alliance — tacite ou évidente, n'importe — avec les éléments bourgeois avancés est rendue de plus en plus inévitable. Aux prochaines élections générales, cette alliance sera très probablement un fait. Les récentes

déclarations des personnalités socialistes allemandes du *Vorwaerts*, gardien très jaloux des traditions, laissent prévoir cet événement, qui aura une importance décisive dans l'histoire et dans l'attitude du socialisme international.

Voilà donc, que partis de points diamentralement opposés, les deux prolétariats sont peut-être sur le point de se trouver dans la même position à l'égard des clauses bourgeoises et à l'égard de l'évolution de la pensée et de la tactique socialistes.

On le voit, cet article est symptômatique. L'auteur, n'est pas très loin d'avoir raison : corporatisme anglais et socialisme allemand sont également réformistes.

Que faire ? par G. Salvémini. -- (*Critica Sociale*, du 1·· janvier1911). -- Dans une sorte d'appel plein d'enthousiasme et de ferveur, G. Salvemini esquisse un programme de lutte pour le suffrage universel. Il examine d'abord la question : *Pourquoi les socialistes demandent-ils la réforme électorale ?* Il répond : les socialistes demandent aujourd'hui, en Italie, la réforme électorale non par doctrinarisme, mais parce que toutes les expériences de ces dix dernières années les ont persuadés de l'impossibilité d'une vraie et profonde politique réformatrice et démocratique. tant que le système électoral actuel ne sera pas changé. Comment doit-on demander la réforme électorale ? On ne peut pas l'avoir par une concession de la majorité parlementaire, la réforme électorale devant la ruiner. Cette idée, les socialistes doivent l'imposer, par la supériorité de leurs forces, aux répugnances de la majorité. Et pour imposer cela, les socialistes ont deux moyens qu'il leur faut employer en même temps.

D'une part, ils doivent combattre rigoureusement la majorité parlementaire, dont ils veulent détruire le monopole électoral en dénonçant son incapacité réformatrice, en mettant à nu les origines électorales frauduleuses de plusieurs de ses représentants, en ne laissant passer sans protester aucun acte malpropre de cette clientèle de malfaiteurs. D'autre part les socialistes doivent agiter le programme de la réforme électorale, non pas tant dans la Chambre où les députés socialistes, étant la minorité, serait facilement battus, que hors de la Chambre, dans le pays. Et pour arriver à cette réforme électorale Salvemini préconise l'opposition intransigeante des députés, socialistes, tant que la réforme électorale ne sera pas votée.

Turati répond, par une note de la Rédaction, à Salvemini. Il ne peut accepter sans réserves un point de vue qu'il qualifie d'unilatéral et d'abstrait. Turati reconnaît le grand mérite de Salvemini d'avoir réussi à persuader les avants-gardes du Parti de l'importance décisive, en Italie, de l'élargissement du suffrage.

Mais cette capacité heureuse de se polariser dans un seul cratère, vers un seul idéal, l'éloigne quelquefois de la réalité, divise l'équilibre de la vision. En somme, Turati ne peut pas être en tout d'accord avec Salvemini, parce que celui-ci a une conception plus intransigeante, plus révolutionnaire de la manière d'obtenir des réformes que Turati et la grande majorité de son parti.

C'est l'opposition que l'on connaît, entre les réformistes de gauche et les réformistes de droite.

Le mensonge démocratique et le syndicalisme, par Francesco Aréa. — *Il Diverine Sociale du 15 novembre 1910.*— C'est la critique de la réponse de Romulo Murri, chef de la démocratie chrétienne italienne, l'étude de Francesco Aréa, publiée dans la même revue et sur le même sujet, et dont nous avons parlé dans un numéro précédent du *Mouvement Socialiste*. A la question que lui posait Aréa : Qu'est-ce ce fameux *principe démocratique*, Murri en donne une définition qui est vraiment du charabia, et qui a encore ce défaut capital de ne pas être la définition du principe démocratique, tel qu'il se dégage de nos démocraties actuelles, mais de je ne sais quelle démocratie idéale et abstraite. Point n'est difficile à Aréa de démontrer l'absurdité de la définition arbitraire de Murri, et de prouver que Murri par sa définition pourrait tout aussi bien se ranger parmi les anarchistes. Quant au syndicalisme, Murri veut bien reconnaître qu'il a ce grand mérite d'avoir déterminé dans le prolétariat des préoccupations morales, Mais Murri a une façon tout à fait spéciale, c'est-à-dire démocratique, de comprendre le syndicalisme. Cela fournit une bonne occasion à Aréa d'expliquer ce qu'est le syndicalisme. Et en opposition au syndicalisme, il dénonce une fois de plus le nouveau mensonge de la démocratie chrétienne, dans laquelle Murri confonde humanité et divinité, politique et économie, philosophie et religion.

Les Rédacteurs.

L'Administrateur-Gérant : Gaston Lévy.

Aurillac. — Imprimerie Ouvrière, 3, rue du Prince.

ETUDES ET CRITIQUES

La Critique Syndicaliste de la Démocratie

L'annonce de la *Cité Française*, la revue syndicalo-monarchiste avortée, a suffi pour jeter le trouble dans quelques esprits. On a vu des monarchistes escompter le concours des syndicalistes et des syndicalistes exalter l'alliance avec les monarchistes.

Ce sont évidemment des paradoxes sans lendemain. Et il a fallu la crédulité provinciale de quelques jeunes écrivains italiens, amateurs de nouveautés, n'en fût-il plus au monde, pour leur donner l'hospitalité d'un jour. (1) Cependant cette conclusion inattendue de notre procès de la démocratie nous force à rappeler les termes exacts de notre critique. Nos lecteurs nous pardonneront de leur ressasser des vérités banales.

Quel a été le point de départ du socialisme syndicaliste ? — Un renversement des termes du socialisme traditionnel. Les socialistes avaient toujours donné la première place au parti politique et la seconde aux institutions

---

(I) On ne peut pas s'imaginer l'enthousiasme qu'a provoqué chez ces jeunes auteurs italiens l'entente projetée entre Sorel et nos néo-monarchistes. Pendant un moment, en Italie, cette coalition a été, pour quelques-uns, le dernier cri du jour. Orano, dans la *Lupa*, l'a annoncée comme le grand fait sociologique de l'époque ; Lanzillo, dans un volume apologétique sur Sorel, a écrit sans rire des pages excitées sur les « quatorze à quinze volumes de Maurras » ; la revue *Pagine Libere*, parlant dans son numéro de décembre 1910, du « Phénomène Sorel », trouve presque que la conclusion logique du syndicalisme sorellien, c'est le monarchisme, etc., etc. Les journaux quotidiens se sont emparés du fait ; lettres et commentaires ont inondé la presse italienne ; et, pendant que le syndicalo-monarchisme avait ces honneurs mérités, le *Mouvement Socialiste* et son directeur passaient un mauvais quart d'heure. Orano nous avait même menacés de révélations accablantes, qui devaient illustrer lumineusement la scission de Sorel et de Berth . . .

Cet enthousiasme pour le néo-monarchisme syndicalisant n'a d'ailleurs pas eu d'autre écho en Italie. Et je n'en parle ici que parce qu'il nous oblige à mieux préciser, pour nous-mêmes, notre attitude envers la démocratie.

ouvrières. Le syndicat était l'école primaire et le parti l'école supérieure. Le premier avait pour objet les améliorations immédiates et le second la transformation sociale.

Sur cette hiérarchie, il n'y avait aucun désaccord dans le camp socialiste. Les réformistes et les révolutionnaires attendaient également de l'action coercitive de l'Etat la rénovation du monde. La conquête du pouvoir était pour tous le commencement et la fin du socialisme : les divergences ne portaient que sur les moyens. Les réformistes entendaient s'emparer du mécanisme étatique par voie progressive et parlementaire ; les révolutionnaires voulaient suivre la voie dictatoriale et insurrectionnelle. Les divisions socialistes se réduisaient donc au conflit de deux méthodes : la fragmentaire et la globale. Mais les uns et les autres affirmaient leur croyance à la vertu créatrice de l'Etat.

Nous avons interverti l'ordre des facteurs. Nous avons vu dans le syndicat, c'est-à-dire dans l'organisation autonome de la classe ouvrière, le centre de gravité de l'action socialiste. Nous n'avons reconnu de valeur créatrice qu'aux constructions positives du prolétariat. Entendons-nous. Nous avons toujours parlé d'institutions originales, créées sur un type inédit. Il est évident que si les créations du prolétariat n'étaient qu'une simple copie des créations de la bourgeoisie, elles ne présenteraient aucun intérêt nouveau. Bourgeoises d'inspiration, elles seraient bourgeoises de fait, malgré l'origine ouvrière de leurs membres. Nous avons toujours insisté sur cette condition préalable, que les institutions ouvrières n'ont de portée socialiste que si elles organisent des règles de vie contraires aux règles des institutions bourgeoises. Et c'est cette conception d'une *pratique socialiste* qui a séparé le syndicalisme du réformisme.

Mais, en mettant l'accent sur la valeur du syndicat, nous n'avons pas nié la tâche du parti socialiste. Nous lui avons donné simplement un rôle limité :

reconnaître la priorité des formations ouvrières dans l'élaboration des valeurs socialistes; et proclamer la relativité de sa propre tâche ; limiter ensuite son action au domaine de la politique pure, que n'atteint pas le syndicalisme ; enfin réduire la puissance de l'Etat, en réorganisant les services publics sur des bases syndicalistes.

Par voie logique, nous avons étendu à la démocratie cette critique du socialisme traditionnel. De la partie nous sommes passés au tout ; l'étude du rouage isolé nous a conduits à l'étude du mécanisme tout entier. Ce que nous avons dit du parti socialiste valait pour tous les partis, et par conséquent pour le *régime des partis*.

Comment en sommes-nous arrivés là ? C'est l'expérience de la démocratie et du socialisme en France qui nous a guidés.

L'avènement de la démocratie avait fait naître en France les plus grandes espérances. Les masses populaires avaient salué dans le « gouvernement du peuple par le peuple » le gouvernement idéal. Aux régimes autoritaires du passé, réservant à quelques privilégiés la direction de l'Etat, se substituait un régime égalitaire où, chacun détenant une parcelle de la puissance politique, tous allaient participer à l'administration du pays. Le peuple devenait « souverain ». Hélas ! Le régime parlementaire et représentatif a abouti, non à une renaissance des mœurs politiques, mais à leur décadence. La série de scandales qui ont marqué, comme autant de pierres blanches, la marche de la Troisième République ; l'impuissance et la corruption de « l'Etat populaire » ; l'énervement d'une opinion publique toujours trompée ; il n'en a pas fallu plus pour amener une crise de la démocratie en France.

Cette crise, le socialisme l'a éprouvée le premier. Il avait placé tous ses espoirs dans l'utilisation du mécanisme démocratique. Le bulletin de vote, l'appareil législatif, le système parlementaire, ou, à défaut, le coup de force politique, voilà quels étaient pour lui, comme

pour les démocrates, les instruments nécessaires de toute transformation. Il lui a suffi de les expérimenter, pour en voir la fragilité. C'est toujours la constatation à laquelle il faut revenir : la participation du socialiste Millerand au ministère Waldeck-Rousseau, en 1899, en a été la première démonstration. La classe ouvrière s'est vite aperçue que son sort ne se transformait pas avec le changement du personnel gouvernemental. Et l'accession successive de Viviani et de Briand au pouvoir le lui a prouvé une fois de plus.

Mais personne n'a pu se tromper sur notre critique. Ce que nous avons dénoncé dans la démocratie — et dans son succédané le socialisme parlementaire — c'est sa *confiance superstitieuse dans le gouvernement politique*. Jamais nous n'avons dit qu'elle nous était indifférente. Bien plus : nous l'avons toujours donnée comme la *condition du syndicalisme*. Si le syndicalisme a pour but la réduction du pouvoir politique, il n'y a qu'un régime qui, en principe tout au moins, rende aisée la dissolution du mécanisme étatique : c'est la démocratie. Elle seule, non seulement tolère, mais suppose la critique à sa base : elle est, selon le mot de Nietzsche, *le terrain de la décomposition de l'État*.

Rien n'est sacré pour la démocratie : elle nous montre cyniquement l'appareil politique, dans toute sa nudité. Comparez-là à la monarchie, même à la monarchie la plus modernisée, avec sa conception quasi-divine de l'autorité, son respect religieux de la famille royale, son amour fanatique des institutions traditionnelles ! L'État de Combes, de Clémenceau, de Briand nous apparaît, lui, tel qu'il est, sans le décor des grandes pompes et sans la protection d'un passé légendaire. C'est un État vulnérable, que rien ne protège et que tous les coups peuvent atteindre. La démocratie est vraiment la dernière incarnation de l'idée gouvernementale.

Ces avantages, si négatifs soient-ils, font l'incomparable supériorité de la démocratie sur les autres régimes politiques. Nous l'avons proclamé, en toute occasion. C'est notamment l'attitude que nous avons prise à l'é-

gard de la révolution russe. Suivant la logique monarchiste, notre critique de la démocratie aurait dû nous conduire à soutenir le tzarisme contre le mouvement révolutionnaire, tout au moins indirectement, en discréditant à l'avance tout changement de régime. A la vérité, notre dénonciation des informités du système démocratique a parfois bouleversé les esprits les plus ouverts du socialisme russe. « Eh quoi ! nous a-t-on souvent demandé, va-t-il donc falloir renoncer en Russie à la lutte politique ? Et le parlementarisme, le gouvernement des partis ne valent-ils pas la peine d'une si pénible conquête ? » Nous avons toujours répondu que nous répudiions les abus d'un principe et non pas le principe ; que le point de vue français n'était pas le point de vue russe ; que ce qui est vrai pour une démocratie vieillie l'est moins pour une démocratie naissante ; et que le syndicalisme avait tout à gagner à l'avènement de la démocratie en Russie. Nous aurions parlé de même de tous les mouvements anti-monarchistes du monde.

C'est le *fétichisme du régime représentatif* que nous avons combattu. Et qu'avons-nous dit ? Que le système électoral, qui est à la base du régime, et le mécanisme parlementaire, qui est à son sommet, présupposent l'inertie des citoyens ; qu'une fois que l'électeur a déposé une fois tous les quatre ans, un bulletin dans l'urne, il disparaît de la scène politique ; qu'il a ainsi fait acte de souverain et abdiqué sa souveraineté tout à la fois ; qu'il s'est livré pieds et mains liés, à son « représentant », par un *mandat général et illimité*. Et nous avons conclu : Puisque tout concourt à organiser la paresse des masses, puisque tout se fait par l'action indirecte de personnes interposées, il n'est pas étonnant qu'un pareil système, ignorant l'effort individuel et l'énergie collective, ait abouti à la faillite morale.

Mais nous n'avons pas condamné, par une négation radicale, le principe de la représentation. Nous aurions nié les exigences les plus élémentaires de la division du

travail. Il y a des tâches qu'un seul ne peut accomplir à la place de tous. Le problème est de préciser lesquelles. Le tort de la démocratie est de n'avoir pas fait cette limitation : elle a abusivement étendu le principe de la délégation, au lieu de la restreindre. Tout se passe par *intermédiaires :* c'est le triomphe de la forme sur le fond, du conventionnel sur le réel.

Il s'agit donc de *réduire progressivement le domaine de la politique à ses proportions normales*. Le syndicalisme nous en a donné le moyen : c'est *d'accroître le volume de la vie sociale*. La question est de mettre toute chose à sa place et *d'adapter chaque organisme à* sa destination propre. La politique syndicaliste que nous avons préconisée n'a pas d'autre but.

Sans doute cette délimitation n'ira pas sans difficultés. La politique, l'Etat, les partis ne cèderont que contraints et forcés. C'est précisément le rôle combatif du syndicalisme de ruiner peu à peu leur puissance abusive et de les faire reculer jusque dans leurs positions naturelles.

Telle a toujours été notre position en face de la démocratie. Nous ne l'avons pas acceptée dans son fonctionnement traditionnel, mais nous avons cru possible de l'utiliser elle-même pour sa propre correction. Si par la politique on réduit le rôle de la politique, si par l'action sur l'Etat on restreint le pouvoir de l'Etat, c'est là une façon de combattre le traditionnalisme démocratique, qui ne conduit pas évidemment à la restauration de la monarchie.

Nous n'avons pas dit autre chose.

Hubert LAGARDELLE.

La Composition autocratique des partis

(FIN) (1)

Il ne faut pas diminuer l'importance du point de vue personnel dans la démocratie. Dans les petites associations, il prime à un très haut degré les points de vue objectifs(2). Dans les grandes associations, les questions les plus importantes perdent vite leur caractère personnel et mesquin. Mais les hommes qui sont à leur tête ne restent pas sans influence. En Angleterre, trois ou quatre hommes, Macdonald, Keir Hardie, Henderson, Clynes jouissent d'une confiance tellement illimitée des masses organisées que, comme l'a remarqué un observateur attentif, pour pouvoir exercer une influence sur ces masses, il faut l'exercer à travers ces hommes (3). La puissance que Bebel possédait et possède encore en Allemagne est illustrée (4) par les fêtes anniversaires qu'on lui fait partout, et par les efforts que font toutes les fractions du parti pour l'attirer à elles, à la veille de chaque congrès socialiste. Les divisions qui surgissent dans le parti, bien que souvent pour des raisons objectives, sont l'œuvre des chefs. Les masses ne constituent jamais un obstacle à la conciliation des chefs, parce que les divergences objectives qui séparent les chefs sont en dehors de la sphère étroite de leurs intérêts, et

---

(1) Voir notre dernier numéro.

(2) Ce qui est confirmé aussi par le témoignage d'un socialiste allemand, *Otto Geithner*. Voici ce qu'il dit : Celui, qui, comme moi, a quelque expérience et qui a étudié pendant quinze ans le mouvement ouvrier, saura que, dans les très petites organisations, les questions personnelles l'emportent sur les questions vitales. (Polémique dans le *Vorwaerts* A. XXIII, N° 137.

(3) Voir *Rapport de M. Bœr sur le IX^e^ congrès annuel du parti ouvrier anglais dans le Frankische Tagespost* A. XLI N° 8 (1809).

(4) Voir la description de Albert Weidner : *Bebel* dans Der arme Teufel, A, II, N° 21 (1903).

aussi parce qu'elles échappent à leur intelligence (1).

Les chefs n'ont pas généralement très haute opinion des masses. Même s'il se trouve parmi eux des hommes qui restent toujours pleins d'enthousiasme, ils sont surabondamment récompensés par le culte que les masses leur rendent. Mais le plus souvent leur dévouement se trouve précisément tempéré par les contacts réguliers qu'ils ont avec elles et où ils apprennent à connaître de très près leurs misères. Fournière dit que « même les chefs socialistes qui sont les porte-parole des aspirations des masses, les considèrent comme un instrument passif entre leurs mains, comme une suite de zéros qui servent à donner plus de relief au chiffre qui est à l'extrême gauche. N'a-t-il qu'un zéro à sa droite, le chiffre marque des dizaines, en a-t-il six, il marque des millions »(2).

La différence d'instruction et de compétence des membres du parti se marque dans la distribution des charges. Les chefs s'autorisent de l'absence d'esprit critique des masses pour les tenir loin des affaires du parti. Ils ont la conviction que l'intérêt du parti ne veut pas qu'une minorité intelligente soit dominée par une majorité dépourvue de tout jugement sur les questions capitales, et c'est pourquoi ou bien ils se déclarent contre le referendum, ou bien ils ne l'appliquent pas. « Pour choisir le moment propice à une action, il faut avoir une vision des choses que très peu de gens dans la masse peuvent avoir, la majorité suivant d'ordinaire des impressions et des impulsions momentanées. Un corps limité de fonctionnaires et d'hommes de confiance qui délibèrent en des séances fermées, où ils sont à l'abri de l'influence de la presse, et où chacun peut parler sans avoir à craindre que ses paroles soient colportées dans le camp ennemi, a de grandes chances d'arriver à un

(1) Mermeix. (*La France Socialiste*, page 138,) disait des disputes des marxistes et des possibilistes : « Si les chefs pouvaient se donner la main, l'union serait parfaite dans le parti ouvrier ». Cette opinion se vérifia en 1904.

(2) E. Fournière. *La Socicoratie*, p. 117.

jugement objectif » (1). Outre les raisons politiques, on invoque aussi la complexité de l'organisation des partis pour remplacer l'élection directe par l'élection indirecte ; sans d'ailleurs cesser de réclamer pour l'organisation très compliquée de l'Etat la législation directe du peuple (2). Cette antinomie qui est à la base de la conception des mêmes hommes de la politique de parti et d'Etat, domine toute la vie de parti.

Cette prépondérance des chefs sur les masses et leur ferme volonté de n'accepter aucune indication de leur part, mais au contraire de leur imposer l'obéissance, sont avouées, et même avec un certain cynisme. Un exemple typique nous en est fourni par un homme aussi intelligent et cultivé que Filippo Turati, député de Milan. Voici ce qu'il disait à un Congrès ouvrier à Rome, en 1908 : « Il gruppo parlamentare socialista è comme sempre a disposizione del proletariato purchè non ci obblighiate a fare delle cose semplicimente grotesche » (3). Donc : les députés socialistes au parlement sont au service du prolétariat, mais à la condition expresse que celui-ci

(1) Edouard Bernstein. — *Gewekschaftsdemokratie*, p. 86.

(2) Voir par exemple Hans Block. — *Uberspannung der Demokratie*, p. 266. L'auteur se rend bien compte que les arguments qu'il emploie pour combattre la démocratie dans le parti, peuvent aussi bien être employés pour combattre la démocratisation de l'Etat, préconisée par son parti. C'est pourquoi il coupe la démocratie en deux et établit une distinction entre son application au parti et son application à l'Etat. Voici ce qu'il dit : « Notre programme demande le régime électoral direct ; il demande la législation directe par le peuple. Sans doute, mais les élections et la manière de voter ; telles qu'elles sont appliquées dans l'Etat, ne peuvent convenir au parti. Elles dépendent de circonstances diverses. Dans l'Etat, les questions sont nettement posées et déjà claires, quand vient le moment de se prononcer sur elles. Tout autrement se passent les choses dans le parti ; assez souvent il arrive que peu de semaines avant un congrès naissent des propositions importantes qu'une organisation, possédant un système compliqué de vote, ne peut plus accepter » (p. 265). Mais on ne voit pas pourquoi les affaires d'un parti qui, comparé à l'Etat est une organisation moins vaste et plus simple, seraient plus compliquées que celles de l'Etat et justifieraient la violation des principes démocratiques.

(3) A une réunion pour l'amnistie, le 31 mars 1908. D'après le compte rendu de la *Stampa* de Turin, XVII N° 92.

ne leur demande pas de choses insensées, car dans ce cas, les chefs refuseraient de suivre les masses et prendraient une attitude hostile à leur égard. Naturellement, des représentants du prolétariat ont interprété ces « cose simplicemente grotesche » de manière à avoir toujours le droit de décider eux-mêmes. (1)

Cette concentration des pouvoirs dans quelques mains conduit naturellement à l'abus de pouvoir. Le « représentant », ayant a un très haut degré le sentiment qu'il est indispensable, cesse aisément d'être le serviteur du peuple pour devenir son maître (2).

C'est une vérité que Gœthe proclamait déjà quand il faisait dire à Méphistophélès que l'homme se laisse toujours dominer par sa créature. Les excès du pouvoir

---

(1) Au fond, c'est aussi l'opinion d'Edouard Bernstein, bien qu'il lui donne une forme plus modérée et une argumentation plus sérieuse. Selon Bernstein, le chef n'est pas le porte-parole des masses ; il a le droit de décider lui-même sur tout ce qui concerne les intérêts des ouvriers. Voici ses paroles : « Bebel pense que les chefs doivent suivre les masses. Moi je ne suis pas de cet avis ; je crois que les soi-disants « chefs » c'est-à-dire les hommes de confiance des ouvriers, sont les administrateurs de la classe ouvrière. Ils doivent sans doute s'entendre avec leurs mandataires, mais ils doivent avant tout défendre, selon leur conviction, les intérêts de la classe ouvrière, et s'il le faut, s'opposer même à certaines de ses volontés et faire prévaloir leur propre opinion. Nous ne devons pas devenir les esclaves de courants passagers. Bebel se moque de ce que l'on a voulu réserver la question de la fraction parlementaire. Mais n'est-il pas très juste que les députés, qui siègent régulièrement au Reichstag, puissent mieux juger que ceux qui sont en dehors du parlement ? Si l'on ne veut pas exposer d'avance la fraction à un vote de blâme, il faut laisser cette question à la fraction parlementaire elle-même ». (E. Bernstein, au Congrès socialiste à Dresde en 1903. *Compte-rendu des débats du Congrès.* Berlin, 1903, Librairie du *Vorwaerts* p. 399). D'autres chefs croient pouvoir, par d'autres voies moins honnêtes, arriver au même but, qui est de transformer les masses en troupeaux de moutons. C'est le cas lorsqu'ils doivent dire « des choses qui sont contraires à leur propre conviction » : ils savent que « les masses doivent être assagies par la souffrance, et qu'ils pourront eux-mêmes tourner les choses selon leur sagesse » (Tischendörfer dans le *Korrespondenzblatt der Generalkommission der Gewerkschaften Deutschlands*, cité d'après Otto Gerthner. — *Zur Taktik der Sozialdemokratie*, dans la *Neue Zeit*, A. *XXIII* V. *II* p. 657).

2) Kautsky aussi reconnaît cette possibilité (Karl Kautsky — *Wahlkreis und Partei* dans la *Neue Zeit XXII* N. 28 p. 36).

organisé du parti sont acceptés par le parti, qui lutte contre les excès du pouvoir de l'État, comme des nécessités naturelles. Les masses sont plus dociles à leurs propres chefs qu'aux gouvernements (1). A l'oppression d'en haut, les masses répondent par des révoltes sanglantes, comme les jacqueries, les guerres paysannes allemandes, et les révoltes siciliennes des Fasci en 1893 ; quant à l'oppression de leurs propres chefs, elles ne l'aperçoivent pas. Et lorsqu'on réussit, finalement, à ouvrir les yeux des masses sur les atteintes portées par leurs chefs à l'idéal de la démocratie, elles manifestent une surprise et un étonnement sans borne. Et, quand il arrive que les masses s'élèvent contre leurs chefs, elles font preuve dans leurs critiques, d'une inintelligence absolue de la question. Au lieu de voir le vice originel de l'oligarchie dans la centralisation des pouvoirs du parti, elles croient n'avoir, pour la combattre, qu'un seul moyen efficace, c'est de pousser la centralisation au-delà de toute limite (2).

---

(1) « Les peuples en finissent beaucoup plus facilement avec les rois qu'avec les corps législatifs » Karl Marx dans la *Neue Rheinische Zeitung* du 11 Novembre 1848).

(2) Cette impuissance s'est manifestée dans toute sa nudité en Allemagne, à l'occasion des discussions sur la question du 1er mai. Une réunion du parti, à Leipzig, qui est sous l'influence des révolutionnaires, comme Mehring, Lensch, etc, prit la même attitude à l'égard de la même question. La police de Leipzig avait fait, dans ce temps-là, (1908) quelques concessions pour la formation du cortège, de sorte que la fête promettait d'être plus imposante que jamais. C'est pourquoi on parla dans cette réunion contre la décision prise par le comité directeur du parti et la commission syndicale. Voici ce que dit l'ordre du jour adopté : « Les camarades de Leipzig voient dans cette résolution (relative aux secours à accorder aux chômeurs du 1er mai) une tentative de limiter indirectement la fête du 1er mai et de déterminer les syndicats à ne plus accorder de secours aux chômeurs du 1er mai. Ils repoussent l'autre tentative, à savoir d'imposer aux sections locales la responsabilité et la réalisation des décisions prises par les organisations centrales, *comme un déni du principe de la centralisation.* Les camarades expriment leur vif regret de voir que les sections locales ne sont pas consultées avant qu'on prenne des résolutions, et demandent que le congrès prochain décide de la question du 1er mai. » Dans cette résolution les camarades s'élèvent contre les conséquences oligarchiques et autocratiques de la centralisation et invoquent la nécessité d'un renforcement du principe de la centralisation !

Les défenseurs des actes arbitraires commis par la démocratie, en appellent aux armes dont disposent les masses, pour s'opposer à la violation de leurs droits : le droit de contrôle, et le droit de destituer les chefs. Cette objection a sans conteste une importance théorique. Dans les Etats démocratiques à base parlementaire, et en théorie du moins, il suffit sans doute, pour renverser un ministre, que les masses n'en veuillent plus ; et de même, toujours en théorie, l'indignation d'une section électorale suffit à éliminer la candidature d'un représentant antipathique, ou la majorité d'une réunion d'un syndicat, à mettre à la porte le secrétaire. Mais dans la pratique, à ce droit théorique s'opposent d'autres tendances conservatrices, qui font de la suprématie des masses autonomes et souveraines une simple illusion. Le rêve, qui causa à Nietzsche tant de cauchemars, à savoir que chacun puisse devenir un fonctionnaire de la masse, est anéanti par la réalité, où tous ont le droit d'être fonctionnaires, mais où très peu en sont capables.

Les chefs favorisés par la longue durée de leurs fonctions constituent une véritable caste.

Là où, comme en France, l'individualisme le plus farouche et le dogmatisme politique le plus fanatique s'opposent à la constitution d'une caste, les chefs constituent un groupe compact en face des masses. Quand les masses menacent leur domination, « ils conçoivent bien vite la nécessité de s'accorder entre eux, afin que le parti ne puisse pas leur échapper en se divisant » (1). Les chefs, par des avantages particuliers d'où les masses sont en fait exclues, disposent du droit de représenter les masses aux congrès, etc.. Assez souvent ces arrangements prennent le caractère d'une assurance réciproque. Dans la social-démocratie allemande, en plusieurs endroits, s'est constitué un vrai système : les chefs conviennent entre eux de s'envoyer aux congrès, etc., à ti-

(1) Antoine Elisée Cherbuliez. — *Théorie des Garanties Constitutionnelles*. Tome II. Paris 1838, p. 253.

tre de délégués, l'un après l'autre. Dans les réunions organisées au sujet de l'élection d'un délégué, l'un des chefs se lève et recommande aux camarades celui « de qui c'est le tour ». Une fois, c'est A qui recommande B, une autre fois c'est B qui recommande A. Les camarades s'élèvent très rarement contre un pareil truquage. Le plus souvent, ils ne s'aperçoivent même pas de son existence. De cette manière, certes la concurrence entre les chefs est supprimée, mais aussi la participation de la grande masse à la vie du parti. Malgré la violence des luttes intérieures, l'*esprit de corps* des chefs à l'égard des masses se manifeste dans toutes les démocraties et particulièrement dans la social-démocratie allemande, dont l'esprit conservateur est particulièrement développé.

C'est pourquoi, dans les chocs entre les chefs et les masses, les chefs sont toujours victorieux (1) pourvu qu'ils soient tant soit peu unis. Dans les grands conflits politiques, comme dans les grandes luttes économiques entreprises par les masses contre la volonté de leurs chefs, ceux-ci ont vite repris le dessus ; et, si c'était nécessaire, ils passaient outre à la volonté des masses et allaient même contre leur volonté, en piétinant tous les principes fondamentaux de la démocratie, sans aucun respect des liens économiques, juridiques et logiques qui attachent les chefs payés aux masses qui paient. Ils décrètent, par exemple, la conciliation avec l'ennemi et la reprise du travail. Cela est arrivé dans les dernières grèves générales en Italie et dans les grandes grèves en Allemagne, à Crimmitschau, Stettin, Mannheim, etc. Souvent, les masses ont murmuré contre de pareilles décisions, mais elles n'ont jamais refusé de s'y soumet-

1) Domela Niewenhuis a comparé une fois le parti socialiste à un troupeau de moutons, avec bergers et chiens. Qui s'éloigne du troupeau, y est ramené par le chien. *Debat tusschen F. Domela Nieuwenhuis en H. Gorter over Sociaal-Demokratie of Anarchisme*. p. 17.

tre, parce qu'elles n'ont jamais eu assez de force pour venger l'atteinte portée à leurs droits. Et, après avoir, dans quelques réunions, donné libre cours à leur rage démocratique, elles ne tardent jamais à se réconcilier avec l'oligarchie des chefs. Dans le bassin de la Ruhr (1905), les mineurs écumèrent de rage lorsque les chefs déclarèrent leur grande grève finie. On croyait que cette fois une rupture complète (1) s'opèrerait entre les masses et l'oligarchie. Peu de semaines après tout reprenait son cours normal, comme si rien ne s'était passé. Les chefs avaient bravé les masses, et restaient malgré cela leurs représentants. A Turin (octobre 1907), après trois journées de lutte, la grande majorité décida la continuation de la grève générale, tandis que les chefs conseillaient aux ouvriers, par la publication d'un manifeste, de reprendre le travail (2). Or, dans les réunions du parti et les réunions syndicales qui eurent lieu après cette grève, la rupture de la discipline par les

(1) Voir les articles de *Konrad Haenisch* dans la *Soechsische Arbeiterzeitung* XVI. Nr. 61-58 et dans la *Leipziger Volkszeitung* 1905, Nr 41-41 et 61-63 : « C'est un moment (lorsqu'on annonça aux masses la décision prise, sans leur autorisation, par leurs chefs) que je n'oublierai jamais, quand tout-à-coup au milieu d'un discours, on eut dit un cri sauvage et collectif « Continuons la grève ! » et une masse de mineurs révoltés cherchait à envahir la tribune par une porte latérale. Ce ne fut qu'un instant, car cette « bande de révoltés » fut repoussée. La fureur croissante de la foule, la chasse faite à Sachs, jusqu'à la gare, par environ 300 mineurs révoltés, et toutes les autres scènes ont été suffisamment décrites. Au bout d'une heure, tout Essen résonnait d'un seul cri : « Trahison ! » Quelque injuste que fût ce cri, il permettait de jeter un regard profond dans la sauvage âme du peuple en ébullition ». (S. A. L. 58) : « En larmes, dans un état que je n'aurais jamais cru trouver chez nos calmes Vestphaliens, de vieux et sûrs camarades vinrent à la rédaction de la *Dortmunder Zeitung* et nous firent, dans leur désespoir infini, d'amers reproches. Le sort des 255.000 manifestes détruits par la foule en fureur, a été aussi celui des livres de toutes les organisations. Le lecteur peut juger d'après cela de l'état d'âme des masses inorganisées et dépourvues de toute discipline ! Je ne crois pas utile après ce que je viens de dire, de narrer encore les scènes qui se sont produites jeudi soir et vendredi dans toutes les réunions populaires » (L. V. L. 41).

(2) Tandis que le chef du gouvernement interdit l'affichage de la décision des grévistes (continuation de la grève), les autorités ont prêté tout leur concours à l'affichage de la décison des chefs (reprise du travail).

chefs fut nettement approuvée par les masses, qui craignaient de ne pas faire *cattiva figura* en exigeant la démission de chefs très connus et très estimés.

Ainsi, les chefs des partis démocrates et socialistes-révolutionnaires peuvent au besoin faire une politique à eux, tout à fait indépendante de leurs partis respectifs (1).

La violation habituelle des décisions de tactique tenues pour inviolables (2), la pratique qui de-

---

(1) Un phénomène psychologique très curieux est que les chefs de grandes associations se laissent conduire dans leur vie ordinaire, par des faiblesses qui contrastent beaucoup avec les qualités d'un meneur de foule. Le grand organisateur Lassalle échoua lamentablement à cause de fiançailles qu'il ne put mener à bonne fin. La vie de famille de beaucoup de chefs socialistes — *nomina sunt odiosa* — est très malheureuse. Le talent d'organisation et de domination s'évanouit entre les quatre murs du home. « Ils semblent incapables de réfléchir et de se conduire dans les circonstances les plus simples, alors qu'ils avaient si bien su conduire les autres ». (Gustave Le Bon. — *Psychologue des Foules.* Paris 1899. Alcan, p. 110). La plupart des mariages des chefs socialistes manquent de sérieux. Les divorcés et ceux qui pratiquent le soi-disant amour libre, donnent chez eux un pourcentage assez considérable. La vie de famille heureuse, qu'ont eue et ont encore quelques socialistes, et des plus grands, (Karl Marx, Aug. Bebel, Enr. Ferri) est si peu la règle des mariages socialistes, qu'elle est citée avec fierté par les socialistes eux-mêmes.

(2) La discipline très sévère, imposée aux chefs par les décisions des congrès est assez souvent violée par les chefs. Ulrich entra dans la Chambre de Hesse grâce à une violation de la discipline, en participant au système de vote indirect. Les Bavarois, les Wurttembergeois, les Badois ont assez souvent et très ouvertement foulé aux pieds les décisions des Congrès. Le comité directeur central, lui aussi, a maintes fois agi contre les décisions des congrès. Il a piétiné, par son attitude au ballottage de 1903, la décision prise au congrès de Munich en 1902, qui permettait d'appuyer les candidatures bourgeoises avancées, si elles étaient hostiles à la politique coloniale. Après le congrès de Iena en 1905, et d'accord avec la commission générale des syndicats, il a sensiblement modifié la décision prise à ce congrès sur la question de la grève générale.

Les chefs sont d'ailleurs très fiers, de ces violations des principes démocratiques. Au reproche, fait à la fraction socialiste parlementaire de la Chambre badoise, d'avoir, contre la décision du congrès de Nürenberg de 1908, voté le budget, le député Ludwig Frank répliqua : « Le parti serait dans une très mauvaise situation, s'il n'avait pas d'hommes ayant le courage de ne pas appliquer des décisions inappliquables. » (D'après le *Volkstimme* (Francfort) XXI, N° 168.

vient de plus en plus courante de résoudre les questions importantes *en petit comité* et de mettre le parti devant un *fait* accompli, les combinaisons secrètes des chefs, les promesses clandestines et les conférences secrètes avec le gouvernement, tels sont les résultats naturels du système oligarchique en vigueur.

Il n'y a aucun indice permettant de dire que cette force de l'oligarchie des chefs du parti pourra un jour être brisée. L'indépendance des chefs croît en raison directe de leur nécessité. L'influence qu'ils exercent et leur situation économique assurée fascinent les masses et aiguillonne l'ambition de ceux précisément qui sont le mieux doués pour entrer dans la bureaucratie privilégiée du mouvement ouvrier, qui devient ainsi de plus en plus incapable de faire diriger par des forces nouvelles l'opposition éventuelle latente contre les chefs anciens (1). Aujourd'hui encore, les masses ne se mettent en mouvement que par ordre de leurs chefs. Et même lorsqu'elles se mettent en mouvement, et, par cela même, en contradiction avec leurs chefs, c'est presque toujours parce qu'elles ont mal compris les chefs. La grève des mineurs du bassin de la Ruhr, en 1905, éclata contre la volonté de leurs chefs, et fut considérée comme une grève spontanée, née de la volonté des masses. Mais, il a été plus tard irréfutablement démontré (par Haenisch), que les chefs ont excité pendant de longs mois les passions des masses, et les ont mobilisées par la menace continuelle d'une grève contre les barons des mines, de sorte que les masses ouvrières lorsqu'elles se sont mises en grève, ignoraient complètement que les chefs n'étaient pas d'accord avec elles sur le moment opportun.

(1) « Si les B (nouvelles élites) prennent peu à peu la place des A (anciennes élites). par une lente infiltration, et si le mouvement de circulation sociale n'est pas interrompu, les C (la masse) seront privés des chefs qui pourraient les pousser à la révolte ». (Vilfredo Pareto. *Les Systèmes Socialistes* , vol I, p. 35).

Les masses sont même consciemment, par ci par là poussées à la révolte, mais les chefs savent toujours tenir les énergies en laisse. Ce n'est qu'une politique très réactionnaire des classes dirigeantes, qui pourrait tirer les masses de leur indifférence et leur faire jouer un rôle actif sur la scène de l'histoire, en brisant la force de l'oligarchie du parti ; car toute action directe des masses sera toujours faite contre la volonté des chefs. Abstraction faite de ces interruptions passagères, le développement naturel et normal de l'organisation mettra, même sur les partis révolutionnaires, et comme auparavant, l'empreinte durable de la persévérance.

Robert MICHELS.

ENQUÊTES ET DOCUMENTS

LES PARTIS POLITIQUES

Les élections en Angleterre

Les nouvelles élections ont eu lieu. Le résultat peut être représenté par le tableau suivant :

PARTIS	A la veille des élections		Après les élections	
Libéraux	274		272	
Parti du travail	40	398	42	398
Nationalistes irlandais	72		74	
Nationalistes indépendants	10		10	
Conservateurs	274	274	272	272
Total	670		670	
Majorité gouvernementale		122		126

Le résultat est une défaite morale pour le gouvernement. Pourquoi le Parlement, à peine élu en janvier, devait-il être tout de suite à nouveau dissous ? Les journaux gouvernementaux en donnent les explications suivantes : la plate-forme électorale des élections de janvier fut la question des prérogatives de la Chambre des Lords en matière de finances ; maintenant nous voulons éclairer les électeurs sur la question de la Constitution et tout particulièrement sur la question du *véto*. Mais cela n'est pas vrai ! La question du droit de véto des Lords avait été si clairement exposée à l'occasion de la précédente dissolution du Parlement que le ministre président, Asquith, et son collègue Lloyd George, se virent obligés — le premier dans l'*Albert Hall* le 10 décembre 1909, le dernier, huit jours avant, dans le *National Libéral Club* — de déclarer publiquement que, s'ils ne recevaient pas les garanties royales de l'abolition de ce droit, ils ne reprendraient pas leurs fonctions. On nous dit encore, après que la fameuse

conférence eut complètement échoué, qu'une dissolution aurait été inévitable, ce qui a été d'ailleurs avoué par le chef même de l'opposition, Balfour. Cela est peut-être vrai, vu le refus du gouvernement de tenir ses engagements concernant l'utilisation des garanties royales. Mais qui et quoi poussa le gouvernement à presser les phases du conflit actuel avec les Lords ? Pourquoi voulait-il, à l'origine, dissoudre le Parlement avant la discussion du budget ? Pourquoi a-t-il fixé les nouvelles élections avant la nouvelle année, sur les bases des listes électorales faites environ un an et demi avant ?

Il n'est pas facile de trouver une réponse à ces questions : la raison de la dissolution de la Chambre des Communes et de la fixation immédiate des nouvelles élections s'explique parce que le gouvernement supposait que, tombant à l'improviste sur ses ennemis, il sortirait des élections plus fort. En effet, l'organisation du parti libéral était plus solide et toutes les élections complémentaires, qui avaient eu lieu au cours de l'année, lui avaient été favorables. Mais, comme les chiffres cités plus haut nous le montrent, il s'est totalement trompé dans ses espérances. Bien que ce fût le gouvernement qui prît l'offensive, bien que ses agents électoraux aient amené à l'urne tous ceux — y compris les morts — qui étaient inscrits sur les anciennes listes électorales, il ne put conserver ses positions et n'obtint une majorité que grâce aux alliances électorales. Le coup n'a pas porté, et cela est, quoiqu'en disent les journaux libéraux, un échec décisif.

Ce résultat était à prévoir. De même que les conservateurs ne pouvaient, malgré de bonnes conjonctures économiques, battre que peu de monnaie de leurs devises protectionnistes, de même les devises constitutionnelles des libéraux ont beaucoup perdu de leur force d'attraction ; et c'est à sa bonne organisation électorale que le gouvernement doit de ne pas avoir subi des pertes beaucoup plus sensibles. La marche de la lutte électorale, jour par jour, nous montre d'une façon assez

claire, combien peu les véritables passions politiques ont contribué à ce résultat. Le tableau suivant nous indique l'évolution quotidienne des forces des partis :

Sièges gagnés pendant les élections :

Journées ...	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
Partis alliés.	4	2	7	2	2	1	3	1	2	0	2	1	2	0	0	= 29
Conservat^rs.	7	4	1	6	1	2	0	0	2	1	1	1	1	0	0	= 27

Il suffit de comparer cette marche régressive des élections avec les transformations catastrophiques des deux élections précédentes, pour reconnaître immédiatement la lassitude d'esprit du public. Ce n'était pas une lutte passionnée, où l'on donne et reçoit de forts coups, mais une élection banale ; et les différences avec les élections de janvier sont dues au simple jeu du hasard. Les agresseurs n'ont pas été capables de susciter l'enthousiasme. Cela est prouvé aussi par la répartition des gains et des pertes. A Londres, où la population bigarrée est favorable aux conservateurs, et aussi en maintes régions, qui, d'ailleurs, sont dévouées aux conservateurs, les libéraux ont, contre toutes les prévisions, gagné quelques sièges. De là on pourrait conclure que l'agitation protectionniste commence à faire défaut, même dans les endroits les plus arriérés. Si l'on considère les six sièges conquis par les conservateurs dans le Lancashire, la citadelle du libre échange, on pourrait conclure que le libre échange est ébranlé dans ses bases. A la vérité, les deux partis font le même raisonnement, et ils trompent consciemment le monde. C'est précisément de ce croisement des tendances opposées que résulte clairement le hasard des succès et des pertes ; aucun point de vue essentiel ne joua un grand rôle dans l'exercice du droit de vote.

Enfin, le caractère terne des élections ressort encore de cette circonstance que le nombre des votants a presque partout sensiblement diminué — et particulièrement le nombre des votants libéraux — et que l'intérêt

du public pour les élections s'est presque totalement évanouï dès la première semaine ; la meilleure preuve en est faite par les insignifiantes réunions dans les rues, le soir, devant les rédactions de journaux, lorsque les résultats des élections étaient annoncés.

Cette absence d'enthousiasme politique s'est manifestée aussi dans les élections où participaient les candidats socialistes ouvriers. Le candidat du *Social Democrat Party*, Hyndman, à Burnley, a de nouveau été battu avec une perte de 1000 voix, les conservateurs perdant eux aussi 225 voix et les libéraux en gagnant 500. Sans doute, les libéraux ont truqué la liste électorale. La perte de presque 1000 voix s'explique par ce fait que Hyndman a perdu de ses sympathies auprès de ses électeurs à cause de son agitation pour la flotte. De 1895 à 1906, le nombre de ces voix a passé de 1498 à 4932 et, en janvier 1910, il a perdu 16 voix. Son adversaire libéral obtient en Janvier 5681 voix, et le conservateur, 5776. Ainsi donc Hyndman a reculé de beaucoup et il a perdu Burnley à tout jamais. Le S. D. P. regrettera encore longtemps la fausse attitude qu'a prise son chef le plus éminent dans la question de l'armement.

Outre Hyndman, il y avait encore d'autres candidats du S. D. P., Dan Irving, à Rochdale, Charles L. N. Schaw, l'ancien secrétaire du *Clarionnetten*, à Battersea, contre John Burns, et Victor Graysen, à Kennington. Chacun d'eux avait, comme Hyndman, à lutter contre trois adversaires. Tous les trois furent battus — les deux derniers à 400 ou 500 voix et Dan Irving à 1091 voix. Ce dernier est le seul des candidats ouvriers, qui ait vu augmenter le nombre de ses voix par rapport aux élections de janvier, tandis que ses deux adversaires en ont perdu : le candidat libéral, qui est sorti victorieux, a perdu 1.000 voix. L'échec d'Arving nous montre, d'une manière plus évidente que l'échec de Hyndman, combien sans espoir est une lutte contre trois adversaires dans l'état actuel des esprits. En attendant, le S. D. P. n'a pour longtemps aucune perspective d'a-

voir le champ libre dans la lutte contre les conservateurs. Lorsqu'en 1906, le représentant de Burnley fut nommé membre de la Chambre des Lords, la direction centrale libérale elle-même inclinait à n'opposer aucun candidat à Hyndman. Mais les libéraux locaux ne voulurent rien savoir et, après avoir longtemps cherché — les libéraux les plus notables ne voulant pas marcher contre Hyndman — ils posèrent la candidature de l'homme corrompu qu'est Maddison. A Southampton, les choses allèrent encore plus mal. C'est une circonscription électorale double, où chaque électeur a deux voix et doit élire deux candidats. Avant les élections, le comité ouvrier local avait convenu avec les libéraux de poser chacun un candidat. Mais lorsque le comité posa la candidature de Quelch, voilà que les libéraux posèrent un second candidat libéral !

Cela peut servir de réponse à la critique de ceux qui sont enclins à attribuer l'insuccès parlementaire du S. D. P. à sa « fausse tactique ». Si le S. D. P., nous dit-on, n'avait pas été si sectaire, et s'il s'était mieux adapté à l'état d'esprit des masses ouvrières, il aurait pu, lui aussi, avoir des représentants au Parlement. Et on nous cite comme exemple le *Labour Party*, qui a conquis deux sièges nouveaux.

En quoi consistent réellement les succès électoraux du *Labour Party* ? Il est allé à la bataille avec 56 candidats (un candidat fut retiré au dernier moment), tandis qu'aux élections de janvier, il en avait eu 78. N'insistons pas sur la question de savoir dans quels endroits il a dû renoncer à la lutte, faute d'argent, et dans quels endroits il s'est abstenu par égard pour les libéraux. Il est important de remarquer que 12 candidatures, sur les 56, furent posées dans des circonscriptions électorales doubles : 10 dans des circonscriptions représentées au Parlement précédent par un libéral et un membre du parti ouvrier, et 2, dans des circonscriptions perdues par le *Labour Party* aux élections de Janvier. Il y avait donc, dans ces 12 circonscriptions, une sorte d'alliance électorale avec les libéraux ; tout

fut mis en mouvement contre l'ennemi commun, le candidat conservateur, et chaque électeur avancé, libéral ou ouvrier donna une voix au candidat ouvrier. Disons-le tout de suite, les 10 sièges furent conservés et un des deux sièges fut reconquis. Le siège reconquis est Sunderland, une des régions où se fit le plus sentir le dernier lockout des chaudronniers. Les anciens représentants de cette circonscription ayant des rapports étroits avec l'Union patronale, il n'était pas difficile de les faire échouer, grâce à l'alliance des libéraux et du *Labour Party*.

Huit des 44 autres candidats devaient lutter chacun contre deux concurrents, et malgré leur soi-disant adaptation à l'état d'esprit des masses ouvrières, c'est-à-dire malgré leur bonne tactique, tous les huit sont restés sur le carreau. Dans certaines de ces circonscriptions, c'est le candidat conservateur qui est sorti victorieux, et dans la plupart, c'est le candidat libéral. La défaite la plus étonnante est celle de Stantons, l'admirable chef de la révolte des mineurs de Glamorgan. Le député sortant était le libéral Clemens Edwards, un juriste, qui a rendu beaucoup de services au Trade-Unionisme.

Restent donc 36 candidats seulement, qui n'aient eu affaire chacun qu'à un seul adversaire ; 33 ont eu à lutter contre un conservateur, et 3 contre un libéral. Les 33 candidats du *Labour Party* ont eu tous le concours des libéraux. Le candidat ouvrier fut aussi, en fait si non toujours officiellement, le candidat du parti libéral. Rien d'étonnant alors, que sur ces candidats, 29 soient sortis victorieux : 25 candidats furent réélus ; un candidat nouveau fut élu à la place de Shackleton, qui avait été bien récompensé avant les élections par une place assez en vue au Ministère de l'intérieur, un autre (Will Croocks) a reconquis le siège de Woolwich, qu'il avait perdu aux élections de janvier, et deux — Sansbury, à Bow and Brombey, et Richardson, à Whitchaven — ont conquis deux sièges nouveaux. Dans ces deux dernières circonscriptions, il y avait contre eux, aux élections de

janvier, trois candidats; mais cette fois les libéraux n'avaient pas posé de candidature et les candidats ouvriers ont eu ainsi toutes les voix libérales. Parmi les candidats qui ont échoué, trois ont été battus par les conservateurs et malgré l'appui des libéraux.

Enfin, deux des trois candidats du *Labour Party* qui avaient à lutter chacun contre un seul candidat libéral, sont sortis victorieux. Ces deux succès ont été peut-être les plus étonnants de tous. Ils prouvent, du moins en apparence, que les candidats ouvriers en lutte contre un seul adversaire libéral peuvent remporter la victoire. Mais, si on examine la question de plus près, cette consolation disparaît. Un de ces heureux vainqueurs est John William, secrétaire d'un syndicat de mineurs. Il siégait au Parlement précédent et avait de sérieuses chances d'être réélu sans lutte; mais au dernier moment, les libéraux, pour se venger de la candidature de Stantons dans une circonscription voisine, décidèrent de lui opposer un concurrent. William, désespéré, lança un manifeste, où il disait qu'il n'était pas l'ennemi du « vrai » libéralisme et où il reconnaissait tout ce que « le prolétariat devait aux grands hommes d'Etat passés et présents du parti libéral ». Mais cette manifestation ne donnant pas des résultats satisfaisants, il offrit à l'organisation libérale de l'endroit de quitter le *Labour Party* pour adhérer au parti libéral, et s'engagea à intervenir dans les questions ouvrières comme indépendant. Mais les libéraux ne voulurent pas accepter cette proposition et maintinrent leur candidature. Malgré tout, ce fut William qui l'emporta, mais sa majorité tomba de 6.780 à 953. Si les libéraux avaient eu le temps de mobiliser leurs électeurs, William aurait certainement été battu.

L'autre victoire du *Labour Party* a été remportée à West-Fife (Ecosse). Aux élections de Janvier, il y avait eu 3 candidats : le libéral avait obtenu 6.195 voix ; l'ouvrier, 4.736 et le conservateur, 1.994. Le libéral avait donc été victorieux. Mais, cette fois, les conservateurs ont retiré leur candidat, et, au lieu de s'abstenir ou de voter

pour le libéral, ils ont voté pour le candidat du *Labour Party*. C'est à cette circonstance que le *Labour Party* doit sa victoire contre les libéraux : le candidat ouvrier obtint 6.128 voix et le libéral 5.425.

Au point de vue de la tactique, les succès du *Labour Party* ont un caractère assez bizarre. Là où ses candidats avaient à lutter contre deux adversaires, ils ont complètement échoué, comme d'ailleurs les candidats du S. D. P., et là ou ils l'ont emporté, ç'a été grâce à l'appui des libéraux. Mais comme le concours des libéraux n'était pas gratuit, la fameuse « vraie » tactique se réduit à une tactique d'adaptation au libéralisme.

Si cette tactique est la seule vraie, le S. D. P. persistera toujours dans sa fausse tactique. Car cette adaptation au libéralisme et cet achat du concours libéral dans les élections signifient, comme l'expérience nous l'apprend partout et particulièrement en Angleterre, l'abandon de l'indépendance et de la hardiesse d'action au Parlement ; il s'en suit — sans parler des inconvénients qui en résultent pour la conscience socialiste des masses — que les représentants des ouvriers au Parlement deviennent plus dépendants des libéraux, de sorte qu'ils ne peuvent ensuite conserver leurs mandats qu'avec le concours des libéraux. Et s'il arrivait aux libéraux une catastrophe comme aux conservateurs en 1906, alors toute la fraction ouvrière n'existerait plus. Une pareille tactique électorale, même au point de vue de l'augmentation des mandats, doit donc être repoussée.

Nous venons de jeter ainsi un coup d'œil sur les résultats des nouvelles élections. Ils ressemblent à ceux de Janvier 1910 et n'ont pas donné au gouvernement la majorité nécessaire à une réforme de la constitution. Car, en Angleterre, où la fraction irlandaise est considérée de tout temps comme un corps étranger, une majorité de coalition, comme celle de maintenant, n'a pas la force morale que semblerait exprimer sa force numérique ma-

térielle, et qu'elle aurait dans d'autres États européens. Le gouvernement lui-même a dû le reconnaître, lorsqu'il a dissous le Parlement précédent et fait appel au peuple pour comme dit Asquith, « accroître son autorité ». Il est tout à fait inadmissible que le gouvernement répète la tentative, faite l'an dernier, de se soustraire à ses devoirs sous divers prétextes.

C'est précisément parce qu'il dépend entièrement de la fraction irlandaise, qu'il sera obligé de présenter un projet sur la question du véto et de le faire passer à la Chambre des Communes. Seulement il s'agit de savoir s'il n'acceptera vraiment aucun des amendements proposés par l'opposition (comme il l'a promis avant les élections), et s'il n'essayera pas d'échanger le projet contre une réforme de la composition de la Chambre des Lords selon le goût de l'opposition. Mais tout cela dépend des circonstances et surtout de l'attitude de l'opposition. Celle-ci a su parer l'attaque des libéraux, mais elle n'a pas pénétré la position de l'adversaire, et elle se rend bien compte que, dans les conditions actuelles, le gouvernement ne peut agir que sous l'impulsion des irlandais. La conscience seule de cette situation suffit à décourager l'opposition. En outre, son chef, Balfour, a renoncé, pendant la campagne électorale, au mot d'ordre sur la réforme du tarif, en prenant l'engagement, si la question du tarif douanier entrait dans la phase de réalisation, de la résoudre, non pas dans le Parlement seul, mais aussi par voie de referendum. C'était une tactique assez habile, vu le grand nombre de conservateurs libre-échangistes — surtout dans le Lancashire ; — et il aurait eu beau jeu, car il défiait les libéraux de soumettre ainsi la question du *home rule* à un referendum populaire. Il est hors de doute que, si ce mot d'ordre avait été largement répandu parmi les électeurs, il aurait causé aux libéraux beaucoup plus de pertes. Cependant, les partisans intransigeants d'une réforme du tarif, pour qui le maintien des prérogatives des Lords n'est qu'un moyen de réaliser le protectionnisme étaient mécontents de cette attitude de Balfour, et, à ce

moment, un grand désaccord régnait dans les rangs conservateurs.

La minorité est prête à accepter la situation, à renoncer à son attitude dans la question de la constitution et à concentrer toutes ses forces sur la réforme du tarif ; mais la majorité ne veut pas le moins du monde capituler sur la question constitutionnelle et est prête, pour cela, à mettre au second plan la question de la réforme du tarif.

Si cette situation de l'opposition durait longtemps, le gouvernement pourrait, poussé d'un côté et ne trouvant aucune opposition de l'autre, faire passer le projet sur le véto, sans grandes difficultés, non seulement à la Chambre des Communes, mais aussi à la Chambre des Lords. Si l'opposition est décidée à combattre la coalition jusqu'au bout, elle aura certainement la victoire. Si la question de la constitution n'est pas réglée bientôt, il faudra s'ajourner jusqu'à l'automne. Pour éviter cela, le gouvernement devrait imposer au roi, la création de 500 pairs. Le gouvernement libéral aura-t-il le courage de le faire ? D'autre part, l'opposition conservatrice des deux Chambres osera-t-elle pousser le gouvernement et le roi à une situation pareille ? Les deux partis ne préféreront-ils pas, par sentiment patriotique, comme après la mort d'Edouard VII, aplanir ce conflit par un compromis ? Il est difficile de rien prédire à l'heure actuelle, mais l'absence de scrupules et de considération du conservatisme capitaliste et la lâcheté et le servilisme du libéralisme petit-bourgeois permettent de dire que la voie du trafic et de l'entente finale n'est pas du tout exclue. Personnellement, nous ne croirons à l'aboutissement du projet sur le veto, si peu hardi soit-il, que lorsqu'il aura la signature du roi.

Th. Rothstein.

Le Congrès Socialiste Italien de Milan

(FIN) (1)

2° L'Action Politique

Pietro Chiesa, autre leader des réformistes de droite, défend ensuite l'activité du parti et du groupe parlementaire contre les critiques de Salvemini.

Chiesa craint d'être un de ces députés de la majorité imbécile, dont a parlé Salvemini, parce qu'il représente des ouvriers et est ouvrier. Il fait l'historique du mouvement socialiste italien :

Au commencement, le prolétariat était ignorant, sans aucun sens pratique, sans aucune conscience de ses besoins, incertain entre l'indifférence et l'anarchie, et les socialistes sont venus ; ils l'ont constitué en parti de classe pour la conquête de ses propres forces, pour les améliorations économiques et politiques. Je reconnais qu'au début de leur œuvre, les principes étaient confus et incertains, mais après, ils les ont clarifiés et fortifiés ; et ils ont compris qu'il ne faut pas se borner à lutter seulement pour le triomphe des idéals, mais qu'il faut lutter pour conquérir des améliorations économiques qui permettent au prolétariat de lutter mieux pour ses propres batailles.

Les réformistes ont employé aussi la résistance, mais ils savent encore que la résistance a besoin d'ouvriers éduqués et bien disciplinés, et qu'elle ne pourrait pas donner de fruits parmi les ouvriers et aider à la moindre amélioration économique. Et alors, les réformistes se sont rendus compte qu'il fallait sauvegarder les améliorations déjà conquises, en se groupant dans les coopératives de consommation et de production. Malheureusement les coopératives ont dégénéré, elles sont devenues commerçantes et industrielles. Les coopératives socialistes devraient compter non seulement sur les socialistes, mais sur toute la classe ouvrière sans distinction aucune.

---

(1) Voir nos deux précédents numéros.

Si Salvemini n'avait pas ignoré nos luttes comme dirigeants de syndicats et de coopératives, il n'aurait pas fait cette critique de l'activité du parti socialiste, il n'aurait pas dit que ces dirigeants ne pensent pas aux ouvriers inorganisés, à l'éducation du prolétariat. Ces accusations ont été recueillies par la presse bourgeoise, et ont fait beaucoup de mal parmi les ouvriers qui ne connaissent pas le mouvement de résistance, de coopération et de mutualité. Qui pourrait nier qu'on aide toujours les ouvriers grévistes du Midi, et a-t-on oublié la grève de Torre Annunziata ?

Les socialistes ont proposé quelques réformes ; et ce qui est plus grave, c'est que ces réformes sont combattues même par des nôtres.

Ces réformes ont été ridiculisées, on a dit que les syndicats et les autres organisations ouvrières ne peuvent pas fleurir là où il n'y a pas d'industrie. Que pouvons-nous donc faire pour le Midi ? Tout ce que nous avons pu donner comme argent et pensée, nous l'avons donné. Dites nous quel est notre devoir. Nous avons aidé aussi à faire une législation sociale utile au Midi et nous avons élaboré, dans le Conseil supérieur du travail, une loi contre le travail des femmes et des enfants. La loi a été votée, mais elle n'a donné aucun résultat en Sicile, parce que ces régions sont si arriérées qu'il faut d'autres lois plus radicales et plus élémentaires.

Nous n'avons pas été satisfaits. Nous avons obtenu des écoles. Que devons nous donc faire ? Nous avons obtenu une loi contre le travail de nuit dans les boulangeries, mais les ouvriers boulangers du Midi nous ont répondu que dans la journée il fait chaud et qu'ils préfèrent travailler la nuit. Que de désillusions !

Ainsi ce n'est pas la faute des socialistes, si un prolétariat inconscient et ignorant ne profite pas des améliorations accordées. Ce qu'il faut donc pour le Midi, c'est une longue éducation.

Nous avons arraché au gouvernement un peu de législation sociale, mais nous devons vouloir davantage ; nous devons vouloir que l'instruction soit nettement prolétarienne. Ce qu'on enseigne aujourd'hui dans les écoles sur la grève et sur les coopératives est absurde et injurieux.

Et s'adressant à Salvemini, Chiesa lui dit :

Camarade Salvemini, ne procurez plus des armes à la bour-

geoisie, pour qu'elle nous combatte plus âprement. Proclamez dans notre congrès que notre seul problème et le plus grave est le problème de l'éducation. Voilà l'œuvre difficile ! Reprenez, ô jeunes socialistes, la torche que nous passons à vos mains, et créez des forces nouvelles qui, ajoutées à celles que nous avons créées, feront triompher le socialisme !

Après l'apologie du réformisme, on entend l'apologie du révolutionnarisme.

C'est *Constantino Lazzari*, le porte-parole des révolutionnaires, qui va prononcer un réquisitoire sévère contre le réformisme officiel et une défense passionnée du révolutionnarisme :

Un point est commun à tous : celui des principes qui constituent les fondements du parti, principes qui sont inscrits dans les tables de notre programme votées en 1899 ; et nous vous rappelons au respect de ces principes, à moins que vous ayez le courage de Graziadei de demander la révision de ces tables. En Allemagne, le parti est dans les mêmes conditions que le parti italien, mais en Allemagne, Bernstein a osé demander la révision des principes ; tant que ces principes ne sont pas changés, il faut les respecter.

Lazzari examine ensuite le rapport de Turati. Il critique le dilemne : Réforme ou Révolution ? qui est en opposition avec la pensée des révolutionnaires qui peut s'énoncer ainsi : Réforme et Révolution. Les réformes n'excluent pas la révolution. Mais avec l'appui accordé aux ministères, avec la conquête de petites concessions, on arrive à la négation du but. Il y a deux socialismes désormais : celui des ouvriers qui ont une prospérité relative et celui des pauvres qui n'ont rien et ne savent rien. Il soutient que le prolétariat est la plus grande victime du processus capitaliste et que le réformisme fait l'apologie de l'industrialisation progressive de l'Etat et des Municipalités, ce qui n'est pas du socialisme, car à la base de cette industrialisation est toujours la propriété capitaliste.

Lazzari discute chapitre par chapitre le rapport de Turati, opposant aux opinions actuelles de Turati les opinions anciennes du même Turati :

Turati, il y a quelques mois seulement, était adversaire du suffrage pour les femmes, et aujourd'hui, il a une opinion contraire. Prenons ensuite toutes les réformes votées et conquises par les réformistes et nous verrons leur inefficacité. Le repos hebdomadaire sert à surmener les ouvriers dans les autres journées de la semaine ; la tutelle des émigrants a donné un instrument de plus aux bourgeois colonisateurs, qui souffrent de la rareté de la main-d'œuvre.

Le programme de 1892, fait d'accord avec Turati et Chiesa, parlait de la conquête des pouvoirs publics pour les transformer et non pas pour les réformer, et on voulait les transformer en vue de l'expropriation politique et économique de la bourgeoisie. Si on veut suivre le rapport de Turati, on réformera peut-être les pouvoirs publics, mais pour mieux soumettre le prolétariat au jeu du gouvernement monarchico-clérical !

Il critique les dépenses militaires, en disant que la défense de la patrie n'intéresse pas les ouvriers. Il reproche à Chiesa d'avoir crié un jour : « Vive la patrie ! » et aux députés du groupe d'avoir laissé voter les nouvelles dépenses militaires. Il dit que les révolutionnaires sont méprisés par les réformistes, parce que ceux-là ont gardé leur foi au pacte de 1892, et qu'ils devront s'en aller à contre-cœur, si le réformisme triomphe. Il continue :

Les prolétaires doivent briser la cage où ils ont été enfermés par les capitalistes et ils ne peuvent la briser par les méthodes réformistes. Les réformistes acceptent le régime constitutionnel, qui donne les apparences de la liberté et non pas la liberté. Il y a deux ordres du jour : celui de Turati, puis celui de Salvemini, qui, malgré des points communs avec les révolutionnaires, montre la volonté de sauver le réformisme et non pas le révolutionnarisme. C'est pourquoi les révolutionnaires présentent l'ordre du jour suivant :

« Le congrès, rappelant les principes fondamentaux du parti socialiste :

« Affirme que la révolution sociale mûrit dans la classe ouvrière en même temps que les conquêtes qu'elle peut réaliser dès maintenant ;

« Ces conquêtes tendent à déplacer l'axe du régime bourgeois actuel en assurant à la classe ouvrière des conditions

toujours plus favorables au développement de sa lutte de classe et pour l'acquisition des capacités techniques et politiques nécessaires pour dominer la vie de la nation.

« Convaincu que la lutte continue par la propagande contre les causes des injustices sociales doit être l'objectif constant de la politique socialiste, dont dérivent les réformes que la bourgeoisie est obligée de concéder pour dissimuler les effets de sa tyrannie.

« Déclare qu'à tout moment de la domination bourgeoise, l'action politique du parti (tout en pratiquant une action intensive pour la défense des intérêts du travail et les transformations qui, petit à petit, peuvent s'opérer dans cette direction) doit être constamment orientée vers la lutte contre le fonctionnement et le renforcement des institutions politiques et économiques (religieuses, laïques et militaires), par lesquelles la bourgeoisie maintient sa prépondérance dans la vie nationale. Par conséquent, le congrès repousse le ministérialisme et toute forme directe ou indirecte de collaboration au gouvernement de la bourgeoisie, et reconnaît que, dans ce but, il est nécessaire de revendiquer immédiatement :

1. Le suffrage universel ;
2. La réduction continuelle du budget de la guerre et de la marine pour arriver à l'abolition des armées permanentes ;
3. Le développement constant de l'école et de toutes les œuvres de culture prolétarienne ;
4. La création de l'assurance sociale garantissant l'existence aux vieillards et aux invalides.

Le congrès se propose de diriger son action de façon à inspirer au prolétariat la confiance dans sa force et dans ses moyens, y COMPRIS LA GRÈVE GÉNÉRALE, quand de graves circonstances politiques et sociales la rendent nécessaire. Il doit aider et soutenir toujours les mouvements de grève proclamés par les travailleurs, en poussant les travailleurs sur la voie de la lutte des classes, en propageant les principes antimilitaristes au sein de la masse, en s'opposant à tous les projets législatifs tendant à réduire la pleine liberté des mouvements prolétariens (arbitrage obligatoire). Il réclame une action parlementaire s'inspirant du but socialiste et se solidarisant avec une lutte continuelle contre les « formations » et les « émanations » du gouvernement bourgeois.

En ce qui concerne les alliances, les coalitions avec tous les partis bourgeois, du moins radical au plus républicain, con-

trastent avec le caractère spécifique de l'action socialiste pour la conquête des pouvoirs publics et, devenant système, perpétue des situations politiques artificielles contraires aux exigences politiques de la lutte des classes.

Le congrès déclare la politique du bloc funeste aux intérêts du parti socialiste, d'autant plus que des influences maçonniques, étrangères à l'esprit de la lutte de classe, ont pu s'infiltrer dans nos rangs.

Francesco Cicotti expose, à son tour, le point de vue révolutionnaire :

Il s'agit de savoir non si les organes du parti se sont inspirés de la tactique réformiste ou révolutionnaire, mais s'ils ont respecté les principes fondamentaux du socialisme. Turati a changé le terrain de la discussion et voulu cacher la véritable préoccupation des réformistes. Quelques phrases du rapport de Turati pourraient faire croire à un repentir des réformistes, mais les révolutionnaires ne veulent pas être dupes. Le réformisme turatien d'aujourd'hui vaut le réformisme du passé.

Turati avait raison de dire que la faible combativité du groupe parlementaire est la conséquence de la décadence du parti et de renoncer à cette confiance aveugle dans la force de l'action parlementaire.

Non qu'il s'agisse de méconnaître l'utilité des réformes (les réformes peuvent conduire le socialisme à son triomphe) ; mais il s'agit de la manière dont on conquiert ces réformes. Les réformistes obtiennent les réformes par des alliances électorales et des concessions, tandis que les révolutionnaires voudraient les obtenir par une pression extra-parlementaire. Les réformistes, qui se croient socialistes, mais qui ne le sont pas, devraient avoir le courage de sortir du parti et de fonder un bon parti radical italien. Beaucoup de réformes demandées n'ont pas eu l'approbation du prolétariat. Vous avez demandé des avantages pour les fonctionnaires des travaux publics, des mesures utiles à la paix sociale, et vous n'avez pas demandé des réformes réellement utiles au prolétariat. Car les députés socialistes réclament des travaux publics, toutes les fois qu'ils veulent tranquilliser la masse ouvrière ! Avec la tactique réformiste, on en est arrivé à l'appui du ministère Luzzatti, un appui qui ne serait justifié que s'il avait des bases sérieuses. On a combattu Sonnino, qui voulait faire quelque chose, et

on appuie Luzzatti, qui promet, mais ne fait rien. La soi-disant réforme électorale promise par Luzzatti, est une tromperie.

Comment vous êtes-vous assurés en donnant votre appui au ministère Luzzatti, que sa politique sera correcte et non soumise à toutes les camorras ? Vous avez refusé la confiance à Sonnino, au nom de l'anticléricalisme, de l'antimilitarisme, du suffrage universel, et vous l'avez accordée à Luzzatti ! Luzzatti a concédé des fournitures de plusieurs millions pour l'armée et pour la marine ; il a donné d'énormes travaux de chemins de fer par adjudication privée à une société méridionale. Et vous l'avez approuvé ! Rappelez-vous votre attitude, douteuse, contradictoire, dangereuse, pour les conventions maritimes ! Intransigeants contre le projet Sonnino, vous avez accepté le projet qui a l'approbation de Schanzer et est favorable à la Banque commerciale, qui impose en Italie la volonté du capitalisme allemand. Vous saviez tout cela ; et pourquoi avez-vous mis bas les armes contre les conventions maritimes ? Canepa et Ettore Ciccotti ont soutenu dans l'*Avanti* que la seule bonne solution était de confier les services maritimes aux ouvriers de la mer, et dans le même numéro de ce journal, on défendait le projet cher aux capitalistes et aux boursicotiers ?

Ciccotti aborde ensuite la question des alliances avec la démocratie bourgeoise.

Il ne veut pas de ces alliances, parce qu'elles lient et affaiblissent aussi bien le parti socialiste que la démocratie bourgeoise. La démocratie nouvelle doit être la manifestation politique consciente des besoins de la production moderne. A l'appui de sa thèse, il prend comme exemple la France, où, déclare-t-il, les alliances avec les démocrates ont profité à la bourgeoisie et non pas au prolétariat. Il continue :

Si nous avions raison, dans nos critiques faites au réformisme, aurions-nous résolu par cela, le problème de la crise du Parti socialiste ? Non : cette crise est bien plus profonde et consiste dans la prépondérance des critères utilitaires sur les critères idéalistes. *Ainsi le parti est une agence fructueuse pour l'augmentation des salaires et pour la concession des travaux publics.* Il se peut bien que nous soyons des romantiques, des rêveurs, mais il est bien certain que vous

avez conduit le Parti à la ruine. Les critères ont, certes, leur valeur, mais ils ne doivent pas être sacrifiés aux intérêts idéaux !... Le Parti socialiste peut mourir, mais le socialisme jamais ! Battus par le congrès, les intransigeants savent que l'histoire leur donnera raison.

Reina va défendre le réformisme de droite contre Salvemini d'une part, et contre Lazzari et Ciccotti, de l'autre. Il ne veut pas discuter beaucoup avec Lazzari, dont les arguments se résument dans la soumission absolue aux sacrées saintes tables du parti. Il insiste plus longuement sur les critiques de Salvemini. Salvemini a accusé certaines catégories, certaines organisations d'ouvriers d'avoir, par égoïsme, oublié la classe ouvrière dans sa totalité. Cette accusation a été recueillie et illustrée par la presse bourgeoise.

Eh bien ! s'écrie Reina, c'est nous-mêmes, comme vous le disait Chiesa, qui faisons œuvre de modération, c'est nous qui déterminons les ouvriers à renoncer à quelques avantages personnels pour donner un coup de main aux ouvriers et aux paysans qui sont encore arriérés. Il n'y a pas d'organisation, qui n'ait cherché à faire quelque chose pour les ouvriers du Midi, par la propagande et par des secours pécuniaires ; mais on ne peut rien obtenir là-bas, tant que les conditions de l'industrie du travail méridional ne seront pas changées.

Reina défend les coopératives de la Romagne, qui ont fait voter au Parlement les lois pour des travaux publics en Calabre et dans le Basilicate. Et puis, il passe à une autre question, à la défense de l'anticléricalisme maçonnique :

L'anticléricalisme maçonnique a manifesté sa solidarité avec le prolétariat espagnol, en protestant contre l'assassinat de Ferrer et cette solidarité tient à l'identité de la tyrannie catholique dans l'Italie septentrionale et dans l'Espagne.

Reina fait l'histoire des efforts faits par le parti socialiste pour le suffrage universel. Il rappelle que la direction désapprouva les députés du groupe parlementaire, lorsque celui-ci oublia le suffrage universel et donna son appui à un ministre qui n'accordait qu'une très petite ré-

forme électorale, et il ajoute que si la protestation des chefs des organisations n'a pas été plus vive, c'est que les socialistes italiens ont peu de confiance dans les agitations sérieuses.

Reina défend encore les lois votées par le parlement et insiste sur leur utilité pour le prolétariat. Lazzari, dans son discours contre la tactique réformiste, a illustré le patriotisme des réformistes, par le cri de Chiesa, au parlement : Vive la patrie ! *Reina* revient sur cette question et défend son ami Chiesa, qui a eu le courage d'exprimer nettement sa pensée :

Chiesa a bien fait, car, s'écrie Reina, Pietro Chiesa assurant les bourgeois que les socialistes, dans le cas d'une invasion étrangère, sauraient défendre la patrie, leur enlevait ainsi leur plus grave argument pour obtenir de nouvelles ressources pour l'armée.

Cette déclaration suscite un grand tumulte. Reina est accusé d'être au service de la monarchie. Le calme rétabli, Reina poursuit son discours, défend encore la phrase de Chiesa et affirme à nouveau que, en promettant à la bourgeoisie que les socialistes défendront la patrie, si jamais elle était menacée par une nation plus arriérée, on pouvait obtenir la diminution des frais militaires.

Mussolini, révolutionnaire, avoue être plus révolutionnaire que Lazzari. Il commence par dire que la patrie est un vieux cliché. Parlant des conflits de la Romagne, il déclare que les socialistes n'y ont rien compris :

Ils n'ont rien compris, parce que dans cette province, il y a toujours la révolution. La critique la plus décisive du réformisme italien a été faite par le journal *le Temps*, qui, parlant de la grève des cheminots français, disait que cette grève aurait été étranglée même par les socialistes, s'il y avait eu en France des députés socialistes comme les députés socialistes italiens.

Cabrini, leader du réformisme, défend son action. Il dit que Salvemini n'a pas pu démontrer que la masse des ouvriers du Nord, groupés dans les syndicats et les coopératives, aient constitué un cercle fermé, un monopole

politique. Il soutient que les coopératives, les municipalisations et la législation sociale sont un acheminement vers le socialisme. *Il défend le réformisme en prenant comme exemple le prolétariat international.* Tous ses arguments tendent à démontrer que les syndicats et les coopératives ne peuvent vivre et prospérer, s'ils ne sont pas guidés et aidés par les lois et par l'Etat. Les banques bourgeoises ont refusé tout crédit aux coopératives, lorsqu'elles se sont aperçu que les coopératives ont une vertu socialiste. Et alors les coopératives auraient été condamnées à périr, si l'Etat n'avait pas créé une Banque du Travail, qui, pour Salvemini, serait le fruit d'un ignoble pacte avec le gouvernement :

Ah ! — s'exclame Cabrini — nous serions les gourmands du réformisme, mais vous ne vous apercevez pas que les critiques adressées au réformisme sont faites par des avocats et par des professeurs seulement, et non pas par des ouvriers et par des organisateurs, qui sont les meilleurs juges pour se prononcer sur ce qu'est ou n'est pas le socialisme. Nous avons satisfait les désirs et les besoins des prolétaires, qui ont été exprimés et manifestés dans les congrès ouvriers ; quelques fois, nous sommes allés de l'avant sur la voie tracée par les ouvriers, sans fatiguer le téléphone pour demander des instructions à la *Confédération générale du travail.* Le devoir des députés socialistes est d'entendre les revendications des catégories ouvrières et de les porter devant la Chambre.

Cabrini insiste sur l'utilité des réformes conquises et de celles qu'on va conquérir ; il critique l'ordre du jour présenté par Salvemini ; cet ordre du jour ne peut être accepté, parce qu'il veut imposer le renoncement à toute législation sociale :

Quand il s'agit — dit Cabrini — des lois qui ne constituent pas le privilège d'une seule classe, mais des lois qui sont demandées par les Congrès et par les organisation ouvrières, ce n'est pas au Parti à se prononcer, mais à la *Confédération générale du travail.* C'est elle seule qui peut prendre la responsabilité d'interrompre ou de tronquer le fil des réformes. Si non, vous nous enlèverez notre petite médaille, mais nous resterons avec notre conscience, avec les ouvriers.

Si vous votez l'intransigeance, vous précipitez la création d'un *parti du travail*, qui substituera, à nous et à vos représentants, ses représentants.

Parlant de la critique qu'on a faite d'avoir voté pour Luzzatti, Cabrini affirme que si Luzzatti n'apporte pas devant le parlement les projets de législation sociale qu'ils ont demandé, les socialistes seront ses ennemis. Et Cabrini termine ainsi :

De Florence à Milan, une nécessité s'est fait jour ; celle de rénover le parti socialiste dans ses formes. La foi est immortelle, mais les formes sont caduques ; aujourd'hui elles doivent être celles que le prolétariat organisé demande.

Après une intervention de *Canepa*, pour les réformistes, et *Lefemine*, pour les révolutionnaires, *Bissolati* prend la parole :

Toute la discussion, dit-il, peut se réduire à ces quatre questions : autonomie électorale, autonomie du groupe parlementaire, alliance ou non avec le gouvernement, opportunité ou non du vote donné à Luzatti.

Pour l'autonomie électorale, il n'y a que deux thèses : ou l'autonomie ou l'intransigeance absolue. Une troisième thèse qui voudrait atténuer les deux autres aura les défauts communs des deux premières. Il faut donc choisir ou bien la voie suivie par Lazzari ou la nôtre. Choisir une voie intermédiaire ne serait pas sérieux.

Passant au deuxième point, à l'autonomie du groupe parlementaire, Bissolati dit que ceux qui ne veulent pas l'autonomie du groupe parlementaire entendent qu'il soit soumis à la direction du parti :

Je ne comprends pas pourquoi on ne peut pas laisser aux députés leur propre responsabilité et pourquoi il faut donner à d'autres hommes du parti la charge de régler non seulement leur propre attitude, mais aussi celle des députés.

Parlant de l'appui donné à un ministère, *Bissolati* dit que l'opposition absolue et éternelle annihile toute force, toute valeur parlementaire effective. Lorsque au contraire

le groupe parlementaire a la possibilité de passer de l'opposition à une attitude de bienveillance envers un ministère, le groupe parlementaire gagne en valeur réelle :

Le ministérialisme n'implique pas un appui continu ; il signifie simplement la possibilité de défendre le ministère contre les assauts des réactionnaires, quand il est en danger pour une réforme utile au prolétariat. Si le ministère nous disait : « Si je ne me mets pas du côté de l'*Agraria*, si je veux favoriser les ouvriers pour qu'ils aient la possession des machines, le jour où je serai attaqué pour mon attitude, est-ce que vous me défendrez ? », il est évident que notre réponse devrait être *oui*, parce que dire *non*, cela signifierait jeter le ministère dans les bras de l'*Agraria*.

Bissolati parle ensuite des critiques de Ciccotti. Il explique les raisons pour lesquelles les députés socialistes ont voté pour la solution maritime présentée par Luzzatti. S'adressant à Ciccotti, *Bissolati* lui dit :

Vous nous avez dit : mais enfin quels sont les grands résultats de votre méthode ? Quels sont les avantages que vous avez obtenus avec votre politique ministérialiste ? Eh bien ! je pourrais renverser la question et demander aux amis de Ciccotti : Et vous, avec votre méthode, avec votre politique, quels avantages avez-vous obtenus ?... Si nous restons députés, après ce congrès, nous voterons encore pour Luzzatti, pour qu'il tienne la parole donnée sur l'élargissement du suffrage. Nous nous sommes employés à soutenir le ministère contre les coalitions des cléricaux, des réactionnaires de l'*Agraria*, et c'est à vous de vous prononcer sur notre attitude. Le groupe parlementaire a-t-il fait bien ou mal, en votant pour le ministère Luzzatti ? S'il a fait mal, cela veut dire que vous ne voulez pas l'élargissement du suffrage, que vous ne voulez pas que deux millions d'ouvriers aient le droit de vote. Et vous devez le dire clairement, et vous devez penser que, votant contre nous, vous voterez contre le principe du réformisme qui est la gradualité des réformes. Et, naturellement, si vous votez contre nous, nous nous en irons de la Chambre, parce que vous n'avez pas besoin de nous ; et nous, nous n'avons pas besoin de la médaille de député. Et d'autre part, vous ne pouvez pas prétendre que nous soyons des manne-

quins et que nous allions défaire ce que nous avons fait. Si vous n'avez pas confiance dans notre œuvre ou si vous pensez que nous pouvons continuer à voter pour le ministère, même s'il ne tient pas ses promesses, vous devez le dire clairement et immédiatement, et ne pas accepter des formules intermédiaires, qui voudraient échapper à la nécessité d'un jugement clair et précis !

Salvemini reprend la parole pour rétablir, dit-il, la vérité sur la question du suffrage.

Angelica Balabanoff fait une très âpre critique de l'action réformiste, du point de vue strictement marxiste.

Modigliani défend le courant représenté par Salvemini. Lui, il ne croit pas du tout, que le parti soit en décadence. Ses récents succès prouvent qu'il est vigoureux. Représentant de la tendance centrale, Modigliani dit qu'il n'accepte ni la conception réformiste de droite ni la conception révolutionnaire de Lazzari. A Cabrini, qui disait que c'est le groupe parlementaire qui a conquis les réformes, Modigliani répond qu'il ne s'agit pas de gagner des réformes ; il faut que les réformes soient conquises par la force et la vertu des organisations ouvrières, car autrement ces réformes ne fonctionnent pas. La Caisse Nationale pour les retraites ne correspond pas au but pour lequel elle a été créée : elle ne fonctionne pas. Il reproche à Cabrini que la législation sociale est toujours le résultat de l'action socialiste et non pas le résultat de l'action de la bourgeoisie elle-même, qui défend son existence menacée par le prolétariat, en faisant des concessions.

Pour *Lerda*, le socialisme est autre chose que la conquête de quelques réformettes. Il doit être la régénération de toutes les masses qui gisent dans la misère et dans l'ignorance :

Le socialisme doit imposer une civilisation nouvelle. La conception des révolutionnaires n'est pas celle des barricades, ce n'est pas une conception catastrophique, mais scientifique. Les révolutionnaires ne sont pas contre les réformes, mais ce n'est pas la réforme en elle-même qui vaut ; ce que nous voulons, c'est la réforme de la pensée.

Rinaldo Rigola, président de la C. G. T. italienne, demande quelques explications sur quelques paroles que tous emploient, qui ne sont pas claires et sur lesquelles tout le monde n'est pas d'accord : *principes idéaux, haute idéalité, etc.*

Angelica Bolabanoff, marxiste intransigeante, parle d'idéalisme ! Savelli, parfaite antithèse de Balabanoff, parle d'idéalisme ! Tous les deux sont idéalistes et d'accord pour mépriser le parti du travail et la lutte étroitement corporative.

Rigola part du réel et il expose ses idées dans un langage mercantile, parce qu'il pense que le socialisme est surtout mercantile et que c'est une question du ventre. Il reconnaît qu'une partie des critiques de Salvemini sont justes, que quelques dangers signalés par lui existent réellement. Mais Salvemini n'a pas le droit de parler de luttes étroitement corporatives, car c'est lui, Salvemini qui a jeté, en grande partie, les bases de l'*Association des professeurs secondaires*, laquelle, après les ouvriers, et avec d'autres associations de fonctionnaires, n'a certainement pas fait œuvre évangélique de renoncement. A ce propos, *Rigola* observe que les ouvriers et les paysans ne doivent donner aucun appui à la lutte des catégories d'employés contre l'Etat, car cette lutte est différente de celle des prolétaires :

L'organisation de classe n'est donc pas une prérogative du prolétariat. Toutes les classes s'organisent. Mais il y a une différence. L'Etat ne s'organise pas contre les professeurs, contre les officiers, tandis que contre les prolétaires s'organisent les patrons. L'Etat ne peut pas reprendre les concessions accordées aux professeurs ou aux postiers, tandis que la bourgeoisie, avec le concours du gouvernement, peut enlever beaucoup d'avantages aux travailleurs de l'industrie et à ceux de la terre. L'ennemi principal pour le mouvement ouvrier n'est pas l'Etat, auquel il est facile de dire : « Laissez-nous tranquilles ! » L'ennemi principal est représenté par la *Confédération des industriels*, par l'*Agraria*, etc.

Le syndicat ouvrier, différent dans son esprit transformateur des syndicats d'autres professions, est vraiment révolutionnaire ; il a vraiment des vertus transformatrices ; il n'est

pas seulement l'instrument nécessaire à la conquête d'un salaire plus grand et d'une journée de travail plus courte, mais il a la tâche de transformer le droit qui est la superstructure de la société même.

Voulez-vous les syndicats de métier ? Certainement oui ! Mais alors si vous voulez les syndicats, et si vous prétendez qu'ils s'inspirent des anciens principes, vous devez forcément vouloir le syndicat des syndicalistes révolutionnaires. Vous conseillez cependant l'emploi de la grève générale pour arracher au gouvernement les réformes utiles, mais c'est une arme qui s'est déjà émoussée dans les mains des dirigeants de la Confédération du Travail en France. *Nous ne voulons pas qu'un Briand futur se moque de nous, et nous déclarons ceci : nous aussi nous ne renonçons pas à la grève générale ni même au sabotage.*

Sur l'autonomie électorale, *Rigola* n'est complètement d'accord ni avec Bissolati ni avec Turati. Il demande que la tactique soit un peu plus contrôlée par la direction générale du parti :

Le parti socialiste, dit-il, s'il ne veut pas disparaître bientôt, doit se donner une construction nationale un peu plus solide. Mais nous ne pouvons pas accepter la tactique intransigeante, non pour avoir huit ou dix députés de plus, mais pour d'autres raisons : avant tout, parce que nous n'avons pas d'hommes. Bissolati se trompe lorsqu'il dit que le parti est une branche sèche et la *Confédération* un germe nouveau. La *Confédération* a besoin du parti, mais il faut que le parti écoute plus attentivement les conseils de la C. G. T.

Mazzoni, intransigeant, votera l'ordre du jour transigeant de Turati. Et cela, non pour des raisons théoriques, mais parce que l'ordre du jour de Turati tient compte des réalités. Il prononce un réquisitoire très violent contre les républicains qui dans le conflit de la Romagne, se sont mis du côté des propriétaires de la société *Agraria*. Il fait l'historique du parti agraire et montre l'attitude louche des républicains.

Et maintenant, voici *Morgari*, l'avocat de l'intégralisme, qui déplore l'état de décomposition du parti socialiste italien :

La crise que traverse le parti socialiste italien ne s'explique pas par l'abandon de la tactique intransigeante ; cette crise est beaucoup plus profonde. Ce qui manque au parti, c'est la foi dans l'avenir, c'est un idéal. Sans foi, il n'y a plus d'apôtres, plus de martyrs. Et c'est une crise qui ne trouve sa solution ni dans la transigeance, ni dans l'intransigeance. On a dit qu'on doit être réaliste, mais il y a aussi des besoins idéaux de fierté et de dignité auxquels il faut donner satisfaction, parce que sans ces idéaux on est condamné à périr. Tout le congrès a été une officine d'accusations et de défenses. Moi, je ne veux ni accuser ni défendre, mais fournir des explications.

Morgari trace un tableau de la vie antérieure du parti socialiste depuis sa naissance. Il prend la défense de Lazzari, qui a été raillé parce qu'il avait rappelé les tables de la loi, et il rappelle qu'Anna Kulishoff aussi en a parlé :

Dans le travail que font les réformistes parmi les masses ouvrières, ils oublient la propagande du but final, de l'idéal suprême du socialisme et limitent la propagande à de petites conquêtes. Ainsi, par exemple, on déclare se solidariser avec les ouvriers de la Romagne, mais on oublie de dire que la question des machines est une phase transitoire, et qu'on doit viser un peu plus haut, plus loin ; il faut se préparer à des luttes pour la conquête de la terre. On ne combat plus résolument les dépenses militaires, mais on fait des questions de plus ou de moins, et on ne sait plus s'opposer avec énergie à la visite du Tsar en Russie... Ce défaut du sentiment socialiste explique pourquoi nos journaux sont si faibles, pourquoi ils défendent le popularisme, pourquoi dans les manifestes électoraux on ne parle plus des principes et de l'idéal du parti.

Morgari voit déjà un député socialiste quelconque aller à la Cour prendre les ordres du Roi, ou appeler dans son cabinet de ministre de la monarchie, le directeur de police pour donner ordre d'étouffer une grève, même dans le sang, à la manière d'Aristide Briand. Et puis s'adressant aux intransigeants, il fait l'examen de leurs exagérations et de leurs erreurs. Il conclut en di-

sant les raisons pour lesquelles il ne peut être ni avec Turati, ni avec Bissolati, ni avec Lazzari.

Morgari est le co-signataire de l'ordre du jour déposé par Modigliani et Salvemini. Cet ordre du jour reprend le premier paragraphe de la motion Turati reconnaissant la nécessité inéluctable des réformes.

Mais il déclare que les seules réformes, dont le parti socialiste peut se faire l'initiateur, doivent toujours avoir pour but de promouvoir le relèvement économique, politique et moral de la totalité de la classe ouvrière, afin de susciter, autour d'elles, l'adhésion solidaire de toute cette classe.

Il conclut :

Les organes dirigeants et représentatifs du socialisme manquent à leur devoir, lorsqu'ils sacrifient à une réforme déterminée, ne touchant que des intérêts spéciaux, la nécessité permanente supérieure de l'action socialiste, lorsqu'ils abandonnent la conquête d'une réforme générale pour se déclarer satisfaits d'une concession fragmentaire assurant quelques avantages faciles et individuels à une petite majorité de cette classe, mais laissant indifférente la grande masse des travailleurs, au grand détriment de la conquête des réformes fondamentales.

En conséquence, le parti et son groupe sont invités à ne donner leur appui à des revendications de certains groupes économiques, que si elles se confondent avec l'intérêt général de la classe ouvrière.

Turati reprend la parole, pour répondre en qualité de rapporteur ; il ne veut pas faire de polémiques, car un rapporteur ne doit pas être un polémiste. Il ne veut pas répondre non plus aux 77 observations présentées par Lazzari. Mais il examine les divers ordres du jour en présence. Aux révolutionnaires, il dit :

Je pouvais répondre à Lazzari qu'il est le seul qui soit resté fidèle au révolutionnarisme — je pourrais lui répondre, au risque de le scandaliser une fois de plus, que ces fameuses tables de la loi, qu'il a évoquées et auxquelles je crois avoir collaboré mois aussi, — je pourrais encore les signer, parce qu'il n'y a pas une parole que je doive répudier.

Nous voulons toujours la conquête, aujourd'hui comme

alors ; mais c'est la manière de conquérir qui est changée. Relisez votre ordre du jour. Il est la contradiction même c'est la conception ancienne en lutte avec la conception nouvelle ; et c'est cette contradiction qui permet à Giovanni Lerda par exemple d'approuver l'ordre du jour où on combat la maçonnerie. Votre révolution est une révolution qu'on crie, et la nôtre est une révolution qu'on fait.

A Morgari, Salvemini et Modigliani, signataires du même ordre du jour, Turati répond :

Quel étrange accouplement que le vôtre : Morgari est l'éclectisme, Salvemini est l'unilatéralisme fait homme. Comment pouvez-vous aller ensemble ? Et toi, Morgari, tu n'as pas le droit de dire que nous manquons de foi. Ce qui nous manque, c'est ta foi, mais nous avons la nôtre !

Avec le discours de Turati, la discussion sur l'action générale du parti est close. On met aux voix les ordres du jour en présence. Obtiennent : l'ordre du jour Turati, 12.991 voix ; l'ordre du jour Lazzari, 6.058 voix ; l'ordre du jour Modigliani, 4.624 voix.

3° Les Autres Questions

La discussion sur l'action politique a, en fait, épuisé toutes les autres questions soumises au Congrès : *suffrage universel, législation sociale, réforme des impôts, rapports entre le parti et le groupe parlementaire*, etc.

Ces problèmes, étudiés dans des commissions spécialement nommées à cet effet doivent être rapportés en fin de Congrès par Turati. Mais la question de l'*Avanti* prime tout. On décide alors de renvoyer les points de l'ordre du jour non examinés à un prochain congrès.

Le rapport de la direction du parti est auparavant approuvé, après une longue discussion. C'est *Bissolati* qui parle d'abord de l'*Avanti* ! Il affirme sa ferme volonté de ne plus en être le directeur. De nombreux orateurs lui succèdent, critiquant ou défendant l'organe du

parti. Finalement le congrès nomme *Treves* directeur de l'*Avanti* !

Le Congrès prend fin après avoir nommé la direction du parti : Atobelli, Buzzi, Reina, Rossitti, Cidelli, Pignatari, Modigliani, Cammareus, Curti, Spinotti, Berganini, Calda, Dr Aragona.

Le réformisme intégral triomphe donc, en Italie, à cette heure. Cette victoire ne coïncide pas avec une situation brillante du socialisme italien. On a vu combien d'orateurs, et de toutes nuances, ont, au Congrès dénoncé la décadence du parti socialiste. L'heure est donc trouble. Les socialistes et les ouvriers d'Italie se ressaisiront-ils et créeront-ils tôt ou tard un fort mouvement ? Ils ont la parole. A eux de répondre.

Max Perlstein.

LES SYNDICATS OUVRIERS

Le Congrès Syndical Autrichien

Le Congrès syndical autrichien s'est tenu à Vienne du 17 au 23 octobre 1910. Outre les délégués des syndicats, le Congrès comptait parmi ses membres, Huysmans, représentant le Bureau international socialiste, Legien, délégué de la Commission centrale syndicale d'Allemagne, et des représentants du Parti socialiste autrichien, notamment le docteur Adler. En Autriche, on le sait, les Syndicats ouvriers et le Parti socialiste sont, en fait, unis.

Deux questions particulièrement intéressantes ont occupé le Congrès : celle du conflit syndical tchéco-autrichien et celle des grèves et secours en cas de grève.

I. — Le Conflit syndical tchèco-autrichien.

Le socialisme international, à Copenhague, a, on le sait, longuement discuté et finalement résolu le conflit qui a mis aux prises les Tchèques et les Autrichiens. Des batailles acharnées s'y étaient engagées entre les Tchèques et les autres partis socialistes. Il était aisé de prévoir que, dans cette lutte inégale, le pygmée serait battu par le colosse. Les Tchèques avaient âprement défendu leur point de vue, qui était celui du séparatisme syndical, tandis que les Autrichiens, aidés par les socialistes des autres nations, devaient réussir à faire adopter leur thèse, celle de la centralisation. Le congrès de Copenhague, on l'a vu, adopta une résolution où il conseille aux Tchèques de renoncer à leurs tendances autonomistes pour se grouper avec les Autrichiens et constituer un bloc puissant, capable de lutter victorieuse-

ment contre le patronat. Mais il ne suffisait pas que le congrès international ait pris une décision, pour que cette décision devint une réalité. Il était très naturel que ce conflit fût repris, dans leur pays, par les deux belligérants. Le conflit tcheco-autrichien a donc été la grosse question du Congrès.

Le Congrès ayant des délégués de toutes les nations de l'Autriche, avait des représentants des syndicats tchèques, de ceux, du moins, de ces syndicats qui ne veulent pas de l'indépendance syndicale. Il est même à noter que les Tchèques centralistes sont plus centralistes que les Autrichiens. C'est eux qui ont critiqué avec le plus de vigueur les syndicats tchèques séparatistes.

Hueber, secrétaire de la commission syndicale autrichienne, rapporte sur le conflit syndical :

Dans son discours de bienvenue, Huysmans, dit-il, nous a parlé des camarades de Prague qui seraient enclins à faire la paix. Cela se peut bien ; mais je ne peux croire à ces dispositions pacifiques. Adler aussi a conseillé au congrès de faire la paix ; de faire même la guerre, s'il le faut, pour arriver à la réalisation de l'unité. Nous voulons tous que le congrès fasse preuve de bonne volonté. Mais la question est de savoir si la bonne volonté seule suffit. Les camarades Tchèques se sont toujours déclarés prêts à entamer les pourparlers. Mais, si l'on examine de plus près leurs prétendues dispositions pacifiques, on voit qu'elles n'existent pas. Et la preuve, la voici : tandis qu'ils crient sur tous les toits qu'ils sont animés de dispositions pacifiques, ils sèment la division dans les syndicats tchèques. Le conflit n'est pas d'origine récente, il est aussi ancien que l'organisation syndicale en Autriche. Mais il a pris un caractère plus aigu depuis la séparation d'avec l'organisation politique.

L'orateur fait, à l'appui de son affirmation, une rapide histoire du mouvement syndical, et rappelle qu'au congrès socialiste international de Copenhague, les Tchèques se sont refusés à toute unité en déclarant qu'ils ne voulaient pas renoncer à l'organisation séparatiste :

Ce n'est plus seulement l'Internationale syndicale qui nous a donné raison, c'est aussi le congrès socialiste de Copenhague. Il ne s'agissait pas, pour ce Congrès, de plainte contre les camarades Tchèques, mais de les persuader qu'ils font fausse route et de les ramener, avec l'aide des autres camarades, sur le vrai

chemin. Il s'agissait de déterminer les camarades Tchèques, par une décision de l'Internationale, à réaliser l'unité syndicale. L'attitude des journaux socialistes tchèques a été abominable. Ils ont fait preuve d'une absence complète de tout sentiment socialiste Ils ne parlent plus de forme d'organisation, mais de l'opposition des principes syndicaux et politiques. Voilà pourquoi la simple bonne volonté ne suffira pas à faire l'unité. Tous ceux qui sont ici veulent la paix, mais une paix, qui,sous peine d'être fatale, n'affaiblisse pas la force du mouvement syndical.

Hueber présente donc la résolution suivante rédigée par la Commission syndicale :

Le sixième congrès des syndicats d'Autriche approuve la résolution prise par le congrès socialiste international touchant la nécessité des organisations syndicales unitaires dans tous les pays.

L'attitude des représentants de la social-démocratie mondiale correspond non seulement à la théorie socialiste, mais aussi et surtout, découle des expériences de toutes les luttes que le prolétariat a dû mener, pour conquérir plus de culture et de bien-être dans tous les pays et particulièrement en Autriche.

Il a été établi par cette résolution que la forme d'organisation des syndicats ne doit pas être un cadre vide, mais avoir un contenu réel : la concentration des moyens et des forces assurera le succès du prolétariat. Il serait fatal que les syndicats d'Autriche veuillent, sous le prétexte de querelles nationales, renoncer à l'unité du prolétariat au moment où les patrons de la grande, de la moyenne et de la petite industrie s'organisent internationalement, où l'industrie est dominée par les banques et trusts nationaux et internationaux.

Pénétré de ce fait, le congrès décide *de maintenir ferme les conditions essentielles à la direction unitaire des luttes syndicales de toutes espèces, ainsi qu'à l'administration des moyens financiers destinés à ces luttes, et de ne pas dévier de ces principes.*

Le congrès approuve la commission centrale *d'avoir consenti, conformément à la résolution de Copenhague, à former une commission d'unité, sur la proposition du comité exécutif de la social-démocratie d'Autriche.*

La commission, dans cette décision, s'est inspirée des principes défendus dans les congrès et a obéi aux injonctions de l'Internationale et aux nécessités de la situation actuelle. Tout autre est l'opinion de la commission de Prague : Elle demande l'ajournement de la discussion, et ce désir ne permet malheureusement pas d'attendre de la part des séparatistes des dispositions pacifiques. Les exclusions arbitraires de membres du Parti, vieillis au service du prolétariat, l'attitude scandaleuse de la

presse socialiste tchèque ne permettent pas de conclure une paix durable. Mais, pour se conformer à la décision du congrès international de Copenhague, *le Congrès syndical autorise la commission syndicale centrale à engager les pourparlers, si la commission syndicale de Prague faisait des propositions en ce sens.*

Si ces pourparlers n'aboutissent pas à une solution satisfaisante, les fédérations centrales seront alors forcées de lutter pour leur unité. Quelque douloureuse que soit cette lutte, elle est inévitable. Le congrès convie les ouvriers de toutes les nations à maintenir plus que jamais l'organisation unitaire : elle seule assure au prolétariat d'Autriche, dans le présent et dans l'avenir, la victoire contre le capital tout puissant.

Vive l'organisation internationale du prolétariat conscient d'Autriche.

Après avoir donné lecture de cette résolution, *Hueber* la commente et la défend : elle n'enveloppe aucune contradiction ; les Autrichiens ont été vainqueurs à Copenhague, mais ils ne doivent pas humilier les vaincus. Leur devoir est de montrer aux Tchèques le chemin qui mène à l'unité. Il serait fou de demander aux Tchèques de dissoudre du jour au lendemain leurs organisations séparatistes ; mais il faut leur montrer la route et leur faciliter l'accès à l'unité. L'intransigeance est bonne ; mais, quand elle ne peut pas amener la paix, il faut y renoncer. La résolution n'a pas la prétention de rétablir immédiatement l'unité ; elle ne veut que la préparer.

Plusieurs autres propositions sont présentées.

L'une demande la nomination d'une commission de 20 membres, composée des représentants des pays où le mouvement séparatiste est particulièrement accusé. Cette commission fondrait toutes les propositions et résolutions concernant l'unité en une seule résolution s'inspirant du principe de l'organisation syndicale unitaire.

Une motion présentée par quelques délégués tchèques déclare :

Les centralistes tchèques repoussent la résolution présentée par la commission, parce qu'on y parle de la *direction* unitaire des luttes syndicales, et non de l'*organisation* syndicale unitaire.

Une commission sera donc chargée de la rédaction définitive de la résolution.

Cette motion est acceptée.

Un délégué tchèque prend la parole pour donner lecture, au nom des délégués tchèques, d'une déclaration de sympathie au Dr Adler, injustement attaqué par la presse séparatiste tchèque.

La discussion devient très animée. Les plus acharnés contre les tendances séparatistes sont les centralistes tchèques. Ils critiquent la résolution de la commission comme étant trop modérée.

Suhrowsky dit que la justice du parti socialiste tchèque est pire que celles des gouvernements. Il a été exclu du parti par un avocat et un épicier. *Jura* constate que 16 organisations ont été exclues du parti, parce qu'elles ont fêté le 1er mai avec les camarades allemands. Pour *Tezenka*, la résolution de la commission est une trahison des décisions de Copenhague et compromet l'unité de l'organisation syndicale. *Patermann*, *Beer* et le Dr *Adler* défendent la résolution de la commission.

La commission chargée de rédiger la résolution, ayant fini son travail, le président de la commission soumet au congrès la nouvelle résolution :

Le quatrième alinéa en a été modifié comme suit :

Pénétré de ce fait, le congrès décide de maintenir fermes les conditions fondamentales de l'organisation syndicale unitaire, de la direction unitaire des luttes économiques et de l'administration unitaire des finances destinées à ces luttes.

La commission a en outre ajouté, à la résolution primitive, la proposition suivante :

Le congrès exprime le désir que les pourparlers en vue de l'unité ne soient plus ajournés et qu'ils commencent avant la fin du mois de novembre.

La clôture est prononcée et la résolution votée.

II. -- Grèves et secours en cas de grève

Importante aussi est la question des grèves et des secours en cas de grève.

Beer, rapporteur, constate les grands progrès du capitalisme, et déplore que le mouvement syndical ne marche pas de pair avec eux. Malgré toute sa lenteur, les organisations syndicales sont pourtant aujourd'hui une force appréciable, grâce à laquelle les ouvriers remportent de grands succès. Les organisations patronales devenant de plus en plus puissantes, la responsabilité des syndicats et de leurs chefs dans les luttes économiques va grandissant. Les grèves deviennent plus compliquées, plus difficiles. Au moment de déclarer une grève, il faut examiner sérieusement si les conjonctures sont favorables. Il faut que les syndicats aient des nouvelles exactes sur les marchés en cours et n'aient pas trop de confiance en l'opinion des ouvriers d'une fabrique isolée, quand ils déclarent que les commandes sont considérables. Il faut encore que les organisations aient des renseignements précis sur la situation des patrons ; il faut qu'elles sachent qui se cache derrière tel patron ou tel groupe de patrons, avec quelles ressources financières les patrons pourront engager la lutte. Il faut conduire la grève avec ordre de façon à empêcher qu'une autre grève éclate ailleurs inopportunément et compromette les ressources financières des organisations : il est de l'intérêt de tous de remporter la victoire en dépensant le moins possible. C'est là la première règle de toute politique syndicale intelligente. Il faut donc, plus d'une fois, et dans l'intérêt des travailleurs, ajourner un mouvement, si justifié qu'il puisse être. Trop souvent les organisateurs et les militants approuvent légèrement la déclaration d'une grève. Les militants ne doivent pas se laisser troubler par les ouvriers, dont les colères peuvent induire en erreur, malgré toute leur légitimité.

Les organisations patronales pratiquent une solidarité très étroite. Elles s'entr'aident en cas de grève. Lors-

qu'un conflit éclate, l'organisation patronale généralise le conflit pour épuiser les ouvriers et vider le plus vite possible les caisses syndicales. D'où la nécessité pour l'organisation de savoir, au moment de la déclaration d'une grève, à quel moment elle doit prendre fin. Il faut savoir, dès le début, jusqu'où l'on peut et doit aller sans léser les intérêts des ouvriers.

Un élément de très haute importance du succès dans les luttes est la solidarité, à condition qu'elle ne soit pas simplement verbale, mais bien effective. Il faut donc remplir les caisses syndicales. L'élan, la passion dans la lutte sont nécessaires, mais les caisses sont indispensables. De plus, les grèves ne doivent pas empêcher les progrès du capitalisme. D'ailleurs, celles qui seront dirigées contre les perfectionnements techniques et l'épanouissement du capitalisme sont condamnées à un échec certain. L'argent, le temps, les forces, sont dépensées en pure perte. La classe ouvrière ne peut vaincre que lorsque le capitalisme aura atteint à son apogée.

Presque tous les orateurs sont d'accord avec les observations faites par le rapporteur. Tous indiquent la nécessité de discipliner les grèves pour leur assurer une victoire certaine. Et le Congrès leur donne son approbation.

En somme, tandis que les débats du Congrès de Vienne sur le conflit tchéco-autrichien ont mis une fois de plus en lumière les grosses difficultés que crée à l'organisation ouvrière en Autriche l'absurde géographie politique de ce pays, les débats sur les grèves montrent les dangers que fait courir à l'action ouvrière la main-mise du Parti socialiste sur les organisations syndicales.

Là, on est gêné par des traditions nationales, que ne peuvent détruire de vagues affirmations théoriques ; ici, par la subordination de l'action à des dogmes morts.

M. Brünn.

CHRONIQUES DU MOIS

LE MOUVEMENT INTERNATIONAL

La Politique Etrangère

Paris, 15 février 1911.

A peine Son Excellence M. Stéphane Pichon venait-il de descendre de la tribune, aux acclamations d'une Chambre toute frémissante de patriotisme professionnel, une fois de plus il avait dit que tout était pour le mieux dans le monde de nos relations internationales ; que jamais nos *alliances* et nos *amitiés* n'avaient été plus solides et plus fructueuses ; que jamais non plus la paix n'avait été plus assurée et que, par conséquent, il convenait de jeter dans l'abîme sans fond des dépenses militaires quelques centaines de millions de francs de plus. Le chœur des officieux répétait dévotement les formules consacrées.

Tout à coup — ô surprise ! ô scandale ! — une fausse note éclate. C'est l'un des officieux du premier degré, de ceux qui faisaient imperturbablement écho à l'optimisme ministériel, oui, c'est le *Temps* qui déclare tout net que tout cela, c'est du battage et qu'il faut enfin faire entendre la vérité, l'austère vérité. Et le voilà qui enfile tout un chapelet de récriminations et de griefs : nos *alliances* et nos *amitiés* ont vécu et, d'ailleurs, au temps même où elles existaient, elles n'ont jamais procuré à ce pays le moindre avantage réel.

La galerie sourit d'une querelle dont nul n'ignore les sordides motifs. Chacun sait que le grand justicier du *Temps* en veut à M. Pichon, non des erreurs d'une politique qu'il n'a pas le droit de dénoncer, l'ayant toujours servie, mais de l'avortement d'une spéculation coloniale à laquelle une commission de la Chambre a dû mettre le *holà*. Moi-même, il y a deux ans, du

haut de la tribune parlementaire, j'avais déjà dénoncé au ministre, au pays, le péril, et la honte de ces journalistes de proie recevant les confidences du gouvernement et s'en servant, au risque de provoquer les plus redoutables complications, dans l'intérêt de leurs spéculations et de leurs coups de Bourse.

L'affaire de la N'goko Sanga est venue, fort à point, confirmer mes accusations. On y a vu un patriote de métier, l'un des grands prêtres du culte de la revanche, tenter, pour arracher quelques millions au trésor de la France, un chantage à l'aide de l'Allemagne. Je ne sais si la leçon profitera. En attendant, elle a eu cet avantage de rompre pour une fois le concert unanime de complaisance, l'optimisme béat avec lequel il est de bon ton d'accueillir toutes les démarches de notre politique étrangère.

L'heure est propice pour dresser le bilan de la situation internationale. Une série de faits nouveaux attestent qu'un vaste remaniement se prépare. Les anciens groupements subsistent encore ; mais de nouvelles forces s'y font sentir. Ce n'est point encore le dégel ; mais des craquements sinistres se font entendre dans les blocs qui semblaient les plus solides, des fissures commencent à apparaître. Rien ne serait plus déraisonnable que de fermer les yeux et de se boucher les oreilles.

Pas n'est besoin de remonter plus haut que la crise orientale. La révolution jeune-turque, en mettant un terme au régime hamidien, semblait devoir marquer la substitution, à Constantinople, de l'influence anglo-française à la suprématie allemande. Il n'en a rien été — on sait par quelle suite de fautes, qui ne sont pas toutes imputables à la diplomatie des deux puissances occidentales. Plus que jamais l'Allemagne a réussi à river sur l'empire ottoman le joug de sa pesante amitié. L'acte même qui semblait devoir creuser un abîme entre Berlin et Constantinople, la cynique annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche, a paradoxalement contribué au rapprochement final.

Soit que la Russie n'eût pas grande envie de tirer du fourreau un glaive trop ébréché par ses défaites de Mandchourie, soit qu'elle ne crût pas pouvoir compter sur l'appui sans réserve et sans limites de la France et de l'Angleterre, soit enfin qu'elle ait ressenti quelque terreur à l'apparition menaçante de l'empereur Guillaume dans la panoplie de son armure étincelante aux côtés de son allié, M. Isvolsky dut battre la chamade devant M. d'Aerenthal. En politique comme ailleurs, il est donné à ceux qui ont ; l'Allemagne avait prouvé sa force aux dépens de la Russie ; la Russie tint à accroître la force de l'Allemagne. M. Isvolky passa du premier au second plan. M. Serge Sazonof eut pour mission de restaurer l'entente dynastique héréditaire entre Romanof et Hohenzollern.

Ce qui s'est dit, fait et préparé à Postdam en automne, ce qui s'achève à Pétersbourg en ce moment, ce n'est ni plus ni moins qu'une nouvelle édition du fameux *contrat de réassurance* conclu par Bismarck, il y a vingt-trois ans. Depuis lors, la Russie et l'Allemagne s'étaient contentées l'une et l'autre d'un seul fil télégraphique, qui reliait Pétersbourg avec Paris et Berlin avec Vienne. Ni le tsar Nicolas, ni l'empereur Guillaume n'ont songé à couper ces communications utiles. Ils ont simplement pensé l'un et l'autre qu'il convenait d'ajouter une corde à leur arc, un fil à leur réseau, et le câble Berlin-Pétersbourg a été rétabli. Telle est la portée générale de ce nouvel accord. Il comporte naturellement des modalités spécifiques.

C'est l'un des traits saillants de la diplomatie contemporaine qu'elle ne sait négocier des ententes, même bienfaisantes, qu'aux frais et au détriment des tiers. Quand l'Angleterre et la France ont si heureusement enseveli la hache de leurs longues discordes, il a fallu, pour que l'entente *cordiale* prenne corps, qu'elle se conclut au dam de l'Egypte livrée par la France à l'Angleterre. Quand la Russie et l'Angleterre se sont rapprochées, ç'a été en se partageant, sans le moindre droit, l'héritage du nouvel *homme malade*, de la Perse, mori-

bond récalcitrant et qui ne veut pas mourir. Ainsi la Russie et l'Allemagne, pour se souhaiter la bienvenue, se sont mutuellement donné carte blanche dans des domaines qui ne leur appartiennent pas, dans la Perse du Nord et l'Anatolie du nord-ouest, dans la Mésopotamie.

Un si grand changement ne pouvait demeurer sans contre-coup. Au jeu des quatre coins que jouent les grandes puissances entre elles, quand une bouge, toutes les autres bougent à leur tour. Aussi est-il question d'ores et déjà de pourparlers engagés de toutes parts.

L'Angleterre songe à prendre des garanties pour ses intérêts dans la région des bouches de l'Euphrate et du Golfe Persique. La France voudrait bien obtenir sa part dans les concessions de voies ferrées en Turquie et accepterait au besoin de participer financièrement à l'achèvement du chemin de fer de Bagdad.

C'est la politique des menus profits. Il y a beau temps qu'elle est la nôtre. A vrai dire, elle est la seule que comprennent et qu'approuvent les grandes puissances financières, qui sont souveraines dans ce domaine comme dans tous les autres. Aujourd'hui, on y voit de plus une compensation nécessaire aux douloureux échecs qu'aurait empochés notre diplomatie. Et de fait, je ne songe pas à contester qu'avec la politique étrangère que l'on nous a faite, les événements de ces derniers mois aient constitué en réalité autant de mésaventures et de défaites pour la France.

Nos grands hommes d'Etat ont si intelligemment manœuvré, qu'un rapprochement russo-allemand — qui aurait pu, si l'on avait su l'entourer des conditions nécessaires, apporter une garantie nouvelle à la paix du monde — devient pour nous une cause de soucis, d'irritation et de malaise. Depuis vingt ans, on a menti systématiquement à la France, en représentant l'alliance russe comme un instrument éventuel de revanche.

Ainsi que me le disait, il y a treize ans, le comte Mouravief, ministre des Affaires étrangères de Russie, l'alliance avait pour base la reconnaissance du *statu quo*

territorial de l'Europe, c'est-à-dire des conséquences du traité de Francfort, c'est-à-dire de l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine. Il a plu à nos politiciens de montrer la Russie — c'est-à-dire la puissance à laquelle l'Allemagne avait dû la liberté de nous écraser, seul à seul, en 1870 — comme l'agent bénévole et providentiel de la revanche, — de cette revanche à laquelle, d'ailleurs, nul ne songeait sérieusement ici et qui n'a jamais été qu'une formule trompeuse dans la bouche de nos gouvernants.

On sait ce que cette fiction à contribué à fausser notre politique intérieure. On sait également ce qu'elle nous a coûté au dehors. Au lieu de traiter avec la Russie sur le pied d'une parfaite égalité, nous nous étions constitués ses débiteurs, nous lui devons de la reconnaissance. Cette reconnaissance, nous en avons payé de larges à-comptes sous la forme des milliards de notre épargne drainés par la Russie. Nous l'avons aussi acquittée, en mettant notre politique étrangère à la remorque de la diplomatie russe, en la subalternisant, en sacrifiant nos intérêts, notre prestige, notre crédit moral à l'obligation d'emboîter le pas au cabinet de Pétersbourg.

Et à cette heure, quand la Russie croit devoir renouer son ancienne intimité avec l'Allemagne, cette démarche, que nous n'avons pas le droit de reprocher à notre allié, n'en fait pas moins éclater le mensonge systématique de l'alliance; elle proclame l'intangibilité de l'état territorial européen, elle nous montre dupes volontaires d'un marché où nous avons mis nos milliards et notre gratitude, mais où la Russie n'a jamais entendu mettre la reconquête de l'Alsace et de la Lorraine. Voilà où aboutit nécessairement, fatalement, une politique fondée sur l'illusion volontaire.

On a organisé toute notre action extérieure et intérieure autour du culte d'une idole, autour de l'idée soi-disant patriotique de la revanche. Et, d'une part, pas un de nos dirigeants ne pouvait ignorer que la fameuse alliance, tant vantée, reposait, non sur la préparation

de cette réparation par la force, mais sur la reconnaissance explicite du *statu quo*. Et, d'autre part, pas un de nos bruyants apôtres de la *guerre sainte* n'eût conscience, tout au fond de lui-même, que personne en France ne songeait sérieusement à cette redoutable épreuve et que tout le monde était résolu à tout faire pour l'éviter. Comment veut-on qu'avec un pareil point de départ, l'action internationale de la France n'ait pas été faussée, viciée, paralysée depuis le premier jour ?

Ajoutez-y que nos hommes d'Etat et nos diplomates, au lieu d'avoir la juste fierté de la haute personne morale qu'ils représentent, ont au contraire trop souvent l'état d'âme et l'attitude de personnes qui ne peuvent se débarrasser de la conscience gênante de leur infériorité et qui ont toujours l'air de s'excuser de de la liberté grande. Ce n'est point ainsi que l'on parle et que l'on agit au nom de la France. Il ne s'agit point d'une superbe provocante ; pas d'avantage d'une propagande inconvenante. Mais il y a quelque chose d'humiliant et d'intolérable à voir nos ministres s'agenouiller en esprit devant les souverains et les ministres des vieilles dynasties.

C'est en partie pour cela, c'est parce que nous n'osons pas être nous-mêmes, que la France n'a point eu de principe directeur de sa politique étrangère depuis vingt-cinq ans. Elle a vécu au jour le jour. Elle a cru habile de résoudre chaque question à part, de se garder de tout plan suivi, de tout système lié. Nos soi-disant réalistes prônent fort cette méthode. Ils accusent volontiers d'idéologie ceux qui osent recommander une marche différente. Comme si l'une des leçons les plus éclatantes de l'histoire, ce n'était pas que, même au point de vue du réalisme le plus étroit, le plus terre à terre, l'Idée est une force incomparable !

La France a, de par son passé, un précieux capital moral : à tort ou à raison, qu'elle le mérite ou non, les nations persistent à la croire capable et digne de repré-

senter une idée, de défendre un principe, d'incarner un idéal. En outre, matériellement parlant, elle a tout intérêt, un intérêt vital, à se placer sur ce terrain. Pendant que d'autres nations grandissent avec la régularité et la célérité de véritables géants, la France demeure stationnaire et par là même diminue. Ce n'est donc pas à la force brutale qu'elle peut avoir recours, puisqu'elle perd chaque jour un peu de sa force relative.

Si une politique étrangère doit être à la fois l'expression fidèle de l'idéal historique d'une nation et le résultat exact de ses conditions d'existence actuelles, quelle politique convient mieux à la France que celle qui se donne pour but de fonder la sécurité sur des bases solides, inébranlables, de travailler à l'organisation internationale de la paix ? La natalité française commande impérieusement à la France de pousser de toutes ses forces, d'abord à la limitation conventionnelle, puis à la réduction simultanée des armements. C'est elle encore qui nous fait une loi de saisir avec empressement, de provoquer toutes les occasions de négocier des traités d'arbitrage — non pas de ces chiffons de papier ridicules qui excluent de l'arbitrage les questions touchant à l'honneur et aux intérêts vitaux des signataires, c'est-à-dire précisément les seules causes possibles de guerre, mais de véritables conventions sur le modèle de celle que le Président Taft vient d'offrir à l'Angleterre et qui porte sur tous les litiges susceptibles de naître entre deux puissances.

Il est absurde au premier chef de voir M. Pichon faire la petite bouche à l'endroit de ce projet salutaire. Quand bien même les traditions de la France, l'esprit d'une démocratie, la volonté pacifique d'un prolétariat las de servir de chair à canon aux scélérates combinaisons des capitalistes, ne dicteraient pas au Quai d'Orsay une attitude d'active sympathie, l'intérêt matériel, les nécessités vitales de ce pays suffiraient à tracer sa voie à notre diplomatie.

La France ne peut, sans s'acculer à la banqueroute, sans dépasser la mesure de ses forces, prétendre éter-

nellement tirer, de ses 40 millions d'habitants, une armée et une flotte capables de lutter à conditions égales avec les soldats et les marins d'empires dont la population, déjà infiniment plus considérable que la sienne, ne cesse de s'accroître. Il leur appartient, il leur incombe de prendre avec décision, avec sérieux, la tête du mouvement qui a pour objet, d'abord, de diminuer les périls et les maux et d'alléger les fardeaux de la paix armée par la limitation, puis par la réduction conventionnelle des armements et, ensuite, de substituer la procédure pacifique d'un arbitrage aux jeux sanglants et stupides de la force et du hasard.

Ce faisant, elle retrouvera sa clientèle de peuples, elle reconstituera son prestige et son autorité morale, elle reprendra le rang qui lui revient dans le concert des nations. Jamais heure n'a été plus propice que celle où le mensonge de la politique de l'alliance en vue de la revanche vient d'éclater à tous les yeux par le rapprochement de la Russie et de l'Allemagne. A une politique de fictions, qui nous a coûté tant de milliards, qui a annulé notre action extérieure, qui a faussé notre action intérieure, il est temps, il n'est que temps de substituer une politique conforme à nos principes, à nos intérêts, au vœu des nations civilisées, à la volonté du prolétariat, aux conditions d'existence de l'humanité moderne.

Francis de Pressensé.

LE MOUVEMENT DES IDEES

William James. — Nietzsche et le Socialisme.

Avec William James a disparu un des rares hommes d'Amérique capables de donner à ce pays d'affaires et de bluff une vraie culture. La haute valeur de ses recherches d'ordre psychologique lui assure d'ailleurs la gratitude des savants de tous les pays : ses études de la vie affective ont notamment beaucoup contribué à l'avancement des connaissances dans un domaine particulièrement obscur. L'histoire de sa pensée n'est pourtant pas sans obliger à de tristes réflexions.

Voici un homme qui entra dans la psychologie et la philosophie par la sûre et large route de la science. Il était admirablement bien armé par de fortes études de biologie, par l'habitude de la rigueur, par le souci de ne pas s'égarer loin de la réalité, par le sentiment profond de la richesse et de la mobilité de la vie, par la crainte de toute hypothèse aventureuse ; il savait en outre manier avec une aisance incomparable les systèmes des autres ; sans violences, mais sans faiblesses, sans irrévérence, mais comme en se jouant, il a montré mieux que quiconque la fragilité des édifices de pensée où la dialectique s'appuie sur une réalité trop mince. Et voici qu'un tel homme a donné dans le piège grossier des croyances les plus platement sottes : le spiritisme, et a pris date pour apparaître après sa mort dans les réunions où l'on fait tourner des tables. Si l'on pouvait penser qu'il s'agit là d'une faiblesse de vieillard, on n'y verrait qu'une occasion de plus de déplorer la débilité de pensée où mène l'usure organique. Mais il s'agit de quelque chose de plus grave : William James est allé lentement et sans crise, par une évolution dont la sim-

plicité et la continuité déconcertent, de la science la plus sûre aux pires puérilités.

Faudra-t-il dire qu'il n'a pas eu le milieu qui lui convenait ? Il est vrai que l'Amérique est sans vraie culture, que ce peuple de gens affairés et égoïstes manque d'équilibre et de goût et écoute avec ravissement les élucubrations des prophètes, des hystériques, des chefs de sectes, des voyants. Est-ce cela ? Et est-ce aussi que William James, à qui l'on doit de si précieux documents sur le sentiment religieux, a été gagné par la contagion des émotions qu'il a essayé de décrire ? Non ; il semble avoir été de taille à se créer le milieu qui lui convenait, et ce que nous savons de sa manière de vivre l'atteste ; il a d'autre part gardé jusqu'au bout sa remarquable lucidité d'esprit, son admirable agilité de pensée, et ce sont là des qualités qui vont mal avec le sommeil intellectuel et moral des métaphysiques creuses et des religions positives.

Le cas James est d'un autre ordre et d'une autre portée. Le danger couru par tout savant qu'attire la spéculation philosophique, est de vouloir justifier dans l'absolu les opérations logiques de la connaissance scientifique ; c'est la tendance à prendre les formules générales et simples par lesquelles l'intellect humain exprime la réalité, pour la réalité elle-même. Sous la rigidité et la fixité des symboles, le réel perd sa souplesse et sa mobilité, et l'on cesse sous le pauvre vêtement des lois de voir la richesse de la nature et de la vie. Ce danger, nul ne l'a senti plus et mieux que William James ; et il faut ajouter qu'il la senti un des premiers : ses *Principes* (1890) sont bien d'un an postérieurs à l'*Essai* de M. Bergson (1889), mais leur auteur n'a connu ce dernier ouvrage que plus tard.

Faut-il cependant éviter ce danger pour tomber dans un autre ? Si la science est relative et la raison imparfaite, il suffira de n'être pas leur dupe ; mais pourquoi faudrait-il à cette duperie en préférer une autre ? Et pourquoi surtout vouloir justifier à tout prix celle qu'on aura préférée, puisqu'on ne pourra le faire qu'en usant des

cadres de l'intelligence et de la raison, c'est-à-dire précisément de ce contre quoi on s'est élevé ? Et c'est pourtant ce qu'on devra faire, si l'on ne sait pas se maintenir à cette hauteur de pensée, d'où l'on voit que l'intellect a des limites. On redescendra vers les régions étouffantes des croyances les plus grossières. On n'aura plus souci d'aucune raison. L'aveuglement succèdera à la plus grande clairvoyance.

Le cas de William James est sans doute rare en Amérique. Il l'est moins en France, et particulièrement à notre époque, où bien des gens vont du laboratoire au confessionnal, par la philosophie. De la philosophie libératrice, on fait l'antichambre de la servitude.

L'article de la *Revue du Mois* (1), que M. Andler vient de consacrer aux *opinions sociales de Nietzsche* est une contribution précieuse à l'étude d'un penseur encore peu et mal connu, en dépit de la mode ou à cause d'elle, et bien qu'on ait traduit ses œuvres maîtresses et écrit sur lui quelques excellents ouvrages.

Particulièrement intéressantes sont les critiques adressées par Nietzsche au socialisme. Il a combattu avec vigueur le socialisme allemand. Il a très bien vu que ce socialisme n'a guère d'autre objectif qu'une pratique démocratique tirée des doctrines même qu'il prétend combattre.

« Les deux partis adversaires, écrit-il dans *Humain, trop humain* (2), le parti socialiste et le parti national — ou quels que soient les noms qu'ils portent dans les diverses contrées de l'Europe — sont dignes l'un de l'autre : l'envie et la fainéantise sont, chez l'un comme chez l'autre, les puissances motrices. Dans l'un des camps, on veut travailler aussi peu que possible de ses bras, dans l'autre, aussi peu que possible de la tête. »

La démocratie socialiste ne fait que poursuivre la be-

(1) *Revue du mois*, n° de Novembre 1910.
(2) Trad. H. Albert, p. 415.

sogne commencée par la démocratie bourgeoise. Elle n'oppose pas une classe à une classe ; mais dresse un parti *à côté* d'un autre parti et, plus exactement même, *derrière* un autre parti. Au fond rien de nouveau. « Ce que l'on appelle démocratie aujourd'hui se distingue seulement des vieilles formes de gouvernement en ceci que l'on se sert de *chevaux nouveaux* : les routes sont encore les mêmes que par le passé et les roues du char aussi » (1).

Que veut d'ailleurs ce parti socialiste, ou plutôt démocratique, qui prétend défendre les intérêts de la classe ouvrière et ne fait qu'emprunter à la bourgeoisie un idéal que celle-ci semble parfois, il est vrai, hésiter à réaliser ? Veut-il libérer le producteur ? Non : il se contente de revendiquer pour lui un meilleur salaire. Veut-il donner à l'ouvrier une vraie personnalité ? Pas davantage : il prolonge et accroit l'automatisme créé par l'industrie. Sent-il enfin cette grande tragédie de la lutte des classes dans laquelle il prétend suivre un des champions ? Non encore : il veut concilier, apaiser, réformer, rapprocher ; il souhaite les compromis qui énervent ; il prêche la paix sur le champ de bataille et rêve de la fraternité des ouvriers sages et des patrons généreux. Aussi, Nietzsche se détourne-t-il avec dégoût d'un socialisme et d'un parti socialiste où l'objectif suprême semble être de marchander et d'émasculer. « Pauvre, joyeux et indépendant ! ces qualités se trouvent réunies chez une seule personne ; pauvre, joyeux et esclave ! cela se trouve aussi, et je ne saurais rien de mieux à dire aux ouvriers de l'esclavage des fabriques : en admettant que cela ne leur apparaisse pas en général comme une *honte* d'être *utilisés*, ainsi que cela arrive, comme la vis d'une machine et en quelque sorte comme bouche-trou de l'esprit inventif des hommes. Fi de croire que, par un salaire plus élevé, ce qu'il y a *d'essentiel* dans leur misère, je veux dire leur asservissement impersonnel, pourrait être supprimé ! Fi de se laisser convaincre que, par une augmentation

[1] *Le voyageur et son ombre*. Trad. française, § 293.

de cette impersonnalité, au milieu des rouages de machine d'une société nouvelle, la traite de l'esclavage pourrait être transformée en vertu ! Fi d'avoir un prix pour lequel on cesse d'être une personne pour devenir une vis ! » (1)

Il est impossible de mieux voir l'insuffisance et les dangers du lassalleanisme de la social-démocratie allemande.

Or Nietzsche n'a pas connu l'œuvre de Marx ; il eût sans doute été amené à distinguer entre le socialisme et sa fausse interprétation démocratique, car — comme le remarque M. Andler, — il est, par son vif sentiment de la vie, apparenté à Marx.

Il a eu très profonde l'intuition de l'élan révolutionnaire de la classe ouvrière et des grandes destinées qui l'attendent. « L'instinct social de la crainte, dit-il, pose comme un principe supérieur qu'il faut enlever à la vie le caractère *dangereux* qu'elle avait autrefois et que chacun doit aider à cela de toutes ses forces (2)». La société moderne a horreur du risque et fait d'un travail monotone et obligatoire sa « meilleure police ». Elle courbe les ouvriers sur leur besogne afin de jouir d'une profonde sécurité. «Et voici (o épouvante) que c'est justement le travailleur qui est devenu *dangereux* ! Les individus dangereux fourmillent ! Et derrière eux, il y a le danger des dangers, l'*individuum* ». (3)

Et il n'est pas douteux que les sympathies de Nietzsche vont à ces énergies nouvelles, à ces jeunes forces encore peu maîtresses d'elles-mêmes, mais assez menaçantes pour qu'on tremble dans l'autre camp. Que pourrait d'ailleurs leur opposer la bourgeoisie? Rien, répond Nietzsche. Celle-ci a mené le monde civilisé au suprême degré de la corruption et de la platitude. Elle a eu ses héros, mais n'en a plus et ne peut plus en avoir. A d'autres de sauver la dignité humaine compromise, et, après

(1) *Aurore*, trad. française, § 206.
(2) *Aurore*, § 174.
(3) *id.*, § 173.

s'être gardés de la contagion, de rajeunir une fois de plus l'humanité.

Et il importe peu que, débordant de lyrisme, Nietzsche ait rêvé d'une utopie sociale pour *après* la révolution. Il est plus grave peut-être qu'il ait douté que le travail librement accepté et librement organisé puisse être une joie. Il demeure qu'il a senti que la classe ouvrière a une haute mission, qu'il dépend d'elle d'accomplir, et qu'il n'a pas confondu les aspirations de la classe ouvrière avec les doctrines pédantes et empruntées de la social-démocratie.

Comme Marx, et parce qu'il avait le même souci de la réalité, Nietzsche s'est tenu si près de la vie qu'elle lui a révélé quelques-uns de ses secrets.

J.-B. Séverac.

LE MOUVEMENT JURIDIQUE

La Jurisprudence nouvelle en matière de grève

Il s'est produit, ces dernières années, une évolution tout à fait curieuse dans l'interprétation du droit de coalition, donnée par nos magistrats.

Au fur et à mesure que le mouvement ouvrier grandit, que la lutte entre le prolétariat et le capital devient plus âpre, la bourgeoisie s'aperçoit que ce fut une faute d'accorder le droit de grève à la classe ouvrière, et que celle-ci a su user de la liberté concédée au mieux de ses intérêts.

Enlever ce droit, conquis par tant d'efforts, paraît impossible, et du reste trop de protestations s'élèveraient. Mieux vaut donc ruser, et grâce à une jurisprudence habile, annihiler le droit et briser ainsi l'arme de grève entre les mains des ouvriers.

Ce fut d'abord la Cour de cassation qui, en proclamant que la grève rompait le contrat de louage, vint au point de vue civil, restreindre l'usage du droit de coalition. Il fallait en effet donner, sous peine de dommages-intérêts, un préavis au patron que l'on quittait le travail et observer les délais d'usage. C'était entraver l'action ouvrière par la menace de poursuites et de responsabilités civiles.

Puis, les tribunaux correctionnels étendirent l'application des articles 414 et 415 du code pénal.

A ce sujet, la jurisprudence récente a poussé l'audace jusqu'à ses dernières limites. Nous avons signalé avec Lafont, dans notre brochure : *L'Aventurier contre la loi*, que, lors de la grève des cheminots, la 8e chambre s'était particulièrement appliquée à faire surgir de l'article 414, de soi-disantes infractions, que certes, jusqu'ici, personne n'aurait osé trouver dans ce texte du code pénal.

Il semblait, au moment du vote de la loi de 1864 —

et cela résultait des travaux préparatoires — que pouvaient être poursuivis seulement en temps de grève, les auteurs des violences, voies de fait, menaces ou manœuvres frauduleuses.

Pour définir ce qu'il fallait entendre par ces expressions, le législateur se référait aux définitions habituelles des articles du Code qui traitent des menaces, des violences et des voies de fait en droit commun.

La punition était plus sévère parce que le délit avait lieu au moment d'une cessation concertée de travail et qu'il aboutissait à entraver l'industrie, mais l'essence même de l'infraction restait la même.

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi et les textes ont été accommodés par les juges aux circonstances d'une façon vraiment extraordinaire. Voici des exemples :

Un ouvrier du nom de Lebailly, fut arrêté le 12 octobre, rue Paturle, alors qu'il criait à des chauffeurs continuant à travailler : « Tas de cochons, tas de fainéants, c'est la grève, vous ne devriez pas travailler. »

Ce sont là indiscutablement des injures qui pouvaient être poursuivies par les intéressés, soit en justice de paix, soit en vertu de la loi sur la presse. Mais le Parquet les transforma en atteintes à la liberté du travail, et Lebailly fut condamné par le tribunal correctionnel à quinze jours de prison :

Attendu que la nature de ces paroles, leur violence, les circonstances dans lesquelles et à l'occasion desquelles elles ont été proférées impliquent *dans la pensée de leur auteur, un but d'intimidation, de nature à impressionner* celui qui en a été l'objet et à lui faire craindre des repressailles. Que ces faits constituent le délit d'entrave à la liberté du travail.

Ainsi, c'est parce que le juge suppose que, dans la pensée de la personne qui prononce les paroles, il y a eu désir d'intimidation, que l'on frappe. C'est la violation la plus formelle de toutes les règles pénales et c'est revenir à la procédure du moyen-âge, qui donnait le droit au juge de sonder les reins et le cœur du coupable pour

baser sa sentence. Cela paraît fantastique et cela est pourtant.

Un autre ouvrier du nom de Lebeau s'était borné à inscrire devant la gare de Pantin le nom de trois ou quatres employés sur un bout de papier. On le poursuivit et on le condamna également à 20 jours de prison par application de l'article 414 :

Attendu qu'il n'est pas douteux que les faits et gestes de Lebeau étaient de nature à intimider les ouvriers qui étaient restés fidèles au travail et *à exercer une contrainte morale constituant au premier chef une violence susceptible de les* déterminer à cesser le travail de peur de représailles.

Cependant la jurisprudence antérieure avait reconnu le droit de picketing. Elle avait admis que des ouvriers pouvaient se porter au devant de leurs camarades et les conseiller de se joindre au mouvement. A plus forte raison les grévistes avaient-ils le droit de guetter les traîtres au mouvement et de prendre par écrit leurs noms. La publicité de ces noms pouvaient simplement donner lieu, si elle était faite de mauvaise foi à une action en dommage-intérêt pour mise à l'index abusive.

Dans ces temps heureux qui nous semblent déjà si lointains, personne en tout cas n'eût vu un délit dans le geste de prendre des notes.

La 8e chambre a cependant confirmé sa jurisprudence dans une affaire Ernouff où elle condamna à 15 jours de prison un cheminot qui avait marqué sur un calepin un ouvrier se rendant au dépôt :

Attendu que l'inculpé avait certainement l'intention de remettre les noms au syndicat, que son action pouvait être de nature à intimider par la suite les travailleurs.

Mais où la jurisprudence est devenue particulièrement extravagante, c'est vis-à-vis des meneurs.

Ceux qui dirigent le mouvement ouvrier ont toujours été vus avec méfiance par les dirigeants et, pour décourager les militants qui ont l'initiative d'organiser leurs camarades, de les conduire au combat et de parler en leur nom, la législation, depuis la loi Chapelier jusqu'à 1864 — les frappait de peines particulières.

La qualité de meneur constituait une « circonstance aggravante ».

Seront punis selon toute la rigueur des lois *les auteurs, instigateurs et chefs des dits attroupements,*

disait la loi Chapelier.

Le Code pénal de 1810, dans son article 415, spécifiait formellement :

Les chefs ou moteurs seront punis d'un emprisonnement de deux ans à cinq ans.

Il ajoutait, dans son article 416 :

Les chefs ou moteurs du délit pourront après l'expiration de leur peine *être mis sous la surveillance de la haute police deux ans au moins et cinq ans au plus.*

Et l'Assemblée législative de 1848, qui modifiait le code pénal, maintenait cependant sur ce point ses dispositions. Quand l'Empire libéral, avec M. Emile Ollivier, apporta la liberté de coalition, les nouveaux articles supprimèrent cette distinction. *Tous les coupables furent mis sur le même plan.*

L'article 414 ne parle plus des chefs ou moteurs. Il punit de six jours à trois ans de prison et d'une amende de 16 à 3000 fr. « *quiconque* aura (par les moyens énumérés), amené ou maintenu une cessation concertée de travail ».

L'article 415 déclare que « *les coupables* pourront être mis sous la surveillance de la haute police pendant deux ans au moins et cinq ans au plus, quand les faits punis par l'article précédent auront été commis par suite d'un plan concerté ».

Du texte même de la loi, il résulte donc formellement que tous les grévistes doivent être traités par le juge de la même façon. Seule la nature des violences, menaces, voies de fait ou manœuvres frauduleuses doit être appréciée par le tribunal pour doser les peines.

Les juges correctionnels ont cependant exactement décidé le contraire.

Quand des grévistes sont traduits en justice, on a pris

l'habitude d'appliquer une peine plus sévère « aux chefs du mouvement ».

Je n'en veux citer que deux exemples :

Dernièrement, une grève éclatait dans une usine de papeterie de Nanterre. Des ouvriers furent poursuivis pour avoir arrêté les machines. La 9e chambre condamne les coupables à 15 jours de prison avec sursis, mais elle refuse l'application de la loi Béranger au secrétaire du syndicat qui, d'après les dépositions des témoins, n'avait pas commis de plus grand forfait que ses camarades.

Dans l'affaire Gorion, le tribunal se montra encore particulièrement sévère. Les maçons de Montmorency étaient en grève. Ayant appris que des camarades travaillaient au château de Margency, ils s'y rendirent et à la suite de divers incidents, la petite troupe d'ouvriers dans laquelle se trouvait Gorion fut poursuivie.

Le tribunal de Pontoise alloua à chaque ouvrier six mois de prison. A Gorion, parce que secrétaire du syndicat, il octroya 18 mois, et en plus le frappa de cinq ans d'interdiction de séjour, peine accessoire qui a remplacé la surveillance de la haute police.

La loi de 1864 avait abrogé formellement cette mesure, châtiment exceptionnel infligé aux chefs. Les magistrats la réinscrivent dans les textes et se substituent ainsi à la volonté des législateurs.

C'est tellement monstrueux que cela devrait soulever toutes les consciences. Mais les juristes se taisent et font le silence sur cette conspiration contre la classe ouvrière. On ne veut point modifier le texte législativement — afin d'éviter les débats et les protestations publiques — ou charger les juges de rétablir par leur jurisprudences les rigueurs d'autrefois qu'on croyait définitivement abolies.

Et l'on s'étonne ensuite de verdicts, tel que celui de Rouen dans l'affaire Durand ! Cependant ce n'est là qu'une conséquence de l'exemple donné par les magistrats de carrière et de l'état d'esprit créé par la jurisprudence nouvelle de nos Cours et Tribunaux.

Il est certain que, pour les jurés, Durand, secrétaire de syndicat, était le pelé, le galeux d'où venait tout le mal et qu'il fallait frapper plus sévèrement que les assassins eux-mêmes.

Sans doute, par une erreur, le jury frappa maladroitement et en condamnant à mort, permit la campagne de presse et la revision du procès injuste. Mais des conversations que j'ai eues moi-même avec les jurés, le jour de l'audience, il résulte formellement que ceux-ci voulaient infliger à Durand vingt ans de travaux forcés, parce qu'il était, en sa qualité de secrétaire, le chef responsable de ses troupes.

La 10e chambre a du reste fait dans l'affaire Jour une application bien curieuse de la même notion.

Au mépris du principe le plus certain du droit criminel, elle a rétabli le « délit d'abstention ».

Jour, secrétaire des plombiers, était venu au cours d'une grève dans une réunion de grévistes où un renard avait été amené et gardé sous les quolibets des assistants.

Il n'avait point ordonné de relâcher le jaune, et c'est pour n'avoir rien dit qu'il fut poursuivi et frappé.

Voici du reste les attendus de ce jugement :

Attendu qu'il résulte des dépositions que Jour, arrivé au siège du comité vers 9 heures et demie, a été mis au courant des faits. Qu'il reconnaît lui-même avoir dit au commissaire de police venu pour délivrer Jacob : « Puisque personne ne veut prendre la responsabilité de ce qui s'est passé, je veux bien la prendre en ma qualité de secrétaire général ». Qu'en ce faisant, et après avoir toléré que Jacob fût, en sa présence, maintenu en état de détention, il s'est rendu complice de l'entrave à la liberté du travail. Que c'est en vain que Jour a prétendu par la suite avoir pris une telle responsabilité dans un moment de vivacité, alors que personne ne répondait au commissaire; qu'il n'avait pas à la prendre, la section étant autonome ; que n'étant en quelque sorte qu'un visiteur n'ayant à exercer aucun contrôle, il n'avait pas le droit de faire rendre la liberté à Jacob. Qu'en effet les allégations de Jour sont contredites d'une façon formelle par Lepron, qui a déclaré au cours de l'instruction que Landais était le maître de la salle et que les grévistes n'avaient qu'à lui obéir ainsi qu'à Jour.

Qu'il est certain que Jour, délégué par le Comité de la grève de la Bourse du travail pour assister à la réunion de la section, et dont le rôle de secrétaire général du syndicat des Plombiers consiste à « stimuler les énergies » ne pouvait se considérer comme un simple visiteur. Que son autorité sur le comité, à la table duquel il s'est assis pendant qu'il était procédé à la distribution des secours, lui faisait une obligation, non seulement de protester contre les agissements des grévistes, ainsi qu'il prétend l'avoir fait, mais encore de faire mettre immédiatement Jacob en liberté. Un geste de Jour eût pu suffire. Qu'il a donc encouru, avec ceux qui avaient amené Jacob et le retenaient indûment dans la permanence, sa part de responsabilité.

Attendu que tous ceux qui étaient dans la salle participaient par leur seule présence à la violence commise, cette violence ayant consisté notamment dans l'intimidation par le nombre et par l'autorité morale « de dignitaires. »

Que pour se dégager de cette responsabilité, il lui faudrait établir qu'il a désavoué la contrainte opérée. Que telle n'a pas été l'attitude de Jour, qui n'aurait réprouvé que l'enlèvement du plomb.

Attendu qu'on ne saurait d'ailleurs objecter que l'article 60 du Code pénal, n'ayant prévu la complicité par aide et assistance que dans les faits qui ont préparé et facilité ou consommé le délit, Jour ne peut être considéré comme complice, le délit reproché aux inculpés Chove et Laadais étant déjà consommé au moment de l'arrivée de Jour.

Qu'en effet l'entrave à la liberté du travail consistant dans un état permanent de criminalité, dans une violation successive et non interrompue de la loi pénale et constituant de la sorte un délit continu, comme le port illégal de décorations ou l'infraction à un arrêt d'expulsion ; lequel ne prend fin que lorsque l'action a cessé, on ne peut valablement concevoir que le délit dont il s'agit fut consommé à l'arrivée de Jour puisqu'il s'est prolongé en sa présence ou par sa faute ».

C'est, on le voit, on ne peut plus net. Le seul fait d'avoir comme secrétaire, une influence sur ses camarades, constitue *une complicité morale* qui est condamnable, et le seul fait d'assister à une réunion où un délit a été consommé avant votre arrivée et de ne pas désapprouver l'acte accompli, vous rend, par cela même, punissable.

On voit le danger d'une telle interprétation. Il n'y a plus de garanties pour le justiciable ouvrier et l'arbitraire du juge se donne libre carrière.

Déjà, au moment du vote de la loi de 1864, M. Jules Simon s'écriait à la tribune du Corps législatif :

> Qu'est-ce qu'une loi ? Si ce n'est ce qui enchaîne, ce qui attache la conscience du juge et, en enchaînant la conscience des juges, rassure les inquiétudes du justiciable, n'est-ce pas ce qu'on appelle proprement la justice? Est-ce que je ne suis pas dans mon droit en disant que, quand vous mettrez dans la loi des expressions que personne ne peut expliquer, vous mettrez l'arbitraire dans les jugements et la terreur dans les ateliers

Puisque M. Briand a déposé des projets de loi pour restreindre le droit de coalition, le groupe socialiste pourrait en profiter pour demander l'abrogation des articles 414 et 415. Il pourrait essayer du moins d'avoir des explications sur cette jurisprudence de terreur qui viole impunément les textes existants.

Jules Uhry.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

A propos de la Crise Théâtrale

C'est un signe des temps, que l'obligation où nous sommes d'aller nous consoler de la médiocrité courante avec des pièces comme les *Affranchis*, de Mlle Lenéru, ou l'*Inquiète*, de M. Jean Richard. Dans une époque de bonne production théâtrale, on accorderait à ces œuvres le regard sympathique mérité par tout généreux effort, même s'il n'atteint pas son but ; et l'on passerait. Mais voilà que l'indigence contemporaine est telle, et notre désir d'y d'échapper si grand, que nous devons presque nous féliciter de trouver dans ces essais-là d'heureuses tendances.

« Où courir ? où ne pas courir ? » Nous aussi, nous cherchons un trésor. Et ce n'est pas M. de Porto-Riche qui nous le découvrira, avec son ennuyeux et faux *Vieil Homme*, ni MM. Flers et Caillavet, n'est-ce pas ? ni même M. Bernstein... Voyons ailleurs : *l'Aventurier... les Midinettes... le Cadet de Coutras... les Bleus de l'Amour...* Voilà les nouveautés dernières ! Vous voyez bien qu'il faut en revenir à Mlle Lenéru et à M. Richard.

Ceux-là, du moins, ont essayé de sortir de l'ornière. Leur échec leur fait plus d'honneur que le succès des autres. Et s'ils n'ont eu que peu de représentations (encore datent-elles de plusieurs semaines !), ils nous permettront toutefois de nous rendre compte du malaise dont souffre l'art dramatique.

Certainement Mlle Lenéru et M. Richard ont ressenti la veulerie, la platitude, la vulgarité qui encombrent nos scènes ; si vivement même que, pour y échapper, ils ont dépassé le but. Je ne veux pas dire que *les Affranchis* et *l'Inquiète* soient deux pièces d'égale valeur ; mais si la première reste très supérieure à l'autre, elle n'échappe aux mêmes critiques.

C'est une œuvre toute cérébrale. Mlle Lenéru définit ainsi le problème qu'elle s'est posé : « Dans l'état actuel de nos idées, comment se justifie la morale du sacrifice inséparable de l'individu ? Est-il *exigeable*, est-il même possible ? Je me suis borné à montrer qu'il était fatal ». Souci moral, plus que dramatique. Je sais bien que Mlle Lenéru se défend, disant : « Ce n'est pas ma faute si l'on appelle ces choses-là des questions philosophiques », et qu'elle croit échapper au reproche de prédication en assurant qu'elle « ne fournit pas de solution » ! Permettez...

Qu'il s'agisse d'exposer le problème ou de le résoudre, les personnages restent de pures créations de l'esprit. Voici le déjà bien connu Philippe Alquier, professeur de philosophie à la Sorbonne, hardi contempteur des préjugés sociaux, négateur de la tradition, beau nihiliste respecté, méprisant et vertueux. Sa partenaire ? La toute jeune et toute pure Hélène, que la vie n'a point touchée ; la loi de Séparation l'extrait brutalement du cloître où elle était novice et la jette dans le ménage Alquier. Vous devinez l'intrigue ; et la passion de ces deux êtres, et leurs sursauts, leurs emportements, leurs résistances, et le beau rôle de Marthe, l'épouse aimante de Philippe. Toute-puissance de l'amour ; droits de l'individu ; mépris des conventions vulgaires ; obligation du sacrifice, les personnages s'envoient à la tête de fort beaux discours. Ecoutez Philippe : « Vous êtes l'unique rencontre, la revanche tardive qui peut me résigner à la mort... Au nom de quel idéal et de quelle beauté nous priverons-nous de la plus certaine de nos joies ? » Ecoutez Hélène : « Vous m'aimez pour tout ce qui, en moi, résiste à votre amour... Et vous désirez la femme de tout votre cœur conquis par la chrétienne. Ah ! l'amour seul n'appelle pas l'amour ! Le jour où on le fera libre, il n'aura plus rien, plus rien à aimer, plus rien que deux lèvres, la durée d'un baiser ». Ecoutez Marthe : « Quelle divine pitié nous refusa le secret de ce qui nous dépasse ? Ce que notre joie, notre orgueil, fût devenu dans une âme prédestinée par l'injuste Potier, il importe

à notre félicité de l'ignorer toujours ». Après trois actes de pareils sermons, (et j'omets ceux d'une certaine Abbesse, qui ne sont pas moins importants), la notion du sacrifice l'emporte sur celle de la passion. Et Mlle Lenéru proteste qu'elle n'a pas écrit une pièce abstraite, puisque ce dénouement est présenté comme inéluctable, non comme juste. Evidemment.

Croyez, de même, que M. Richard est convaincu d'avoir mis en jeu des caractères et des situations dramatiques. Vous l'affligeriez en alléguant que son *Inquiète* reste en dehors de la vie. Cette inquiète est une jeune provinciale, intelligente, cultivée, qui, s'imaginant fuir le milieu banal de sa petite ville, épouse un architecte parisien. Mais son mari, et la famille de son mari, ne répondent guère à ses aspirations ; la bourgeoisie de Paris l'étouffe autant que celle de province ; si bien que la pauvre petite prête un moment l'oreille aux paroles plutôt déplaisantes d'un ami de son mari, théoricien cynique et goujat parfait. Il y aurait eu là matière à chef-d'œuvre, pour un auteur plus attentif à l'observation des mœurs. Pourquoi faut-il que M. Jean Richard, comme Mlle Lenéru, donne l'impression d'avoir construit abstraitement des personnages sans réalité ?

J'ai certainement forcé la critique, surtout à l'égard des *Affranchis*. Mais, en des ouvrages de ce genre, les défauts frappent plus que les qualités. Défauts sympathiques, d'ailleurs, étant donné la signification que leur prêtent les circonstances ; inévitables aussi, si l'on considère l'âge des auteurs, et leur entraînement tout naturel à exagérer une tendance qu'ils opposent à d'autres tendances.

Notre théâtre, ainsi que toute notre littérature et nos arts, ne cherche plus guère qu'à agir sur nos nerfs, sur notre sensibilité. Nous constatons ici encore cette rupture d'équilibre dont souffre l'époque. Prenez les meilleurs ouvrages de M. Bataille ou de M. Bernstein : vous conviendrez que leur seule ambition est de vous impres-

sionner. M. Bataille use d'un art subtil des notations, qu'il doit à sa nature poétique et raffinée. M. Bernstein recourt aux procédés rapides et brutaux. Ni l'un, ni l'autre n'ont d'autre désir que de flatter ou d'émouvoir notre machine nerveuse.

Hé bien ! Il n'est pas mal que les plus jeunes auteurs songent à réagir contre cet art trop exclusif, dont l'abus finirait par dégrader singulièrement la scène française. On doit les applaudir de chercher ailleurs leur but et leur manière. Faut-il s'étonner qu'ils aillent trop loin ?... Ne nous abusons pas sur la valeur de leurs ouvrages, ne soyons pas dupes de nos préférences, n'allons pas parler de chefs-d'œuvre alors qu'il ne s'agit encore que d'ébauches dont la signification, venant à son moment, nous plaît. Mais saluons un mouvement qui, s'il persiste, pourra mettre notre théâtre sur la voie de sa régénération.

Ici, comme partout, l'équilibre et la mise au point sont possibles, mais difficiles. La tâche des auteurs dramatiques de demain, comme celle des romanciers, celle des musiciens, celle des peintres, s'annonce comme très ardue. Il y faudra beaucoup de clairvoyance, de patience et de volonté. J'entends des bonnes gens qui disent : « Au lieu de critiques sans précision, que ne nous donne-t-on des indications bien nettes ! » Hélas ! Cherchez donc la formule d'une fable de La Fontaine, d'une scène de Molière, d'un portrait d'Ingres, d'une page de Rameau ! L'art ne se met pas en recettes comme la cuisine. Sinon MM. Marcel Prévost et Jules Bois auraient du génie.

Jean Viollis.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Revue des Livres

Vl. Soloviev, choix de textes et introduction par **J.-B. Séverac**. (*Collection des grands philosophes*), Paris, Michaud.

Jusqu'à Vl. Soloviev, la Russie empruntait sa philosophie à l'Europe occidentale. Vl. Soloviev essaya de donner à son pays une philosophie nationale. Après avoir critiqué le positivisme occidental, il a voulu montrer la possibilité d'une philosophie qui, sans rien rejeter des grandes traditions de l'idéalisme rationaliste, s'accordât avec le sentiment religieux. Soloviev emprunte au slavophilisme quelques-unes de ses idées. Le peuple russe, grâce à l'origine byzantine de sa religion, est, pense-t-il, encore capable d'expériences religieuses ; c'est donc chez lui que le philosophe trouvera les intuitions qu'il aura pour tâche de justifier et d'épurer. Il le fera avec la sagacité que donne une culture philosophique et scientifique approfondie. Ainsi l'Occident raisonneur et savant s'unira à l'Orient ignorant et mystique pour former « la Divine-Humanité » de demain.

Presque totalement ignoré de ses compatriotes, pendant sa vie, Vl. Soloviev jouit maintenant d'un grand prestige. Ses œuvres sont très commentées. Il existe un fort courant de pensée se rattachant à elles, et leur connaissance peut jeter quelque lumière nouvelle sur la confusion où se trouvent à l'heure actuelle les esprits russes.

Le volume que vient de publier J.-B. Séverac contient les pages les plus caractéristiques de l'œuvre de Vl. Soloviev, ainsi qu'un exposé général de sa doctrine.

Revue des Revues

La Règlementation des Grèves, par **Th. Ferneuil**. (*Revue Politique et Parlementaire, 10 janvier 1911*). — Les grèves d'allures révolutionnaires de l'industrie privée et des services publics obligent M. Ferneuil à de tristes réflexions sur les dangers courus par les intérêts des capitalistes et ceux de la nation tout entière. Il faut donc réviser la loi de 1884 sur les syndicats professionnels, « afin de dissiper l'incertitude et l'équivoque qui planent sur certaines de ses dispositions... D'une part, on a omis d'y introduire une disposition essentiellement modératrice : la faculté pour les syndicats de jouir de la personnalité civile... D'autre part, on a négligé d'y inscrire des sanctions positives contre la dégénérescence du syndicalisme professionnel en syndicalisme révolutionnaire, et contre la grève des services publics ».

Mais cela ne suffit pas encore. Il faut surtout et avant tout dissoudre la *Confédération Générale du Travail*. Pourquoi M. Ferneuil s'arrête-t-il en si beau chemin ? Est-ce parce qu'il sait qu'il ne serait pas suivi, malgré le désir qu'il pourrait en avoir ?

LES RÉDACTEURS.

L'Administrateur-Gérant : Gaston LÉVY.

Aurillac. — Imprimerie Ouvrière, 3, rue du Prince.

ETUDES ET CRITIQUES

Les Services Publics et le Syndicalisme [1]

I

La critique syndicaliste de la démocratie porte surtout sur les services publics. Je parle, bien entendu, des services publics tels qu'ils ont été organisés *en fait* par les partis démocratiques. Ici, le socialisme traditionnel a été victime d'un jeu de mots. Il a confondu *social* avec *socialiste*. Il a cru que tout ce que la démocratie faisait passer du *domaine privé* dans le *domaine collectif* (étatisations, municipalisations, etc.) constituait une réalisation partielle de son idéal.

Sans doute, des réserves ont été faites. *Le Socialisme d'Etat* des *socialistes de la chaire* a été dénoncé comme une contrefaçon. Mais ces restrictions, qui portaient surtout sur les moyens employés et le but poursuivi, n'ont pas empêché le parti socialiste de réclamer et de voter des nationalisations ou étatisations nouvelles. En pratique, les socialistes orthodoxes ont constamment identifié *étatisme* et *municipalisme* avec *socialisme*.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que, par une contradition singulière, le parti socialiste a toujours affirmé, après Engels, que le premier acte qui suivrait sa conquête de l'Etat, sera la suppression de l'Etat. On ne s'en emparera que pour l'anéantir. Dans ce cas, la logique aurait voulu que le parti socialiste s'attachât, non à renforcer le mécanisme qu'il entend détruire, mais à l'anémier progressivement, pour le mieux ruiner. On a plus facilement raison d'un organisme vidé que d'un corps puissant. Le socialisme traditionnel n'a pas pensé ainsi. C'est la politique contraire qu'il a adoptée. En

(1) Voir dans notre dernier numéro, notre précédent article sur *la Critique Syndicaliste de la Démocratie*.

attendant la mort de l'Etat, il a applaudi au développement de ses fonctions et réclamé sans cesse l'accroissement de sa puissance.

Il a copié de la sorte le programme des partis démocrates extrêmes. Les monopoles d'Etat ont toujours tenu la première place dans la politique radicale et radicale-socialiste. En France surtout, la tradition jacobine est si forte, que l'Etat a été considéré par les partis populaires comme la Providence suprême, qui rétablira l'équilibre social rompu par les riches au détriment des pauvres. Les socialistes ont d'autant mieux cédé à la tradition, qu'ils partageaient l'illusion de la démocratie sur la puissance de l'Etat.

Le syndicalisme a rendu ce nouveau service à la pensée socialiste de lui fournir les éléments d'une critique rationnelle de l'étatisme, c'est-à-dire du mécanisme démocratique par excellence.

Du jour où, sous l'influence du syndicalisme ouvrier, les travailleurs de l'Etat se sont révoltés, ils ont mis en évidence les deux caractères de l'oppression étatique : politique et économique. Le favoritisme scandaleux qui régit l'organisation du travail dans les administrations publiques, a révélé à quel point les employés de l'Etat sont soumis au régime des clientèles politiques.

De plus, l'incompétence économique de l'Etat a été dénoncée avec une autorité irrécusable par les travailleurs eux-mêmes. On a appris, par des preuves fournies par les employés et les ouvriers de l'Etat, à quelles invraisemblables gabegies, à quels trafics, à quels gaspillages sont soumises les industries de l'Etat et combien la dictature des politiciens met au pillage les finances publiques.

A l'incapacité et au désordre s'ajoute l'irresponsabilité. Qu'importe aux grands chefs, placés par les influences politiques à la tête des plus difficiles services, que leur gestion se solde ou non par un déficit ? Qu'importe aux travailleurs de toutes catégories employés par l'Etat,

que leur travail soit productif ou non ? Leur intérêt personnel ne se confond pas avec l'intérêt général. Quoiqu'il arrive, c'est le budget qui paie. La démagogie coule à pleins bords.

Il ne suffit donc pas que l'Etat se substitue au capitalisme privé, pour que l'idéal socialiste soit en voie de réalisation. Bien au contraire. La servitude politique où il tient ses fonctionnaires, l'incompétence et l'irresponsabilité qui règnent dans ses administrations, font de l'Etat actuel l'antithèse du socialisme. Il faut par conséquent formuler à l'égard de l'Etat une politique socialiste nouvelle.

Cette nécessité s'impose d'autant plus que l'extension des services publics est liée aux exigences de la vie moderne. Quelles que soient leurs difficultés, les entreprises d'intérêt général, dans la mesure où elles ont pour but de satisfaire nos besoins collectifs croissants, sont appelées à un développement continu. Le problème ne peut pas consister à les supprimer, comme le veut l'économie libérale, mais à les transformer.

Le syndicalisme nous en offre les moyens. L'Etat doit être traité comme le patronat. Ce qui vaut pour l'atelier capitaliste vaut pour l'atelier étatique. J'ai, pour ma part, souvent insisté sur ce point : à quoi se ramène en somme l'action du syndicalisme sur l'atelier capitaliste ? A y introduire le double principe de la *liberté de travail* et de la *responsabilité des travailleurs*. D'abord, les producteurs syndicalistes entendent être libres dans l'œuvre de la production : ils veulent un atelier sans maîtres. Mais ce ne sont ni des parasites ni des mendiants. S'ils repoussent la discipline imposée des patrons, c'est pour lui substituer la discipline volontaire des travailleurs ; s'ils revendiquent d'être libres dans l'organisation du travail, c'est pour admettre d'être responsables de la productivité du travail. En un mot, ils rêvent de se soustraire à l'arbitraire patronal, non pour ne plus travailler, mais pour travailler librement.

J'ai indiqué, à maintes reprises reprises, que le type

de cet atelier libre et responsable me semble fourni par la *commandite*. On sait que la commandite est constituée par une équipe autonome de travailleurs, payée proportionnellement au travail fourni. L'équipe est libre dans son recrutement et dans son fonctionnement le patron n'intervient que pour constater la production réalisée et la payer. Sans doute l'autorité patronale, chassée de l'atelier, s'exerce encore à la porte de l'atelier, sous forme de prélèvement de profits ou bénéfices. Mais déjà un grand pas a été fait : le droit du travail à s'organiser lui-même est reconnu et respecté.

Je sais bien que la commandite ne peut pas s'appliquer à tout travail sous une forme rigide. En réalité, il n'est pas question d'imposer à la diversité des industries, des ateliers, des magasins et des bureaux un mode unique d'organisation du travail. L'application des mêmes principes peut prendre les formes les plus différentes. L'essentiel, c'est que la *liberté* et la *responsabilité* pénètrent, de quelque façon que ce soit, toutes les modalités du travail.

Qu'on applique cette double règle au travail étatique, et immédiatement les services publics revêtent un autre aspect. L'organisation libre du travail atteint dans sa source le pouvoir coercitif de l'Etat. Du moment où l'intervention arbitraire de toute puissance politique est rendue impossible, les partis cessent d'exercer leur rôle néfaste : c'est la fin du règne des politiciens. Plus de favoritisme, et partant plus d'incompétence et plus de parasitisme. La politique est chassée de l'administration : l'Etat est neutralisé. Nous voilà loin de la démocratie, telle du moins que nous la connaissons !

L'introduction du principe de la responsabilité économique dans les gestions publiques ne saurait être logiquement combattue. C'est un fait bien connu que si un industriel ou un commerçant suivaient, dans la gestion de leurs affaires, les errements des administrations publiques, ils seraient vite acculés à la faillite. Comment en serait-il autrement, dans ces administrations, puisque le résultat économique est indifférent aux fonc-

tionnaires qui en ont la charge ? Et l'on sait que la foule des aspirants à une fonction est d'autant plus grande qu'est certaine l'irresponsabilité qui s'y attache.

On s'étonne souvent de la cherté des services publics. Il semblerait, en effet, que ces services dûssent être faits, comme leur nom l'indique, *pour le public* : leur rôle devrait être d'assurer, *au prix de revient*, la satisfaction des principaux besoins collectifs. Cette conception si simple n'a pourtant pas cours. Un grand nombre de services publics sont détournés de leur destination naturelle et sont exploités dans un *intérêt fiscal*. L'Etat ne se fait entrepreneur que pour *gagner de l'argent*.

Pour légitimer cette pratique, on allègue que la démocratie est un " gouvernement cher ", obligé à de lourdes dépenses pour la cause populaire. Où trouver des ressources, dit-on, en dehors des impôts, sinon dans les *bénéfices* que doivent réaliser les entreprises publiques à caractère industriel ou commercial, telles que les postes, télégraphes et téléphones, etc.? Hélas ! On oublie que les gaspillages, l'incompétence, l'irresponsabilité ont déjà rendu fort coûteux le prix de revient de ces services, et que le prélèvement d'un profit quelconque ne fait qu'élever le taux auquel ils sont livrés au public.

Ainsi donc, avec la responsabilité économique des fonctionnaires, des employés d'Etat de toute catégorie, c'est à une transformation complète des monopoles d'Etat, des régies directes, etc., que l'on aboutit. D'une part, les gaspillages sont supprimés et le travail est rémunéré en proportion de son rendement. D'autre part, la compétence professionnelle est assurée, puisqu'elle est devenue un facteur de la productivité du travail. Le souci d'une bonne production, qui doit être la caractéristique de l'organisation socialiste, est ainsi satisfait.

En résumé : *Le prix de revient* des services publics peut être abaissé. — Les dilapidations ne sont plus possibles et on évite par là une singulière déperdition de

forces. — L'élimination fatale d'une hiérarchie encombrante de grands chefs parasitaires, devant l'organisation autonome du travail, apporte une diminution nouvelle de frais généraux.

La démocratie n'est un *gouvernement cher* que parce qu'elle est la proie des partis. Ceux-ci ne poursuivent qu'un but : placer leur clientèle dans des fonctions nouvelles, aussi dispendieuses qu'inutiles. On s'explique ainsi l'augmentation démesurée des dépenses publiques et on conçoit que la démocratie veuille faire feu de tout bois.

Mais que les administrations échappent à l'étreinte des partis, que les fonctions cessent d'être des sinécures jetées par les politiciens à leurs clients, et la démocratie devient un *gouvernement à bon marché*. L'Etat ne doit plus se déguiser en commerçant ou en industriel pour réaliser des profits, dont il n'a plus besoin : les services publics sont rendus à leur véritable destination.

Telle est la politique " anti-démocratique " que nous avons préconisée, au nom du syndicalisme. Il n'en est pas de plus conforme au vieux principe socialiste de la « substitution de l'administration des choses au gouvernement des hommes. »

Hubert LAGARDELLE.

(à suivre)

Le Droit Pénal et le Socialisme

Le droit pénal aura-t-il une raison d'être dans la société socialiste ? Et dans quelle mesure ? Je n'aurais pas voulu étudier brièvement, et comme en passant, une question compliquée et délicate, et qui exigerait une discussion longue et systématique. Mais j'ai déjà répondu à ces brûlants problèmes dans la deuxième partie de mon *Socialisme juridique* et je leur consacrerai un chapitre dans un prochain livre sur *le Droit dans la société socialiste.*

Je me contenterai donc ici de quelques aperçus.

Jusqu'à ces dernières années, et par suite de la prépondérance dans la science du courant soi-disant positiviste, particulièrement dans l'école italienne, avec Lombroso, Ferri et quelques autres, cette question a été envisagée d'une manière simpliste. Tout le monde parlait du « déclin du droit pénal ». Je dois avouer que j'étais, moi aussi, il y a quelques années (1), presque entièrement d'accord avec Molinari, qui avait précisément parlé de la fin du droit pénal (2). Actuellement, bien peu croient (3) à l'existence d'un type *pur* de délinquant, base de cette science spéciale de la nature qu'on appelle *Anthropologie criminelle.* Je ne veux pas nier le caractère scientifique de l'Anthropologie criminelle, bien qu'il soit aujourd'hui mis en doute par beaucoup d'hommes de science, ni la qualifier

---

(1) S. Panunzio. *Il Tramonto del Diritto Penale. — in Universita Popolare 1904.*

(2) Luigi Molinari. — *Il Tramonto del Diritto Penale. — Mantova.*

(3) Enrico Ferri, dans son apothéose de *Cesare Lombroso,* ne put pas ne pas reconnaître l'insuffisance de l'Anthropologie criminelle, lorsqu'il dit : « Il faut chercher la génèse du délit avant tout — non pas *seulement,* mais *avant tout* — dans la constitution organique du délinquant ». (*Ravista Italiana di Sociologia.* — A. XIII n. V. VI p. 550). Mais il ne suffit pas d'un *distinguo* de l'avocat Ferri pour sauver la dignité d'une... Science.

(le joli mot est d'Arturo Labriola) de « gai savoir ». Je dirai seulement que même ses partisans les plus fervents sont entrés dans la voie des concessions avec d'autres orientations théoriques et d'autres exigences scientifiques plus rationnelles. Qui sait si on n'arrivera pas bientôt à une négation totale d'un système, qui, il y a quelques années, était encore bien solide ? Tout le monde sait que le créateur même de l'Anthropologie criminelle, Cesare Lombroso, a reconnu une grande partie des défauts, des fautes, des faiblesses, des erreurs de son système ; il y était contraint par les critiques des psychologues et surtout par l'application du matérialisme historique à la psychologie, à la morale et au droit. Au dernier Congrès d'anthropologie criminelle, Lombroso dut reconnaître l'importance des facteurs sociaux objectifs et externes du délit, principalement l'importance des conditions économiques. Ainsi disparaissait le simplisme avec lequel on traitait autrefois de la nécessité intrinsèque d'un droit primitif, de son abolition ou substitution. D'autre part, même la question du *libre arbitre* ne trouve plus aujourd'hui dans la psychologie et dans la morale les négateurs fiers et absolus d'antan. Nous sommes loin d'admettre la théorie pure du libre arbitre et de l'indépendance des actes humains qui, comme Spencer l'a démontré, n'ont que l'apparence de la spontanéité et de l'indétermination.

Mais il est absurde de parler aujourd'hui d'une inefficacité absolue de la volonté considérée comme régulatrice de la conduite et de l'activité humaine. Nous sommes plutôt enclins à admettre, avec beaucoup de penseurs modernes très éminents, que la volonté est un fait en formation qui se fixe progressivement dans notre structure psychologique intime et qui acquiert toujours plus d'autonomie (Ardigo). Dans le système psychologique et moral d'un des plus illustres philosophes contemporains, Wundt, la volonté prend la première place Mais nous ne voulons pas nous attarder davantage dans ce champ extrêmement vaste de discussions. Il nous suffit d'affirmer que le droit pénal n'a pas

été atteint et attaqué dans ses racines par la critique audacieuse de l'anthropologie criminelle. Envisageons la question d'un autre point de vue, qui se rattache plus étroitement au problème que nous avons posé.

Ils sont nombreux ceux qui ont une confiance aveugle et sans réserves dans la *nécessité* du progrès humain, d'un progrès ayant un caractère de finalité et une allure presque théologique. On croit que l'humanité doit nécessairement devenir bonne, morale, incapable de faire le mal, débarrassée de tous les résidus de son passé historique et de ses origines naturelles, dépouillée de toutes ses imperfections et ses misères, qu'elle ne sera plus enfin affligée de la terrible maladie du délit. J'ai relevé ailleurs que sous ces affirmations se cache encore l'influence de la théologie biblique, de la croyance en l'origine et en la mission divines de l'homme. Cette conception grossière et fausse du progrès est en fait intimement liée à la conception d'une *mission* que l'homme doit remplir et d'une fin que l'homme doit atteindre sur la terre. Mais le progrès, entendu aussi grossièrement n'existe pas. Le progrès, s'il faut employer ce terme, existe seulement comme *orientation* déterminée de l'activité humaine, orientation qui peut coïncider avec l'augmentation de la moralité et du bien, mais aussi — personne ne le nierait *à priori* — avec l'augmentation du mal. Pour mieux préciser ma pensée, je dirai que le progrès n'implique pas nécessairement l'amélioration absolue des qualités morales ou l'élévation du « diapason psychique » l'homme. Un philosophe allemand, Lamprecht, soutient précisément que le progrès est productif *d'une qualité morale supérieure et d'un diapason psychique supérieur*. Lamprecht, observe très bien Gumplowicz (1), confond les deux concepts si différents de civilisation et de progrès. Oui, nous avons une *civilisation supérieure*,

(1) L. Gumplowicz. — *Le Conception sociologique de l'Etat.*

mais cette civilisation supérieure ne consiste pas dans le progrès humain considéré comme phénomène unitaire de masse. Le progrès moral est une illusion. Spencer lui aussi, parle du changement très lent des sentiments moraux en comparaison avec le développement rapide et vertigineux des idées, établissant le théorème sociologique suivant : *le progrès moral n'est pas en raison directe du progrès intellectuel de l'humanité.* Je ne veux pas m'arrêter ici à démontrer la justesse *relative* de cet autre principe : le progrès moral est en raison inverse du progrès des idées. Les idées n'ont pas une vertu bienfaisante sur la masse des sentiments humains, qui sont les racines psychologiques de la moralité.

Les dernières guerres — je pense surtout à la guerre russo-japonaise — ont été plus cruelles, plus homicides, plus sauvages que toutes celles du passé, grâce aux moyens plus perfectionnés de tuer, fournis par la science à l'art militaire. Le seul fait de la persistance de la guerre dans les conditions actuelles de l'histoire nous démontre irréfutablement que, sous l'écorce et le vernis d'une *civilisation supérieure*, l'humanité conserve toujours immuable son naturel bestial, violent et sauvage. Il est inutile de rappeler d'autres faits capables de consolider en nous la conviction de la justesse du principe que nous avons incidemment établi plus haut.

Ce que nous ne pouvons nier, à moins d'être aveugles, c'est l'existence d'une civilisation toujours grandissante. Mais la civilisation n'est pas le progrès. « La civilisation, dit Gumplowicz, consiste dans l'augmentation des besoins, dans le développement de la division du travail et dans le nombre plus grand d'inventions faites dans le but de satisfaire ces besoins. C'est cela, la civilisation, et elle n'a rien à faire avec les qualités morales » (1).

En effet, nous avons vu plus haut que les inventions de l'esprit humain et de la science — appliquées à la

(1) L. Gumplowicz. *Loco cit.* p. 198.

guerre — ont pour résultat non l'amélioration de la moralité, mais, parfois, son abaissement. Cette opinion peut sembler étrange ; elle exprime pourtant un fait, et si elle ne peut se concilier avec le système des partisans de la conception finaliste du progrès moral, c'est dû à notre conception négative du progrès. Les hommes s'entre-tuent d'abord avec la hache de pierre, puis avec le couteau, puis avec l'arme à feu, qui va jusqu'au dernier modèle de fusils et de canons. Les conséquences de ces inventions traduisent-elles une amélioration des qualités morales, une atténuation du fond sauvage de l'homme ? C'est tout le contraire (1). La plus grande guerre de l'antiquité, avec moins d'armes perfectionnées, ne coûtait pas autant de vies humaines, ne faisait pas autant de blessés et de morts que la moindre bataille ou la plus insignifiante escarmouche de notre temps. Et passant de la guerre, qui est un « délit collectif », au délit individuel, quels moyens plus nombreux ou plus perfectionnés n'offre pas la civilisation aux délinquants ?

Sighele dans un chapitre de son livre, *le Crime à deux*, esquissait l'évolution de l'infanticide, qui, bien que prenant des aspects divers, selon les conditions différentes de civilisation, et quels que soient les moyens employés pour l'accomplir, persiste toujours comme *entité criminelle distincte*. Et Césare Lombroso n'a-t-il pas relevé, dans un admirable article de la *Nueva Antologia*, les délits de l'automobile ? Or, qui peut nier le très-

(1) « On oublie que ces inventions et découvertes faites par des individus ne changent pas l'essence de l'humanité, *n'améliorent pas les hommes*. Ceux-ci restent toujours les mêmes, qu'ils rament en canot, qu'ils voguent dans un navire à voiles, ou qu'avec l'aide de la vapeur ils franchissent rapidement l'Océan ; ils restent toujours les mêmes, soit que, dans les deux hémisphères, ils n'aient aucune notion les uns des autres, soit qu'au moyen du télégraphe et du téléphone, ils essayent de se duper d'un bout de monde à l'autre ; ils restent toujours les mêmes, soit qu'ils s'assomment à coups de massue, se pourfendent à coups de yatagans, soit qu'ils se fusillent ou se canonnent, qu'ils se fassent sauter en l'air avec de la dynamite et des torpilles. » Luis Gumplovicz. *La Lutte des races*, p. 345, 346.

haut degré de perfection de l'automobile comme moyen de locomotion ? Y a-t-il donc coïncidence et correspondance entre l'invention de l'esprit et le bien ? Je pourrais citer bien d'autres faits. Mais je m'arrête, non sans établir pourtant que la croyance au progrès absolu moral de l'homme est une illusion et, au point de vue scientifique, une absurdité. C'est croire encore à un Dieu ayant fait l'homme à son image ; c'est croire au péché et à la résurrection, à l'enfer et au paradis ; en somme c'est croire au miracle. Beaucoup d'hommes commencent à se convaincre de ces choses, qui, à première vue, peuvent sembler paradoxales, parce qu'elles choquent d'antiques idées et de forts sentiments. Mais si on approfondit cette critique froide et rationnelle, on n'aura pas grand'peine à accepter finalement nos conclusions qui sembleront, il est vrai, un peu pessimistes et qui nient de vieilles illusions de la fantaisie humaine, mais qui sont la plus logique et la plus directe conséquence d'une évaluation tout-à-fait objective et scientifique du mouvement réel des choses, de la pensée et de l'histoire.

Peu nombreux sont ceux qui inclinent vers notre manière de penser, parce que peu nombreux sont ceux qui veulent se débarrasser du lourd fardeau des préjugés héréditaires et des croyances traditionnelles. Très nombreux sont ceux qui croient encore à la bonté naturelle de l'homme, et qui, en sociologie, acceptent le merveilleux de la théologie biblique. Parmi eux, sont les anarchistes, qui édifient leur système sur ce postulat : *la bonté de la nature humaine.*

Oiseuse et inutile peut sembler cette discussion sur le progrès, la civilisation et la morale ; on pourrait croire que nous avons oublié de parler du *droit pénal et de l'autorité dans le système socialiste*, en opposition à l'absence absolue de coercition et d'autorité dans le système anarchiste ; que nous nous sommes éloignés de l'objet principal de notre recherche ; mais voici que ces quelques questions préliminaires et préjudicielles, une fois éclairées, nous arrivons à la solution du problème

psychologique, moral et social que nous nous sommes posé.

Si l'anarchisme se réalisait, les hommes deviendraient tous des anges, a dit, si je ne me trompe, Andrea Costa. Mais les anges habitent le ciel, et les hommes demeurent sur la terre.

Certes, il est des idéalistes qui soutiennent que l'homme est par nature bon et incapable de faire le mal, et que c'est la civilisation seule qui crée les vices, diminue et détruit la moralité. J.-J. Rousseau exerce encore une profonde influence sur l'esprit et la littérature de notre temps. Pour nous, nous préférons nous éloigner du romantisme et du mysticisme pour nous attacher étroitement au réalisme scientifique.

Le fond de la nature humaine est un fond de violences, de convoitises, de délits. La vie sociale a certainement modifié ce fond primitif, mais elle ne l'a pas détruit. Dans l'homme revit la bête. On observe chez lui des cas de retour atavique, et il existe une théorie qui explique précisement le délit comme un symptôme de *retour atavique* de l'homme à la bête. Aucune créature humaine n'échappe à ce principe. L'impulsivité est un caractère spécifique de l'homme, qui n'obéit pas toujours aux ordres supérieurs de son *self-controll*, fait des acquisitions successives de l'âme humaine. Les enfants sont tous de petits criminels. L'éducation est un artifice qui peut modifier, mais non détruire et annihiler les caractères primitifs et fondamentaux de l'être humain Certes, il ne faut pas méconnaître l'efficacité de l'éducation, et beaucoup de partisans du biologisme mécanique darwino-spencérien, comme Lapouge, ont tort de ne pas vouloir reconnaître son efficacité. Mais il ne faut pas se faire sur l'éducation et sur ses effets d'illusions extravagantes. Que l'éducation puisse *sic et simpliciter* transformer les hommes d'aujourd'hui en autant d'anges, voilà qui est une absurdité et surtout une grave illusion Mais cette illusion est le centre de l'idéalisme anarchiste. C'est aussi une absurdité que d'attribuer à l' « Evo-

lution » une efficacité miraculeuse. Socialistes, anarchistes, conservateurs, nous discutions, il y a quelques années et très amicalement, sur la question sociale. A toutes les critiques qu'on lui adressait, l'anarchiste n'avait qu'une réponse simpliste et vaine : « Cela disparaîtra par l'évolution. Ce sera le résultat de l'évolution. Cela, c'est l'évolution qui nous le dira ». Et ainsi de suite. Ces réponses n'étaient guère goûtées de ceux à qui elles étaient faites.

En effet, il ne faut pas substituer aux anciennes entités métaphysiques une nouvelle entité : l'évolution, car elle ne résout pas le moins du monde les questions que soulève la réalité actuelle. Il est trop commode d'user de la *reservatio mentalis* de l'évolution, surtout quand on est dans l'impossibilité de résoudre d'une manière concrète certains problèmes ; mais ce n'est ni logique, ni scientifique, ni de bon sens ; c'est du puérilisme mental. Et pourtant, combien nombreux sont les anarchistes qui, aux objections de leurs adversaires, répondent : « Mais quand, par l'évolution, l'homme sera devenu conscient de ses droits et devoirs, alors le monde changera d'aspect ». Le raisonnement, du point de vue de la logique simplement formelle, passe encore : mais il faut savoir ce qu'on entend par homme conscient de ses droits et devoirs, ou bien ce qu'on entend par « agir sous l'impulsion interne du bien », et puis si cela est possible et facile à réaliser. Même si l'on veut rester attaché aux principes de l'évolution, il faut convenir avec tant d'illustres anthropologistes que l'évolution humaine est tellement lente, qu'on pourrait dire qu'elle est presque nulle. C'est ce que dit Galton, en particulier de l'évolution physique de l'homme. Mais nous savons déjà que Spencer admet que la partie émotive, affective et sentimentale de l'homme qui, pour la psychologie moderne, n'est que le principe directeur de l'action et de la morale, marche, dans son évolution, à pas très lents et se laisse distancer par l'intelligence qui marche avec une rapidité vertigineuse, au point même de conduire, selon beaucoup d'hommes de science, non pas

à des formes supérieures, mais à de la dégénérescence.

Le suicide, le crime, la folie, la neurasthénie et tant d'autres formes de maladies mentales et morales sont précisément le résultat de l'évolution cérébrale de l'homme. L'attention volontaire qui comme le dit Ribot, dans son livre sur les *Maladies de la volonté*, est au sommet de l'évolution psychologique humaine, est une forme d'activité et de mouvement qui apporte avec soi cette *dissolution* qui se révèle à nous sous tant d'aspects pathologiques. L'évolution humaine apporte-t-elle avec soi *nécessairement* le bien ? C'est une très grosse erreur que de le croire. Nous avons vu plus haut que le progrès n'existe pas : ce qui existe, c'est seulement un *passage mécanique d'un état à un autre ;* nous ne pouvons le concevoir que comme un simple *mouvement*. Que ce mouvement produise toujours, absolument et nécessairement, le bien, voilà ce que nous ne pouvons affirmer. Alfred Niceforo est un évolutionniste convaincu et fait autorité en anthropologie criminelle. Personne ne voudra nier sa compétence dans le sujet que nous traitons ici ; et c'est pourquoi je veux m'en référer à plusieurs de ses observations formulées dans un cours de Droit pénal fait d'abord à l'Université de Lausanne et résumé ensuite dans un admirable article d'*Il Divenire Sociale*.

« Il ne faut pas croire, écrit Niceforo, que le délit, par suite des changements et des conquêtes des différentes civilisations successives, *diminue et disparaisse. Cette conception du progrès et de la civilisation est une profonde erreur d'optique sociologique*. La civilisation n'abolit pas le mal, elle ne fait que le transformer. Ce n'est pas tout : chaque forme nouvelle de civilisation apporte avec soi des formes nouvelles du mal. Le mal et la douleur ne se volatisent pas sous la flamme brûlante du progrès humain. Ils se transforment. *Et le délit, qui est le fils aîné du mal, obéit à cette loi.* Le délit qui, dans les sociétés passées, était commis surtout par violence, est, dans la civilisation d'aujourd'hui, commis surtout par ruse.

« La criminalité barbare se transforme donc en criminalité moderne, et les chevaliers d'industrie supplantent les chevaliers de l'épée et du couteau. Si on consulte les statistiques modernes, on constate toujours le même phénomène : les délits à base de violence *diminuent*, tandis que les délits à base de fraude *augmentent*. En Italie, par exemple, dans ces dernières vingt années, le délit typique à base de violence, l'homicide, *a diminué d'un quart* ; mais les délits typiques à base de fraude *ont augmenté, et précisément, d'un quart*. De sorte que la balance de la criminalité semble retrouver ainsi son équilibre. (1)

Ces observations se rapportent au temps présent, mais Niceforo parle aussi de l'avenir du délit et arrive aux conclusions suivantes : « Délit de violence hier, délit de fraude aujourd'hui, — et par conséquent société de violence hier, et société de fraude aujourd'hui. La violence a diminué, c'est bien ; mais la ruse prend sa place. Le délit ne disparaîtra donc jamais ? Et la société, après avoir été une société violente, restera-t-elle toujours une société de fraude ? *Le délit, en effet, ne disparaîtra jamais*. Attendons ses transformations nouvelles : elles s'éloigneront toujours davantage de la violence ; mais *n'ayons pas l'illusion de la disparition complète du mal et du délit*. Le délit, comme la maladie et la mort, ne cessera jamais, malgré tous les progrès de la civilisation, *d'empoisonner la morale humaine de son éternel venin*. Nous ne sommes pas poètes, nous ne croyons au Paradis terrestre, ni dans le passé, ni dans l'avenir, et par conséquent nous ne pouvons pas croire à la disparition complète du mal et du délit. » (2)

Les idées de Nicefero concordent bien avec les idées que nous venons d'exposer. La civilisation ne réussit pas à détruire le fond élémentaire du délit, elle le transforme. Une énergie criminelle persiste toujours dans toute forme sociale, elle prend des aspects différents,

(1) Alfred Niceforo. — *Divenire Sociale*. A. II. N. 5.
(2) *Ibid.*

selon les divers milieux de civilisation, comme le liquide prend la couleur du vase qui le contient. Il s'agit de changements de formes, et non de destruction ou de diminution du contenu de la criminalité.

Quand on constate la diminution de l'homicide, il ne faut pas dire le : délit diminue. A l'homicide viennent se substituer des formes frauduleuses de délit propres à la société moderne. Le catalogue du mal est donc infini, et Jacques Novicov n'a aucun droit d'affirmer avec tant d'enthousiasme et d'optimisme que *nous sommes meilleurs que nos parents*.

Les anarchistes n'ont pas raison d'affirmer que l'homme est de par sa nature bon ; que, dans l'avenir, il deviendra conscient de ses droits et devoirs ; qu'il agira sous l'impulsion interne du bien ; que, par conséquent, l'autorité, la sanction, le droit disparaîtront dans l'anarchie.

Dans la société de demain, le crime, on l'a vu, existera. Et s'il existe, faudra-il le *réprimer* ? Faudra-t-il une sanction et un droit pénal ? Faudra-t-il une force organisée, une autorité qui garantisse les droits des hommes vivant dans une association pacifique et laborieuse contre les violences, les attaques des individualités rebelles qui rompent l'équilibre social et mettent en danger les conditions *indispensables* et *nécessaires* de la vie collective ?

Si une force rebelle et désordonnée se soulève et trouble l'ordre social, ne faudra-t-il pas la réprimer, la *mettre en état de ne pas être dangereuse aux co-associés* ? Ne faudra-t-il pas se défendre des dangers qu'on courra ? Ainsi se manifeste la nécessité objective de la répression juridique et de la sanction du délit. Cette répression, suivant les principes et les points de vue nouveaux du droit pénal, *pourra ne pas être* fondée sur le châtiment, mais sur la défense sociale ; elle aura pour objet l'éloignement du danger, et prendra ensuite pour critère de la peine la crainte plus ou moins grande de l'auteur du délit : de toute manière la répression ne peut manquer ;

voilà l'essentiel. Mais si une fonction répressive doit s'exercer, il faut un organe qui la mette en action et en mouvement, c'est-à-dire, qui la traduise en sanctions pratiques ; en dernière instance, il faudra une autorité sociale. Si une personne commet effectivement un délit, faudra-t-il la *punir* selon les normes et les critères de la nouvelle science pénale ? Voilà la question à laquelle les anarchistes doivent donner une réponse adéquate. Tant qu'il y aura vie sociale, l'individu qui commet, sous quelque forme que ce soit, un délit, sera toujours considéré comme un sujet dangereux.

Ce n'est que si l'homme vivait isolé qu'on pourrait refuser de penser à une sanction pénale.

L'homme vit en société, et tant qu'il y aura une société humaine, on tiendra toujours pour délinquant celui qui tue, qui vole, qui commet toute sorte d'actions malfaisantes ; et toujours on verra jaillir le sentiment, l'idée, la notion juridique de la répression du crime et de la punition de ses auteurs. Le sentiment de justice est un sentiment d'origine sociale, et lorsqu'il est une fois formé, il acquiert une telle force impulsive et un tel pouvoir obligatoire et coercitif sur les membres de la société, que ceux-ci ne peuvent pas le léser sans offenser les conditions mêmes de la vie collective. La justice est la force spécifique de la société, écrit très justement Roberto Ardigo (1). Or, à la notion de justice correspond celle d'un pouvoir, d'une autorité.

C'est l'autorité qui maintient et rétablit, en cas de violation, *l'équilibre des parties équipollentes*. Et l'autorité, ou, comme dit Ardigo, *le pouvoir*, apparaît en opposition avec la violence.

Quand l'arbitraire de l'individu s'insurge contre les conditions de la vie sociale, l'autorité intervient avec ses sanctions, et fait valoir ses droits.

On pourra discuter sur les limites et la mesure de l'autorité qui intervient dans la répression juridique,

(1) R. Ardigo. *La Sociologie,*

mais non pas sur le fait lui-même de la répression du crime.

On pourra admettre toutes les applications de la psychologie criminelle à la pénalité, on pourra, on devra même mettre en pratique tous les systèmes modernes d'éducation de la *science pénitentiaire ;* on pourrait adopter ce que Ferri appelle surrogats ou sostitutions pénals (1), mais la sanction devra toujours être. Nous devons accepter l'idée que l'activité du délinquant doit être dirigée vers une fin utilitaire et pratique de bien individuel et social, comme le voulait Cesare Lombroso, il y a quelques années ; nous ne pouvons pas ne pas faire nôtres tous les résultats de la « *Police judiciaire scientifique* » ; mais même dans l'exercice de ces mesures et précautions le concept d'autorité demeure. Ce sera une autorité atténuée et réduite à des proportions minimes — nous l'accordons volontiers ; ce ne sera pas *la lumière du gendarme* de Falilori, mais ce sera toujours un principe autoritaire limitatif de la liberté personnelle, et c'est là l'essentiel (2). Les anarchistes voudront-ils nier l'existence même de modestes organes juridiques et d'organes correctionnels ayant une mission d'ordre tout-à-fait pédagogique ? Voudront-ils nier aussi l'existence et la très grande importance des organes de Police judiciaire scientifique ? Il n'y aura pas des gendarmes, mais il faudra bien des organes adéquats et limitatifs de la liberté individuelle, quand il s'agira — par exemple — de séparer de la société, de déporter dans les colonies, d'enfermer dans un hospice, un criminel. Sommes-nous d'accord au moins sur ce point ? Voit-on maintenant comment et pourquoi dans la société syndicaliste le principe autoritaire et coercitif est toujours nécessaire même quand il n'apparaît pas sous l'habit classique du gendarme. Il ne s'agit pas de déterminer les formes particulières et concrètes

(1) Enuco Ferri. — *La Sociologie criminelle.*

(2) Cesare Lombroso. — Pasqua moderna criminale dans le journal *Avanti.* T. VIII. N. 2633.

que prendra le principe autoritaire, mais d'affirmer seulement le *principe* de la persistance nécessaire, pour longtemps encore, de la sanction et de l'autorité dans la société.

On pourrait nous objecter que « le matérialisme historique », ou mieux, le « déterminisme économique » du délit, détruit notre thèse sur la persistance du délit dans une société communiste.

Discutons brièvement cette opinion :

Certes, le régime communiste une fois réalisé, la misère en disparaissant fera disparaître la cause principale des délits. Il n'y aura plus de *délits contre la propriété*, délits qui prennent dans les cadres actuels de la bourgeoisie, tant de formes juridiques et qui entraînent les plus sévères pénalités, parce qu'ils s'attaquent au patrimoine capitaliste ; n'existeront pas non plus toutes les formes spécifiques de la criminalité, que la plus remarquable doctrine sociologique explique comme étant des phénomènes de *non adaptation* aux conditions économiques et sociales, et des conséquences pathologiques de la lutte pour l'existence. (1) En d'autres termes, il n'y aura plus ce que les criminalistes appellent le « délit social ».

« Tout tend à prouver, disais-je, il y a quelques années, dans le *Divenire Sociale* (2), qu'avec le socialisme la civilisation atteindra un très haut degré, c'est-à-dire qu'on obtiendra l'égalité entre le maximum des besoins et le maximum de satisfaction de ces besoins ; et puisque le socialisme exprime la tendance par laquelle tous les hommes s'efforcent d'atteindre le maximum de satisfaction des besoins, la civilisation socialiste sera marquée par l'égalité entre les besoins et leurs moyens matériels de satisfaction. Voici le fait positif et réel auquel le socialisme pourra donner lieu. Exproprier les capitalistes de toute la richesse qui n'est pas leur œuvre, restituer les instruments de travail aux ouvriers, faire que

(1) M. A Vaccaro. — *Genesi et funzione delle leggi penali.* Torino, Bocca.

(2) *Socialismo-Progresso-Civilla* dans le *Div. Sociale.* — A. II., 8, 1906.

ceux-ci, travaillant librement, atteignent un maximum de satisfaction des besoins par le moindre effort, cela entraîne la disparition de tout « délit social », de tous les maux sociaux présents et la réalisation du bien et du bonheur relatifs qui sont seuls réalisables ». Ces affirmations ne contredisent pas la conception matérialiste et économique de la société et du délit ; ils en sont au contraire la conséquence.

Mais les causes économiques du délit disparues, n'y en aura-t-il pas d'autres ? Le délit ne pourra-t-il pas prendre une autre couleur conforme au milieu social où il se produira ? Le problème est extrêmement difficile à résoudre. Mais nous n'avons pas de données positives suffisantes pour soutenir la négative : les observations de Niceforo sur l'équivalence parfaite des formes du délit dans les divers milieux sociaux est une donnée actuelle qui nous inviterait à soutenir plutôt l'affirmative. Même en n'attribuant pas une valeur exagérée à l'anthropologie criminelle, même en niant, à la suite des récentes recherches, l'existence en soi du type criminel que concevait Cesare Lombroso, nous ne pouvons pas nier que, dans certaines circonstances et avec certains tempéraments hypersensibles, déséquilibrés, neurasthéniques (et l'avenir nous réserve une variété de plus en plus grande de ces types humains (1), grâce à la rapidité de l'évolution cérébrale par rapport à celle de tout l'être), le délit se produira ; on aura là cette forme de délit que la criminologie scientifique appelle « délit naturel ».

Sergio Panunzio.

1) « La folie augmente, et les statistiques médicales nous prouvent ses inquiétants progrès. Le suicide, chaque jour plus fréquent, marque de ses chiffres sanglants une échelle toujours plus élevée. Suicide et folie ne sont que des plantes vénéneuses suralimentées par la civilisation contemporaine.

« La civilisation d'aujourd'hui a rendu de plus en plus tumultueuse la mer infinie de la vie et a *ébranlé si fortement le système nerveux de la foule*, qu'elle a augmenté ces deux grandes formes de naufrage que sont le suicide et la folie. » Alfredo Niceforo. — *Les transformations du crime*, p. 2. Voir en outre : E. Ferri. — *Sociologia criminale*. Lombroso. — *L'Uomo delinquente*.

ENQUÊTES ET DOCUMENTS

ENQUÊTES

Influence de la philosophie de M. Bergson

La philosophie de M. Bergson nous paraît être un évènement considérable dans l'histoire de la pensée. Plusieurs pensent qu'elle est de nature à donner une orientation nouvelle à la réflexion philosophique. Il n'est, en tout cas, pas douteux qu'apparaissant au moment où le courant intellectualiste semble avoir atteint son apogée, elle force l'attention et ne saurait laisser indifférents tous ceux que préoccupe l'avenir de la culture.

Le *Mouvement Socialiste* a une raison toute particulière de s'intéresser à l'influence de la philosophie de M. Bergson : il nous est plus d'une fois arrivé de nous réclamer de cette philosophie ; il nous a paru que notre attitude vis-à-vis des dogmes du socialisme traditionnel s'apparentait à l'attitude bergsonnienne vis-à-vis de la philosophie intellectualiste ; qu'on trouve dans les deux le même souci de serrer de près la réalité et la même méfiance à l'égard des formules. On a même dit des syndicalistes du *Mouvement* qu'ils formaient une « gauche bergsonienne », comme autrefois Marx et ses amis, une « gauche hégélienne ». Rapprochement contestable certes, mais qui témoigne au moins que la séduction exercée sur plusieurs d'entre nous par le brillant enseignement du Professeur du Collège de France a été sensible au dehors.

Dans son cours du Collège libre des Sciences sociales, Lagardelle indiquait récemment que cette séduction pouvait s'expliquer aisément par l'effet d'une rencontre :

le réalisme de Marx et de Proudhon n'est-il pas profondément étranger à toute doctrine intellectualiste ? Mais laissons ce débat et retenons-en seulement que le problème de l'influence de la philosophie de M. Bergson est bien une question de ce temps et que le *Mouvement Socialiste* devait poser.

QUESTIONNAIRE

1° *Quelle est, selon vous, l'influence de la philosophie de M. Bergson* sur la pensée philosophique ?

2° *Cette influence ne s'est-elle pas étendue* à *d'autres domaines* : morale, religion, science sociale, littérature, art, etc., *et de quelle façon ?*

3° *Quelles sont* les raisons *de cette influence*, *et vous paraît-elle* utile *et* durable ?

Nous publierons les réponses au fur et à mesure qu'elles nous parviendront. Nos lecteurs y trouveront certainement une opportune contribution à la connaissance des problèmes de notre temps.

J.-B. Séverac.

LES PARTIS POLITIQUES

Un Parti Syndicaliste en Italie ?

Bien des discussions, bien des polémiques entre syndicalistes italiens avaient précédé la tenue de ce deuxième congrès, qui a eu lieu à Bologne, les 10 et 11 décembre. Il est difficile de porter une appréciation définitive sur un mouvement si jeune, si plein d'incertitudes. Je me contenterai de donner un fidèle résumé de ce congrès.

Sorel renonce au Syndicalisme. — Je signale, avant toute chose, une déclaration de Georges Sorel, lue dès l'ouverture du congrès. On sait l'influence exercée par Sorel sur les syndicalistes italiens et on n'a pas oublié que cette influence a été jusqu'à rendre favorables à nos néo-monarchistes quelques-uns d'entre eux. Une lettre de Sorel était donc, en l'espèce, comme la missive d'un maître à des disciples. Mais ce ne sont ni des enseignements ni des encouragements qui sont venus. C'est l'annonce officielle de l'abandon par Sorel de toute activité syndicaliste. Il déclare ne pouvoir adhérer au congrès, parcequ'il s'est retiré de toute action pratique et politique, pour se consacrer exclusivement aux études philosophiques. Et il rappelle les déclarations qu'il a déjà faites à ce sujet dans son petit opuscule italien : *Confessioni.*

Voici le passage auquel Sorel fait allusion : « Cet opuscule — *Confessioni* — est destiné à être la dernière publication syndicaliste de l'auteur des *Réflexions sur la violence.* Il lui semble que le syndicalisme n'a pas réalisé ce qu'on en attendait. Beaucoup de personnes espèrent que l'avenir corrigera les maux de l'heure actuelle ; mais l'auteur se sent trop vieux pour vivre dans des espérances lointaines ; et il a pris la résolution

d'employer les années qui lui restent à vivre, à approfondir d'autres questions qui intéressent vivement la jeunesse cultivée de France. » (*Préface*)

L'Organisation des Syndicalistes. — C'est pour savoir ce qu'ils vont faire, comment ils vont agir et où ils vont aller, que se sont réunis à Bologne les représentants de 55 groupes syndicalistes et de 13 groupes de Jeunesses. L'incertitude est grande. Elle se manifeste dès le début de la discussion. *Leone* propose de renverser l'ordre de jour et de préciser d'abord ce que veulent les syndicalistes : on examinera ensuite comment on doit s'organiser pour atteindre son but. *Labriola* exprime une opinion contraire : d'abord l'organisation, puis la conception générale. C'est à cet avis que les congressistes se rangent.

Deux rapports ont été déposés sur cette question par *Leone* et *Faggi*.

Va-t-on fonder un nouveau parti révolutionnaire ? Ou créer des groupes de propagande ? *Pétrucci*, qui parle le premier, combat l'idée, lancée par la *Demolizione* de Milan, de constituer un parti révolutionnaire. C'est un souvenir du vieux jacobinisme en contradiction avec le syndicalisme, qui place son vrai siège dans les organisations ouvrières, qu'il faut préserver de toute infiltration réformiste, franc-maçonnique et blocarde. Ce qu'il faut, c'est organiser la propagande, amener aux idées syndicalistes des milliers et des milliers d'ouvriers égarés et qu'il s'agit d'éduquer. Pour cela, ce sont des groupements d'action qu'il est nécessaire de créer.

N'y a-t-il pas là une sorte de défiance à l'égard des organisations ouvrières ? Ne va-t-on pas les mettre sous la haute direction, sous la protection tutélaire de dirigeants, et quels dirigeants ? des étrangers au monde du travail ? C'est ce que pense *Masotti*, de Parme. Le problème premier, celui qui les domine tous, c'est l'*unité* de la classe ouvrière : tout est là. Pourquoi ferait-on ces groupes de propagande ? ils deviendraient fatalement

des groupes électoraux et politiciens. Masotti est violemment anti-électoraliste, anti-parlementaire. Il ne conçoit pas d'action syndicaliste qui se déroule en dehors de l'organisation ouvrière. Rigoureusement parlant, il ne faudrait pas créer des groupes. En tous cas, à Parme, on n'en formera pas, car on peut s'en passer. Toutefois, il reconnaît l'utilité possible des organisations de propagande.

Pour mieux orienter la discussion, *Michele Bianchi* dépose un ordre du jour précis, sur lequel on puisse discuter. Il est ainsi conçu ;

Le Congrès, examinant *l'organisation* des syndicalistes, reconnaît l'utilité de la constitution de groupes qui seront fédérés dans une Confédération nationale, pour appliquer le programme que le Congrès esquissera en discutant les autres questions de l'ordre du jour.

La confusion est telle parmi les congressistes que la discussion qui s'en suit est plutôt obscure. Y prennent part : *Tanzi* qui parle pour ; *De Ambris Amilcare*, contre ; *Ezio Costa*, de Bologne, qui observe que le rapport *Faggi* dépasse les limites qu'il devait s'imposer ; ce rapport devait exclusivement se prononcer sur l'opportunité de la formation des groupes syndicaux ; *Petrucci*, pour ; *Delpadulo*, contre ; *Miatroni*, *Masotti*, *Pasella*, pour ; *Ferrarini*, qui présente une résolution contre la constitution des groupes.

Leone va tâcher d'apporter quelque lumière dans cette question vitale. Après avoir relevé la grande incertitude où se trouvent les syndicalistes sur la forme qu'ils doivent donner à leur organisation, Leone affirme que tout doute disparaît en recourant aux principes fondamentaux de la doctrine :

La conception syndicaliste est une philosophie de l'action, qui renverse la table des valeurs de l'esprit humain, enlève la primauté à l'intelligence, qui affirme la vérité immobile, pour la donner à l'intuition, qui se manifeste dans les intérêts économiques et moraux. Quelle doit être la fonction des groupes ? Ce ne devront pas être des organes de propagande, des *fabriques de conscience*. Il faut insister toujours sur la fusion de la théorie et de la pratique, termes inséparables, en tant que celle-ci offre la

possibilité d'élaborer celle-là. C'est à cette suprême finalité que doivent répondre les groupes syndicalistes. Et il y en a qui doutent de leur opportunité ! De même que Descartes disait : « Je pense, donc je suis », le groupe peut répéter : « Je discute, donc je suis ».

Pour bien comprendre le syndicalisme, il faut bien mettre en lumière le concept économique de l'improductivité de l'état parasitaire, conquis par les partis, par les intellectuels, et opposé à la notion de la production qui est la base des revendications ouvrières. Il faut établir *une carte fondamentale* des groupes syndicalistes. Les groupes vivront, mais sans liens d'autoritarisme, sans contrainte de discipline, et surtout sans être séparés des syndicats : ils devront respirer la même vie que les organisations ouvrières, sinon, le blocardisme napolitain ne sera pas un cas isolé, mais un principe.

Arturo Labriola, ne partageant pas les opinions de Leone sur l'organisation des syndicalistes, expose ses raisons :

La thèse de Leone, bien qu'ornée de principes que j'accepte, me semble dangereuse et inacceptable. La crise morale que nous traversons ne nous a pas été exactement révélée par les orateurs précédents, qui n'ont donné qu'une indication isolée et fragmentaire. Leone non plus n'a pas touché à la vraie cause de la crise. Je dirai que nous sommes la réaction contre un fait qui n'existe pas. Le syndicalisme, c'est la critique d'un socialisme parlementaire qui existe et qu'on peut considérer comme le gardien des intérêts contingents du prolétariat sur le terrain politique. Dans ce cas, il est clair qu'il devient possible d'exercer notre action spécifique, en luttant contre l'idéologie du parti, en cherchant à résorber la politique dans l'économie. Mais en Italie, un véritable parti socialiste n'existe pas. Il y a une démocratie constitutionnelle, ayant certaines sympathies pour le prolétariat ; mais un parti ouvrier parlementaire, comme la social-démocratie allemande ou le parti socialiste français, est malheureusement assez loin. Le socialisme est complètement tombé dans les affaires. Les hommes de marque qui le dirigent n'ont qu'un seul but : s'enrichir, et, ce qui est plus bouffon, c'est qu'il y a des syndicalistes même qui commencent à avoir la psychologie de l'enrichissement et adoptent les candidats les plus commodes du parti socialiste.

Oui, au point de vue syndicaliste, la lutte contre l'Etat

c'est la lutte contre les improductifs. Voilà pourquoi nous voudrions mettre dans l'orbite du syndicat toutes les manifestations sociales, et voilà aussi pourquoi nous sommes les adversaires des partis, le produit le plus superficiel du politicianisme. Il n'y a aucun doute : les syndicalistes ne peuvent pas former un parti syndicaliste et je ne désire même pas que les relations sociales s'organisent en partis !

Je voudrais une *Fédération des groupes syndicalistes* qui puisse prendre la place d'un véritable parti politique ouvrier. Les mots ne disent pas grand'chose. Nous restons la tête dans les nuages, et, par fidélité à un mot, nous détruisons une chose. Les groupes syndicalistes existent ! Il est ridicule de discuter s'ils doivent exister ou non. Mais pour que nous puissions continuer à vivre, il faut que nous ayons le courage de savoir devenir, avec ou sans l'électoralisme, et plutôt sans lui, un véritable parti politique. Voilà le chemin.

On vote. L'ordre du jour *Faggi* obtient 901 voix, contre 615 à celui de *Bianchi*.

L'ordre du jour de Faggi, après de longs considérants, décide :

1° De faire appel à tous les syndicalistes pour qu'ils constituent là où c'est possible, des groupes syndicalistes, non pas pour se superposer aux organisations, mais dans le but de faire pénétrer dans ces organisations, par toutes les formes possibles de propagande, l'esprit et l'essence de nos idées.

2° de constituer une fédération nationale des groupes pour ne pas se confondre avec les vieux partis, qui se sont érigés en tuteurs du prolétariat pour exploiter ses énergies en vue de leurs propres fins politiques. Cette fédération pourvoira à l'œuvre de ces groupes, en coordonnera et disciplinera l'action quotidienne, indiquera des mesures générales à suivre dans toutes les manifestations et déploiera toute l'activité nécessaire pour favoriser l'éducation syndicaliste de la masse. La fédération syndicaliste qui ne veut pas être un parti qui cherche le triomphe dans le champ politico-social, ne pourra s'affirmer comme organisation politique dans aucune manifestation, parce que cela équivaudrait à infiltrer au prolétariat la foi dans un parti politique, tandis que les syndicalistes ne voient qu'en eux seuls la puissance de vaincre le monde capitaliste et la capacité de créer la civilisation du travail.

L'adhésion à la Confédération du Travail. — Les rapporteurs de cette question sont *Umberto Pasella* et

Livio Ciardi. *Pasella* lit ses conclusions, selon lesquelles :

Le Congrès syndicaliste, approuvant le rapport sur le mouvement syndical, et confirmant ses principes et son action anticapitaliste, anti-étatiste et antimilitariste, souhaite que les organisations ouvrières qui s'inspirent des pratiques de l'action directe, décident, comme il a été déjà décidé dans la conférence de Bologne, d'entrer dans la *Confédération du Travail*, pour développer dans cet organisme national, les principes vivifiants du syndicalisme révolutionnaire, démontrant au prolétariat la bonté de l'action directe, qui n'exclut aucune méthode de lutte, atteint son point culminant dans la grève générale, et crée la capacité économique, intellectuelle et morale pour la guerre au capitalisme, et tous les organes formés pour sa défense.

Décide, en outre, de constituer un comité de résistance ayant son siège à Bologne, et qui se propose comme but pratique de coopérer à la formation d'organisations révolutionnaires et de développer une intense propagande des principes syndicalistes.

Pasella illustre sa résolution, en affirmant que si la *Confédération* adopte le principe de ne pas accepter dans son sein une seule de ces organisations, Fédérations, Chambres du Travail, la Chambre du Travail de Parme, aujourd'hui le centre des forces ouvrières qui suivent les pratiques de l'action directe, voudrait organiser une conférence de toutes les Chambres du Travail et des Fédérations non-adhérentes à la *Confédération*, pour prendre une décision.

Le rapport de Pasella donne lieu à une très vive discussion. *Michele Bianchi* propose qu'on approuve, dans ses lignes générales, le rapport de Pasella, excepté la dernière partie, c'est-à-dire la constitution d'un comité coordinateur du mouvement ouvrier révolutionnaire et qu'on renvoie la discussion générale aux représentants des organisations ouvrières qui tiendront une réunion ce soir.

Pasella accepte la proposition ; mais *Leone* est favorable à la discussion immédiate. *Labriola* aussi se déclare pour la discussion immédiate.

La discussion tourne autour de cette très importante question : *Les organisations syndicalistes doivent-elles adhérer à la Confédération du Travail ?*

La majorité est favorable à l'adhésion. Parlent dans ce sens Dalpadulo, Masotti, Faggi, Maja, Petrucci.

Contre l'adhésion : Nencini, Naldi, Ezio Costa et d'autres.

Enrico Leone expose son point de vue. Il rappelle, d'abord, qu'il a soutenu dans la première séance du congrès, le caractère presque exclusivement ouvrier des groupes syndicalistes, pour les mettre en état de pouvoir discuter et élaborer des questions concernant la vie syndicale :

C'est dans le syndicat que vient s'instituer un premier et rudimentaire rapport du nouveau droit et des nouvelles mœurs. Il faut donc pourvoir à une sélection et à une purification du syndicat, si on veut qu'il devienne vraiment la citadelle de la cité future. L'unité ouvrière ne doit donc pas être entendue dans un sens littéral, numérique, amoral ; nous devons insister pour que tous ceux qui se proposent de faire partie des syndicats soient à même de montrer une plus haute moralité et une plus grande capacité dans la production et dans la gestion de la richesse. C'est ainsi, et dans le syndicat seulement, qu'on vivra une vie nouvelle. Il suffit de ces observations préliminaires pour comprendre la profonde différence qu'il y a, sur le terrain pratique, entre syndicalistes et réformistes. Lutte sans trêve et sans merci donc, contre tout ce qui tend à renforcer les liens d'obligation entre les ouvriers et les patrons obscurcissant ainsi leur antagonisme fondamental de classe. De là, dérive logiquement une condamnation très sévère des syndicats qui se laissent prendre au piège de l'arbitrage obligatoire. Les syndicats ne doivent pas ouvrir largement leurs portes à tous ; ils doivent adopter des critères moraux : le syndicat ne doit pas être un mélange d'éléments, mais une association d'hommes d'une haute moralité, capables d'offrir des exemples significatifs.

Après avoir mis en relief l'importance du facteur moral dans le syndicat, il faut préciser une autre question non moins vitale, à savoir la menace continuelle et très dangereuse de l'Etat démocratique contre l'organisation ouvrière, sous le prétexte de vouloir résoudre le plus grand fléau, le chômage, au moyen des concessions de travaux publics, qui constituent un placement improductif de capitaux. Il est étonnant que même des syndicalistes prennent l'initiative d'organiser des congrès contre le chômage et se laissent aller à demander à l'Etat la concession de travaux publics. L'Etat, poussé du dehors, gaspille des millions, employés d'une manière improductive pour des travaux qui favorisent les affairistes et qui sont dépourvus de

presque toute utilité. C'est ainsi qu'on fait un emploi improductif, infructueux de richesses, qui, si elles suivaient les voies ordinaires de l'industrie, procureraient un emploi durable et renouvelable aux ouvriers. L'Italie traverse une phase curieuse de sa politique ; l'arrivée de Luzzatti au pouvoir, grâce à une politique de promesses et de faveurs cachées, vise à substituer à la majorité libérale de Giolitti, une nouvelle majorité qui se groupe autour des idées de l'actuel président du Conseil, Luzzatti, connu non seulement en Italie, mais aussi dans le monde industriel d'Europe, comme un des promoteurs fervents des principes de la législation sociale et d'une politique pacifiste sur le terrain des rapports entre le capital et le travail. Par cette politique, la capacité autonome d'expansion des syndicats sera gravement frappée. Un grand danger menace les syndicats.

Le problème le plus important, le plus douloureux de l'évolution capitaliste actuelle est la tragédie du chômage, qui apporte la misère dans les familles ouvrières. Quelles sont en gros les causes du chômage ? Au commencement, le chômage eut une origine capitaliste, parce que l'intérêt collectif des capitaines d'industrie leur suggérait une réduction dans l'offre des capitaux, pour engendrer une armée industrielle de réserve qui pesât comme un poids mort sur les salariés occupés et empêchât, par la concurrence des ouvriers entre eux, la possibilité d'un haut salaire. Aujourd'hui, pourtant, à mesure que se développe l'éducation syndicale, que trahir les frères de travail est une honte et une opprobre, nous assistons à des épisodes qui constituent le seul héroïsme dont fasse preuve la civilisation moderne : des ouvriers, qui, frappés par le fléau du chômage, tourmentés par la faim, hantés par la vision infernale d'un toit sans feu et d'enfants attendant vainement et en pleurant du pain, ne se couvrent pas de honte en trahissants leurs compagnons et s'abstiennent de faire concurrence aux salariés, qui, privilégiés par la chance, ont du travail.

L'Etat caresse l'idée d'intervenir, par des moyens financiers pour *officialiser* les chômeurs, en créant des institutions charitables, qui devraient leur fournir les moyens de vivre pendant la période de dépression industrielle.

Si une politique luzzattienne devenait possible en Italie, nous verrions prévaloir ces tendances d'hégémonie explicite de l'Etat dans la solution pacifique des grands malaises de la vie ouvrière moderne. Déjà, ça et là on commence à considérer le chômage comme un accident : il ne s'agira donc que d'élargir la loi sur les accidents du travail, en instituant une assurance obligatoire par l'Etat et par les patrons en cas de chômage.

Or les syndicalistes doivent empêcher une solution même palliatrice du fléau du chômage par les voies étatiques. *Si le syndi-*

cal n'a pas ses propres moyens pour résoudre les problèmes qui concernent la classe ouvrière, la théorie syndicaliste fait faillite. Elle consiste dans l'affirmation de la nécessité et de la suffisance de l'organisme de métier à pourvoir — sans une extension dangereuse du pouvoir politique — à tous les intérêts de la classe ouvrière. *Elle doit par conséquent trouver la solution syndicale du plus grave problème ouvrier : le chômage.* C'est ici qu'on mesure la capacité de développement de l'ouvrier organisé. Mazzini disait qu'il est plus facile de faire monter l'ouvrier italien sur les barricades que de le contraindre à verser une cotisation à sa propre association. La voilà, la nouvelle éducation à faire ! Les syndicalistes italiens doivent apprendre aux ouvriers la vertu de se passer d'une partie du salaire pour constituer les nouvelles institutions prolétariennes, qui doivent se substituer à une législation sociale dangereuse et gênante.

Ainsi l'assurance obligatoire tomberait ou exclusivement sur les syndicats ou bien sur les industriels et sur les syndicats, avec l'exclusion de l'Etat. Le syndicat doit par son action directe faire lui-même face à ses propres affaires.

Dans la séance de l'après-midi, *Maffia* propose que le *Congrès de la Résistance* ait lieu immédiatement pour que *Arturo Labriola* parle strictement sur la question de l'adhésion à la *Confédération du Travail ? Doit-on ou non adhérer à la Confédération du Travail ? Labriola* déclare être d'accord avec les idées exposées par Leone :

On entend répéter depuis des années que la classe ouvrière étant *une*, une doit être aussi son organisation ; mais il s'agit d'un sophisme évident. Pour ce qui concerne particulièrement les syndicalistes, on peut affirmer sans peur de se tromper, qu'ils furent toujours joués par les réformistes qui sont à la tête des organisations. Qu'on cherche donc à ne pas persister dans une pareille erreur ! *Si on accepte l'idée qu'un parti politique doit subsister, pourquoi les syndicalistes ne doivent-ils former un parti qui réponde pleinement à leurs idées ?* Or, la Confédération du Travail est précisément une institution politique, qui ne se propose qu'une fin toujours unique et constante : *celle d'exercer des pressions continues sur l'Etat au moyen des députés.* Il n'y a pas de conflit, même purement économique, que la Confédération ne tâche de résoudre politiquement. Il est donc impossible d'échapper à cette conclusion *en adhérant à la Confédération du Travail, on adhère à la politique du parti socialiste réformiste.* Et même le Parti *du Travail*, si désiré par quelques socialistes, que serait-il, en dernière analyse, sinon le

même parti socialiste, un peu amoindri ? Faut-il donc entrer dans la Confédération du Travail ?

Mais pourquoi ? Pour résister aux opinions de la majorité ? Pour créer des divisions ? Mais après tout, serait-ce loyal de faire cela ? D'autre part, en entrant dans la *Confédération* avec d'autres intentions, c'est-à-dire en respectant la discipline, l'ordre, n'éteindrait-on pas la dernière étincelle de vaillante résistance ouvrière, qui allume des flammes et de la lumière çà et là, dans quelque Chambre de Travail, dans quelque Fédération isolée ? Pas d'illusions : l'arrivée au pouvoir de Luzzatti, ne doit pas être prise pour un de ces menus incidents de cette chronique de scandales qu'est la politique italienne. Non ! elle répond parfaitement à une situation réelle de notre pays, à un plan de la démocratie, qui cherche à rendre moins difficile le passage critique de l'économie agricole à l'économie industrielle, au moyen de concessions accordées à certaines organisations ouvrières privilégiées, qui ne savent pas *refuser la protection de l'Etat bourgeois*. La force de la *Confédération du Travail* consiste précisément dans cette coïncidence, qu'elle facilite une infinité d'intérêts non seulement économiques mais aussi politiques. Le vrai danger est ici, et pas ailleurs. Si j'avais à donner un conseil, je n'hésiterais pas à le formuler ainsi : non, n'entrez pas dans la *Confédération du Travail*. Il n'y a ni place ni justification pour l'équivoque. L'unité prolétarienne n'est pas l'unité numérique de tous les travailleurs, mais l'union de tous les travailleurs qui se proposent une certaine fin. En fait, le refus d'entrer dans la *Confédération* n'exclut pas du tout l'action continue et utile des comités de résistance économique, qui ont un grand avenir. Qu'on ne tombe donc pas dans cette grande illusion qu'est l'exploitation de l'Etat. Regardons : aujourd'hui, qui ne tend sa main l'Etat ? Ouvriers, employés, magistrats, tous. Mais, vraiment, dans tout ce mouvement, il n'y a ni bon sens, ni souci des intérêts ouvriers. L'Etat aura vite fait de prendre des compensations à toutes ces concessions ! Quoi qu'il en soit, ce seront les ouvriers qui en souffriront le plus et les premiers. On va vers une politique qui est une dégénérescence morale et aussi une mauvaise affaire, et la vraie politique de la *Confédération du Travail*, est une politique de suicide ! .

Le Congrès est suspendu, pour permettre aux délégués ouvriers de tenir le *Congrès de la Résistance*, qui doit avoir lieu à côté du Congrès syndicaliste.

Le Congrès de la Résistance. — Le Congrès syndi-

caliste ayant décliné sa compétence pour décider de l'adhésion des syndicats syndicalistes à la *Confédération Générale du Travail*, cette tâche revient au Congrès de la Résistance.

Ce congrès n'est d'ailleurs que la doublure du premier, puisque dans tous les deux apparaissent les mêmes délégués.

A ce congrès, sont représentés 9 Chambres du Travail, 19 syndicats isolés, le Syndicat national des cheminots ; en tout 150.340 ouvriers.

Le congrès discute la seule et unique question pour laquelle il s'est réuni : l'adhésion des syndicats non confédérés à la C. G. T. italienne.

Masotti donne les raisons pour lesquelles la Chambre du Travail de Parme n'a pas pu encore adhérer à la *Confédération du Travail*. La cause en est à la *Confédération*, qui a voulu imposer des conditions inacceptables. Il recommande pourtant l'adhésion, car, de fait, presque toutes les organisations syndicales ont adhéré.

Bianchi et *Fiere* soutiennent, eux aussi, la thèse de l'adhésion contre laquelle s'élève *Vecchi*. Au lieu d'entrer à la *Confédération*, il propose la constitution d'un *Comité de Résistance*, à base nettement syndicaliste.

Plusieurs orateurs qui suivent se déclarent tous partisans de l'adhésion.

Finalement on accepte l'ordre du jour suivant de Bianchi et Faggi :

> Le Congrès, discutant la question de l'adhésion des organisations syndicalistes et révolutionnaires à la *Confédération du Travail*, s'en déclare partisan ; il recommande aux organisations déjà adhérentes d'employer tous les moyens pour rendre possible aussi, aux organisations de Parme, l'entrée à la *Confédération du Travail*, dont les chefs se sont toujours opposés à toutes les tentatives d'adhésion des ouvriers de Parme.

L'acceptation de cet ordre du jour clôt le congrès de la résistance. Le Congrès syndicaliste reprend.

Anticléricalisme et Syndicalisme. — *Antonio Renda* rapporteur de cette irritante question, expose son point

de vue. Il croit que, dans la lutte à mener contre l'Eglise, le prolétariat doit se distinguer de la démocratie ; il faut donc préciser quelques points fondamentaux.

Certainement, le prolétariat ne peut pas rester indifférent à la tentative de l'Eglise de reprendre sa domination ancienne ; mais son action ne peut avoir, d'aucune manière et jamais, les mêmes expressions que l'anticléricalisme démocratique. Celui-ci coïncide avec le besoin qu'a l'Etat moderne de prendre la direction spirituelle de la Société ; et puis, il ne faut pas oublier que cet anticléricalisme est surtout une défense de l'idéologie démocratique, en pleine antithèse avec l'idéologie prolétarienne, et qu'il a une conception pseudo-philosophique de la vie, dans laquelle les plus hautes valeurs de l'esprit sont niées ou négligées. La conscience religieuse et en partie la conscience morale, déclarées manifestations privées de l'esprit, sont libres, mais elles sont aussi dépouillées de valeur, comme si elles étaient produites hors de la vie publique. Leur liberté est un prétexte pour ne pas tenir compte d'elles.

La lutte anticléricale démocratique est essentiellement négative, vide d'un contenu idéal ; le syndicat, au contraire, est dans son activité éminemment constructif ; il nie, élimine, démolit, révolutionne, à mesure qu'il se construit et se consolide lui-même. Enfin la démocratie tend à employer dans cette lutte toutes les classes, au nom de l'intérêt social commun. Le prolétariat, au contraire, doit fuir toute collaboration. Donc, l'intérêt du prolétariat dans cette question ne peut signifier ni alliance avec la démocratie, ni imitation des moyens qu'elle emploie. La classe ouvrière peut demeurer éloignée des manifestations anti-cléricales, sans danger pour son avenir, si elle travaille sans cesse en poursuivant ses fins spécifiques. L'anticléricalisme y est impliqué.

Leone approuve le rapport de Renda et prie le Congrès d'en prendre acte sans aucune discussion. Mais *de Giovanni* voudrait que le congrès affirmât clairement que les syndicalistes ne se désintéressent pas de l'anticléricalisme, sans se confondre pourtant avec la démocratie maçonnique. *Dalpadulo* défend chaleureusement les conclusions de Renda. *Paselli* expose les raison pour lesquelles les syndicalistes doivent rester indifférents à l'égard du problème religieux, parce que la simple extension des organisations syndicales réveille l'hostilité contre les illusions cléricales.

Bianchi accepte les conclusions de *Renda*, mais il dé-

sirerait que le congrès délibérât une action spécifique contre les organisations catholiques. A son tour, *Arturo Labriola* s'associe pleinement aux conclusions de *Renda*.

Mais un incident surgit. *Pellicioni* voudrait affirmer un principe explicitement anti-chrétien et anti-religieux. Le rapporteur ne veut l'accepter d'aucune manière. La résolution de *Renda*, mise aux voix, est votée presque à l'unanimité. Mais la résolution de *Pellicioni*, mise aussi aux voix, et affirmant la lutte contre le principe religieux, est approuvée par plusieurs congressistes qui ont déjà voté la résolution de Renda. L'équivoque est venue de ce que ces délégués ne se sont pas rendus compte de l'opposition qu'il y a entre ces deux résolutions.

Voici que *Pellicioni* insiste sur sa profession d'athéisme, ce qui fournit l'occasion à *Renda* de parler contre cette tendance qui, dit-il, voudrait appauvrir l'esprit humain en le dépouillant de tout contenu religieux, source éternelle de grandes œuvres et de supériorité morale.

Enrico Leone signale la complète incompatibilité des deux ordres du jour. L'ordre du jour Pellicioni touche à une très haute question philosophique, qui ne peut être discutée dans un congrès : veut-on peut-être décider à la majorité si Dieu existe ou non ? Leone invoque le modernisme religieux, qui bien que respectant les dogmes et la théologie, met en relief la valeur moderne spirituelle et pratique du principe religieux. Il cite William James qui a affirmé la nécessité de la religion. La critique athée a ses origines et ses motifs dans le vieux jacobinisme et dans le vieux positivisme petit-boutiquier. L'humanité s'achemine vers un état de plus grande perfection ; sans un haut idéalisme, non seulement il n'y a pas de progrès, mais il n'y a pas même la possibilité de concevoir.

L'ordre du jour *Renda*, adopté à l'unanimité, moins trois voix, porte que :

Le congrès syndicaliste reconnait que la lutte contre l'Église est implicitement contenue dans l'action syndicale, et ne croit pas nécessaire d'engager une action spécifique anticléricale, recommandant pourtant de ne pas négliger dans les organisations de suivre de près à l'activité de l'Église.

L'action électorale et le Syndicalisme. — Nous voici à la question qui a le plus troublé les esprits et accusé leur désarroi. *Epifani* observe que la question a été déjà résolue par la résolution Faggi, qui a proclamé que les groupes syndicalistes doivent s'abstenir de toute action politique.

Bianchi rapporteur, soutient que personne n'a jamais affirmé au nom du syndicalisme italien, l'incompatibilité du syndicalisme et de l'action politique et électorale. Il cite à l'appui de sa thèse, une phrase de Leone, qui selon Bianchi, est d'accord avec lui. Marx a soutenu dans *la Commune de Paris* l'efficacité de la conquête du pouvoir et Georges Sorel a exprimé la même opinion dans sa *Dégénérescence capitaliste et Dégénérescence socialiste. Bianchi* défend les non-abstentionnistes de l'accusation de politicianisme, et soutient la thèse que le syndicaliste n'est *à priori* ni électoral ni anti-électoral, d'ailleurs, les syndicalistes italiens n'ont jamais fait une expérience électorale, si on fait abstraction de quelques luttes dans la région de Ferrare. *Bianchi* ne croit pas que la pratique électorale abaisse le niveau moral des masses.

Le rapporteur abstentionniste, *Paolo Orano*, étant absent, le président donne lecture du rapport imprimé. Dans ce rapport, Orano préconise l'abstensionnisme pur et simple.

Dalpadulo propose un autre ordre du jour qui, bien que repoussant l'électoralisme, demande qu'on laisse les syndicats libres de prendre part ou non aux luttes électorales.

Les orateurs se succèdent, les uns pour, les autres contre l'abstentionnisme, sans arriver à aucun résultat. Je relaterai simplement les deux interventions de *Lesone* et de *Bianchi*.

Leone trouve étrange que ce soit la question électorale qui passionne le plus le congrès :

La question électorale doit être envisagée sous trois aspects : *du point de vue des syndicats, des groupes syndicalistes, des syndicalistes comme citoyens libres.* Que les syndicats doivent participer aux luttes électorales, cela est absurde. Les syndicats ont une tâche bien précise et bien déterminée : agir par *l'action directe*, laquelle, précisément parce que directe, exclut tout moyen de lutte qui se rattache, de quelque manière que ce soit, aux organes étatiques.

Les groupes syndicalistes, de leur côté, ne doivent pas gaspiller leurs énergies dans les luttes politiques, dont ne peut dépendre leur existence comme groupes. Il ne faut pas oublier que les groupes syndicalistes doivent être constitués en grande partie d'éléments ouvriers, des meilleurs éléments ouvriers, qui doivent y acquérir des aptitudes qui annoncent le devenir de l'homme nouveau. Leur vie se déroule à côté du syndicat ; il s'agit donc de deux organes qui se complètent, qui, sans se confondre, se renforcent réciproquement, et se défendent contre tout attentat de la démocratie et du populisme.

Personne ne peut songer à la résurrection du parti socialiste. Mais il faut encore tenir compte des syndicalistes, lesquels sont des *citoyens* comme les autres, soumis aux mêmes conditions de la vie politique. On peut donc considérer que, hors du syndicat, l'ouvrier est soumis à la variété des phénomènes politiques et sociaux, à la vie civile en un mot. On a crié au sophisme, à propos de la distinction du *citoyen* et du *producteur*, mais c'était à tort. L'ouvrier comme *producteur* a cette tâche précise et déterminée d'investir le syndicat le plus possible des fonctions de l'Etat ; mais, comme *citoyen*, il ne peut pas se désintéresser de la vie politique. La question pourrait concerner les fins qu'on doit se proposer et les méthodes qu'on doit suivre. Il est évident que la lutte politique des syndicalistes sera bien différente de celle des socialistes officiels : ceux-ci invoquent la providence étatique ; les syndicalistes, au contraire, s'inspirant de la méthode de l'action directe, lutteront contre l'Etat, en repoussant tout privilège. Leur participation à la vie politique sera justifiée, s'ils luttent contre les bureaucraties improductives, les injustices de ses organes fondamentaux, les gaspillages des richesses communes.

Leone présente une résolution où il nie toute activité électorale des syndicats, mais laisse entière liberté aux syndicalistes, de participer individuellement ou non, aux luttes politiques.

Bianchi, répondant à Leone, constate que théoriquement Leone est d'accord avec lui. La distinction entre le producteur et le citoyen ne lui semble pas possible. Il constate avec joie qu'un des théoriciens les plus éminents du syndicalisme, Léone, reconnait que le syndicalisme, ne peut avoir aucun préjugé dans la question électorale. Il conclut qu'il ne veut imposer aucune ligne de conduite, mais il demande qu'on ne lui en impose pas non plus. Il déclare faire sien l'ordre du jour de *Dalpadulo*, pour lequel il demande le vote de tous ceux qui pensent comme lui.

Il y a quatre résolutions en présence ; les congressistes finissent par ne s'y plus reconnaître. Il y a d'abord la résolution *Léone-Capone*, qui recommande l'indifférence ; celle de *Ferrarini*, qui préconise l'autonomie relative ; celle de *Faggi*, nettement abstentionniste ; et enfin la résolution de *Dalpadulo*, que le rapporteur Bianchi a fait sienne et qui demande la plus grande autonomie.

Cuzzani (abstentionniste) propose que les abstentionnistes votent la résolution *Dalpadulo*, en supprimant pourtant la partie qui pourrait être interprêtée comme une concession à l'électoralisme, et que nous soulignons dans le texte. Voici la résolution de *Dalpadulo* sous sa première forme :

> Le second congrès syndicaliste, en se référant à la résolution approuvée, concernant la constitution et la fonction des groupes syndicalistes, attendu que la classe ouvrière a son instrument spécifique de défense et de conquête dans le syndicat ; considérant que c'est en contradition avec la pensée syndicaliste que d'admettre la délégation de la représentation ouvrière à des groupes politiques, syndicalistes y compris, et recommandant à la classe ouvrière de se servir de ses moyens naturels de lutte, *affirme à nouveau cependant l'autonomie du syndical par rapport à la question électorale ;* et, par conséquent, établit que les groupes syndicalistes ne peuvent être d'aucune manière les initiateurs ou les défenseurs de luttes électorales.

La proposition de *Cuzzani* détermine *Leone* et *Faggi* à retirer leurs résolutions et à déclarer qu'ils voteront la résolution *Dalpadulo modifiée*. Cette conciliation des

possibilistes et des abstentionnistes déplaît à *Bianchi*, qui accuse ces deux groupes de peu de sincérité. Il déclare, au nom de ses amis qu'il votera la résolution Dalpadulo avec la proposition concernant l'autonomie des syndicats. Finalement, on met aux voix la résolution *Dalpadulo* modifiée qui réunit 1266 voix contre 665 obtenues par la résolution *Bianchi*.

L'approbation de la résolution abstentionniste est le commencement d'une division dans les rangs syndicalistes. Aussitôt, *Petrucci*, de Rome, déclare qu'après le vote qui défend aux groupes et aux syndicats ouvriers de participer aux luttes électorales, lui et plusieurs de ses amis qui ont voté la résolution *Bianchi* ont le devoir moral de retirer et de constituer un nouveau groupe.

La Presse. — Le rapporteur, *Francesco Pucci*, insiste sur l'importance d'une presse syndicaliste. Il propose la fondation d'un journal hebdomadaire qui exprime la physionomie politique de la propagande syndicaliste, qui ait un contenu politique et qui serve à la propagation de la culture syndicaliste. *Pucci* prie le congrès de trouver les moyens d'assurer la diffusion du nouveau journal *La Conquista*.

Plusieurs orateurs expriment le vœu que la *Conquista* devienne le journal de tous les syndicalistes italiens. Mais *Labriola* ne croit pas qu'il soit nécessaire de transformer la *Conquista*, organe des cheminots. Quant à la fondation d'un organe hebdomadaire, c'est une question qui devra être étudiée par le Comité directeur de la Fédération des groupes nommé par le congrès. *Pucci* se rallie à l'opinion de Labriola.

Le Comité de la Fédération Nationale. — Le congrès désigne ensuite le comité de la *Fédération nationale des groupes syndicalistes*. Sont nommés : *Pucci*, *Rossi*, *Galassini*, *Angelotti* et *Arca*.

La Clôture. — Le congès est clos par un discours de *Labriola*.

Labriola croit que les syndicalistes peuvent être contents du travail accompli : il ne regrette pas le petit nombre des syndicalistes, car dans les minorités les idées ont la possibilité d'agir d'une manière beaucoup plus puissante que dans les grandes masses. *Labriola* observe qu'au fur et à mesure que le congrès avançait dans son travail, le public devenait toujours plus attentif ; il souhaite que ce débat signifie le commencement d'un nouveau travail, dont on pourra constater *les bons résultats au prochain Congrès.*

La Scission — Après la déclaration de Petrucci, voici maintenant Bianchi qui annonce qu'il est obligé, avec plusieurs amis, de se retirer de la Fédération constituée à ce congrès.

Je m'abstiendrai de tout commentaire sur le second congrès des syndicalistes d'Italie. Ils sont, encore une fois, à l'état de formation. Ce n'est que lorsque leurs conceptions se seront précisées et leur action coordonnée, que nous pourrons voir leurs vraies tendances.

A. Pezzotti.

Le Congrès du " Labour Party "

Le Congrès du *Labour Party*, qui a eu lieu cette année à Leicester, dans les premiers jours de février, a une très grande importance, tant par les questions qui y ont été discutées que par les résolutions qui y ont été prises. On sait que le *Labour Party* est composé de plusieurs groupes, parmi lesquels le socialiste *Indépendant Labour Party*, qui avait toujours eu la direction de l'organisation et lui donnait un caractère nettement socialiste. Pour marquer cette orientation socialiste de l'*Indépendant Labour Party*, disons que Keir Hardie qui a vaillamment défendu la grève générale au Congrès international de Copenhague, et Bruce Glasier sont à sa tête. L'importance du dernier congrès vient justement du fait que, pour la première fois, *L'Indépendant Labour Party* perd la direction du *Labour Party* ; il a été battu sur deux questions de haute importance : celle de la grève générale et celle du maintien de la constitution. La direction passe, par conséquent, à la droite, dont les mineurs constituent la force principale et dont les élus adhéraient tout récemment encore au parti libéral.

Le Congrès a été précédé d'une conférence consacrée à la question du désarmement et des difficultés internationales. Question palpitante, toujours d'actualité et qui a donné lieu à des discussions assez intéressantes, grâce aux interventions de Keir Hardie et de ses amis de l'*Indépendant Labour Party*.

Il est intéressant et surprenant à la fois de constater le contraste assez vif entre l'attitude pleine de fermeté des anglais à Copenhague et leur réserve excessive dans leurs congrès.

La résolution proposée par le bureau n'avait en elle-même pas grande importance, car elle ne diffère pas beaucoup des clichés traditionnels, que socialistes et

non socialistes peuvent également accepter. En voici le texte :

« La conférence estime que le militarisme et la guerre sont contraires à la civilisation et à la prospérité nationale. Elle proteste énergiquement contre le fardeau croissant des armements, qui arrête les réformes sociales et met en péril la solidarité internationale et la paix. Elle affirme que le militarisme, s'il sert certains intérêts financiers, (et les efforts de ces derniers contribuent fortement à développer les hâbleries chauvinistes) impose une taxe inutile sur la vie et les salaires des ouvriers et menace de faire subir à la Grande-Bretagne les maux du service militaire obligatoire. Pour ces raisons, la conférence déclare que les disputes entre nations devraient être solutionnées non par la force brutale, mais par la raison et l'arbitrage, et exhorte les travailleurs de ce pays à poursuivre une action combinée avec leurs camarades d'Allemagne et des autres pays pour contrebalancer l'influence des chauvins et amener une entente entre toutes les nations, afin d'assurer la paix internationale et le progrès de la justice sociale.

La proposition a été appuyée par le député Clyne (des travailleurs du gaz) et Georges Roberts (des typographes). Ils ont reconnu que la situation internationale trouble d'aujourd'hui, est due aux dirigeants allemands. Ils ont protesté contre le gouvernement anglais qui, n'ayant pas voulu adhérer à un accord international garantissant la propriété privée en cas de guerre maritime, a provoqué les armements allemands. Ils se sont élevés contre la construction de nouveaux «Dreagnought» qui au lieu de garantir l'Angleterre contre une agression, poussent au contraire à la guerre.

Mais une résolution pleine de lieux communs ne pouvait pas satisfaire les socialistes de l'*Indépendant Labour Party*, et Keir Hardie proposa au nom de son organisation, de compléter la résolution comme suit :

Afin d'atteindre ces buts, la conférence approuve les résolutions votées par le congrès socialiste ouvrier de Copenhague, à savoir :

a/ Que les principes de la paix et de la fraternité internationales soient enseignés dans les écoles publiques ;

b/ Que les associations ouvrières fassent une active propagande pour la paix ;

c) Que les groupes parlementaires socialistes et ouvriers dans les différents pays emploient tous les moyens d'action dont ils disposent vis-à-vis de leurs gouvernements respectifs, en faveur de la convocation d'une conférence internationale pour la réduction simultanée et graduelle des armements, en vue d'aboutir à la suppression des armées et des marines de guerre ;

d) Que les traités internationaux soient soumis aux parlements avant de devenir exécutoires ;

e) Que le Bureau international consulte la classe ouvrière organisée du monde sur l'utilité de la grève générale comme moyen d'empêcher la guerre. »

Cette adjonction n'avait guère de socialiste que son dernier paragraphe, et encore la grève générale y est-elle considérée non comme un moyen à appliquer en cas de guerre, mais comme une question à mettre à l'étude. Elle déplut néanmoins à la droite du *Labour Party*.

Keir Hardie et Bruce Glasier avaient énergiquement et passionnément défendu leur proposition. Ils avaient dit qu'il ne s'agissait pas de s'engager à faire grève en cas de guerre, ni même de se déclarer partisan de cette grève, mais seulement d'affirmer que l'Internationale avait bien fait de demander leur avis à ce sujet aux pays intéressés. Tout fut en vain. Schaw, Brawlie, Henderson et bien d'autres déclarèrent qu'il fallait rejeter une proposition où l'on parle de grève générale, car le *Labour Party* ne songera jamais à avoir recours à la grève générale.

Le député Anderson a essayé de faire comprendre à la conférence que la grève générale n'est pas une nouveauté, qu'elle a déjà été expérimentée par les Russes, les Belges, les Suédois, que l'idée de grève générale a évolué et n'a plus aujourd'hui le caractère simpliste d'autre fois. Ce fut un beau, mais inutile discours : le dernier paragraphe a été rejeté à la majorité de 6 voix : par 125 contre 119.

L'*Indépendant Labour Party* allait enregistrer d'autres défaites.

La question qui a le plus vivement préoccupé le congrès est celle de la suppression, proposée par le Comité,

de la formule d'indépendance qui figure depuis 1903 dans les statuts du parti. Disons, en quelques mots, en quoi consiste cette formule.

Pendant les élections, le comité directeur restreint la lutte électorale à un nombre très réduit de circonscriptions : 57 sur 670, et, partout ailleurs, empêche les organisations locales de lutter même à leurs frais. Cette disposition mécontente bon nombre d'organisations. Elles reconnaissent bien que la législation anglaise oppose de grandes difficultés à une lutte étendue, mais ces difficultés, ajoutent-elles, ne suffisent pas à expliquer l'attitude du comité directeur. Celui-ci, disent-elles, veut faire du parti l'allié des libéraux et même son subordonné. Le *Labour Party* ne présente des candidats que là où les libéraux consentent à leur faire place et à voter pour eux. Pour réussir, le *Labour Party* compte non seulement sur leurs suffrages, mais aussi sur leurs organisations de propagande et le résultat est que, lorsque pour des raisons locales, l'organisation du *Labour Party* vient à se brouiller avec les libéraux, le nombre des voix de ses candidats baisse de moitié et plus. Elus dans ces conditions, les députés de ce parti ne peuvent pas être indépendants d'un gouvernement auquel ils doivent leur élection. Les organisations donnent de cette situation l'explication suivante : il y avait autrefois un petit groupe de députés vraiment indépendants, à côté d'un nombre plus grand de députés ouvriers libéraux. Ces derniers adhèrent au *L. P.* et, loin d'être absorbés par lui, s'en emparèrent. Il faut que le parti cesse d'être une annexe du parti libéral, pour devenir une organisation vraiment guidée par les intérêts prolétariens. Si tous les membres du parti ne partagent pas ces critiques qui émanent de la gauche, tous absolument, des plus radicaux aux plus modérés, sont d'accord pour reconnaître que le groupe ouvrier parlementaire a été, depuis un an ou deux, bien au-dessous de sa tâche.

Les élections de janvier 1910 ont mis à la Chambre des Communes le même nombre de libéraux et de con-

servateurs. Chacun des partis, irlandais et travailliste, pouvait donc à sa guise faire pencher la balance à droite ou à gauche. Les Irlandais ont su profiter de cette situation pour devenir les maîtres du parlement et dicter leurs volontés au gouvernement. Les travaillistes, au contraire, ont joué un rôle fort secondaire et n'ont même pas pu obtenir une loi qui vînt détruire l'effet du jugement d'Osborne.

Dès le premier jour de la session, quand le ministère Asquith, malgré sa promesse formelle de briser sans délai l'opposition des lords, se mit à temporiser, le leader parlementaire Barnes, au nom du Parti du Travail, prit position contre le ministère. Sa politique pouvait avoir pour résultat la chute du gouvernement, si celui-ci préférait ménager les pairs que céder aux revendications ouvrières. Barnes fut désavoué par son groupe, qui resta dès lors sans direction précise.

En d'autres circonstances encore, le groupe ouvrier n'a pas eu l'énergie nécessaire. Mac Donald avait, lors de la discussion du budget de la guerre, proposé que le gouvernement payât à tous les ouvriers de ses services des salaires convenables. Le gouvernement avait refusé. On allait passer aux voix, quand les libéraux s'aperçurent que le ministre allait être mis en minorité de quelques voix. Une crise ministérielle était imminente. Les conservateurs sauvèrent la situation en demandant l'ajournement. A la séance suivante, loin de profiter d'une situation exceptionnelle, les travaillistes cédèrent et retirèrent leur amendement. Les conservateurs le reprirent alors à leur compte, si bien que, pour sauver le cabinet, les députés ouvriers votèrent contre le texte qu'ils avaient eux-mêmes proposé. Cette affaire fit grand bruit. Les députés déclarèrent pour leur défense, que s'ils avaient agi autrement, ils auraient provoqué de nouvelles élections, à un moment où le jugement d'Osborne avait vidé leur trésor et au risque de ramener les conservateurs au pouvoir.

La question des rapports du parti et du ministère se trouvait ainsi posée nettement par les circonstances.

Deux tendances ne tardèrent pas à s'affirmer. La première veut que le parti soit entièrement indépendant ; que son attitude au Parlement soit déterminée par les seuls intérêts de la classe ouvrière et que, une proposition étant faite, il vote pour ou contre, en considérant seulement sa valeur et sans tenir compte des conséquences qu'aura le scrutin pour la situation ministérielle. La seconde estime qu'il faut savoir marchander avec le ministère et, tout en déclarant que le parti doit demeurer indépendant, pense qu'il doit pouvoir entrer comme élément constituant dans une majorité gouvernementale et accepter la solidarité et la discipline qui s'imposent toujours aux majorités parlementaires.

Telle est la question posée. Voyons-en les débats.

Mac Robinson s'élève le premier contre les critiques faites au parti par la gauche.

Les accusations portées contre le parti sont « les doléances systématiques d'hommes dont quelques-uns sont des candidats ou malheureux ou rayés de nos listes sous la pression des circonstances ». On oublie, en outre, que le parlement n'est pas une trade-union ou un comité socialiste. Nos hommes doivent y discuter, s'y expliquer, répondre et négocier, et ils ne sont que 42 sur 670.

Appleton met en garde les syndicats contre le projet du gouvernement d'accorder des subsides aux Trades-Unions pour les aider à soutenir leurs chômeurs. Ce serait payer cher un subside, si important fût-il, que d'accepter en échange le contrôle de notre gestion financière, par conséquent de toute notre activité.

Après un discours de Keir Hardie contre l'assassinat légal de Kotoku, on aborde la discussion du rapport du comité directeur. On pose diverses questions auxquelles répond Mac Donad. Des délégués se plaignent que le comité ait attendu le dernier moment pour présenter ses propositions, de sorte que les membres n'ont pu faire parvenir leurs amendements en temps utile. On explique qu'il n'a pas été possible de formuler plus tôt les propositions officielles, que la marche suivie est conforme à l'usage et que les amendements seront acceptés

jusqu'au lendemain matin. On demande pourquoi on ne publie pas la liste des députés absents, et Mac Donald explique quelles difficultés il y a pour les députés d'assister toujours aux séances. La discussion du rapport terminé, l'on passe à l'incident qui revient à tous les congrès : il s'agit de la demande du syndicat des travailleurs du gaz et du comité du district de Poplar, où ce syndicat a son siège : ils voudraient qu'on autorisât les candidats du parti à s'intituler socialistes, ce qui leur est actuellement interdit. Buns, Quelch, Jaris et quelques autres se prononcent pour ; Soston et plusieurs de ses amis, contre. La proposition est rejetée à une grosse majorité : car on craint qu'elle ne conduise à une division dans le parti, à une distinction entre candidats socialistes et candidats purement ouvriers.

On rejette ensuite, à la demande du député Clyne, une proposition tendant à créer un fond de guerre commun à toutes les grandes organisations ouvrières et destiné à combattre devant les tribunaux le jugement d'Osborne. Clyne combat la proposition ; ce serait défier les lords ; il vaut mieux suivre la tactique plus douce adoptée jusqu'à maintenant et suivre la voie parlementaire régulière. Le congrès a fait sienne cette manière de voir et l'amendement a été rejeté par 1.106.000 voix contre 103.000. Une autre proposition demandant que le groupe parlementaire soit invité à déclarer son intention de voter constamment d'après la valeur intrinsèque des propositions présentées sans préoccupations d'ordre ministériel, est également rejetée.

On arrive à la grosse question de la revision des statuts. Au fond de toutes les difficultés qui se dressent devant le prolétariat anglais, on trouve le jugement d'Osborne, qui interdit aux syndicats d'employer une partie de leurs fonds à des usages politiques et plus spécialement à payer des cotisations au *Labour Party*. Le gouvernement a refusé de faire voter une loi effaçant purement et simplement les conséquences légales de ce jugement. Mais il a fait, en fin de session,

des déclarations fort confuses, que les députés ouvriers ne pouvaient accepter. Ils nommèrent alors une délégation chargée d'aller demander au ministre des explications plus précises. On ne sait pas exactement ce que furent ces explications, ou du moins ne les connaît-on pas toutes. Quelques-uns pensent qu'on arrivera peut-être à un arrangement. D'autres estiment qu'une solution acceptable pour les travailleurs est aussi éloignée que jamais. Quoi qu'il en soit, l'engagement que le parti exigeait de ses candidats, et qui consistait en la promesse d'accepter les statuts et la discipline du parti, était un des obstacles à l'entente. Le tribunal de Law hads (une façon de cour suprême) en avait fait un des motifs du jugement d'Osborne. Et c'est pour tourner cette difficulté que le comité exécutif du parti proposait en octobre dernier que les statuts soient modifiés. L'engagement n'existait pas à l'origine du parti, en 1900. Mais en 1903, au moment où le parti se préparait à combattre, à Cleveland, le candidat libéral, son propre président avait publié une lettre où il recommandait aux électeurs ce même candidat libéral. C'est pour éviter le retour de pareils faits qu'on avait décidé d'exiger dorénavant des élus des engagements écrits. On avait inscrit dans les statuts l'article suivant :

Les candidats et les élus doivent accepter la constitution ; ils doivent s'engager à obéir aux décisions du groupe parlementaire pour tout ce qui concerne l'exécution des statuts. Ils doivent se réclamer devant les électeurs du seul titre de candidats ouvriers ; ils ne doivent s'unir à aucun autre parti ni défendre les intérêts d'aucun autre parti ou de ses candidats ; ils ne doivent combattre aucun des candidats reconnus par le comité national du parti. Les candidats doivent s'engager à adhérer au groupe parlementaire du *Labour Party*.

Le Comité propose de remplacer ce texte par cet autre :

Les candidats et les membres doivent accepter la constitution, se présenter devant leurs électeurs avec le seul titre de candidats ouvriers, s'abstenir strictement de s'unir à aucun autre parti ou de défendre les intérêts d'un autre parti ; ils doi-

vent accepter les responsabilités résultant des usages parlementaires.

Le rapport du Comité déclare que l'ancien texte a vieilli et qu'il convient d'en modifier la rédaction. Au surplus, les devoirs des élus envers le parti ne seront pas diminués ; mais, au lieu de résulter d'un texte, ils découleront des usages communs à tous les partis. Pour Mac Donald, il s'agit de mettre les députés ouvriers exactement dans la même situation que les libéraux et les conservateurs.

L'*Indépendant Labour Party* oppose à cet amendement un sous-amendement consistant à ajouter à l'obligation d'accepter la constitution, celle de la respecter. Ses préférences vont au maintien de l'ancien texte ; mais désespérant d'y parvenir, il veut au moins en sauver l'esprit en réintroduisant, sous une autre forme, l'engagement qu'on voulait abolir. C'est cette thèse qui a été soutenue par Bruce Glasier et Keir Hardie. L'*Indépendant Labour Party*, disent-ils, n'attache pas aux engagements statutaires une vertu particulière et il eût mieux valu que l'engagement n'ait jamais été introduit. Mais le supprimer est tout autre chose que ne pas l'inscrire. La décision du Comité est grave. L'indépendance du parti exige impérieusement que s'il change sa constitution, ce ne soit que de son propre mouvement ; il ne serait plus réellement autonome, s'il abandonnait quelques-unes de ses dispositions statutaires sur l'ordre des lords ou sur l'intervention du gouvernement. Or, la crainte des lords ou l'action des libéraux paraissent les seules explications possibles de l'attitude du comité.

Nous entrons, s'écrie Keir Hardie, dans l'une des plus grandes luttes de notre histoire. Une fois de plus, on essaie de mettre la main sur nos unions, d'en arrêter le libre développement. On veut leur imposer des restrictions, des conditions. Nous laisserons-nous faire ? Nos pères ont connu ces difficultés. C'était le droit même de coalition qu'on leur contestait alors, qu'on leur marchandait pièce par pièce. Pour éviter les persécutions légales, ont-ils révisé ? Ont-ils révisé leurs statuts, arrondi leurs angles ? Ils ont dit aux maîtres d'alors : « Voici nos unions tel-

les qu'il nous a plu de les constituer, telles qu'elles répondent à nos besoins, à nos désirs, à nos vues. Nous entendons les garder telles qu'elles sont et nous vous défions d'y toucher ». Et c'est cette tactique simple, énergique et courageuse, parlant au cœur des travailleurs qui nous a valu le triomphe. Allons-nous l'abandonner aujourd'hui ? Ce serait le premier pas vers la désorganisation du parti.

La thèse de l'*Indépendant Labour Party* a été défendue encore par Holmes, Brownlie, Glyne. Celle du comité, par Henderson et Mac Donald. L'engagement, ont-ils dit, est inutile. Ce qu'il faut, c'est que les élus fassent preuve de loyauté vis-à-vis du parti. Or, cela, aucun mécanisme réglementaire ne peut le garantir. Si, indirectement, vous le maintenez, vous n'aurez fait qu'ajouter un rouage superflu à une machine qui fonctionne fort bien sans cela. Dans un règlement, tout ce qui est inutile est dangereux, en donnant lieu à des interprétations contradictoires. Devons-nous renoncer à perfectionner nos statuts parce que les lords en ont découvert les défauts ? Ce serait déclarer qu'il ne faut pas améliorer un navire de guerre parce que l'ennemi a découvert le défaut de sa cuirasse. Si vous voulez des députés fidèles, établissez une organisation forte et luttez vous-mêmes contre les mauvais députés dans vos arrondissements. Vous seuls pouvez le faire ; ce n'est pas la tâche du comité exécutif ; déclarez que le parti du travail est enfin arrivé à maturité en le plaçant sur les mêmes bases que ses aînés, le parti libéral et le parti conservateur. Vous lier vous-mêmes par des stipulations plus étroites serait avouer que vous n'êtes pas encore majeurs.

La proposition du comité fut adoptée à l'énorme majorité de 1.054.000 voix contre 380.000. La droite l'emportait et *l'Independant Labour Party* subissait un échec nouveau, malgré les éloquents discours de ses chefs.

S. Richardson.

Le Congrès international des Ouvriers sur Métaux (1).

II

L'ordre du jour. — C'est seulement au Congrès que nous avons eu connaissance du rapport du Secrétariat International et des propositions portées à l'ordre du jour, ce qui a soulevé les protestations unanimes des délégués, y compris les Allemands. Le secrétaire a pris l'engagement que cela ne se renouvellerait plus.

L'ordre du jour placé en tête de ce rapport portait :

1° Rapport du Secrétaire.

2° Discussion à ce sujet.

3° Proposition concernant les statuts de la Fédération des Métaux.

4° Création de rapports réciproques entre les organisations des différents pays.

5° Statistiques Internationales.

6° Que nous apprend la grève générale suédoise.

7° Election du secrétaire.

8° Propositions émanant du Congrès.

A ces questions étaient jointes les quatre propositions suivantes :

1° *Service de renseignement.* — Obligation pour toute organisation de répondre aux demandes de renseignements qui lui sont faites et, si elle ne peut les fournir, de le signaler.

2° *Prolongation du secrétariat à l'étranger.* — *a*/ Obligation pour les membres adhérents à une organisation affiliée internationalement de faire leur adhésion à l'organisation de la localité où ils séjournent quand ils sont à l'étranger.

b/ Obligation pour ces organisations d'accepter le syndiqué

(1) Voir notre avant-dernier numéro.

étranger appartenant à la Fédération internationale, sans percevoir de droit d'entrée ;

c/ Obligation pour le syndiqué étranger de payer ses cotisations à partir du jour où il est entré dans l'organisation. Mais il ne pourra faire valoir ses droits aux différentes indemnités prévues dans les statuts de cette organisation, que si une convention spéciale lui garantit ce droit.

d/ Le syndiqué, même si une convention existe entre une organisation et l'organisation étrangère à laquelle il adhère, conserve tous ses droits dans l'organisation qu'il quitte.

e/ Remise aux organisations, affiliées internationalement, de cartes destinées aux syndiqués voulant se rendre dans un pays étranger afin de légitimer leur affiliation internationale.

f/ Renvoi du livret du syndiqué à l'organisation qu'il quitte et remise au syndiqué de la carte ou du livret de l'organisation à laquelle il adhère.

g/ Droit pour les Fédérations de conclure entre elles des conventions réglant le mode de perception ou de remboursement des indemnités.

3° *Assistance mutuelle en cas de grève.* — *a*/ Informer les grévistes de la situation des succursales à l'étranger, des maisons en grève. Empêcher les départs, en les signalant, d'ouvriers étrangers pour remplacer les grévistes.

b/ Suivant les circonstances, proclamer une grève de solidarité, ou envoyer des secours en argent.

Situation financière. — De l'examen du bilan présenté au Congrès, il résulte que, du 7 août au 31 décembre 1907, il a été perçu 1.194 francs de cotisations ; 12.869 en 1908 ; 9.972, en 1909 ; 14.145, en 1910 ; soit, au total, 38.181 fr. 75.

Les secours reçus par la fédération se sont élevés en 1907 à 7.885 fr. 91 ; en 1908, à 14.515 fr. 34 ; en 1909, à 63.000 francs ; soit un total de 85.401 fr. 25.

En ajoutant à ce chiffre le montant des cotisations, on a comme recettes totales, la somme de 113.583 fr.

Il a été versé en secours, pendant cette période de trois années, 90 mille francs.

Au 26 octobre 1910 la Fédération avait pour 26.809,75 de valeurs de placées.

Au chapitre des dépenses vient en premier lieu la *Revue Internationale* pour 18.500 fr. 50 ; puis les frais d'administration pour 9.043 fr. 75 ; les traductions pour 3.393 fr. 56 ; les frais d'impression pour 3.207 fr. 19 ; et les frais de déplacement pour 3 443 fr. 75. Soit au total, 37.578 fr. 75 pour les trois années ; ce qui représente une moyenne annuelle de 12.526 fr. 25 pour l'administration générale.

Le Lock-Out de Suède. — Le rapport donne sur ce lock-oût des renseignements que nous croyons devoir reproduire intégralement :

La grande grève de Suède nécessita des efforts tout particuliers pour organiser l'assistance internationale ; nous ne nous étendrons pas ici sur cette question, vu qu'elle sera probablement traitée pendant le Congrès et qu'elle fait en outre l'objet d'un rapport spécial de l'organisation suédoise. Comme il s'agissait en l'espèce d'une lutte menée par tous les ouvriers syndiqués, la totalité des syndicats avait organisé l'assistance dans de grandes dimensions. Dans cette phase de la lutte, la Fédération internationale des ouvriers sur métaux se borna à donner à à ce mouvement d'assistance son appui moral en lançant des appels aux différentes organisations nationales. Ce n'est que lorsque la grève générale prit fin et que seules les organisations régulières restèrent en grève, que la Fédération internationale des ouvriers sur métaux se trouva obligée d'organiser l'assistance dans les grandes dimensions. Parmi les Unions qui continuaient de lutter se trouvaient celle des ouvriers métallurgistes ; comme elles avaient mis auparavant leurs propres ressources à la disposition de la grève générale et qu'elles avaient loyalement partagé avec les autres organisations les secours extraordinaires envoyés par les pays voisins, elles étaient réellement inquiètes au sujet de l'issue de leur lutte. C'est alors qu'elles sollicitèrent l'assistance de la Fédération. Comme il n'était pas possible, vu l'état de la caisse de la Fédération, de prélever sur celle-ci les sommes nécessaires et que dans l'espace de temps dont on disposait des souscriptions ne pouvaient pas aider dans une mesure suffisante, le soussigné demanda aux Unions adhérentes si elles seraient disposées à avancer à titre de prêt des fonds prélevés sur leurs caisses et si elles consentaient à ce que le Comité central se réunît pour délibérer sur les moyens propres à assurer une assistance extraordinaire. La majorité des Unions fédérées approuva la dernière proposition et se déclara disposée à accorder des fonds à titre de prêt. La Conférence eut lieu à Berlin le 19 septembre 1909. Le résultat fut qu'un prêt de

plus de 750.000 frs. prélevé sur les caisses des Unions fut mis à la disposition des camarades suédois et qu'un nouvel appel fut lancé aux Unions fédérées.

Les organisations suivantes s'étaient déclarées, pendant la Conférence même, prêtes à avancer les sommes indiquées ci-dessous à titre de prêt :

	Frs.
Fédération des ouvriers métallurgistes belges 12.500 à	15.000
Union danoise des forgerons et mécaniciens.....	275.000
Union autrichienne des ouvriers sur métaux.....	53.125
Union hongroise des ouvriers sur fer et sur métaux...	3.125
Union allemande des ouvriers sur fer et sur métaux...	275.000
Total.....	621.250

Les organisations suivantes, non représentées à la Conférence, avaient promis par lettre les sommes ci-dessous :

Union finlandaise des ouvriers métallurgistes.....	5.000
Union des ouv. métallurgistes de Bosnie et d'Herzégovine	500
Union des fondeurs autrichiens.....	10.625
Fédération française des mécaniciens.....	3.000
Fédération française des ouvriers sur métaux.....	5.000
Union norvégienne des ouvriers du fer et des métaux..	140.625
Fédération suisse des ouvriers sur métaux.....	6.250
Total.....	171.000
Somme totale...	792.250

Les autres organisations allemandes, en dehors de l'Union des ouvriers sur métaux, déclarèrent à cette Conférence qu'elles mettraient des fonds à la disposition des grévistes suédois en cas que le prêt que l'organisation suédoise avait sollicité des organisations allemandes ne pût être accordé. Dans ce cas, elles s'engageaient à fournir les sommes suivantes :

Union des forgerons.....	10.000
» » ouvriers en cuivre.....	2.500
» » machinistes et chauffeurs.....	12.500
Total.....	25.000

L'appel décidé par la Conférence fut lancé aussitôt dans les trois langues des Congrès ; selon le désir exprimé par la Conférence, on y joignit pour l'Angleterre une lettre aux chefs les plus en vue du mouvement syndical anglais.

La souscription entreprise donna le résultat suivant :

	Frs.
AUTRICHE :	
Union autrichienne des ouv. sur métaux...	53 433.16
BELGIQUE :	
Fédér. nat. des ouvriers Métallur. belges...	500 »
BULGARIE :	

Syndicat des ouvriers en métaux de Sofia...	100 »
FINLANDE :	
Fédér. finlandaise des ouvriers en Métaux...	1000 »
FRANCE :	
Fédération des ouvriers Mécaniciens...	200 »
» » » des Métaux et S...	618 »
PAYS-BAS :	
Fédér. génér. d. ouvr. en Mét. des Pays-Bas.	294,88
Total	56 146. 04

Un certain nombre de sections locales des Unions fédérées avait décidé déjà auparavant de participer aux souscriptions organisées par l'organisations confédérale des syndicats de leur pays : elles envoyèrent ensuite à cette organisation les sommes qu'elles avaient recueillies. C'est de cette façon que furent recueillies les sommes suivantes d'après des relevés envoyés au soussigné :

		Frs.
BOSNIE et ERZÉGOVINE		171,03
DANEMARK :		
Union des forgerons et mécaniciens	Frs. 296 718 75	
Union des mouleurs...	16 875 »	313 593,75
ALLEMAGNE :		
Union des ouv. sur métaux	568 660 74	
Union des ouvr. en cuivre.	5 307 44	
Union des forgerons	11 725 99	585 694,16
NORVÈGE		206 415,20
AUTRICHE		5 631,25
SUISSE		6 804,25
HONGRIE		2 918,55
Total		1 121 228,19

Toutes les sommes recueillies de cette façon ont été transmises intégralement aux ouvriers suédois. En général on peut dire que l'assistance organisée par la Fédération internationale des ouvriers sur métaux n'a pas manqué de produire de l'effet sur les entrepreneurs suédois.

L'organisation suédoise n'a pas entièrement mis à profit le prêt mis à sa disposition ; elle n'a employé jusqu'à la fin de la lutte que 675.000 frs. Pour plus de simplicité le soussigné crut meilleur de demander la réalisation du prêt d'abord aux organisations qui avaient promis les plus fortes sommes. C'étaient les suivantes :

l'Union danoise des forgerons et mécaniciens.	281 250
l'Union norvégienne des ouvriers du fer et des métaux.....	140 625
l'Union allemande des ouv. sur métaux.....	253 125
Total.....	675 000

L'Union suédoise des ouvriers sur fer et sur métaux a remboursé jusqu'à présent 421.875 frs. ; d'autre part, sur les fonds prêtés par l'Union allemande des ouvriers sur métaux, 128.125 frs. sont couverts par des souscriptions faites en Allemagne et rentrées après coup. La dette qui reste à payer se monte donc à 125.000 francs.

Cet effort considérable doit, à notre avis, retenir l'attention des organisations françaises, leur montrer qu'à l'avenir, dans de pareils lock-out, elles doivent fournir l'effort le plus considérable qu'il leur serait possible de faire.

A signaler, en terminant, que le rapport déclare qu'en présence de l'augmentation de la besogne et des absences fréquentes qu'a été obligé de faire le secrétaire international, il a fallu non seulement maintenir en fonction l'employé auxiliaire existant déjà, mais même occuper de temps en temps des employés de *l'Union allemande des ouvriers sur métaux* ; le montant de ces frais nouveaux s'élève à 2.500 fr. par an.

LES FORCES DE LA FÉDÉRATION. — Voici, par ordre d'importance, les nations représentées au congrès avec le nombre de leurs membres :

NATIONS	NOMBRE d'organisations	de délégués	de membres
Allemagne.....	4	9	414.469
Angleterre.....	23	43	177.147
Autriche.....	2	7	60.000
Suède.....	1	1	32.000
France.....	3	3	19.500
Belgique.....	1	5	16.000
Hongrie.....	1	1	15.000
Suisse,.....	1	1	13.000
Danemark.....	2	2	11.400
Norvège.....	1	1	7.500
Finlande.....	1	1	3.000
Serbie..... [représ. par la Hongrie]	0	0	1.000
Bulgarie.....	1	1	247
Totaux.....	41	75	770.263

En somme 13 nations participent au Congrès, et 12 y sont effectivement représentées. Le congrès groupe 41 organisations et 75 délégués mandatés par 770.263 cotisants.

N'ont pas participé au Congrès, la Russie (4000 cotisants), les Pays-Bas (1.800), la Bosnie-Herzegovine (640) et le Croatie-Slavonie (546). Ces 4 nations donnent un total de 6.986 cotisants, qui, ajoutés au 770.263 cotisants représentés portent à 777.249 membres répartis en 17 nations, l'effectif de la Fédération Internationale des ouvriers sur métaux, à la date du 31 décembre 1909.

Il était de 777.130 au 31 décembre 1908, ce qui porterait à 119 unités seulement le chiffre de l'augmentation. Mais il faut savoir que la crise industrielle a diminué les effectifs de certaines nations. Ainsi la Hongrie a perdu 500 membres ; la Suisse, 2.700 ; la Russie 2,000 ; les Pays-Bas, 300 ; l'Autriche, 19.500 ; soit, au total, près de 30.000 membrss perdus par suite de la crise industrielle. Si d'ailleurs, nous nous reportons à la fin de 1907, nous verrons que le nombre d'adhérents était alors de 625.200. Au 31 décembre 1909 ce chiffre passant à 777.249, c'est donc, en deux ans, et malgré les pertes relatées plus haut, une augmentation de 145.063 membres.

LES DÉCISIONS. — Les limites de ce compte rendu ne nous permettent pas de reproduire les discussions du congrès. Comme l'indique l'ordre du jour, ces discussions furent d'ordre exclusivement administratif et eurent pour base le rapport du secrétaire. Il en est ressorti la nécessité d'améliorer la forme de la *Revue Internationale des ouvriers sur métaux*, en y insérant surtout des renseignements sur les conditions de travail et l'application des dispositions législatives des différents pays. Cette discussion nous a permis d'apprendre que le *repos hebdomadaire*, par exemple, inappliqué en France dans les usines à feu continu, l'était strictement en Angleterre où, dans le Pays de Galles, notamment,

il commence le samedi de chaque semaine à 4 heures du soir. En Allemagne, il est appliqué dans la mécanique, mais avec quelques dérogations dans les usines à feu continu. Le Congrès émet donc un vœu en faveur de la semaine de six jours dans les usines à feu continu, et décide qu'une enquête aura lieu dans chaque nation, afin de connaître comment le repos hebdomadaire est appliqué dans les usines à feu continu. *C'est pour pouvoir y répondre que la délégation française invite dès maintenant ses mandants à lui envoyer, sur cette question, tous les renseignements qu'ils jugeront utiles.*

La plus grosse discussion a été celle de *l'admission dans les organisations de chaque pays des ouvriers étrangers à ce pays.* Les Anglais s'y opposent en invoquant la forme de leurs organisations *strictement corporatives.* Ils font ressortir que ces organisations n'admettent pas toujours leurs propres nationaux ; qu'elles leur imposent certaines conditions, impossibles à supprimer immédiatement. Ils demandaient qu'on leur laissât le temps de modifier leurs statuts.

La discussion se termina par le dépôt de la proposition suivante faite par la délégation française :

> Tout syndiqué, quelle que soit sa nationalité, et pourvu qu'il soit adhérent à une organisation appartenant à la Fédération internationale des ouvriers en métaux, devra être admis sans conditions d'adhésion, dans les organisations syndicales de la nation où il s'est rendu pour travailler. Il sera tenu de payer les cotisations et de se conformer aux statuts de ces organisations. Concernant les avantages ou secours qu'elles accordent, il n'y aura droit que dans la limite des statuts, à moins qu'une convention contraire soit intervenue entre les organisations intéressées.

Mise aux voix, *par délégué*, la proposition est repoussée par 32 voix contre 27. Tous les délégués anglais ont voté contre. *Toutes les autres nations ont voté pour.* Dans ces conditions on juge inutile de passer au vote proportionnel. Sur la proposition du camarade Schilcke, un délai de trois mois fut donné aux camarades Anglais pour trouver une solution en conformité avec la propo-

sition ci-contre et permettant aux organisations anglaises de l'appliquer. Une commission composée du secrétaire international, d'un délégué scandinave et d'un Français fut nommée pour — le délai écoulé — examiner avec les délégués anglais, les propositions anglaises. On confia aussi à cette commission l'étude des *conséquences du lock-out suédois.*

La question des *relations entre les organisations des différents pays* vise les avantages qu'accordent à leurs adhérents les organisations des différentes nations. Les unes ont des caisses de chômage et de viaticum. D'autres, ont en plus des caisses de maladie. Ces avantages seraient-ils accordés aux étrangers immédiatement après leur arrivée dans un pays et les organisations de leur nation seraient-elles tenues de rembourser ces secours ?

La question était posée par nos camarades belges : le grand nombre d'étrangers arrivant à Bruxelles et ailleurs, grévaient lourdement leurs caisses, qui, dans la plupart des cas, accordaient immédiatement des secours.

Le Congrès a été unanime à déclarer qu'une mesure générale d'obligation était inapplicable à cause des différentes modalités de cotisations et de secours des nations organisées internationalement. Il a déclaré qu'il appartenait à chaque nation de prendre avec les autres des engagements particuliers sur ce point.

L'union finlandaise demanda un secours de 5.000 fr. pour intensifier la propagande. La demande a été renvoyée au sécrétariat qui en examinera les motifs.

Enfin les camarades belges proposent le prochain Congrès à Vienne, et à la même époque que le Congrès socialiste international. Cette proposition est repoussée après une intervention des délégués Viennois : les congrès de la *Fédération Internationale des métaux* acquièrent toujours plus d'importance ; en tenant le prochain à Vienne son importance disparaîtrait, effacée par celle du Congrès socialiste International. C'est à Berlin qu'aura lieu, dans trois ans, le prochain Congrès International des Métaux.

Telles sont, imparfaitement et trop brièvement résumées, les discussions et décisions du VI^me^ *Congrès International des Métaux.*

Il a donné, à mon avis, tout ce qu'il était permis d'en espérer touchant la situation et les méthodes d'organisation des différentes nations. De plus en plus, notre *Fédération internationale* est appelé à nous donner un appui efficace et des résultats.

Tout dépend des rapports que les organisations nationales échangeront, doivent échanger plus fréquemment que par le passé, par le canal du secrétaire international. C'est donc des organisations nationales que dépend l'extension et la vitalité de l'organisme international. Il faut éviter, pour l'avenir, les fautes du passé, surtout ne pas laisser sans réponses les demandes de renseignements du secrétariat international : Schilcke, réélu secrétaire à l'unanimité s'est plaint avec raison de trop de négligences. Souhaitons qu'il n'ait plus à le faire.

A. Merrheim.

CHRONIQUES DU MOIS

LE MOUVEMENT DES IDÉES

Nietzsche et la jeunesse d'aujourd'hui

L'influence d'un homme comme Nietzsche est difficile à mesurer, parce qu'il n'est pas aisé de dire au juste où commence et où finit son originalité et même en quoi précisément elle consiste. Est-elle faite de formules ou d'une certaine puissance de suggestion ? Est-ce sa pensée qui est neuve ou son attitude ? Ses constructions ou sa critique ? Ses idées ou sa forme ? Et puis Nietzsche est encore bien près de nous, et ses œuvres sont peut être de celles dont l'action est lente et les voies souterraines. N'a-t-il pas dit lui-même qu'il n'était pas l'homme d'un avenir immédiat, qu'il laissait le lendemain à d'autres et se réservait le surlendemain ?

Les résultats de l'*Enquête sur Nietzsche et la Jeunesse d'aujourd'hui*, que Jean Viollis vient de publier dans la *Grande Revue*, (1) et qui donnent, comme opinion moyenne, de l'indifférence, sinon même de la méfiance, ne nous surprennent donc guère.

Il est assez naturel qu'on reste d'abord indifférent à un drame qu'on n'a pas à vivre. Elevé dans l'air opaque de la philosophie et de la philologie allemandes, Nietzsche aspire toute sa vie aux clairs horizons de la culture greco-latine ; romantique par tempérament, il se hausse ou veut se hausser jusqu'à l'harmonieux équilibre des constructions classiques ; instruit dans la plus opprimante des disciplines religieuses, il vise à la plus courageuse et à la plus libre des pensées ; Prussien, il

(1) *La Grande Revue*, N^os^ du 10 et du 25 janvier 1911.

aime la France et veut que l'Allemagne se garde du joug des bureaucrates et des officiers de Berlin ; Germain, en un mot, par le sang et la formation intellectuelle, il est follement épris de la Méditerranée avec tous les souvenirs qu'elle baigne et tous les grands espoirs que peut faire éclore son soleil. Certes, le conflit qui torture l'âme de Nietzsche est d'une gravité sans pareille, puisqu'il n'est rien moins que la lutte entre deux grandes cultures ; mais il peut ne pas émouvoir la jeunesse française qui, pour aimer ce que Nietzsche aima, n'a ni sacrifices à faire, ni déchirements à subir, et qui peut, semble-t-il, se contenter de suivre ses traditions nationales.

Cette indifférence ne saurait pourtant se prolonger sans témoigner d'un dangereux aveuglement ou d'un injuste parti-pris.

Sommes-nous bien sûrs de n'avoir pas un peu perdu nous-mêmes le sens des choses auxquelles Nietzsche aspira avec tant de passion ? Notre naturel amour ne peut-il pas grandir et s'épurer au contact de l'amour voulu de Nietzsche ? Et s'il en est ainsi, si notre vie n'est pas aussi belle et aussi audacieuse que celle des hommes que nous aimons, si nos pensées sont plus troubles qu'il ne faudrait, si nos voies sont trop tortueuses, si enfin notre époque manque de grandeur, la parole de Nietzsche devient soudain opportune et chère.

Les traditions d'un peuple sont d'ailleurs moins faites d'idées et de sentiments nationaux que des formes natioles qu'elles donnent à des idées et à des sentiments humains. Voyez comme la Grèce, accueillante à tous les produits de l'Asie, de l'Egypte et même des régions barbares de l'Europe a su les couler dans les moules de son imagination, de sa raison et de son cœur, pour les transformer en des mythes, des philosophies et un art qui ne sont qu'à elle. Une culture qui s'isolerait perdrait vite de sa puissance et de sa valeur. Elle a besoin pour se maintenir de s'exercer, c'est-à-dire, de s'appliquer, dans une large mesure, aux idées et aux sentiments venus du dehors pour leur donner figure nationale. Elle

s'enrichit ainsi sans se déformer ; bien plus, son enrichissement est la condition même de son maintien.

Tolstoï a, sans conteste, enrichi la sensibilité française. Qui oserait pourtant dire qu'il a déformé notre esprit ? Je crois Nietzsche digne de nous enrichir d'une manière analogue, parce qu'il me paraît impossible que nous n'ayons rien à retirer des recherches d'une pensée inquiète certes, mais au plus haut point courageuse et libre.

J.-B. Séverac.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

A propos de deux critiques littéraires (1)

C'est M. Le Goffic lui-même — le pauvre ! — qui dans sa *Littérature française au dix-neuvième siècle*, constate l'état de désordre de notre critique.

Trop de critiques, et voulant tous briller ! L'un cherche à s'imposer par un appareil dogmatique, l'autre par la bizarrerie, celui-ci ne court qu'au scandale et celui-là ne vise qu'à l'esprit. M. Le Goffic, lui, s'est contenté du record des noms cités : il en a fait tenir plus de dix-huit cent cinquante dans un petit livre de 235 pages. C'est un nouveau genre : la critique-palmarès.

Des idées ? Une vue d'ensemble ? Je n'ai voulu, dit M. Le Goffic, que tracer un « tableau » du dix-neuvième siècle. Un tableau avec un nombre prodigieux de personnages. « Chefs de file » et « auteurs secondaires » grouillent en une débordante cohue. Quant à la valeur littéraire de cette époque, quant aux origines et à l'avenir, eh bien, mon Dieu... deux pages y suffisent. Le dix-neuvième siècle « a été jugé très diversement »... « Notre plus grand siècle littéraire »... « Rien que romanesque et frivolité. » « Il est vrai que... », « mais il est vrai aussi que... ». Peut-être éliminerons-nous le romantisme... Peut-être aussi « ne mourra-t-il qu'avec nous... ce qui ne veut pas dire que nous lui cèderons tout !... mais il faudra vraisemblablement nous résigner à lui faire sa part. » Demain reste obscur. Pourquoi ne récupérerions-nous pas « notre patrimoine intellectuel » ? Mais « il est possible encore que ce jour bienheureux ne luise jamais » et que nous marchions vers les portes de

(1) Charles Le Goffic : *la Littérature française au 19e siècle* (Larousse). J.-H. Retinger : *Histoire de la Littérature française du Romantisme à nos jours* (Bernard Grasset).

la pambéotie. — Là !... M. Le Goffic s'est mis en règle avec les idées générales. Vite, et complaisamment, il relit son texte bourré de noms propres. S'il allait oublier quelqu'un !

Rassurez-vous, ingénieux critique : voici *Charles et Claire ou la Flûte*, « roman très remarqué », et Napoléon Peyrat, « connu par une belle ode restée unique sur Roland », et Charles Dovalle, et Charles Coran, et Galoppe d'Onquaire, « et surtout Wafflard et Fulgence », et Le Huërou, et Max Buchon, et Xavier Eyma, et Nelly Lieutier, et Frédéric Béchard, et Charles Bataille de qui l'*Antoine Quérard* passait aux yeux de Jules Levallois (mais oui !) pour « un des plus forts romans de notre époque, et le meilleur pendant à *Madame Bovary*. »

La faculté de citation, chez M. Le Goffic est invraisemblable. Elle touche à la passion. Pour énumérer quelques noms, M. Le Goffic déploiera des ruses raffinées. Il inventera, par exemple, l'école des « romanciers éclectiques » : Hector Malot, Mario Uchard, Louis Ulbach, Adolphe Belot, Paul Perret, Edouard Cadol, Albert Delpit, Ernest Daudet, Edmond Texier, Camille Le Senne, Georges Duruy, « et quelques autres seigneurs de moindre importance. » Cette école « tâcha de tenir la balance égale entre l'imagination et l'observation ». Je peux confirmer sur ce point l'opinion autorisée de M. Le Goffic, par une anecdote. Je la tiens d'Emile Pouvillon. Albert Delpit était venu rendre visite à l'auteur des *Antibel* dans sa propriété de Capdeville, près de Montauban. Le premier matin, il prit un fusil et sortit. « Mon vieux ! s'écria-t-il fort animé en rentrant après quelques heures. Tu habites un pays de chasse extraordinaire ! Que de perdreaux ! Des blancs, des bleus, des gris ! Chose curieuse, plus j'en tuais, plus ils se rapprochaient de ta maison... Ils ont même fini par se réfugier sur le toit ! » O balance égale...

Jouons maintenant aux petits jeux. Quelle est « la Corine du quai Malaquais » ? Mme d'Agoult. « Le du Bartas du Romantisme » ? Amédée Pommier. « Le

Philinte de la Critique » ? Armand de Pontmartin. Et son « Vauvenargues » ? Michel Salomon. « Le Racine du Sensualisme » ? Georges de Porto-Riche. « Le gonfalonier de la Légitimité » ? Henri de Pène, « Un Ezéchiel en disponibilité » ? Léon Bloy.

Mais attention! Voici le fin du fin; ouvrez l'œil, OEdipes. Qui pourra découvrir « le Lycophron du Symbolisme » ? Ne cherchez plus : Stéphane Mallarmé ! Pour finir, voici pêle-mêle « le génie avorté dont la brume est déchirée d'éclairs » ...« l'analyste subtil des troubles de l'adolescence » ...« la trogne ailée, Loret anacréontique... » ...« l'auteur « au corps de poésie chaste, élancé et fier », celui qui a « rajeuni en quelque sorte le destin » ...« une manière d'Alceste qui serait parfait s'il écoutait moins les Philintes directoriaux. » Vous avez reconnu Villiers de l'Isle Adam, Amédée Pigeon, Raoul Ponchon, Alfred Droin, Mæterlinck et Brieux.

Mais qui veut tellement citer ne doit pas commettre d'erreurs, telles que de tuer (p. 175) le poète Charles Vignier, qui est fort vivant, ou d'attribuer à Jules Huret le prénom de Georges auquel il n'a aucun droit.

M. Le Goffic reproduit quelque part ce mot d'Albert Sorel : « L'érudition n'est pas même une science ; elle est à peine un instrument de connaissance. » Voilà la meilleure phrase de tout son livre.

Je verrais volontiers M. Retinger, auteur de *l'Histoire de la Littérature française du Romantisme à nos jours*, sous les traits d'un jeune étranger, sérieux, huguenot, et pédagogue.

Etranger, il use de singulières libertés envers notre langue. Huguenot, il trahit du goût pour les auteurs prêchi-prêcha. Pédagogue, il a le souci de paraître très talon rouge ; c'est un esprit ouvert, qui comprend les audaces, et prétend revenir dans son pays (Suisse, Hollande ou Grand-Duché de Luxembourg) porteur des dernières nouveautés de Paris.

Le voici d'abord qui se met à l'aise vis à vis des pompiers. L'indépendance, le courage de M. Jules Lemaître le

frappent de saisissement. M. Jules Lemaître n'a-t-il pas exécuté Georges Ohnet, en un article « d'une ironie tout à fait incomparable » ? « Ecoutez, dit M. Retinger, écoutez ce commencement : « J'ai coutume d'entretenir mes lecteurs de sujets littéraires ; qu'ils veuillent bien m'excuser si je leur parle aujourd'hui des romans de M. Georges Ohnet. » Et voilà M. Retinger tellement émerveillé de cette audace, qu'il y revient pour son propre compte : « Il faut bien, confie-t-il, nommer Georges Ohnet au cours d'une étude sur la littérature contemporaine, et je le fais tout de suite pour ne pas être obligé d'y revenir ».

A la bonne heure ! On est classé maintenant dans la catégorie des libres cerveaux, des arbitres affranchis ! C'est un brevet de hardiesse et de bon goût que l'auteur du manuel se donne ainsi. Il va pouvoir développer sagement quelques opinions tranquilles et neutres sur « l'artificiel de Beaudelaire, la vigueur et l'extraordinaire de la passion de Barbey d'Aurevilly, la fantaisie incomparable de Villiers », etc., etc...

Mais ne croyez pas qu'il s'attarde à mi-chemin dans la voie libératrice. M. Retinger entend s'émanciper jusqu'au bout. Non seulement le symbolisme marque pour lui la date d'un renouveau littéraire (*Une époque nouvelle commença...*, tel est le titre d'un chapitre ; le thème est « qu'il n'y a rien de neuf aujourd'hui qui ne sorte d'eux » — les symbolistes —), mais quiconque se rattache à l'heure actuelle à cette névrose, devient génial aux yeux de M. Retinger. Il n'admet pas que le symbolisme n'ait été qu'une dernière convulsion — la pire — du mal romantique. Et ses héros s'appellent Suarès, Paul Claudel, Suisses, Hollandais ou Luxembourgeois vont être renseignés exactement sur l'état actuel de notre littérature !

De M. Suarès, M. Retinger cite ces phrases : « Les actes héroïques sont les amours de l'histoire. Et que serait la vie des hommes sans l'amour ? » « La pensée suffit aux jeunes gens : tel est le désir sans bornes de connaître. Aux hommes qui vieillissent, sinon aux vieillards, il semble que la religion seule puisse suffire :

telle est la passion de vivre. A vingt ans, entre les bras de sa maîtresse ou de la gloire, on ne voit rien au-delà. » Le souffle du génie court, paraît-il, à travers ces truismes.

Quant à Paul Claudel, auteur surhumain qui imprime une forme immortelle aux grands mobiles et aux principales questions qui passionnent l'humanité », prenez son chef-d'œuvre, *Tête d'Or*, « histoire du héros qui est grand et qui veut réaliser sa grandeur. » Ecoutez le discours que Tête-d'Or prononce après avoir délivré la ville, lorsque le roi lui abandonne la couronne et que le peuple lui confère le gouvernement absolu. C'est, dit-on, la plus belle page de M. Claudel : « Vous avez vu ce que j'ai fait. Je le dirai cependant afin que vous puissiez contredire... J'ai paru sur la place publique. J'ai paru dans la région abîmée, chez le peuple flétri, ramenant l'énergie et l'espérance. Et je portais l'ordre dans ma bouche. Et celui qui sommeillait a entendu la voix du chef, et il en a tressailli, tel que l'accent de la trompette, telle que la parole qui fuit !... Que me donnerez-vous donc enfin, que je ne demeure point sans récompense ? Que me donnerez-vous, que vous ne teniez de moi ? Je demande tout. Je veux régner. (*Il tue le roi, et ensuite jette son épée à qui l'osera frapper. Personne ne bouge.*) Voyez-moi, je suis seul et désarmé. (*Pause*). Ne dites-vous rien, maintenant ? Je vous le dis, vous ne pouvez rien, et en voici la raison : parce que vous êtes des lâches, etc... O imbécillité ! O inertie ! charge énorme des hommes ignorants, voici que je me suis levé. Vous étiez couchée sur moi comme une nourrice qui s'est étendue sur le corps de l'enfant, mais je me suis levé et je l'ai jetée par terre. Et le monde m'écrase, mais je prévaudrai contre lui. (*Il marche d'un air terrible au travers de la salle, puis s'arrêtant il se tourne vers eux.*) Au nom de la mer !.. Par le retentissement du tonnerre et le poumon sulfureux de la foudre rose ! Par l'attelage des vents qui traînent leur route sur la masse bondissante des mugissantes forêts ! Par l'hiver du vent qui courbe les arbres, chasse les mondes

de nuages, crible de sable les fanes brûlées de pommes de terre et de la neige aveuglante ; et de la pluie haute, infinie, qui fusille les routes, et les buissons, et les merles, et les labours... Par la violence de l'incendie et de l'inondation irrésistible ! Par le tourbillon ! Par le silence ! Et par toutes les choses terribles ! A la fin, vous qui êtes là, ne reconnaîtrez-vous pas qui je suis ? »

Je ne sais si cette citation donne la mesure du génie de M. Claudel, mais elle donne sûrement celle de la naïveté de M. Retinger. Je serais surpris d'apprendre que dans la vie M. Retinger est un exalté. Le ton de sa critique ne dépasse pas une hauteur moyenne. Seulement, la crainte de paraître « incompréhensif », et peut-être l'influence de quelques milieux de jeunes esthètes, l'ont elles poussé parfois aux extrêmes. Par tempérament, M. Retinger ne casserait rien du tout. Pourquoi ne pas se contenter d'être un brave petit professeur bien sage ? Je vais vous citer du bon Retinger : « L'œuvre et la gloire de Maupassant ne périront point. Il a fait pour la littérature française autant que les plus purs classiques, et puis — sortons un peu de la critique habituelle — disons-le sans arrière-pensée —, il a écrit de bien belles choses ! »

M. Retinger aussi.

Jean Viollis.

LE MOUVEMENT ARTISTIQUE

Les Concerts

Depuis le début de la saison la musique semble, elle aussi, quelque peu soumise au régime de la « mare stagnante ». De mouvement il n'en existe pas ou si peu ; encore serait-il difficile d'assigner à ce peu une direction déterminée. Des remous, des ondes concentriques, voilà tout ce qu'il est possible de discerner à l'heure actuelle. Cette sorte de trêve n'a rien qui puisse surprendre après les discussions et les luttes des années précédentes. Les conflits d'écoles perdent de leur âpreté. Nous traversons une période d'infiniment de goût, mais aussi d'infiniment de scepticisme. La génération dernière venue a jeté sa gourme ; elle se recueille, et peut-être hésite-t-elle un moment entre des voies divergentes. On peut prévoir à de certains indices, qu'elle prépare dans le silence les manifestations d'un art moins maniéré, où la préoccupation du détail ingénieux, si vite mué en poncif, tiendrait moins de place que la répartition des plans et le contraste des valeurs. Nous le saurons demain ; attendons.

En attendant, la moyenne des séances grandes et petites, reste très honorable. Les concerts de virtuosité pure sont de moins en moins nombreux, on entend moins de concertos, ceux qu'on entend sont choisis parmi les plus musicaux. Instrumentistes ou chanteurs, nos meilleurs talents, trouvent quotidiennement, dans l'interprétation des chefs-d'œuvre classiques ou modernes des satisfactions égales à celles que leur procuraient naguère les plus insipides exercices de gymnastique digitale ou vocale. Les sociétés de musique de chambre, sont innombrables, presque toutes prospèrent, toutes rivalisent de zèle. Comme il y a dans tout ceci un point de vue économique dont il faut tenir compte, on doit en

conclure que les besoins de la clientèle ont changé et que le niveau de la mentalité musicale s'est élevé. Il serait injuste de ne pas le constater, au demeurant il y a plaisir à le faire.

Même à ne considérer que les grandes auditions symphoniques, les beaux programmes ne sont pas rares. On peut néanmoins leur reprocher leur longueur et leur manque d'unité. L'assemblage des pièces diverses qui entrent dans leur composition est souvent disparate. Le public est un peu responsable, il en veut pour son argent, — il est vrai qu'on lui en demande beaucoup —, et il veut un peu de tout. Mais peut-être nos chefs d'orchestre suivent-ils son impulsion avec trop de docilité nonchalante.

Les groupements sont rares qui apportent quelque souci synthétique, quelque velléité de recherche, quelque vertu éducative dans la rédaction de leurs programmes. A ce titre les concerts historiques de la *Schola* sur la suite, le motet, le madrigal et la chanson, méritent qu'on les mentionne.

Par ailleurs, s'il fallait décerner à quelqu'un de nos grands chefs d'orchestre le prix d'initiative, la palme reviendrait sans doute à Gabriel Pierné, depuis l'an dernier successeur de feu Ed. Colonne, à la tête de *l'Association artistique*. Excellent musicien, très laborieux, M. Pierné ne craint, ni pour lui ni pour son orchestre, l'effort des longues répétitions. On le sent animé du désir d'imposer à la foule les œuvres qu'elle connaît mal ou celles qu'elle méconnaît. C'est ainsi qu'il a donné cet hiver le 3e acte de *Hulda,* drame lyrique de César Franck, jamais joué, très ignoré, très beau pourtant musicalement. Il vient de donner la *Messe en ré* de Beethoven ; tous les musiciens savent quel labeur exige la préparation de cet immortel ouvrage, le plus profond, le plus pur, le plus difficile aussi d'exécution et de compréhension que son auteur ait écrit.

Enfin nous devons encore à M. G. Pierné l'audition du *Chant Funèbre*, de M. Albéric Magnard, ainsi que

d'un fragment important de *Guercœur*, tragédie lyrique du même compositeur.

M. Magnard est un musicien considérable par le poids comme par la qualité de son œuvre. Son art d'inspiration nettement classique, volontairement traditionnelle est fait de noblesse, de sobriété et de force. Il met à refuser toute concession à la mode, le même soin jaloux qu'à défendre l'intimité de sa vie contre l'intrusion des importuns, des autres, — ces éternels autres, disait Flaubert.

On retrouve ces caractéristiques dans *Guercœur*, comme on les retrouve dans *Bérénice*, sa dernière partition. On les retrouve dans le poème comme dans la musique, car M. Magnard écrit lui-même ses livrets. On peut reprocher à l'auteur de *Guercœur* de se complaire en des allégories un peu froides, d'user jusqu'à l'abus d'abstraction philosophique, comme de céder trop volontiers aux suggestions généreuses d'un humanitarisme un peu conventionnel ; mais on ne peut refuser à sa musique l'équilibre et la proportion, la justesse dans la déclamation, le relief, l'accent, le rythme. Il n'a cure d'être original ; il ne veut qu'être sincère, vigoureux, concis. Ainsi il prouve sa personnalité, plus forte et plus riche que celle de maints musiciens d'aujourd'hui plus quintessenciés.

Jusqu'ici, la renommée de M. Magnard n'avait pas franchi le cercle des artistes et des dilettantes. Or, voici qu'on se met à le jouer un peu partout et que, phénomène plus curieux, le grand public accueille ses œuvres avec une faveur marquée. Un tel succès ne peut rien ajouter à l'estime que les musiciens professaient déjà pour le talent de M. Magnard ; en revanche, il honore grandement le public.

Doit-on reconnaître dans ce fait une tendance nouvelle ? Faut-il penser que la foule saturée de mièvreries, bercée jusqu'à l'écœurement de rêves imprécis, empoisonnée de parfums troublants, laisse maintenant son instinct la pousser vers des musiques plus saines, vers un art plus robuste ? Et cet instinct lui-même ne con-

corderait-il pas avec l'obscur désir dont nous supposions, il y a un instant, que nos plus jeunes musiciens se sentent animés ? Qui sait ? Peut-être...

Albert Groz.

Le Salon des Artistes décorateurs

L'exposition de la *Société des Artistes décorateurs*, qui reçoit actuellement l'hospitalité au rez-de-chaussée du musée des Arts décoratifs, rue de Rivoli, attire une foule nombreuse. On en est tout surpris. Il ne semblait pas qu'il y eût à Paris tant de gens pour suivre, sinon avec un peu de sympathie, au moins avec curiosité, les efforts de quelques artistes qui essaient de renouveler le décor de nos intérieurs. Constatons le fait, sans aller jusqu'à prédire une transformation prochaine dans les habitudes routinières du public français.

Ce n'est pas par la nouveauté des partis-pris, par l'ingéniosité des combinaisons, des créations ou des réminiscences que l'exposition des décorateurs nous frappe cette année. Par suite, on sera tenté de tenir compte des critiques qu'adressent à la Société quelques artistes qui n'ont pu fléchir la rigueur de son jury. Si le 6e salon n'a pas ménagé plus de surprises, c'est, dit-on, que la Société serait peu accueillante aux nouveaux venus. Il est de fait qu'on ne retrouve pas au Pavillon de Marsan quelques-uns des jeunes qui avaient exposé, au Salon d'Automne, des ensembles décoratifs intéressants par leurs recherches de colorations.

Mais il est une explication plus agréable à accueillir. Si le visiteur n'est pas étonné par des inventions étranges, c'est tout simplement que le style moderne commence à se fixer. Après les extravagances juvéniles de l'« art nouveau », l'art décoratif atteint à sa maturité ; la période des tâtonnements serait passée.

Il y a certainement quelque chose de vrai dans cette

affirmation optimiste. Bien des envois donnent l'impression que leurs auteurs ont atteint une véritable maîtrise ; ils progressent régulièrement sans hésiter sur la direction à suivre. Mais il en est d'autres malheureusement qui se sont arrêtés en chemin. Trop tôt satisfaits d'eux-mêmes ils continuent à exploiter les formules du style de 1900.

Un admirable artiste dont les succès d'ailleurs ne datent pas d'hier, M. Maurice Dufrêne, a composé une salle à manger en acajou et bois de violette d'une tonalité somptueuse et neuve. Voilà l'art moderne engagé dans une voie excellente ; après avoir simplifié les lignes, supprimé les surcharges ornementales, les meilleurs parmi les artistes novateurs se préoccupent enfin des jeux de coloration. M. Paul Follot a dessiné, pour une salle à manger aussi, un décor où apparaît une imitation libre des styles anglais de la fin du XVIII[e] siècle. De semblables réminiscences sont absolument légitimes ; elles donnent une base aux recherches nouvelles.

Sans approcher autant que les deux premiers d'une quasi-perfection, MM. Jallot, Pierre et Tony Selmersheim ont présenté des ensembles qui méritent d'être remarqués. M. Raymond Bigot expose une chambre à coucher dans le goût antique qui est plaisante avec son parti-pris de simplicité, mais dont les sièges paraissent peu confortables. M. Rapin a donné le dessin d'un ameublement de salle à manger « conçu dans le but d'être édité économiquement » mais qui doit demeurer d'un prix élevé ; il est d'ailleurs satisfaisant.

M. Majorelle, avec la collaboration de MM. Alfred Lévy, dessinateur, Fr. Steiner, sculpteur, Eug. Gatelet, modeleur (que reste-t-il donc pour M. Majorelle ?) expose un ensemble de mobilier pour un cabinet de travail. Cela est sombre, riche, cossu. Les lignes sont molles et grasses. M. Majorelle persiste dans son erreur de traiter le bois comme de la pâte à modeler.

En dehors de l'ameublement, les bijoux, les broderies les reliures, les fers forgés et les céramiques exposés

par Lalique, Condyder, Marius Michel, Brandt, Moreau-Nélaton sont là pour établir que l'art moderne est plein de vitalité et que, malgré les critiques, il a pour lui l'avenir. Il ne manque plus aux artistes que d'avoir une clientèle pour soutenir leurs efforts.

Michel Augé-Laribé.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Livres

Sanine, roman par Michel Artzybachef, traduit du russe par Jacques Povolozky (Paris, Bernard Grasset, 1910). — Après le grand effort révolutionnaire aboutissant à la répression gouvernementale qui sévit en Russie depuis 1906, la jeunesse russe a connu de lourdes heures de désespoir et d'angoisse. Plusieurs ont sombré dans le mysticisme religieux ; d'autres dans la débauche ; comme s'il était nécessaire de payer d'enfantillages ou de turpitudes toute belle et sérieuse foi. En 1907, au moment où la lassitude était à son comble, parût le roman de M. Artzybachef. C'est l'histoire d'un individualiste, qui a le culte de ses appétits et le courage de ne les pas cacher, qui ignore toute autre règle que celle de ses plaisirs qui s'abandonne sans remords ni discipline à tous ses instincts, qui n'a enfin d'autre loi que son caprice. Le succès du livre a été considérable en Russie. Le talent incontestable de son auteur y a moins contribué que l'actualité même du sujet. Au moment où bien des Russes pensaient tout bas que, puisque tout effort est vain et toute discipline stérile, il vaut peut-être mieux, au lieu de travailler à l'émancipation de son pays, prendre les plaisirs que la vie présente et se tailler, dans la société telle qu'elle est, la plus grosse part possible de jouissance, à ce moment le héros du roman de M. Artzybachef est venu dire tout haut et faire sans honte ce que beaucoup disaient tout bas ou faisaient avec crainte. Ce roman a donc l'intérêt d'un document de mœurs ; on y verra un tableau du désarroi moral où l'échec de la révolution a mis la jeunesse russe. Le public français a sur le public russe le grand avantage qu'il pourra juger ce roman en lui-même et l'aimer seulement pour ses réelles qualités littéraires.

Le budget et le déficit, par Pierre Baudin (Paris, Cornély, 1910). — L'embarras budgétaire qui s'accentue en France depuis plusieurs années conduit-il à une crise finan-

cière, préface d'une crise politique? M. Pierre Baudin le pense, et c'est pour essayer de conjurer le danger qu'il publie son livre. Il y montre l'embarras de nos finances, explique les opérations du Trésor, critique enfin ce qu'il appelle l' « erreur dogmatique » des finances publiques. Cette erreur est double : unité et annualité budgétaires. Un certain nombre de réformes s'imposent : il faut d'abord que les budgets des services industriels de l'Etat soient autonomes et non plus simplement annexes au budget général : détacher, par exemple, du budget général ceux des P. T. T., des chemins de fer de l'Etat. Il faut ensuite que le vote annuel soit supprimé pour les compartiments du budget qui ont trait à l'exécution des lois de programmes ; par exemple, ne pas voter par morceaux et en plusieurs fois, les fonds nécessaires à tel outillage économique ou à l'armement. Il faut enfin changer l'organisation actuelle des contrôles financiers : la Cour des Comptes ne fait guère qu'une vérification d'écritures ; quant aux inspecteurs des finances, ils sont incompétents toutes les fois qu'il s'agit des services industriels de l'Etat. Le livre de M. Baudin, clair et simple, montre à merveille quel monstrueux organisme est un grand Etat moderne, qui, loin de se limiter à ses tâches nécessaires, veut se grandir au point d'absorber toute l'activité de la nation ; ce livre montre aussi à quelles difficultés cet organisme se heurte dans sa croissance : il devient impuissant à tirer parti de ses richesses et à administrer sa fortune.

Revue des Revues

LES REVUES FRANÇAISES

Le Darwinisme et les Sciences sociales, par James Mark Baldwing (*La Revue du Mois*, 10 février 1911). — Il est possible de trouver dans les sciences sociales une application du principe darwinien de la lutte pour la vie. Encore faut-il ne pas se contenter des faciles analogies bio-sociologiques mises à la mode par Spencer et quelques-uns de ses disciples plus spenceriens que leur maître. Il faut se bien pénétrer de l'idée que la biologie et les sciences sociales n'ont pas la même matière. Quand on parle de lutte, il ne peut s'agir en biologie que de la lutte pour la subsistance ; dans les sciences sociales, il s'agit de tendances mora-

les et psychologiques. Bien qu'on puisse passer par degrés du biologique au social, il existe entre le point de départ et le terme d'arrivée une telle distance que leur confusion serait un grave danger. Là, il y a *combat* ; ici, il y a *rivalité*. Mais le principe darwinien s'applique aux deux et se trouve par suite singulièrement élargi par les justifications nouvelles que lui donne, dans les sciences sociales, la sélection résultant de la rivalité.

L'organisation régionale de la France, par Bienvenu-Martin. (*Revue politique et parlementaire*, 10 février 1911). — M. Bienvenu-Martin reconnaît que notre organisation actuelle n'est plus en harmonie avec les besoins de notre époque, les moyens actuels de transport, les habitudes, les relations et les conditions générales de la vie. Mais il ne pense pas que la substitution d'une organisation par grandes régions à l'organisation départementale actuelle puisse porter remède à ces maux. Elle ne diminuera pas la centralisation : elle ne simplifiera pas les services publics ; elle ne constituera pas une économie appréciable. « Elle aurait simplement pour effet de déplacer la tutelle administrative sans l'atténuer, elle ne donnerait pas aux communes et aux particuliers une liberté de plus..., elle troublerait profondément les habitudes et porterait un dommage irréparable aux innombrables intérêts qui se sont formés autour des chefs-lieux du département ».

Il vaut mieux, pense M. Bienvenu-Martin, « s'appliquer à augmenter le pouvoir des assemblées communales et départementales » et à simplifier la procédure administrative actuelle.

Le Conseil d'Etat et les fonctionnaires, par Georges-Cahen (*Revue politique et parlementaire*, 10 février 1911). — Dans tous les domaines et bien qu'à des degrés différents, nous assistons à un mouvement de protestation contre l'incompétence de la société politique, à une tendance à restreindre son champ d'action. L'effort d'organisation et de lutte, dont les fonctionnaires donnent depuis plusieurs années le spectacle est intéressant à bien des titres ; il l'est notamment parce qu'il manifeste le vif désir qu'ont des hommes compétents de ne plus voir leur carrière dépendre des caprices d'un personnel politique manquant en général des connaissances techniques et professionnelles susceptibles de justifier leurs décisions. M. Georges-Cahen montre que le Conseil d'Etat a

créé dans ce domaine toute une jurisprudence de garantie. Il a, en 1905, admis la recevabilité des recours contre les nominations irrégulières, puis celles des recours contre l'irrégularité des avancements ; il a plusieurs fois corrigé les excès de la sévérité disciplinaire et veillé à la régularité de la procédure administrative. Enfin en 1908, il a décidé qu' « une association de fonctionnaires, constituée conformément à la loi de 1901, est recevable à déférer pour excès de pouvoir une nomination faite en violation des règlements organiques, qui garantissent l'état de ces fonctionnaires » ; le Conseil d'Etat proclamait ainsi le droit corporatif et la légimité de l'action des associations professionnelles de fonctionnaires.

La crise de la langue et de l'esprit français, par A. Laborde-Milaa (*Revue des sciences politiques*, janvier-février 1911). — Cherchant les causes et les remèdes de la crise du Français, M. Laborde-Milaa conclut comme ici-même J.-B. Séverac, dans sa *Chronique* de Janvier, qu'il faut surtout incriminer les programmes secondaires de 1902. « Il faut demander à l'enseignement officiel de revenir en partie à la vieille discipline classique, de réviser sans faux amour-propre les programmes de 1902, de réagir courageusement contre la spécialité hâtive en faveur de laquelle tout a malheureusement tourné, et de travailler, dès la quatorzième année de l'enfant, en les faisant de plus en plus intensives, à cette *culture générale*, à cette *rhétorique*, — deux galeuses — dont, jusqu'à ces derniers temps, on n'osait plus prononcer le nom, ou dont le nom, quand on le prononçait, et la chose quand on voulait la défendre, éveillaient de dédaigneux sourires ». On ne saurait mieux dire.

Les Rédacteurs.

L'Administrateur-Gérant : Gaston Lévy.

Aurillac. — Imprimerie Ouvrière, 3, rue du Prince.

ETUDES ET CRITIQUES

Municipalisme et Syndicalisme

C'est en vain que l'on essayerait d'élever des barrières entre le municipalisme et le syndicalisme. Il importe de le dire, de le répéter et de le montrer avant le prochain congrès de Saint-Quentin.

Théoriquement, ceux qui prétendent à l'intérieur des municipalités conquises ou par une pression directe extérieure, obliger à gérer directement les services publics, ont les mêmes préoccupations que les socialistes syndicalistes. Leur « socialisme municipal » n'est pas si éloigné, qu'au premier abord il pourrait paraître, du « socialisme ouvrier ». Eux aussi, ils ne voient pas dans l'action parlementaire la seule action féconde en résultats immédiats, la seule arme révolutionnaire entre les mains du prolétariat. Ils ne croient ni au « coup de baguette magique » d'une insurrection, ni à celui d'une majorité socialiste parlementaire. Ils sentent le divorce profond et terrible qui peut exister et ne doit pas continuer entre la théorie et la pratique. Ils essayent peut-être sur un autre terrain, et d'un autre point de vue, de les reconcilier, de les synthétiser. Avec ceux qui sont aujourd'hui restés autour du « Mouvement », la démocratie leur apparaît comme une des conditions de l'action ouvrière, mais celle-ci est quelque chose qui la dépasse en la complétant. Enfin, c'est le point de vue positif de création et d'institution qui les guide. Voilà la partie commune ; quels arguments peut-on essayer de donner contre eux ?

Les régies municipales, dira-t-on, ne sont pas toujours l'œuvre de la classe ouvrière, même organisée politiquement. C'est vrai. En Angleterre, en Allemagne, en Italie, souvent les conseils municipaux qui ont

municipalisé non seulement des monopoles de fait, comme l'eau, le gaz, l'électricité, les tramways, mais des industries ou des commerces comme le lait, la boulangerie, la boucherie, voire même des services de professions libérales comme la médecine, ont été quelquefois conservateurs. On peut triomphalement citer le nom de M. Chamberlain, maire de Birmingham et grand municipalisateur. Qu'est-ce que cela prouve ?

Ce que nous affirmons, c'est que l'œuvre des régies est un *fait* dans le sens de l'évolution. C'est un fait, et c'est d'abord comme cela que nous devons le juger. Mais ne l'est-il qu'au même titre que le capitalisme, base nécessaire de l'évolution socialiste ? Nous ne le croyons pas. En éliminant le profit, tout au moins en lui retirant son caractère privé dans tous les cas, il est un pas de plus vers une forme nouvelle de société, une étape de plus vers la socialisation de la production et de l'échange. A nous de comprendre le fait et de l'adapter aux formes d'organisation et de combat de la classe ouvrière. La régie n'est pas utile seulement par elle-même, mais par ce qu'elle peut permettre. A quelles conditions et comment pouvons-nous la faire servir au mouvement du prolétariat ? C'est ce qu'il importe de rechercher.

Les municipalisateurs capitalistes, représentants des partis bourgeois ne poursuivent, à de rares exceptions près, qu'une seule fin. Ils veulent remplir les caisses des communes. Ils veulent transporter sur le terrain municipal une thèse très prisée au point de vue national : le monopole industriel, source d'impôts. Il ne s'agit pas ici de discuter la question de savoir si nous devons être pour ou contre les monopoles d'Etat. Mais en tout cas, pour les communes et la municipalisation, le problème est différent. Dans la société capitaliste, sous l'Etat de classe, il est possible de faire, des municipalisations, autre chose qu'une source d'impôts. Le seraient-elles, ce n'est que dans une très faible mesure qu'elles serviraient à payer ou à organiser, comme c'est le cas pour la police municipale, les pouvoirs de

coercition contre la classe ouvrière. En sens contraire, les exemples sont nombreux, de municipalités socialistes qui se sont même refusées, en invoquant les nécessités budgétaires, à héberger et nourrir les troupes qu'on voulait envoyer pour réprimer une grève. Ce que l'on peut par des régies, c'est améliorer immédiatement les conditions de travail du personnel employé, non pas pour « canaliser » son action, mais pour favoriser l'extension et le développement des organisations syndicales. Reconnaître, légalement ou tacitement, les organes de lutte des travailleurs ; discuter avec eux non seulement les questions professionnelles, mais toute l'organisation du service public ; assurer le succès de leurs principales revendications (journée de huit heures, repos hebdomadaire, paiement des salaires le jour de repos, congés annuels payés, assurances gérées par les intéressés), telles sont les fins que doivent se proposer les municipalisations socialistes. En appelant enfin à la gestion des services publics les représentants de la classe ouvrière, les régies peuvent utilement réagir sur les conditions de travail de l'industrie privée, permettre plus de liberté aux travailleurs, plus d'assurance dans leurs revendications. L'influence de la politique dans le recrutement du personnel, la possibilité d'attacher des militants à la cause de la municipalité au lieu de les garder pour la cause ouvrière, ne sont dangereuses que dans la mesure où les travailleurs eux-mêmes restent inconscients ou inorganisés. Ainsi le municipalisme n'a-t-il pas la prétention de remplacer le syndicalisme, mais de l'aider et de le favoriser.

Du point de vue des théories syndicalistes, un autre argument pourrait être soulevé contre les régies, celui de l'incompétence des administrateurs, de l'absence d'une organisation économique et industrielle. Que vaut-il ? Nous ne méconnaissons pas son importance. C'est celui qui est invoqué, dans un but intéressé, par les défenseurs du système des concessions. Par des enquêtes partiales, mais très longues, ces derniers ont

réussi à fournir des chiffres et des arguments. Ils peuvent valoir contre ceux qui sont pour les régies uniquement dans un intérêt fiscal, mais non contre nous. La collaboration du personnel peut résoudre, en grande partie, le problème de l'incompétence ; celle des consommateurs peut orienter les régies vers l'amélioration des produits, leur bon marché et la plus grande commodité des services.

Il y a, il est vrai, la loi, la loi d'Etat, qui impose ses règles bureaucratiques aux emprunts nécessaires à l'établissement des régies, ses méthodes de comptabilité, et qui s'oppose à toute la souplesse d'allure qui doit être la caractéristique d'une industrie. Mais alors il importe en pratique, en attendant des lois plus libérales, de lutter contre les prétentions de l'autorité centrale. C'est dans ce sens et sur ce terrain que la commune peut être une forteresse de décentralisation contre l'omnipotence de l'Etat ; et c'est une raison de plus pour tenter les régies.

Pour nous résumer, les socialistes partisans des municipalisations ne peuvent les vouloir qu'en les adaptant aux conditions de lutte des organisations ouvrières. Pour cela, ils doivent négliger le côté budgétaire et faire des régies, dans la mesure où leur cadre le permet, des modèles tant pour la qualité et le prix des produits ou services, que pour les conditions de travail du personnel employé. Elles doivent appeller à la collaboration technique de l'entreprise collective les producteurs eux-mêmes. A ces conditions, elles serviront la classe ouvrière et le socialisme. Les organisations prolétariennes ne pourront les voir que favorablement.

Souhaitons-le.

E. Poisson.

Coopératives et Syndicats

I

Un jour, un employé de coopérative que je connaissais depuis longtemps comme un dévoué militant, aussi bon syndicaliste que coopérateur, vint me trouver pour me demander mon avis sur un cas de conscience. « Imaginez-vous, me dit-il, qu'au syndicat, on m'a traité de « jaune »... l'on me reproche de travailler trop, de ne pas m'arrêter à l'heure, de ne pas faire comme les autres, en un mot de vouloir plaire aux patrons, c'est-à-dire aux administrateurs ; mais ce qui me chagrine le plus, c'est que mes camarades me tiennent en suspicion et me refusent la main ; et tout cela parce que je réprouve certaines pratiques des autres employés, pratiques qui font du tort à la coopérative et sont contraires à ma conscience. Alors comment faire ? Si je tiens pour la coopérative on me blâme au syndicat, et si je tiens pour le syndicat, je suis en conflit avec ma conscience. »

Dans le même ordre d'idées, je citerai un fait qui s'est passé à la dernière assemblée générale de *l'Egalitaire*. Voici, d'après *l'Union coopérative* du 15 janvier, de quoi il s'agit :

> Le rapport du conseil d'administration suscite quelques observations de la part d'un employé renvoyé, qui a été porté au rapport comme étant responsable de la mauvaise gestion du rayon. Il explique qu'il y avait, en effet, mauvaise gestion de la part de son chef de rayon, mais en sa qualité de secrétaire du syndicat, il avait cru ne pas devoir signaler les faits délictueux ; entre camarades syndiqués cela ne se fait pas, disait-il. Ce scrupule exagéré fut sévèrement jugé par l'assemblée et l'on eut la satisfaction de voir des syndicalistes, dont l'un est conseiller prudhomme, soutenir la thèse que la coopérative étant la chose de tous, il était inadmissible que, sous prétexte d'appartenir au même syndicat, on laisse faire des choses contraires au bien public.

C'est le problème soulevé par ces deux faits que je voudrais examiner. Comme nous sommes souvent à

la fois coopérateurs et syndicalistes, comme, en qualité de coopérateurs, nous avons intérêt à nous procurer les choses nécessaires à la vie le moins cher possible, tandis qu'en qualité de producteurs nous avons, au contraire, intérêt à obtenir pour notre travail la plus grande rémunération possible, il s'agit de savoir lequel des deux devoirs, en cas de conflit, doit l'emporter sur l'autre et comment il se fait que le qualificatif de « jaune » en l'occurrence perd absolument son sens ou du moins ne peut plus être appliqué à l'intérieur de l'organisation coopérative. Nous voudrions montrer, en un mot, comment le cri du cœur de cet employé scrupuleux et inquiet contient en raccourci tout le problème moral et juridique que la lutte de classe a pour mission de résoudre.

C'est dire que la question n'intéresse pas seulement ceux qui sont coopérateurs et syndicalistes en même temps ; elle intéresse aussi et surtout ceux qui ne sont que syndicalistes et qui disent que « le syndicalisme se suffit à lui-même » ; elle les intéresse d'abord au point de vue immédiat du salaire ou plutôt des répercussions qu'ont les effets de l'action syndicale sur le coût de la vie, et ensuite aussi au point de vue de la justice pratique et de la responsabilité sociale qui nous incombe en face de ceux de nos camarades qui produisent pour nous les marchandises et denrées que nous consommons tous les jours. Si cette responsabilité, aujourd'hui encore, est grandement atténuée par le fait que nous n'avons rien à dire en ce qui concerne la fixation du prix de vente de ces marchandises, elle est irrécusable lorsque, en prolétaires conscients, nous faisons partie d'une coopérative de consommation qui, elle-même, occupe des salariés pour lesquels nous jouons par conséquent, le rôle de patrons, au même titre, du moins, que tous les autres membres. Que ferons-nous comme tels si, par exemple, « nos » employés ou ouvriers viennent nous poser des revendications ?

Si notre conseil d'administration leur cède en tout ce qu'ils demandent, n'est-il pas à craindre qu'au lieu de

nous procurer les marchandises un peu meilleur marché — car c'est là l'objet *immédiat* que se propose la coopérative, surtout avec la cherté actuelle de la vie — nous les payions au contraire plus cher que si nous les achetions chez le commerçant ? Si, par contre, il résiste, ne peut-on nous accuser d'agir absolument comme nos exploiteurs ?

Nous avons entendu des syndicalistes qui, placés devant ce dilemme, nous répondaient tout simplement : « Si les coopératives déclarent ne pouvoir remplir *toutes* les conditions exigées par le syndicat, elles n'ont pas leur raison d'être ; mieux vaut alors qu'elles disparaissent ».

Devons-nous, comme syndicalistes, admettre cette façon de voir ? La question pourrait se poser si nous n'étions *que syndicalistes*, si nous n'étions *que producteurs* et si les augmentations de salaire que nous obtenons comme tels avaient réellement pour effet de diminuer la part du profit capitaliste. Mais il n'en est pas ainsi. L'expérience, au contraire, nous montre tous les jours que ce qui importe, c'est moins le montant *nominal* du salaire *que la quantité de besoins que ce salaire nous permet de satisfaire*. Que sert, par exemple, à l'ouvrier occupé dans les montagnes aurifères du Klondike de gagner 100 fr. par jour, s'il doit payer un œuf 5 fr. et un beefsteak 15 à 20 fr. ? A quoi nous sert, en un mot, d'obtenir des augmentations de salaire, si les produits nécessaires à la vie augmentent dans la même proportion ?

Car quiconque est capable d'observer comment, dans la machine économique, les engrenages agissent les uns sur les autres, ne peut manquer de s'apercevoir que l'argent que le patron ou le capitaliste nous verse comme salaire, ce sont *les consommateurs* qui le lui donnent comme prix des produits ou services fournis. Plus nous tournons la vis du pressoir syndical pour le faire « cracher » davantage, plus il augmentera ces prix — à une condition, toutefois, c'est que les clients ou consommateurs ne trouvent pas un autre fournisseur offrant les mêmes produits

ou services à meilleur compte. Dans ce dernier cas, ne trouvant plus d'acheteurs, il sera obligé ou bien de perfectionner ses procédés de production ou bien de faire faillite ; à moins qu'il n'arrive à s'entendre avec ses concurrents menacés comme lui par l'action syndicale ouvrière. C'est même déjà ce qui se produit et se produira de plus en plus à mesure que la production capitaliste se développera et se concentrera davantage. Les profits capitalistes que la lutte de classe avait pour but de restreindre en faveur de la classe ouvrière se trouvent alors plutôt augmentés que diminués, de sorte que cette action exclusive du pressoir syndical, dont nous parlions tout à l'heure, risque de ressembler au travail de Sisyphe.

D'autres syndicalistes encore nous disent que du moment que les coopératives occupent des salariés et qu'elles jouent par conséquent vis-à-vis de ceux-ci le rôle de patron, elles doivent être traitées comme des patrons, c'est-à-dire comme des exploiteurs. La preuve, disent-ils, qu'elles sont aussi des exploiteurs, c'est qu'elles réalisent des bénéfices sur le travail de leurs employés, bénéfices que les membres se partagent tout comme les actionnaires d'une société anonyme ou d'une association de production. Mais si c'était vrai, pourrions-nous leur répondre, alors la C. G. T., c'est-à-dire les syndicats eux-mêmes qui seront demain propriétaires collectifs de l'imprimerie de la rue Grange-aux-Belles, ainsi que Griffuelhes l'a promis à Toulouse, eux aussi seront des exploiteurs, puisqu'ils seront employeurs de main-d'œuvre et qu'ils seront obligés, comme tels, si tant est qu'ils veulent faire vivre et prospérer leur entreprise, de réglementer d'une façon ou d'une autre le travail des typos et imprimeurs, lesquels, à leur tour et par la même logique, pourraient aussi se considérer comme des exploités. Le même fait se reproduirait encore si cette même collectivité des syndicats voulait, par exemple, faire construire une salle ou Maison du peuple — à moins qu'elle préfère, pour cer-

taines raisons de prudence, en charger un entrepreneur capitaliste.

« Mais pardon — nous répondit un jour un camarade de la C. G. T,. à qui nous avions opposé cet argument — si nous faisons faire un travail pour nous, pour nos propres besoins, ce n'est plus du capitalisme, mais c'est déjà du *communisme*, puisque c'est entre nous que l'affaire se passe, puisque c'est pour notre cause commune que les camarades travaillent et non pas pour enrichir qui que ce soit. »

Ils ne se doutent pas, ceux qui nous répondent ainsi, qu'avec les coopératives de consommation, c'est absolument la même chose, puisqu'elles aussi ne font travailler *que pour satisfaire les besoins intérieurs de la communauté des consommateurs* dont nous sommes tous appelés à faire partie, en tant que nous avons tous *le même intérêt* à défendre la force d'achat de nos salaires. Quand aux « bénéfices » que réalise la coopérative, mais c'est être aveugle que de ne pas voir qu'ils ne sont que ce que nous avons payé en trop chaque fois que nous sommes allés acheter, dans notre garde-manger commun, une livre de café, de sucre, de savon, etc. De là aussi le mot très juste de *trop-perçu*. Pour préciser encore, prenons l'exemple de deux coopératives : dans l'une (la *Bellevilloise*), un employé répartit en moyenne pour 1000 francs par semaine ; dans une autre (que nous ne nommerons pas), un employé, tout en faisant le même nombre d'heures et en touchant le même salaire, n'arrive à répartir que pour 700 francs. Il en résulte donc pour la première, rien que de ce chef, une *économie* de près d'un tiers plus forte que dans la seconde, ce qui, en fait, réduit les « bénéfices » de la seconde à zéro. Dira-t-on maintenant que dans le premier cas ce sont les employés qui ont produits le bénéfice? Non, n'est-ce pas? puisque cette économie vient tout simplement de ce que les consommateurs venant plus nombreux à la première, ses services et le capital investi sont *mieux utilisés*, que l'employé, autrement dit, perd moins de temps à attendre les clients. Elle est donc uniquement *le fait des con-*

sommateurs ; plus ceux-ci ont recours aux services de leur coopérative, plus celle-ci, par l'agencement plus rationnel des services qui en résulte, réalise des économies et peut, par conséquent, accumuler les fonds sociaux et augmenter le patrimoine collectif, tandis que pour l'entreprise capitaliste, c'est juste le contraire : plus les consommateurs ont recours à ses services, plus ils sont exploités et plus ils enrichissent, par les profits qu'ils leur apportent, les détenteurs privés du capital. Et tout cela parce que les consommateurs le veulent bien, disons le mot, parce qu'ils sont encore trop bêtes.

En conséquence, parler de « bénéfice » et d'« exploitation » dans le sens capitaliste de ces mots, ce n'est pas sérieux ; cela dénote tout au plus qu'on n'a encore rien compris à la coopération ou qu'on raisonne à la façon du père Gorenflot qui baptise carpe une poularde pour pouvoir la manger en Carême.

Un autre grief que les syndicalistes adressent aux coopératives, c'est que celles-ci étant obligées, avant d'arriver à produire elles-mêmes pour leurs propres besoins — et c'est là le *véritable but* de l'organisation coopérative — de se fournir chez des patrons, deviennent complices des conditions de travail déprimantes pour les ouvriers et ouvrières travaillant chez ces patrons, puisqu'elles doivent chercher à acheter ces fournitures aux conditions les plus avantageuses pour le consommateur. Mais là encore il faut faire la part des choses : si elles donnent la préférence, à offres égales, à tel fournisseur qui respecte ou qui s'engage à respecter scrupuleusement le tarif syndical, il n'y a pas de reproche à leur faire. Les griefs, par contre, peuvent être justifiés si la possibilité de fournir à meilleur marché, au lieu d'être obtenue par un perfectionnement des procédés de production est, au contraire, obtenue par une exploitation des ouvriers au-dessous des conditions normales de tarif. Mais dans un cas comme dans l'autre, c'est avant tout aux syndicats eux-mêmes qu'incombe la responsabilité d'un tel état de choses ; c'est à eux d'empêcher que tel patron puisse obtenir une supério-

rité sur ses concurrents au détriment des salaires ou des heures de travail de son personnel. Les coopératives ici, comme dans le cas de boycottage ou de label, ne peuvent intervenir dans la lutte que comme forces d'*appoint*.

Mais le mal-fondé des griefs que certains syndicalistes adressent aux coopératives, éclate encore plus nettement si nous les considérons sous le rapport plus direct, plus terre à terre de la vie journalière : si les coopérateurs voulaient les écouter, les effets de ces concessions ne manqueraient pas de se tourner contre la classe ouvrière elle-même.

Voyons, est-ce que la grande qualité de la ménagère n'est pas de faire, du maigre budget dont elle dispose, le meilleur emploi possible ? Est-ce que, nous-mêmes, nous trouverions admissible qu'elle payât les marchandises, comme le pain, la viande, les chaussures etc, plus cher qu'elles ne valent sur le marché sous prétexte qu'elles proviennent de la Coopérative, et qu'elles sont fournies à celle-ci soit par une association de production, soit par une autre maison qui prétend payer ses ouvriers ou ouvrières mieux que les autres, et qu'il convient, par conséquent, de faire un petit sacrifice ? Si nous admettons cela pour tel ou tel article, quelle raison y a-t-il de refuser la même faveur à ceux qui produisent les autres articles que nous consommons ? (Il s'agit ici d'un principe que certains coopérateurs veulent ériger en règle, et c'est ce *principe* que nous contestons, et non pas certains cas *exceptionnels* que la tactique peut nous obliger par moments à admettre). Le résultat en serait que nous autres, parce que syndiqués ou coopérateurs, c'est-à-dire ouvriers voulant améliorer notre sort, nous serions obligés de payer plus cher la plupart des articles dont nous avons besoin pour vivre, cependant que le jaune qui touche le même salaire que nous, aurait la faculté de joindre, à l'avantage dont il jouit déjà auprès du patron comme prix de sa jaunisse, cet autre avantage qui consiste à pouvoir acheter ce dont il a besoin là où il le trouve meilleur marché ? Ce

n'est dont pas assez qu'il bénéficie de sa jaunisse en s'exonérant de toute cotisation et de tout sacrifice personnel à la cause de ses camarades, tandis que son voisin syndiqué a à supporter tous les déboires et sacrifices que comporte sa qualité de militant? Faut-il que ce dernier soit encore désavantagé, pour ne pas dire puni, parceque coopérateur! Vraiment l'on ne saurait imaginer moyen plus efficace ponr cultiver et encourager la jaunisse et pour prouver même aux idéalistes les plus endurcis qu'ils sont décidément des « poires » !

D'autre part ne serait-ce pas créer un privilège aux ouvriers et employés des coopératives que de leur faire une situation hors pair? Est-ce que ceux qui dans les entreprises privées sont occupés à la production des marchandises dont se fournissent les coopératives ou leurs magasins de gros seraient-ils moins intéressants que ceux qui, dans les coopératives, sont occupés à leur distribution? Cette multitude d'agents producteurs, qui est invisible derrière le répartiteur et tend la main pour avoir sa part de la recette, ne compte-t-elle pas, parce qu'elle n'élève pas la voix — ou du moins pas encore? Or nous prétendons que ce que les premiers dans le rang (où le hasard les a placés et non le mérite!) prennent de trop, ils le volent aux autres qui sont derrière eux! Le mot est peut-être un peu dur, mais nullement exagéré.

Nous touchons ici du doigt toute la complexité des rapports qui existent, qu'on le veuille ou non, entre coopératives et syndicats. Ainsi lorsqu'on veut imposer aux premières des conditions de travail qui dépassent par trop les conditions *normales* usitées chez les concurrents, l'on risque non seulement de faire supporter le contre-coup aux plus *nécessiteux* des consommateurs (puisque c'est surtout ceux-ci qui éprouvent le besoin de défendre la force d'achat de leur salaire), mais d'affaiblir en même temps l'institution coopérative elle-même en face de ces concurrents par suite de l'augmentation des frais généraux que ces mesures en-

traînent nécessairement. Or tout ce que la coopérative perd ou fait perdre à la classe ouvrière, c'est le capitalisme qui le gagne.

Est-ce à dire que les employés des coopératives ont tort de prétendre à une situation meilleure que celle faite à leurs collègues de l'industrie privée ? Non, ce serait, à notre avis, tomber dans l'autre extrême. L'expérience d'ailleurs se charge bien toute seule de rétablir l'équilibre ; si l'imprimerie de la C. G. T. (1) par exemple, voulait payer aux compagnons typos et imprimeurs un salaire sensiblement plus élevé que ne prescrit le tarif syndical, elle finirait par faire faillite. Cela montre péremptoirement que la rémunération du travail est subordonnée à son rendement dans les coopératives ouvrières aussi bien que dans les autres entreprises. Mais ce qu'il importe de faire ressortir, c'est que ce rendement dans les coopératives de consommation dépend essentiellement des consommateurs : plus ceux-ci ont recours aux services de la coopérative, plus le rendement du travail s'accentue, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, et alors aucune coopérative ne refusera d'améliorer le sort de ses ouvriers et employés. Voilà le point où l'intérêt du producteur se rencontre avec celui du consommateur en même temps qu'avec l'intérêt général de la Cité. Nous reviendrons d'ailleurs sur ces points.

Mais la plupart des syndicalistes d'aujourd'hui ne veulent rien savoir de ces difficultés. Pas plus qu'ils n'admettent de limites à l'action syndicale lorsqu'il

---

(1) Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer ici que l'imprimerie de la rue Grange-aux-Belles, le jour où elle sera entre les mains des syndicats, cessera d'être une association de production pour devenir une coopérative, c'est-à-dire un service entre les mains des consommateurs pour satisfaire certains besoins déterminés. C'est dans cette différence précisément que réside le critérium qui distinguera la coopérative d'une entreprise capitaliste : tandis que la seconde existe afin de réaliser des bénéfices sur le travail, la caractéristique de la coopérative, au contraire, est que la satisfaction des besoins devient le but principal pour lequel le capital n'est qu'un « moyen ». L'organisation coopérative n'est du reste pas autre chose que la satisfaction *systématique* des besoins sociaux.

s'agit de la lutte contre les patrons (en quoi il n'ont pas tout à fait tort), il ne veulent en admettre lorsqu'il s'agit des coopératives. C'est parce qu'ils n'ont pas encore compris *la différence fondamentale* qui existe entre une entreprise coopérative (de consommateurs) où *les principes de la lutte de classes ne sauraient plus s'appliquer* et une entreprise capitaliste où, au contraire, ils doivent avoir leur plein effet. Toute la question est là.

« Jamais nous n'admettrons ces limites », nous dit un jour un syndicaliste à qui nous avions exposé ce point de vue. « Voyons, nous disait-il, vous ne pouvez cependant pas exiger de moi, qui suis secrétaire de syndicat, que je dise par exemple aux boulangers qu'ils vont trop loin dans leurs exigences à propos des coopératives, sous le prétexte que si celles-ci faisaient droit à leurs revendications elles se trouveraient mises en état d'infériorité vis-à-vis de leurs concurrents. Si je leur tenais ce langage ne pourraient-ils pas me répondre que c'est ce que disent tous les patrons et que si l'on entrait dans ces vues, il n'y aurait plus d'action syndicale possible. Et, de fait, j'avoue que je ne pourrais leur donner tout à fait tort, vu que nous autres, dans les syndicats en général, nous n'agissons et ne prêchons guère autrement. Où en arriverions-nous si, à chaque revendication, nous voulions écouter les raisons souvent fort plausibles des patrons? Et puis, si nous condamnions d'un côté ce que de l'autre nous prônons nous-mêmes, est-ce que, à leur tour, les patrons ne pourraient pas aussi venir nous reprocher de leur demander des salaires que nous sommes impuissants à leur accorder dans nos coopératives où nous sommes les maîtres. Donc si nous laissions imposer des limites à notre action ou à nos revendications, nous ressemblerions à ces gens qui, tout en s'échinant pour faire sortir leur attelage de la route boueuse où elle est embourbée, tolèreraient que d'autres pendant ce temps s'amusent à serrer le frein. — Et puis, en fin de compte, si les coopératives ne veulent pas bénévolement nous écouter, eh

bien, nous les y obligerons ; la grève n'a pas été inventée seulement contre les patrons-capitalistes. »

Voilà le grand mot lâché.

Il ne se doutait pas, ce camarade, que la grève, ou plutôt son principe, appliqué à la coopérative devient un non-sens tout comme le qualificatif de « jaune ». D'abord, contre qui donc cette grève serait-elle dirigée? Contre les administrateurs ? Mais ceux-ci ne sont que les mandataires de la collectivité qui est peut-être en majeure partie composée d'ouvriers syndiqués de toutes professions. Ce serait donc une grève contre soi-même, la grève de l'estomac qui se révolte contre « la tyrannie » des autres organes d'un même corps, un suicide ! Il n'est pas jusqu'à la lutte de classe qui ne devienne elle aussi un non-sens puisqu'elle ne tendrait alors à rien moins qu'à remplacer le droit actuel fondé sur la force par un autre état de force, par une autre forme d'exploitation de l'homme par l'homme, où ce seraient les corporations ou syndicats qui, par leurs menaces de grève, imposeraient leur volonté à la collectivité des consommateurs ! Car pour être exploiteur, il n'est pas, en effet, nécessaire d'être capitaliste ! Il suffit de vivre ou de vouloir vivre du travail d'autrui sans lui donner en retour une juste compensation.

D'autre part, nier l'existence et la raison d'être des coopératives et mettre tout son enjeu sur la révolution, ce n'est pas davantage une solution. D'abord parce que les coopératives sont *un fait* et un besoin tout comme les syndicats ; qu'elles s'imposent par la force de l'évolution économique ; qu'elles ont un idéal qui *vaut au moins* celui du syndicalisme ; et aussi parceque, même en admettant l'hypothèse d'une révolution, la plupart des difficultés que nous avons indiquées et que nous indiquerons encore par la suite, *n'en subsisteraient pas moins* après comme avant. Car il ne faut pas nous dissimuler que même en régime communiste ou collectiviste il faudra bien trouver le moyen d'assurer les services ; si nous en étions incapables et, qui plus est, si nous n'arrivions pas à les faire marcher *mieux et plus écono-*

miquement, le sentiment social, qui, à juste raison, jugera toujours le maçon au pied du mur, aura vite fait de revenir au système capitaliste — si tant est que nous ayons réussi à le convaincre de l'excellence de nos théories avant d'avoir fait nos preuves, ce qui est fort douteux. Car, dans ces choses, ce n'est pas tant les préférences théoriques ou doctrinales qui décident, mais ce sera de plus en plus ce que nous appellerons l'utilité ou la finalité sociale, d'après laquelle l'essentiel est que tels ou tels besoins soient satisfaits de la façon la plus économique et la plus conforme à l'intérêt général.

Mais avant d'aborder la partie positive de la question voyons encore ce que les syndicalistes nous offrent comme solution.

Nous ne croyons pas nous avancer trop en disant que le problème de l'organisation de la production par les producteurs eux-mêmes n'a jamais été sérieusement envisagé par les théoriciens du syndicalisme. Bien qu'ils affirment et qu'ils répètent que le syndicalisme a pour but de faire disparaître le salariat, qu'il sera le cadre et le principe même du nouvel ordre de choses, ils ne nous ont jamais dit comment et par quelles mesures ils entendaient remplacer l'organisation actuelle de la production.

La plupart d'entre eux, imbus de l'idée que les producteurs, par le fait même qu'ils produisent toutes les richesses, doivent avoir le dernier mot, s'imaginent tout naturellement qu'il n'y aura de salut et de liberté pour eux que du jour où ils seront les maîtres. Ce qu'est ou ce que pourrait être cette liberté qu'ils rêvent, aucun d'eux n'a jamais essayé de le préciser.

On l'a bien vu, du reste, par l'embarras où se trouvait le camarade Merrheim, lorsqu'on lui disait, à propos de sa campagne contre l'Ouenza : Oui, très bien, vos critiques, mais quelle est la solution que vous

proposez ? Il n'a jamais répondu à cette question, ou, s'il l'a fait, c'était d'une façon évasive.

Aussi ceux qui pensent et qui observent, ceux dont l'esprit est davantage tourné vers les réalisations positives et les responsabilités sociales, éprouvent-ils de plus en plus le besoin de combler cette lacune.

La production, selon les syndicalistes, se fera-t-elle sous la forme d'associations de production autonomes possédant les moyens de production, ou sous la forme de commandites — telles que les pratiquent les travailleurs du livre, mais plus étendues — ou encore sous la forme d'un système fédéraliste des associations de production « libres » ? Nous n'en savons rien. Tout cela, du reste, est aussi vague qu'imaginaire.

Voilà des hommes qui veulent nous conduire à la conquête d'un monde et qui, en dépit de l'immense développement de l'industrie moderne, en dépit des leçons que nous donnent tous les jours les grandes entreprises capitalistes, surtout au point de vue de l'organisation de la production n'ont pas trouvé mieux à nous proposer que les idées d'un vague fédéralisme à la Proudhon. C'est aussi anachronique que si l'on voulait revenir au métier à tisser à la main ou à la diligence du XVIII[e] siècle ! En un mot, le problème de *l'économie* (ce mot pris dans son sens véritable, signifie les satisfactions de la plus grande somme possible de besoins avec le minimum d'effort), qui aujourd'hui domine tout et de la solution duquel dépend en première ligne la réalisation d'un état social meilleur, ne semble pas exister pour eux.

Cette incapacité à comprendre et à résoudre le problème provient, il faut d'ailleurs le dire à leur excuse, de ce que, trop exclusivement absorbés dans la lutte de classe, ils ont été tout naturellement portés à n'envisager le problème de l'organisation de la production que du point de vue exclusif du producteur. Tant qu'on se place à ce point de vue, il est, en effet, impossible d'entrevoir une solution autre que celle qui consiste à remplacer l'autorité des chefs capitalistes par l'autorité dé-

mocratique du syndicat. Ils n'ont jamais songé aux difficultés presque insurmontables qui résulteraient, pour une corporation professionnelle par exemple, du fait que ses mandataires seraient aux prises avec leurs compagnons au sujet de toutes les mesures de discipline indispensables à la bonne exécution des services. Ce n'est un secret pour personne que la plupart des associations de production ont péri de ce vice.

Mais le vice fondamental des associations de production, c'est l'antagonisme d'intérêts qui existe, par la nature même des choses, entre producteurs ou groupes de producteurs et consommateurs, les premiers voulant obtenir pour leur travail la plus grande rémunération possible et les seconds voulant, au contraire, se procurer leurs produits ou services au plus bas prix possible. C'est là que gît le véritable nœud du problème, c'est là l'écueil où toutes les tentatives pour résoudre le problème de la production par les producteurs eux-mêmes sont destinées à échouer. Et c'est fatal, parce que le jour où les prétentions des producteurs s'exerceraient sans limites, ainsi que nous l'avons déjà montré, c'est la classe ouvrière qui, la première, en pâtirait en sa qualité de consommatrice.

Cet antagonisme entre producteurs et consommateurs, du reste, ne serait en rien atténué si nous considérions les producteurs associés à leur tour dans le but de se procurer les instruments, la matière première et tout ce qui est nécessaire à l'entretien de leur fonction de producteurs au plus bas prix possible, ainsi que nous le montrent les exemples de producteurs agricoles adjoignant à leurs coopératives de vente des services de consommation et ainsi qu'on pourrait se le figurer dans le système fédéraliste que rêvent nos syndicalistes. Il ne se trouverait pas davantage atténué si les associations de producteurs s'entendaient entre elles pour produire elles-mêmes certains produits comme, par exemple, des associations de boulangers créant eux-mêmes leur moulin.-Même en supposant ces associations de producteurs s'arrangeant librement entre elles et avec les groupe-

ments de consommateurs, rien ne nous garantit que, soit dans les débats précédant le contrat, soit en cas de conflit, ce ne soient pas là encore des intérêts particuliers qui l'emportent sur l'intérêt général. Si l'on a affaire à des groupements autonomes en concurrence entre eux, cette concurrence ne sera autre chose que la lutte pour les débouchés : pour peu que l'un d'eux arrive à produire dans des conditions plus avantageuses, il arrivera fatalement que les gros mangeront les petits comme dans le système de concurrence capitaliste ; si on a des monopoles ou des concessions, ce sera l'étatisme en plein et l'on se demande où la liberté ira se nicher .

Supposons encore « que la C. G. T., par la grève générale, veuille organiser par l'intermédiaire de ses syndicats confédérés, la production et la distribution des richesses. Elle substituerait au chaos d'un régime économique, basé sur la recherche d'un dividende capitaliste, l'anarchie d'un régime fondé sur la recherche d'un profit corporatif, réalisé comme le bénéfice capitaliste au dépens de la masse consommatrice. Elle ne ferait pas disparaître les phénomènes de surproduction ou de disette, les gaspillages économiques, les crises, les chômages qui caractérisent le système capitaliste moderne ». (1)

Bref, de quelque manière qu'on l'envisage, l'antagonisme subsiste et subsistera forcément *tant que l'intérêt du producteur dominera.*

Nous ne voulons ni ne pouvons entrer ici dans une critique plus détaillée des multiples expériences faites avec les associations de production *autonomes.* Nous pouvons nous en dispenser d'autant plus facilement que la plupart des syndicalistes avisés s'accordent aujourd'hui à les condamner comme un gaspillage d'efforts. Il n'est personne — du moins à notre connaissance — qui voudrait les préconiser encore comme une solution du grave problème de l'organisation future de la production. Il est, en effet, par trop évident que dans la lutte qui se dessine entre les cartels et trusts capitalistes

(1) R. Briquet, *Humanité* du 5 juin 1910.

d'une part et le grand trust anticapitaliste des consommateurs d'autre part, il ne leur reste que cette alternative ou de se laisser écraser entre ces deux forces ou d'entrer comme vassaux dans le ban de l'une ou de l'autre de ces organisations d'intérêts.

Cependant, si nous condamnons d'une façon absolue les associations de production autonomes comme étant une forme de production économiquement inférieure et, partant, sans avenir, il convient de ne pas englober, dans cette condamnation, cette forme appelée *commandite ouvrière* qui nous semble au contraire appelée à de grandes destinées. Elle est, en effet, ou semble être la forme de production qui répond le mieux au souci de l'économie et de la responsabilité sociale ; elle a de plus le grand mérite de pouvoir s'adapter aussi bien à la régie des services publics qu'à celle des services coopératifs aux mains de la collectivité des consommateurs, tout en concordant avec les intérêts du syndicat, dont elle est la forme contractuelle en vue de l'exécution de certains travaux. Mais sa réalisation suppose un degré d'éducation et d'organisation syndicales qui est loin d'être atteint.

Ce que nous voulions faire ressortir pour le moment, c'est que cette idée du syndicalisme se suffisant à lui-même et pouvant, à lui seul, résoudre le problème de l'organisation de la production, ne saurait sérieusement se soutenir. La grande question est de savoir qui des deux, du producteur ou du consommateur, commandera à la production. Si tant est que dans la société future de justice et de liberté nous ne voulons pas remplacer la guerre actuelle contre le capitalisme par la lutte entre les corporations de producteurs d'un côté et la collectivité des consommateurs de l'autre — lutte d'autant plus grave que les producteurs associés disposeraient des moyens de production, d'après le système fédéraliste — il s'agit de savoir, par quel moyen nous empêcherons que les prétentions des producteurs coalisés s'affirment au détriment de l'intérêt et du patrimoine de la grande Famille.

N'est-ce pas précisément le terme de la lutte de classe que de faire disparaître les classes en soumettant le capital et les intérêts privés aux ordres et aux besoins du travail organisé représentant l'intérêt général et primordial de toute la société ? Or la grande erreur des syndicalistes a été, jusqu'à présent, de croire que les producteurs représentent ou peuvent représenter cet intérêt général. Nous avons montré justement qu'une telle prétention est aussi contraire à la nature des choses qu'à l'idéal de justice qui est la raison d'être de la lutte de classe.

Aussi bien, si nous voulons que les moyens de production profitent non pas à une minorité ou corporation, si nous voulons remplacer l'anarchie actuelle dans la production par l'ordre, c'est-à-dire par l'organisation d'après un plan d'ensemble assurant à nos efforts de producteurs un maximum de rendement et d'utilité sociale, (sinon il nous sera impossible de réaliser une civilisation supérieure, c'est-à-dire plus de bien-être matériel avant tout pour ceux qui en sont encore privés), nous n'atteindrons ces buts, ainsi que nous le verrons par la suite, qu'à la condition d'assurer *à la collectivité des consommateurs* le droit de disposer souverainement du patrimoine de la Cité dans l'intérêt de tous ses membres présents et futurs, forts et faibles — s'il est vrai qu'on produise pour consommer, pour satisfaire les besoins de la vie et non que l'on consomme pour épuiser les richesses créées par les producteurs.

(à suivre) C. MUTSCHLER.

L'Économie Mathématique

MM. Leseine et Suret viennent de publier (1) à l'usage des profanes qui désirent s'initier aux mystères de l'économie mathématique, un petit memento de mathématiques supérieures illustré d'exemples et d'applications tirés des meilleurs économistes mathématiciens.

Tous ceux qui ne veulent pas s'abriter derrière le traditionnaliste « *græcum est, non legitur* » pour ignorer l'œuvre des Cournot, Jevons, Walras, Pareto, Pantaléoni, Fisher et tant d'autres qui ont contribué si puissamment à l'élaboration d'une Economique systématique, sauront gré aux auteurs de leur avoir fourni un petit instrument commode qui leur permettra d'aborder sans trop de peine cette littérature ardue.

MM. Leseine et Suret entreprennent dans une courte préface de plaider la cause entendue depuis longtemps — partout ailleurs qu'en France — de l'économie mathématique. Leur plaidoyer n'est malheureusement pas superflu chez nous où les partisans de l'économie nationale et réaliste, qui constituent encore la majorité du corps enseignant, accablent une discipline rivale d'un dédain et d'un mépris auxquels une ignorance sectaire n'est pas toujours étrangère. C'est pourquoi nous nous permettons d'insister.

Que reproche-t-on aux spéculations des économistes mathématiciens ? L'obscurité d'un langage peu accessible au populaire. Ne sauraient-ils donc parler comme tout le monde ? Sans doute. Mais à ce compte pourquoi ne demande-t-on pas à M. Poincaré, à M. Lippmann, ou à M. Metchnikoff de bannir de leurs exposés toute expression qui ne serait pas comprise d'un auditoire de réunion publique ? Il est probable que même avec les moyens limités qu'on leur imposerait, ces savants arriveraient à dégager approximativement leur pensée. Mais

(1) Leseine et Suret. — *Introduction mathématique à l'étude de l'économie politique*. Paris, Alcan.

ils n'y arriveraient qu'approximativement, parce que la langue commune qu'on les contraindrait d'employer, créée en vue de notions usuelles, manque de termes pour désigner des concepts nouveaux et compliqués qu'elle n'est pas faite pour exprimer. C'est justement pour éviter les imprécisions et les équivoques que les savants se forgent une langue à leur usage exclusif. La science est aristocratique par essence. On ne la met à la portée du vulgaire qu'en la dégradant. Il faut s'élever jusqu'à elle, sans lui demander de descendre jusqu'à nous. Ainsi avertis, ne demandons pas à l'économie d'être à la fois populaire et scientifique.

Il est un ordre de griefs plus important que l'on formule contre l'économie mathématique. On l'accuse de n'avoir donné aucun résultat pratique. Se serait-elle laissé devancer sur ce terrain par sa rivale ? Les économistes réalistes sont-ils, dans leur cabinet, plus près des sources de l'expérience que les économistes mathématiciens ? Sont-ils d'avantage mêlés à la vie économique ? Sont-ils des hommes d'Etat, des hommes d'affaires ? Sont-ils versés dans les opérations de bourse? Connaissent-ils dans le détail ces innombrables techniques de la production dont un capitaine d'industrie met toute sa vie à s'en assimiler une ? Il n'apparait pas, et l'on peut à bon droit se demander si les compilations d'observations micrographiques indirectes que les écomomistes réalistes nous donnent pour de l'Economie, ne constituent pas aux yeux des gens du « bâtiment » de médiocres travaux d'amateurs. Il est douteux qu'un banquier, pour l'exercice lucratif de sa profession, songe à tirer quelque parti de la lecture des œuvres de M. Cauwes et de son école. En tout cas, on ne saurait l'y encourager sans encourir les plus graves responsabilités morales. Mais s'il était vrai que pas plus que ses rivales, l'économie mathématique n'a donné des réalisations pratiques, cette stérilité momentanée ne suffirait pas à la faire condamner. L'économie mathématique date d'hier à peine. Combien de temps s'est-il écoulé entre les spécu-

lations d'Ampère et les découvertes des applications industrielles de l'électricité ?

On ajoute que les économistes mathématiciens — même si l'on se place sur le terrain de la théorie pure — n'ont rien inventé et qu'ils se sont bornés à transposer en formules compliquées les aphorismes de l'économie classique. On oublie, et MM. Leseine et Suret le relèvent très justement, que les économistes mathématiciens ont les premiers formulé la théorie des monopoles, application de la théorie mathématique des maxima et des minima ; on peut ajouter que l'un deux, Dupuit, a exposé avec une netteté remarquable la thèse du monopole avec tarifs différentiels et qu'il a su en déduire, à propos des chemins de fer naissants, des règles et des prévisions qui n'ont pas été démenties par les professionnels et les spéculateurs en matière de transport.

Ce qui paraît surtout échapper aux détracteurs de l'économie mathématique, c'est la portée scientifique des transformations profondes qu'elle fait subir aux cadres et jusqu'à la notion même de l'économie.

On peut affirmer en effet, que les économistes mathématiciens ont tenté l'effort le plus sérieux pour substituer à la description laborieuse du cycle des transformations de la matière économique — description inventée parce que tout se tient et qu'on ne saurait traiter isolément la « production », la « répartition », et la « consommation » — un tableau d'ensemble du monde économique — à l'aide d'une série d'approximations chaque fois plus expressives de la réalité concrète. L'Economique prend ainsi la forme d'un thème unique sur lequel sont brodées des variations de plus en plus complexes : une théorie de la valeur fondée sur l'utilité marginale et dont dérive la théorie générale des prix en régimes de libre concurrence et de monopole — et cette théorie s'applique aussi bien au marché des marchandises (ancien compartiment de la production) qu'à celui des services (ancien compartiment de la répartition). Enfin, si l'on presse un peu la vieille notion de monopole, pour en

faire sortir une théorie de la demande limitée aussi bien que de l'offre restreinte, on développe une notion générale de la rente, applicable non pas seulement à toutes les classes de producteurs, mais même aux consommateurs eux-mêmes, et la rente devient ainsi la formule du bénéfice des situations privilégiées qui subsiste sous le régime égalitaire de l'uniformité des prix.

Peut-être, semble-t-il, l'exposé de ces conceptions ne justifie pas l'emploi des mathématiques. Mais il faut bien prendre garde que ce sont là des points d'arrivée, et qu'en matière scientifique, ce n'est pas seulement le résultat mais la façon dont on l'a obtenue qui importe au chercheur. En fait, ce sont des esprits profondément imbus de mathématiques qui sont parvenus à les dégager. Ils ont enrichi l'économie politique à la fois de notations, ce qui n'est pas négligeable, et surtout de concepts dont elle ne pourra plus se passer désormais. Il serait trop facile de montrer combien il est impossible de fournir un exposé correct de la théorie de l'utilité finale sans recourir au symbole des dérivées, ni de la théorie de la rente sans faire appel à des courbes et au calcul intégral. En fait, les économistes littéraires sont obligés d'avoir recours à des exemples numériques arbitraires qui faussent et déforment ces notions. Ce qu'il est surtout plus intéressant de remarquer, c'est l'extension de l'idée de fonction et de l'idée de limite au domaine économique.

Les économistes mathématiciens ont surabondamment démontré que la recherche des causes, notamment pour le problème des rapports du coût de production et des prix, aboutissait soit à un cercle vicieux, soit à une récurrence à l'infini. Si l'on substitue à l'idée métaphysique et creuse de cause, celle de fonction qui permet d'exprimer en une formule des variations corrélatives sans préjuger de leur nature intime et sans attribuer une influence arbitraire et exclusive à l'un ou à l'autre des deux termes, ce problème oiseux comme une question protocolaire de préséance, n'a plus d'objet, pas plus qu'en botanique celui de savoir si c'est le gland qui

précède le chêne ou le chêne qui précède le gland. De même on peut vérifier la fécondité des applications de l'idée de limite dans le domaine économique. Sans parler de la théorie de la valeur qui est une de ses applications capitales, on ne peut plus désormais se passer de la notion d'entrepreneur marginal, de capitaliste marginal, d'ouvrier marginal. On affirme couramment qu'en un régime de concurrence illimitée le profit de l'entrepreneur *tend* vers zéro, et cette notion d'une fin dont l'on se rapproche sans cesse sans parvenir à l'atteindre jamais, est peut-être aussi le symbole du mouvement économique particulier et du mouvement social en général.

Enfin et surtout, le principal service des mathématiques en matière économique, c'est d'avoir permis, en généralisant davantage, de constituer les cadres d'une économie générale qui ne serait ni libérale, ni interventionniste, ni conservatrice, ni socialiste, mais dont les formules abstraites, par composition a la réalité des régimes multiples qui sont les cadres où se déroulent la vie économique, n'auraient besoin, pour employer l'expression de M. Pantaléoni, que de subir « un changement de signes ».

A. Calvy.

ENQUÊTES ET DOCUMENTS

ENQUÊTES

L'influence de la philosophie de M. Bergson

I

M. Delvolvé

Maître de Conférences de Philosophie à l'Université de Montpellier

Il me paraît bien difficile de déterminer l'influence présente et future d'un philosophe en pleine activité productrice, et personnellement je suis peu qualifié pour entreprendre une tâche aussi ardue. Il ne m'a pas été donné de connaître autrement que par ses livres l'enseignement de M. Bergson, ni de fréquenter les milieux intellectuels directement imprégnés par cet enseignement.

Mais je connais assez son œuvre pour en avoir la plus haute estime et être assuré qu'elle tient une grande place dans la philosophie de notre temps. La forme de pensée que M. Bergson représente avec une remarquable puissance a un rôle nécessaire en raison du merveilleux développement de la pensée scientifique qui caractérise notre époque. Cette poussée de développement de l'intelligence analytique a pour effet momentané de rompre l'équilibre de la pensée humaine, de fausser le rapport entre l'action et la pensée abstraite. Beaucoup de philosophes fuient la philosophie dans les spécialités à forme scientifique ; d'autres cherchent à prendre possession du domaine de l'action à l'aide des méthodes de l'analyse abstraite. Ces mêmes effets se font sentir au-delà du petit cercle des esprits philosophiques ; il

en résulte une très curieuse méconnaissance des conditions réelles de la vie pratique, et comme un affolement de la pensée morale analogue à celui qu'amenèrent, dans la Grèce de l'époque sophistique, les premiers développements de l'analyse abstraite.

Dans les œuvres de M. Bergson, la puissante réflexion vitale d'un esprit bien averti de la science contemporaine nous aide à n'être pas écrasés sous la masse du progrès scientifique, et à retrouver, dans les conditions présentes de la connaissance analytique, le sens intégral de la vie.

Je ne pense pas qu'à l'heure actuelle cette forme de pensée rayonne très loin de son centre. Elle se heurte à des habitudes d'esprit très généralement répandues, et, chez beaucoup de philosophes, à un préjugé scientifique, à une sorte de honte de paraître accorder une valeur à la pensée hors des formes de l'analyse abstraite.

La morale, la doctrine et l'action sociales sont assurément intéressées au rétablissement d'un équilibre qui nous fait défaut, à la restauration non seulement chez les philosophes, mais chez les éducateurs et chez les théoriciens et praticiens de l'action sociale, d'une forme de pensée capable de profiter de l'analyse abstraite sans perdre le sens réel de la vie. Quant à savoir si cette évolution est ou non favorable à telle ou telle des doctrines sociales en concurrence, je crois qu'elle est d'un ordre beaucoup trop général pour que cette question soit susceptible de réponse.

En somme nous devons une véritable reconnaissance à M. Bergson pour la vigueur de son effort en faveur d'une évolution nécessaire, d'un intérêt essentiel, et il est à souhaiter qu'il tire lui-même de ses travaux philosophiques les conséquences pratiques qui en feront mieux apparaître la valeur aux esprits peu exercés à rejoindre par la pensée la réalité agissante de l'être.

II

M. Alfred Fouillée

de l'Institut

D'une lettre dans laquelle M. Alfred Fouillée s'excuse de ne pouvoir répondre à notre enquête, nous extrayons les lignes suivantes :

Au cours de mes ouvrages et toutes les fois que l'occasion se présente, je ne manque point d'examiner celles des idées de M. Bergson avec lesquelles mes recherches personnelles me mettent en contact, parfois en opposition.

.... C'est ce que je viens de faire encore dans un livre qui va paraître : *la Pensée et les Nouvelles Ecoles anti-intellectualistes*. Vous verrez que j'y fais l'examen critique de toute philosophie intuitionniste ; vous y verrez aussi les raisons, bonnes ou mauvaises, pour lesquelles je n'ai jamais pu admettre les intuitions intellectuelles ou supra-intellectuelles de Jacobi, de Schelling, de Ravaisson et de leurs successeurs. J'admire les efforts que font aujourd'hui diverses écoles, dans divers pays, pour restaurer le sentiment immédiat du libre arbitre, les idées de contingence, d'indétermination et d'inintelligibilité radicales, pour introduire ainsi un nouveau noumène en plein phénomène. Je comprends que ces tentatives trouvent des partisans parmi les croyants de toute espèce, qui y voient un secours pour la foi, depuis le pragmatiste William James jusqu'à divers catholiques modernisés. Mais, malgré ces attaques de diverses écoles contre l'intelligence au moyen des armes forgées par l'intelligence, je demeure indivisiblement volontariste et intellectualiste, sans consentir à mettre à part de la *pensée* le sentiment, qui l'implique, ou l'*action* qui, lorsqu'elle n'est pas toute corporelle et brutale, implique non moins nécessairement la pensée.

III

M. Georges Palante

Professeur de philosophie

En réponse aux questions que vous voulez bien me poser, voici quelques réflexions sur la philosophie de M. Bergson.

Le fait que tant d'écrivains, et de tendances si différentes, se réclament du bergsonisme ne me paraît pas un bon signe. La philosophie de M. Bergson ressemblerait-elle à la prophétie d'Isaïe sur l'enfant à naître d'une vierge, prophétie tellement vague qu'elle tolère toutes les interprétations et toutes les applications possibles ?

Les raisons du succès de cette philosophie sont d'abord la fluidité insaisissable d'une pensée apte à prendre toutes les formes, à la façon des nuages qui traversent le ciel ; ensuite l'impression de religiosité et de mysticisme qui se dégage de toute cette métaphysique. Beaucoup des adeptes de M. Bergson sont des néo-chrétiens, des néo-spiritualistes, tout heureux d'entendre une fois de plus la vieille chanson chantée par une cigale harmonieuse.

Quant à M. G. Sorel, son cas est particulier et, selon moi, surprenant. Je n'ai jamais compris que cet esprit positif et incisif se soit engoué de cette philosophie nébuleuse. Comment le théoricien marxiste, dont la théorie consiste précisément à se moquer des théories et à leur préférer le recours brutal à l'action, a-t-il pu éprouver le besoin d'invoquer à l'appui de son positivisme et de son réalisme social, la plus quintessenciée des métaphysiques et qui plane à mille coudées au-dessus du réel, dans des régions supra-terrestres et supra-spatiales !

Pour ma part, je distinguerais volontiers deux parts dans la philosophie de M. Bergson. Il y a la partie négative, c'est-à-dire l'anti-intellectualisme bergsonien, qui me paraît avoir réagi d'une manière heureuse contre les

excès de la foi rationaliste. Quant à la partie positive de la doctrine, c'est-à-dire au spiritualisme bergsonien, elle me paraît tout à fait arbitraire. Elle consiste en effet à distinguer deux modes ou deux degrès dans la pensée et dans le réel : d'une part, le monde de l'espace et du discontinu ; d'autre part, le monde de la durée pure et du continu. Le spatial et le discontinu est qualifié de mensonge ou tout au moins de pensée inférieure ou superficielle. Par contre, la durée pure, expurgée de tout élément spatial est érigée en absolu et divinisée comme étant la Pensée et l'Etre véritable. Qui ne reconnaît là la méthode d'abstraction qui a engendré autrefois les éons plotiniens et toutes les autres entités métaphysiques ?

Tout ce qu'il y a de solide dans cette opposition a été exprimé en termes infiniment plus clairs dans l'incomparable chapitre de Schopenhauer sur l'opposition de l'*Intuitif* et de l'*Abstrait* — et cela sans l'adjonction des métaphysiques vieillottes vers lesquelles nous oriente M. Bergson.

Je ne prononcerai pas le mot bluff à propos du bergsonisme, car personne ne mettra en doute la haute sincérité de M. Bergson. Engouement me paraît le mot exact.

DOCUMENTS

Deux lettres inédites de Lassalle sur la loi d'airain et la monarchie

Les lettres inédites de Lassalle, publiées et commentées par Gustav Mayer *dans* Archiv für die Geschichte des Sozialismus und der Arbeiterbewegung, *montrent le grand agitateur socialiste allemand sous un jour tout nouveau et modifient singulièrement sa physionomie traditionnelle.*

Les deux lettres, dont nous donnons ici la traduction, sont adressées au professeur Huber, *monarchiste et conservateur, dont les travaux avaient pour thème la question sociale et le développement de la classe ouvrière.* Huber *voulait pour le peuple plus de liberté et de bien-être, mais il ne pensait pas que les ouvriers fussent capables de faire leurs affaires eux-mêmes. Il voyait le salut dans une intervention bienfaisante de l'Etat et des classes aristocratiques, dans la conciliation des classes et la pacification des luttes sociales. Les deux lettres de Lassalle montrent dans quelle mesure il y a accord entre sa méthode et celle du professeur, et où commence leur opposition.* (*Note du traducteur.*)

Le 28 juin 1863.

Très honoré professeur,

Je viens de lire votre ouvrage *Les Ouvriers et leurs Conseillers* et étant donné l'estime profonde que j'ai toujours eue pour vous, je ne puis m'empêcher de venir me plaindre auprès de vous d'avoir été injustement traité.

Très injustement même !

Le doute que vous exprimez sur ma compétence en matière d'économie politique, serait tolérable chez un journaliste libéral, mais pas chez vous. Un homme de science devrait répugner à supposer qu'après avoir écrit dans certains domaines des ouvrages scientifiques (*Héraclite, Système des droits, etc.*), j'oserais écrire sur d'autres questions sans avoir la compétence né-

cessaire ; mais je laisse cette considération et crois que c'est précisément ma *Réponse* qui, malgré sa brièveté et à cause même de sa brièveté, doit montrer ma compétence d'une manière tout à fait évidente.

Pire encore, et assurément pas méritée, est l'alternative que vous m'offrez : l'ignorance inconsciente ou l'ignorance voulue. Je crois que ma *Réponse,* comme tous mes écrits, est la meilleure preuve de ma bonne foi.....

Je considère la loi des salaires comme inévitable, comme naturelle, tant que subsisteront les actuelles conditions historiques de la production. Je la tiens pour une *loi historique*, donc susceptible de changer aussi bien que toutes les conditions historiques, et je la considère comme une « loi d'airain » nécessaire, tant que subsisteront les conditions qui dominent le système de production actuel.....

Mais ce qui m'a surpris le plus, c'est ce ton de polémique aigre et hostile qui colore votre écrit partout où vous parlez de moi ; ton que je crois n'avoir justifié en rien. Je suis très affligé de cette injustice précisément parce que je la trouve chez vous, pour qui j'ai eu toujours, comme mes livres peuvent en témoigner, une haute estime. Cette critique, venue de tout autre m'aurait laissé indifférent et m'aurait même détourné de répondre. Il est vrai que vous ne sympathisez pas avec mes tendances politiques, — ce que je comprends et respecte — mais mes tendances politiques ne sont pas moins opposées aux vôtres que les vôtres aux miennes. Et pourquoi cette circonstance ne m'a-t-elle jamais gêné pour être équitable et juste envers vous ? Et pourquoi vous gêne-t-elle vous, qui êtes par ailleurs juste envers tout et envers tous, et avez par cela même mérité ma grande sympathie et mon respect ?

Vous haïssez ma voie, l'agitation des masses. Mais pourquoi ne voulez-vous pas me laisser essayer de faire sur ma voie ce que vous poursuivez, vous, sur la vôtre ?

Y a-t-il vraiment entre nous, et pour ce qui touche à la voie à suivre, une différence de principes ? Vous dites dans votre préface : « Si les éléments aristocratiques de la vie populaire persistent à méconnaître ou à négliger leur devoir social, et si les ouvriers eux-mêmes sont incapables de s'entr'aider d'une manière efficace, ils seront aussi partisans des grandes initiatives de l'Etat ! » Eh bien, très honoré professeur, ce qui nous sépare, c'est que, pour moi, il y a beau temps que ces « si » ne son plus des « si », mais bien, selon la conception scientifique de l'histoire, des réalités pures et simples. Vous haïssez ma voie, l'agitation des masses ! Je pourrais vous dire que c'est certainement votre droit individuel. Mais si un tiers seulement, ou un dixième, ou un vingtième même de la classe possédante était,

comme vous, si plein d'amour et de loyale bienveillance pour la cause des ouvriers, et notamment des classes inférieures, alors, certes, ma voie serait inutile et je ne l'aurais jamais suivie. Mais regardez-donc autour de vous ; voyez comme vous êtes seul de votre espèce dans le camp conservateur. Si votre solitude est une raison pour vous accorder une estime tout à fait exceptionnelle, elle justifie aussi la voie que j'ai suivie.

Bref, il est possible que je me trompe, il est possible que j'aie pris une route dangereuse, mais je vous prie de croire à ma profonde conviction qu'il n'y a pas d'autre chemin à suivre que celui de l'agitation des masses.

Vous avez été injuste envers moi, et j'aurais dû répondre avec âpreté. Mais Dieu me garde de répondre avec âpreté et à cause d'une injustice momentanée, à quelqu'un que depuis de longues années, j'aime et estime tant pour ses livres. Et c'est pourquoi, j'aime mieux ne pas vous répondre publiquement et vous envoie ci-inclus mon opuscule le plus récent, qui vous déterminera peut-être à plus de justice envers moi.

En tout cas, je vous prie de considérer cette lettre comme un témoignage de ma haute estime, et je signe respectueusement,

Votre très dévoué,

F. Lassalle.

Berlin, le 24 février 1864.

Très honoré professeur,

J'ai bien tardé à répondre à votre lettre que j'ai reçue en Suisse. Mais j'ai dû, pour une raison que je dirai plus tard, ajourner ma réponse jusqu'à mon retour à Berlin.

A peine arrivé à Berlin, je fus tellement occupé par mon ouvrage d'économie politique (que j'ai l'honneur de vous expédier ci-inclus), qu'il m'a été de toute impossibilité de vous écrire plus tôt. Voici donc la réponse :

Je trouve très normal que, comme vous l'écrivez, vous me jugiez d'après mon passé, et notamment d'après le procès Hatzfeld, parce que toute séparation en homme politique et en homme privé n'est qu'un vieux préjugé.

Je trouve cela d'autant plus normal que, de tout ce que j'ai fait depuis lors et de tout ce que je pourrai encore faire dans l'avenir, mon intervention pour la comtesse de Hatzfeld sera pour moi le seul acte de ma vie dont je serai toujours fier.

Je ne saurais aussi vous blâmer de n'avoir pas été bien renseigné sur cette affaire ; et c'est précisément pour cela que je voulais être à Berlin pour pouvoir vous répondre et vous envoyer, comme je le fais, mon discours de Cologne. Vous verrez dans ce livre que je n'étais à cette occasion rien moins que frivole. Vous verrez que j'étais plutôt profondément religieux, à mon

point de vue éthique du moins. C'est le souvenir de ma vie le plus cher, et qui me remplit — bien que de longues années se soient écoulées depuis — de la satisfaction la plus pure. J'ai lutté pendant huit ans, et je n'ai pas déposé les armes avant que la comtesse eût conquis ses droits et remporté la victoire. Et j'aurais continué la lutte jusqu'à aujourd'hui, si je ne l'avais pas finie victorieusement en 1854.

Lisez le discours, et vous aurez une preuve de plus à l'appui de ce fait qu'il n'y a aucune différence entre l'homme politique et l'homme privé, au moins chez les caractères *entiers*.

L'intervention pour la comtesse n'a été qu'une *insurrection*, une insurrection *pour mon propre compte*, dans un cas qui, comme un microcosme pur, contient toute notre misère sociale. J'étais tout entier à cette action. Mais assez là-dessus !

J'approuve de tout mon cœur la réflexion de l'empereur Nicolas, que vous faites vôtre et reproduisez dans votre lettre et dans la *Préface* à la deuxième partie de vos *Lettres de voyage* : « je conçois la monarchie absolutiste, je conçois la république, mais je ne conçois pas le régime constitutionnel ». Républicain dès l'enfance, je n'ai rien trouvé de plus ridicule, de plus corrompu et de moins durable que le régime constitutionnel. Il est l'auto-destruction organisée. Comme je l'ai dit, je suis républicain dès l'enfance.

Et malgré cela, ou peut-être précisément à cause de cela, je suis arrivé à la conviction que rien ne pouvait avoir un plus grand avenir et un rôle plus heureux que la *royauté*, si seulement elle pouvait se décider à devenir une royauté *sociale*. Je lutterais passionément pour elle, et mes théories constitutionnelles seraient vite mises de côté. Mais où y a-t-il une royauté, qui ait le courage et l'intelligence de se transformer en royauté *sociale* ? Vous reconnaîtrez vous même qu'on ne pourrait guère trouver une telle royauté. Et alors *que faire* ?

Dans les *Annales* de Glaser, vous avez été de nouveau injuste envers moi ! Vous dites que nous deux — moi et Schulze — nous n'avons fait que des phrases, peu d'actes. Premièrement, c'est une injustice presque naïve que de me mettre dans le même sac que Schulze ! Deuxièmement, vous souhaitez la diffusion des connaissances théoriques — et c'est là, vous ne pourrez pas le contester, faire des phrases ? Troisièmement, vous ne voulez pas du tout reconnaître, que mon point de vue — et chacun doit être jugé dans son champ d'action — m'empêche radicalement de faire de l'action « au détail ». Dans l'ouvrage ci-joint, j'ai longuement développé pourquoi, je ne peux rien voir de vraiment utile et pratique dans l'action « au détail ». Je ne peux donc que provoquer des connaissances dans les masses et par cela même agiter les masses. Mais cela est à la longue émi-

nemment pratique ! Précisément, lorsque vous nous comparez tous deux, vous et moi, vous pouvez voir d'après les résultats déjà obtenus, combien cela est pratique ! En réalité ne prêchez-vous pas depuis longtemps, avec une passion touchante, et avec le plus grand zèle dans le désert : dans votre parti ? A quoi a servi tout cela ? Moi et encore quelques douzaines d'hommes, pour lesquels précisement vous n'écrivez pas, avons appris dans vos livres à vous aimer — voilà tout : nul autre n'a fait attention à vous, et les organes de votre propre parti ont fait un silence de tombe autour de vous et de vos œuvres. Et vous vous en plaignez vous-même si souvent, si justement et avec tant d'émotion ! Et maintenant jetez un coup d'œil sur moi : mon agitation, je l'ai commencée il y a neuf mois, et la question est devenue partout une question actuelle ; tout le monde s'en est occupée, au moins jusqu'à un certain point, et si elle n'a pas encore pénétré dans les cerveaux de tous les hommes, elle a du moins pénétré dans leurs oreilles, ce qui est le premier pas ; chaque journal de votre propre parti a parlé soixante dix-sept fois plus de mon agitation de ces neuf mois, qu'ils n'ont tous ensemble parlé de la vôtre qui dure depuis de longues années. Et pourquoi ? — C'est très simple : je me suis montré avec des regards furieux et des gestes menaçants ; on m'a prêté et me prête les intentions les plus hostiles, les seules auxquelles on soit sensible. Et je me garderai bien de détromper les gens ! La plus grande partie de ma force d'expansion gît là. Certes, c'est bien souvent incommode ; de ces intentions qu'on me prête, poussent, comme des fleurs, des procès de haute trahison, (j'en ai un maintenant) et d'autres procès au criminel (j'en ai cinq). Mais cela est très bien pour la cause ! Le monde, dans sa totalité, est plus sensible à la peur qu'à l'intelligence et à l'amour.

Et peut-être trouverez-vous que mon livre d'économie politique n'est aussi que de la phraséologie !

Il semble que je doive rester votre *bête noire* Vous qui êtes juste jusqu'à l'excès envers tout le monde (envers Schulze, vous êtes même juste jusqu'à l'injustice), vous êtes constamment injuste envers moi. Il vous faut bien un bouc émissaire.

Prenez-moi comme tel. J'ai le dos très large. Depuis vos *Esquisses espagnoles* et surtout depuis vos *Lettres de voyage,* je vous estime si cordialement, que je ne permettrai pas qu'on diminue ma justice envers vous. La seule chose que je vous demande, c'est de venir chez moi, si jamais vous venez à Berlin, afin que j'aie le plaisir de faire votre connaissance.

Vous serez reçu à bras ouverts par votre

F. Lassalle.

(*Traduit. de l'allemand par* Max Perlstein.)

Les Coopératives de la faim des déportés politiques russes (1)

Dans le dernier quart du XIX^e^ siècle, la déportation politique en Russie n'avait pas atteint les proportions effrayantes qu'elle a aujourd'hui. Les déportés, disséminés par petits groupes dans différents villages de la Russie septentrionale et de la Sibérie, s'étaient organisés en espèces de confréries communistes. Perdus dans des bois sauvages et des marais gelés, rapprochés par de longues années de prison et par des privations imposées par le pays maudit où ils devaient vivre, les déportés politiques menaient une vie qui rappelait celle des premiers chrétiens. Les produits de la chasse, l'argent, les vêtements mêmes et le linge, tout était commun.

Au commencement du XX^e^ siècle, sous le régime du célèbre ministre de l'intérieur, von Plehve, le nombre des déportés s'accroît rapidement. Dès l'année 1904, nous trouvons dans la province d'Archangel, 700 déportés. Dans la toute petite ville de Jarensk (2), du département de Vologda, le nombre des déportés, qui était de 350 en 1907 monte à 600 en 1909 ; dans chacun des autres villages, le nombre des déportés passe, pendant la même période, de 200 à 500 en moyenne.

L'augmentation de la population déportée eut pour résultat la dissolution des petites confréries communistes qui n'étaient possibles qu'entre un petit nombre de camarades unis par d'intimes liens moraux. D'autre part, l'apparition de ces nombreux étrangers dans de pauvres villages, peuplés de paysans qui vivent encore

---

(1) Les matériaux de cette étude ont été empruntés aux journaux et revues russes récents et tout particulièrement au *Viestnik Coopératsa*, 1910, I.

(2) Cette ville peut être prise comme séjour-type des déportés. Elle est à 200 kilomètres du chemin de fer. Elle a 2 maisons en pierre ; 222 en bois, 22 boutiques. Ni fabriques, ni usines, rien que de petits artisans, au nombre de 22. La population de la ville est de 993 personnes. La densité de la population de l'arrondissement de Jarensk est de 0,9 au kilomètre carré.

sous le régime de l'économie naturelle, fit augmenter de 400 o/o les prix des commestibles et des objets de première nécessité.

Les prix des logements et des chambres meublées augmentèrent de 600 et même de 2.000 o/o.

Une chambre, qui était louée 50 kopecks (1 fr. 30) par mois, fut dès lors payée de 3 à 10 roubles (de 8 à 27 fr.) ! Le tableau suivant montre le renchérissement des denrées pendant la période de 1906-1909 dans les deux villes de Iarensk et Oustsissolsk.

DENRÉES	Iarensk		Oustsissólsk	
	1906	1909	1906	1909
	Prix en Kopecks			
la livre (1) de viande...	4	10 à 15	4 à 6	10 à 13
le demi-litre de lait	3	5 à 6	3 à 4	9 à 10
le boisseau de p. de t..	15	30 à 50		
la livre de pain noir...	5	5	augmentation de	
la livre de pain blanc..	3	3, 5	30 à 30 o/o.	
la livre de beurre fondu	15	35 à 40		
la douzaine d'œufs.....	18	50 à 60		
la livre de pétrole.....	5	8	4, 5	8
la mesure de bois.....	50	225	50	250

Cette sensible augmentation du prix des vivres obligea les déportés à créer des espèces de coopératives pour lutter contre les appétits croissants des bouchers et des boulangers.

Le subside gouvernemental alloué à chaque déporté pour le dédommager de la privation du droit de gagner sa vie par des occupations accessibles à des intellectuels, est de 8 roubles (21 fr.) par mois pour les « non privilégiés » et de 11 roubles (29 fr.) pour les « privilégiés » (gentilshommes et personnes ayant fait des études supérieures) le subside, fixé depuis une dizaine d'années a toujours été insuffisant ; maintenant avec le renchérissement de la vie, il ne représente plus rien.

(1) La livre russe est de 410 grammes.

Les premières organisations coopératives et les plus répandues furent les restaurants coopératifs. Pendant l'automne de 1907 on créa à Oustssissolsk un restaurant de ce genre. Les sommes nécessaires à son fonctionnement ainsi que la plus grande partie du matériel furent donnés par les habitants de la ville. On paya les employés en les nourrissant. La portion de bouillon coûtait 8 kopecks (21 cent.) (ordinairement on n'en prenait qu'une demi-portion). La viande rôtie coûtait 9 kop. (23 cent. 1/2); les plats au lait 5 kop. (13 cent.). Le menu était assez varié. Le nombre des clients était de 26 à 30, tous intellectuels. Les ouvriers trouvaient les plats très bons, mais trop légers.

Au bout de deux mois et demi de fonctionnement, la coopérative dut accuser un déficit de 70 roubles; on ferma le restaurant. Le restaurant coopératif d'Arkangel pouvait fournir un dîner par jour pour la somme de 7 à 9 roubles (18 fr. 20 à 23 à 23 fr. 40) par mois; celui de Kholmogore, pour la somme de 4 r. 50 k. à 6 r. 50 k. (11 fr. 70 à 17 fr.). A Jarensk, on avait pour 4 roubles (10 fr. 40) une assiette de bouillon avec bœuf (1/2 livre) et une assiette de *cacha* russe. A Narime (1) le dîner était composé de deux plats; le bouillon et un plat fait avec la viande du bouillon. Ce dîner ultra-sommaire coûtait 3 r (7 fr. 80) par mois.

Mais ces restaurants pauvres avec leurs repas misérables étaient encore trop « aristocratiques » pour la grande masse des déportés. La « démocratie » qui vivait avec les 8 roubles (21 fr.) de ses subsides mensuels, ne pouvait pas dépenser de 4 à 7 roubles, c'est-à-dire de 50 à 80 o/o de son budget, à s'assurer un seul repas par jour. Ces déportés, obligés, comme ce fut constaté à Jarensk, de se nourrir avec du cheval pourri ou des coquillages, formaient à Oustsissolsk, et à Ijime, les 65 o/o, 83,4 o/o et 87, 9 o/o du nombre total des déportés !

(1) *Narime* signifie, dans la langue des Ostiaks, le marais. La ville est inondée chaque printemps.

Les boulangeries coopératives, avec leur conséquence directe, l'abaissement du prix du pain, furent plus à la portée de tous. Au mois de Février 1908 on organisa à Jarensk une boulangerie coopérative pour lutter contre un seul boulanger, qui avait fait monter le prix du pain noir à 4 kop. et 1/2 la livre, ce qui faisait une augmentation de 50 0/0.

La coopérative s'établit avec 30 roubles (78 fr.), prêtés par un groupe de déportés. Pendant le premier mois, on vendit 113 poudes (1) et 28 livres de pain noir ; pendant le deuxième mois, 130 poudes ; pendant le troisième mois, 140 poudes et 32 l. Le but principal de cette boulangerie était l'abaissement du prix du pain et, au mois de mai, la livre de pain noir fut vendue par la coopérative 3 kopecks.

Ce très bas prix et la nécessité de s'acquitter de la dette d'établissement empêchaient de donner du pain de bonne qualité et de payer convenablement le personnel. Les ouvriers gagnaient 6 roubles par mois, et le vendeur, qui travaillait près de seize heures par jour, recevait 2 roubles par mois et 4 livres de pain par jour ! Mais avec l'accroissement de la vente, la qualité du pain s'améliora et le salaire des ouvriers devint satisfaisant.

Au mois de juillet de cette même année la coopérative produisait par jour 6 poudes de pain noir et 2 poudes de pain blanc. Le prix du pain noir était de 3 k. (soit de un demi-kopeck plus bas que chez le boulanger) et celui du pain blanc — regardé comme un objet de luxe — de 6 k. (soit un kopeck plus élevé que chez le boulanger, mais de bien meilleure qualité. La boulangerie coopérative vendait son pain aux habitants de la ville et aux paysans de passage, qui tous étaient très curieux de savoir comment la coopérative pouvait vendre le pain meilleur marché que le boulanger. Le succès de l'entreprise eut une répercussion heureuse sur le sort des ou-

(1) Le *poude* vaut 40 livres russes, soit 16 kg. 380.

vriers. Leur journée de travail fut limitée à 12 heures et leur salaire monta à 9 roubles par mois.

Tout permettait donc de compter sur un avenir florissant. Mais le gouvernement, sans doute mécontent de cette petite amélioration de la vie des déportés politiques, ordonna, en 1907, de fermer la coopérative.

Le sort de la boucherie coopérative, organisée dans la même ville fut plus heureuse.

Pendant le printemps de 1908, les bouchers de Jarensk avaient fait monter le prix de la livre de viande au-dessus de 12 kopecks (prix de 1906 : 4 k.). Les déportés prirent la résolution d'organiser une coopérative pour vaincre leurs exigences toujours croissantes. Avec beaucoup de peine, on recueillit, par collecte, 27 roubles et on reçut 15 roubles à titre de prêt. La boucherie coopérative commença à fonctionner avec ce « capital » de 42 roubles (109 fr.). Au début, elle fut obligée d'acheter des vaches ; mais en revanche le prix de la viande tomba à 7 k. 1/2 et 7 kop. la livre. En six semaines, la coopérative réalisait un bénéfice de 10 r. Les bouchers de la ville furent obligés de baisser leurs prix et de vendre la viande de bœuf aux anciens prix de la viande de vache. A la coopérative, la viande fut bientôt de meilleure qualité et, dès le commencement de 1909, les habitants de la ville préféraient se fournir chez elle. Le travail du boucher-coupeur était convenablement payé : 1 rouble et demi par tête de bétail.

Quand la coopérative cessa temporairement de fonctionner, les bouchers firent immédiatement monter le prix de la viande jusqu'à 18 k. la livre. Mais la coopérative rouvrit bientôt ses portes et, actuellement encore, poursuit ses opérations avec succès.

Une coopérative semblable fondée à Oustsissolsk fut moins heureuse. L'augmentation du prix de la viande (17 k. la livre, quand le prix ordinaire était de 4 à 6 k.) obligea les déportés de cette ville à prendre des mesures de défense. Les bouchers du marché furent boycottés et l'organisation d'une boucherie coopérative fut décidée.

Au mois de juillet 1908, on vendit 90 actions de 50 k. (1 fr. 30) chacune et on commença l'affaire avec 45 roubles. Le prix de la viande fut de 11 et 9 k. la livre, tandis que les bouchers la vendaient 13 et 12. Au mois d'octobre la coopérative baissa ses prix jusqu'à 7 et 5 kop. Sur le marché, les prix restèrent de 1 kopeck plus élevés. Au début on avait tâché seulement (comme toujours) de baisser les prix, mais une fois que ce fut fait, l'attention se porta sur la qualité. On acheta de meilleurs bestiaux et les prix de la viande furent augmentés jusqu'à 7 et 10 kop. la livre, ce qui d'ailleurs les laissait encore meilleur marché que chez les bouchers. Dès le mois de janvier 1909, la vente, qui était de 14 au début, monta jusqu'à 90 et même 100 poudes. Malheureusement, des discussions sur la question de l'emploi et de la distribution des bénéfices éclatèrent au sein de la commission administrative ; les changements d'administrateur deviennent trop fréquents. Un achat imprudent fait par un administrateur « nouveau » et inexpérimenté détermina un gros déficit et la coopérative fut liquidée...

Les organisations coopératives des déportés causent, nous l'avons vu, une grande amélioration dans leur vie matérielle, mais que de graves difficultés il faut vaincre pour les créer et surtout pour les conserver ! Si parfois ces organisations s'éloignent des organisations coopératives idéales et pèchent contre les principes coopératifs, c'est la faute surtout aux conditions anormales de la vie primitive qu'on mène dans ces régions situées au-delà du cercle polaire. Les privations, la misère même empêchent souvent les déportés de trouver la somme nécessaire à l'organisation d'une coopérative. Leur fatigue, l'épuisement de leurs forces — effet de leurs luttes contre le gouvernement quand ils étaient libres et aussi quand ils étaient en prison — ne permettent pas à la plus grande partie d'entre eux de trouver l'énergie nécessaire à la question des affaires coopératives. De plus, une fois que la coopérative est créée,

le crédit largement ouvert par les bouchers, les boulangers et les autres commerçants empêchent, là comme partout, l'entrée des plus pauvres dans l'association. Quelquefois aussi, des divergences de vue peuvent amener la ruine ou la dissolution d'une organisation prospère.

Enfin l'ennemi qui guette les déportés politiques même « de l'autre côté de la vie » — le gouvernement — peut, par le caprice d'un de ses satrapes, interdire l'organisation. Il estime même insuffisante l'arbitraire cruauté de sa bureaucratie : Pour rendre la vie des déportés politiques matériellement impossible, le gouvernement russe prépare une loi qui défendra à tous « les hommes surveillés par la police» , c'est-à-dire à tous les déportés d'entrer dans une association corporative.

Il veut qu'ils meurent de faim.

J. Glotoff.

CHRONIQUES DU MOIS

LE MOUVEMENT INTERNATIONAL

Crises ministérielles. — En Russie. — Le danger nationaliste. — La diplomatie française.

Si j'avais à ma disposition l'espace et le temps nécessaires, l'histoire de la politique internationale de ces dernières semaines me fournirait une ample matière. On y a vu une fois de plus l'accomplissement de cette loi curieuse de la contagion des crises ministérielles. A de certaines heures, dans les pays les plus divers, dans les circonstances politiques les plus dissemblables, sans qu'il soit possible de rapporter la multiplicité des phénomènes concomitants à l'action d'une cause générale, les ministères, comme les feuilles à l'approche de l'hiver, tombent les uns sur les autres. A peine M. Briand avait-il quitté le pouvoir dans l'intention de se ménager éventuellement un retour triomphal que, successivement, un vent de tempête renversait les cabinets à Rome, à Vienne, à Sofia, à Madrid, que plusieurs ministres jeunes-turcs succombaient mystérieusement à Constantinople à la sentence d'un comité secret et que M. Stolypine, à Saint-Pétersbourg, après avoir feint une volonté de retraite irrévocable, rentrait aux affaires en dictateur et affectait d'ériger sa toute-puissance sur le mépris insolent de la docile Douma aussi bien que sur le châtiment du Conseil de l'Empire rebelle.

Il y aurait fort à dire sur ces divers accidents, sur la série d'événements qui ont forcé M. Giolitti à sortir de l'ombre discrète où il se plaisait à exercer dans la coulisse une influence souveraine affranchie de toute res-

ponsabilité, sur la déplorable aventure ministérielle où un socialiste très apprivoisé, M. Bissolati, a failli engager un parti déjà trop inoculé d'opportunisme, sur l'étrange comédie de pseudo-parlementarisme qui se joue sur les rives du Bosphore et sur ce jeu des quatre coins auquel se livrent des ministres, renversés un jour, comme Talaat Bey, par le parti Union et Progrès et promu le lendemain à la présidence de cette ardue fraction, enfin sur la tentative de main-mise opérée par les prétoriens espagnols sur le pouvoir civil à l'occasion des débats rétrospectifs sur l'exécution de Ferrer. Je ne saurais, en tout cas, ne pas consacrer quelques mots à l'espèce de coup d'Etat au petit pied que vient d'accomplir le premier ministre du Tsar.

On connaît le personnage, on sait comme il a réussi, tout en dressent pour duper ceux qui veulent être dupé, le paravent d'un constitutionnalisme mensonger, à plié la Russie sous un régime de terreur comme ne le pratiquèrent ni Araktchéïev après la renonciation au libéralisme d'Alexandre Ier, ou Nicolas après la tentative avortée des Décabristes. Les prisons et les bagnes regorgeant de victimes, les cours martiales fonctionnant à titre permanant et versant à flots le sang le plus généreux, la plus noble, la plus vaillante partie d'un grand peuple écrasée sous une répression féroce et imbécile, la protection et les faveurs du gouvernement réservées soit aux membres dégénérés d'une noblesse besogneuse et ignorante, soit à la lie d'une populace fanatisée, les Universités livrées à l'arbitraire police, la Finlande dépouillée de ses droits au mépris des serments les plus solennels, les dépendances *allogènes* de l'Empire incorporées de force dans les cadres d'une centralisation despotique, les Juifs, depuis que les *Pogroms* ne les saignent plus avec la complicité des plus hautes autorités, parqués dans un ghetto légal, l'obscurantisme nationaliste étouffant toutes les espérances qu'avait fait naître la Révolution commençante, telle est l'œuvre de M. Stolypine.

Il faut toute l'impudeur d'une presse stipendiée et

toute la crédulité d'un public ignorant pour que les soi-disant grands journaux des pays civilisés osent célébrer la politique sagement réformatrice de ce prétendu homme d'Etat. Et pourtant M. Stolypine a des adversaires irréconciliables, tant à la cour que dans les rangs de la haute administration, soit qu'on ne lui pardonne pas la modestie de ses origines, soit qu'il y ait des champions d'une contre-révolution encore plus brutale, soit que tout simplement l'ambition impatiente de ses rivaux s'inspire de la formule commune : Ote-toi de là que je m'y mette.

Le rejet de la loi sur les zemstvos de Pologne par le Conseil d'Empire sur l'initiative de M. Dournovo et du général Trépof, avec le concours oblique et souterrain du comte Witte, a mis le feu aux poudres. M. Stolypine a fini par tirer du pauvre hère qui est autocrate de toute les Russies une décision en sa faveur. S'il était, comme le proclament ses apologistes, un champion sincère d'un constitutionnalisme modéré, il pouvait, il devait se contenter de la victoire remportée sur la coterie ultra-rétrograde du Conseil d'Empire. Il pouvait, il devait faire naître l'occasion d'associer la majorité de la Douma à son triomphe en lui faisant adopter de nouveau son projet, désormais sûr de ne plus rencontrer d'opposition effective à la Chambre haute.

C'est précisément ce qu'il n'a pas voulu. La puissance dont vient de l'investir à nouveau son maître qui ne sait ni avoir une volonté propre, ni accepter l'expression légale de la volonté nationale, il a prétendu se l'arroger tout entière pour lui seul. Il est dictateur, pour quelque temps du moins, plus que ne l'était le général Loris Mélikof avant l'attentat de 1881 : il entend n'associer personne ni un parti, ni une assemblée, ni une institution à sa dictature. Il a donné gratuitement un soufflet à la Douma.

Pour lui, de même que la liberté de 1814 ne contenait pour le Prince de Polignac qu'un article, l'article 13, qui permettait d'en confisquer toutes les dispositions libérales, la Constitution d'octobre ne contient

qu'un article, celui qui autorise, en cas de suspension des séances de la Douma, à promulguer, à charge de ratification ultérieure, une mesure législative. Au premier moment, l'immense majorité des représentants ont senti l'outrage. Le président a donné sa démission. Les octobristes se sont joints aux cadets et aux socialistes pour interpeller et protester. Tout ce beau tapage commence à s'apaiser. M. Stolypine est fort. Peu de politiciens aiment à se brouiller irrémédiablement avec la force. Déjà les octobristes se proclament prêts à pardonner un péché qu'il leur plait de dire véniel.

De toute cette crise il ne subsistera que deux choses ; l'omnipotence provisoire de M. Stolypine, la démonstration pour tous ceux qui ont des yeux pour voir et qui ne les ferment pas délibérément, du manque absolu de réalité du régime constitutionnel en Russie. Je sais gré pour ma part à M. Stolypine d'avoir brutalement déchiré les voiles et d'avoir montré qu'entre un Tsar à la fois débile et obstiné et un Parlement de fantômes qu'on exorcise à volonté, il n'existe en Russie rien autre que la dictature d'un politicien dont il importe assez peu aux intérêts publics qu'il s'appelle Stolypine, Dournovo, Trepof, Witte ou Kokovtsef.

Ce serait ici le lieu de présenter les réflexions qui s'imposent au sujet de l'accord conclu à Postdam entre la Russie et l'Allemagne et de la convention signée à Constantinople entre la compagnie des chemins de fer de Bagdad et le gouvernement ottoman. Le sujet est trop vaste, il s'y rattache trop directement tout un ensemble de considérations sur la politique de la France, soit à l'égard de l'empire russe, soit à l'égard de la Turquie et de la question de voies ferrées et des concessions dans l'empire ottoman, pour que je ne préfère pas en remettre l'examen détaillé à une prochaine chronique. Pour aujourd'hui je veux courir au plus pressé et signaler un péril qui grossit et qui menace les intérêts vitaux de la France, de la démocratie, de la civilisation elle-même.

Nous assistons à un renouveau du nationalisme Il

coule à pleins bords. Grâce à la suite des fautes inexpiables qui ont été entassées depuis dix ans, jamais l'opinion n'a été plus accessible aux excitations des sophistes du patriotisme professionnel, soit qu'ils prêchent le stupide et barbare évangile de la revanche, soit qu'ils couvrent de formules sonores et de pathétiques adjurations les sordides spéculations de leur avarice, soit qu'ils tentent une fois de plus de créer une diversion opportune, de détourner le peuple du souci de ses intérêts et de ses droits et de substituer, à cette lutte nécessaire et légitime des classes qu'ils redoutent, ces haines fratricides et ces conflits sacrilèges entre nations dont ils attendent tant de profits pécuniaires et tant d'avantages politiques.

A l'heure présente le parti républicain n'a ni doctrine, ni idéal, ni principe, ni programme, ni méthode. Il s'imagine qu'on gouverne longtemps un pays comme la France et qu'on maintient indéfiniment un régime rien qu'en pratiquant au jour le jour la politique écœurante des bureaux de tabac et des morceaux de ruban rouge ou violet. L'ancien opportunisme avait cette excuse que s'il jetait par dessus bord une partie de la cargaison, c'était, à ce qu'il affirmait, pour amener le reste à bon port. Le néo-opportunisme radical noie la cargaison tout entière, il ouvre une large voie d'eau dans la coque et s'il n'amène pas le pavillon, c'est tout simplement afin d'en couvrir une marchandise suspecte et frelatée.

Dans l'universelle lassitude et l'universel dégoût, on voit d'autre part, le plus grand nombre tomber dans une espèce de septicisme gouailleur. Ces états d'âme, notre histoire les a connus, en 1798 et en 1851 : ils ont toujours été la préface de quelque sinistre aventure où le pays apprenait à ses dépens que l'on ne laisse pas imprudemment détruire les formes mêmes de la liberté. Aujourd'hui, sans insister sur la fragilité d'une République à laquelle les masses profondes de la nation ont cessé de croire, par sa propre faute, il me paraît évident que nous glissons les yeux fermés sur une pente au

bout de laquelle s'ouvre, béant, l'abîme d'une grande guerre.

Une presse de proie, dont le patriotisme lucratif est exempt de tout scrupule, dans laquelle la grosse caisse chauvine est battue à tour de bras par des équipes d'aventuriers où les moins zélés ne sont pas les rastaquouères cosmopolites étrangers, par définition, ou génie, aux traditions, aux intérêts supérieurs de la France, ne cesse d'empoisonner de ses fausses nouvelles et de ses commentaires perfides une opinion publique ignare et désemparée. Quelles que soient les intentions formelles des gouvernants — et je ne les soupçonne pas de préméditer le crime de la guerre : ils ne forment pas de si longs espoirs ni de si vastes pensées — ce n'est pas eux qui auraient la force morale et l'autorité de résister à une de ces soudaines bourrasques de chauvinisme qui précipitent les peuples dans la mêlée.

La diplomatie de la France ne s'inspire d'aucun principe fixe, d'aucune idée générale. Sous le prétexte qu'il ne convient pas de se faire le champion d'une propagande républicaine ou démocratique — ce que nul ne conteste — elle ne rêve qu'à se faire pardonner par les gouvernements d'ancien régime la liberté grande, pour la France de la Révolution, d'exister ; elle joue l'humble rôle d'un parvenu de basse extraction admis dans la société des grands seigneurs ; elle se fait l'agent subalterne de la politique souvent inintelligente et toujours égoïste du Tsar.

Follement la France renonce au capital précieux que lui constitue une tradition historique. Au lieu de se créer une clientèle en prenant la tête du mouvement d'organisation internationale de la paix, elle affecte de déverser l'ironie sur les efforts les plus sérieux tentés dans ce sens. C'est elle qui a rendu, avant la seconde conférence de la Haye, à l'Allemagne et à la Russie le service inestimable de se substituer à elles pour faire échouer la proposition Campbell-Bowerman relative à la limitation des armements et même l'amendement

présenté par l'Italie, plus hardie malgré les liens de la Triple-Alliance.

Elle ne veut pas voir qu'elle fait un métier de dupe quand elle persiste à prendre part au tournoi insensé de la paix armée. Les conditions de notre population et de notre natalité font que nous pouvons bien dépenser follement pour nous fabriquer comme les autres une armure de géant, mais qu'il nous est impossible de la remplir. Il y a vingt-cinq ans, la France dépensait cinq cent millions de moins pour ce qu'il est convenu d'appeler la défense nationale et avec ce budget comparativement restreint, ses forces militaires et navales représentaient environ 20 °/₀ de l'ensemble des forces des grandes puissances. Aujourd'hui nous avons doublé nos dépenses, nous avons surchargé le contribuable, nous avons privé de ressources le budget des réformes sociales, et au prix de tous ces sacrifices, nous ne représentons plus que 17 °/₀ de l'ensemble des forces des grands Etats militaires.

Toutes ces considérations auraient dû pousser le gouvernement de la République à entrer résolument dans la voie qu'ont ouverte les déclarations du Président Taft et de sir Edmond Grey, relativement à l'universalisation de l'arbitrage. Une fois de plus il a été démontré avec éclat que le seul vrai réalisme, c'est l'idéalisme intelligent. Une fois de plus la France, infidèle à son esprit comme à ses intérêts primordiaux, a mieux aimé emboîter docilement le pas aux grands Etats militaristes plutôt que de travailler résolument et efficacement à la création de garanties solides de la paix. Je saisirai une prochaine occasion d'exposer les difficultés réelles, mais non insurmontables, et les voies et moyens pratiques d'une organisation sérieuse d'une paix durable dans notre société capitaliste.

Francis de Pressensé.

Paris, 3 avril 1911.

LE MOUVEMENT DES IDEES

Conceptions du rôle de l'armée. — Le service public de la défense nationale.

Il existe plusieurs manières de concevoir le rôle et la destination de l'armée.

Pour certains, l'armée est la parure de ses chefs : la compagnie a pour fonction de donner plus d'éclat aux trois galons de son capitaine, le régiment aux feuilles de chêne de son général. Cette conception tout aristocratique nous vient de l'époque, déjà lointaine pourtant, où les jeunes nobles *achetaient* leurs charges, sans lesquelles ils manquaient et d'apparence et de raison d'être. Elle fait de la parade l'élément essentiel de la vie militaire. Pour établir qu'elle n'a pas disparu, il suffit de rappeler les couleurs voyantes des uniformes de nos soldats, l'or de leurs boutons, la solennité des défilés inutiles, les musiques et leurs concerts, l'institution des ordonnances, etc., etc...

D'autres considèrent l'armée comme une nombreuse gendarmerie destinée à maintenir ou à rétablir l'ordre à l'intérieur. Cette conception est celle d'une grande partie de la bourgeoisie industrielle et commerçante. Elle est justifiée par le fait qu'il n'existe pas de conflit quelque peu sérieux entre le capital et le travail, sans que des soldats soient immédiatement envoyés sur le lieu de la grève. Elle est moins ancienne que la précédente ; elle a déjà pourtant un certain âge : elle date du moment où la classe capitaliste est devenue maîtresse du pouvoir politique.

Il en est qui voient surtout dans l'armée de grandes classes de jeunes citoyens, qui, revenus à la vie civile, déposeront de temps en temps des bulletins de vote dans les urnes électorales. Suivant cette conception, la caserne doit être le prolongement de l'école, une espèce

d'école supérieure destinée à compléter l'instruction générale et l'éducation civique de ses pensionnaires. On fera entendre aux soldats des conférences sur les sujets les plus divers ; on transformera les officiers en professeurs d'histoire ou de sciences ; l'armée ressemblera à une Université populaire. Cette conception est la plus récente ; elle date du moment où la vie politique a absorbé toute la vie de notre nation, c'est-à-dire d'environ une dizaine d'années.

Il est enfin quelques personnes qui pensent encore ou qui se mettent à penser que l'armée n'est ni une institution de parade, ni une gendarmerie, ni une Université populaire, mais tout simplement un organisme destiné à assurer un service public, celui de la défense nationale. Ils ne sont pas très nombreux, ceux qui pensent ainsi, et pour plusieurs raisons : d'abord parce que le dehors de l'armée force et retient tout naturellement les regards, ensuite parce que les grèves sont fréquentes, enfin parceque depuis quarante ans nous n'avons pas eu la guerre. Cette dernière raison est sans doute la principale : à force d'entretenir une armée qui ne combat pas, on en vient aisément à penser qu'elle n'est pas faite pour combattre. Aussi quand M. Thalamas, pendant la discussion à la Chambre du budget de la guerre (1), demandait qu'on se bornât à faire du soldat un apprenti du métier militaire et de l'officier un bon militaire, la majorité l'écoutait-elle avec stupeur. « Prenez garde, lui cria un député de la droite, vous allez vous faire excommunier ». Cette menace n'empêcha pas M. Thalamas de poursuivre.

« La fleur de la nation, disait-il, est envoyée à la caserne pendant deux ans pour préparer la défense nationale et non pour compléter son éducation pédagogique.

« Des officiers deviennent professeurs d'apiculture, de mutualité, de métiers manuels : il y a là un abus. Cette tendance a retenti sur les choix ; on a apprécié la valeur d'un officier à ces accessoires ; des conférences d'*Espé-*

(1) Dans la séance du 22 mars.

ranto ont été invoquées comme un titre à l'avancement ainsi que des cours de mutualité. Des habiles se sont fait ainsi de petits fromages à côté du service proprement militaire ; ces embusqués d'un nouveau genre se sont crus appelés à jouer un rôle d'éducateur social, et bientôt d'éducateur politique ».

Les embusqués ! Mais il y en aura toujours et partout tant que le souci de la technique ne dominera pas les autres. On voit mal qui ne fait rien dans un service qui n'est pas tout entier orienté vers une fin stricte et précise, où la fin essentielle est voilée par de vieux préjugés ou oubliée grâce à des engouements nouveaux.

Et quelles économies d'argent et de temps l'on pourrait faire si l'on se résignait à voir dans l'armée ce qu'elle doit être ; le service public de la défense nationale ! Mais non : la parade continue de l'emporter sur l'utilité, le dehors sur le dedans, le vêtement sur le fusil, et les soldats passent deux ans à la caserne à faire des besognes ennuyeuses et vaines, souvent même à ne rien faire du tout.

Dans un des plus intéressants chapitres d'*Anticipations*, Wells décrit l'armée de demain ; ce sera, dit-il, un corps d'*ingénieurs* commandant à des *ouvriers*. Ingénieurs et ouvriers auront des connaissances précises et spéciales, une technique particulière : leur valeur dépendra de l'habilité avec laquelle ils exerceront leur métier.

Elle est encore bien loin de nous, cette armée de demain ! Et les judicieuses remarques de M. Thalamas, seront longtemps encore lettre morte.

J.-B. Séverac.

LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

Le Trust de la nouveauté en France

Au mois de Juillet 1906 s'est constitué la Société Française des magasins modernes au capital relativement restreint de 5 millions. Ce qui est plus étrange c'est que cette petite affaire a l'intention d'élargir son estomac et d'absorber trois entreprises de jolie taille:

La Société Paris-France : capital, 30 millions.

La Société des Nouvelles Galeries : capital, 50 millions.

La Société des Magasins réunis : capital, 5 millions.

Nous verrons comment petit poisson deviendra grand, mais il est indispensable avant toute chose de jeter un coup d'œil sur ces trois sociétés.

On a l'habitude quand on parle de grands magasins de songer immédiatement aux Bon Marché, Louvre, ou Samaritaine, quelquefois aux grands magasins étrangers, mais on oublie ou l'on ne connaît pas l'importance de ces grands bazars qui peu à peu envahissent toutes les villes, supprimant en partie le commerce local et menaçant sérieusement le rayon Province de nos grands magasins parisiens.

Ces maisons de commerce furent au début des entreprises privées et ne prirent que plus tard la forme de sociétés anonymes laissant d'ailleurs dans les mains des fondateurs la plupart des actions.

Telle fut la Maison Gompel qui devait devenir la Société Paris-France.

Ses fondateurs qui voyaient grand et voulaient tenter la suppression de tout commerce local offrirent à la clientèle le moyen de se procurer de la marchandise à crédit et petit à petit on vit dans chaque ville importante un magasin intitulé Paris-Bordeaux, Paris-Cette, etc., selon la ville où il se montait. Ce n'était pas un nom commun à toutes les maisons et ainsi on ne choquait pas trop les habitudes locales, car il faut compter avec les préjugés et celui de la méfiance vis-à-vis du parisien

ou de l'étranger a encore beaucoup de valeur.

Quoiqu'il en soit, dès 1898, le nombre de succursales était si grand que la constitution en société s'imposait ; le capital en fut fixé à 10 millions et 8.200.000 francs d'actions d'apport furent attribués à MM. Gompel, le reste fut souscrit par des amis. Le capital fut successivement élevé à 13.400.000, 17 millions, 21 millions et 30 millions (avril 1907); 10 millions d'obligations furent également émises.

Ce chiffre peut paraître considérable, mais il ne faut pas oublier qu'à l'heure actuelle la Société est propriétaire de plus de 150 succursales dans toutes les grandes villes de France et que de plus elle est propriétaire des immeubles où sont installés ses magasins. Le dernier bilan portait à l'actif une somme de 12 millions pour immeubles, mais ce chiffre est notoirement inférieur à la réalité car pour masquer ses bénéfices la société fait des amortissements considérables.

Déjà en 1905 on évaluait à près de 10 millions les amortissements effectués.

Malgré tout cela les bénéfices sont considérables. On s'en rend aisément compte en relevant les bénéfices depuis *neuf ans*. On trouve par exemple :

1° Que les bénéfices nets ont été de 26 millions 368 mille francs ;

2° Que les 6 administrateurs se sont partagés 3 millions 880.000 francs ;

3° Que chaque action de 500 francs a touché 475 fr. de dividende.

Et si l'on regarde le bilan d'un peu près on s'aperçoit que le fonds de commerce est porté pour 1 franc, que les comptes de premier établissement, de matériel industriel et commercial Paris et succursales est complètement amorti et qu'une réserve de 3.000.000 est formée, enfin que tout l'actif immobilier est amorti et qu'il y a 14 millions en caisse.

C'est une belle affaire, mais il y avait un point noir.

En 1897 s'était constituée une autre affaire peut-être plus connue : La Société des Nouvelles Galeries. Oh ! là

non plus on ne voulait pas effrayer le commerce local. Au début on s'était contenté de former une maison d'achat à Paris. Cette maison centralisait les ordres de ses clients de province : bazars, maisons de nouveautés et les achats en commun permettaient d'obtenir des prix avantageux. Mais peu à peu toutes les maisons importantes tentaient de s'évader de ces commissionnaires qui prélevaient un bénéfice sur leurs achats et c'est alors que la Société commença à monter des succursales dans une vingtaine de grandes villes de province à côté des clients récalcitrants. Donc le propriétaire de bazar n'avait plus que deux ressources, ou s'incorporer à la Société, en devenir le client et se laisser racheter au moment voulu, car peu à peu la Société rachète les maisons de ses clients en leur fournissant des actions et en leur laissant la gérance ; ou bien mourir de faim, ruiné, écrasé par le grand Bazar qui se montait.

C'est ainsi que partie de 7 millions 500.000 en 1897 elle est maintenant au capital de 35 millions plus 12 millions d'obligations (22 millions ont été distribués en actions d'apport).

Les immeubles sont évalués à 25 millions.

Ces grandes maisons se trouvaient en contact avec les magasins de Paris-France et il y avait concurrence. Aussi le 10 juillet 1906, on décida la fusion des deux sociétés et un actionnaire émettant des craintes que le gouvernement empêchât ce trust, le président répliqua : « Cette fusion est légale, personne ne peut s'y opposer, c'est une fusion et non un trust ». En effet. Le trust consiste à former une Société qui rachète les actions de plusieurs entreprises et qui exerce par conséquent sa puissance sur toutes les sociétés filiales (Tel le but de la Thomson Houston).

Ici ce n'est pas tout à fait pareil : le résultat reste d'ailleurs le même. C'est une société nouvelle qui se forme dans laquelle se fondraient les deux autres ou plutôt les trois autres puisque la Société des magasins réunis (ancienne maison Corbin) qui possède une douzaine de succursales dans l'Est et, à Paris, le Bazar du Château d'Eau et celui de la rue de Rennes, devait se

joindre quelques mois plus tard aux deux premières.

Mais une fusion normale ne pouvait s'opérer en raison de la difficulté qu'il y avait à tenir compte des passifs. On décida donc que la fusion que se ferait qu'une fois les passifs éteints et de suite fut constituée la société nouvelle qui seule serait chargée des entreprises nouvelles et qui, au fur et à mesure que dans une ville deux succursales ont éteint leur passif, les absorbe.

Du train dont vont les amortissements dans ces entreprises on peut affirmer que d'ici dix ans, peut-être avant, il n'existera plus une seule succursale en dehors et, la concurrence complètement supprimée, ce sera le trust dans toute sa beauté ou son horreur comme on voudra.

Il est piquant de constater qu'outre les raisons purement commerciales qui furent invoquées en faveur de la fusion, des raisons d'ordre social pour ainsi dire furent également invoquées. Cela vaut d'être cité car c'est merveilleux de jésuitisme.

« Entre les succursales des nouvelles Galeries Réunies et celles de Paris-France, dit le rapport, le petit commerce est littéralement pris dans un étau. *Ce sera pour lui un grand soulagement de nous voir unis.* Notre entente lui permettra de se relever là où nos deux Sociétés l'avaient opprimé et dans les villes où nous ne sommes pas en concurrence, il aura l'espoir de ne pas voir une deuxième grande affaire s'installer à côté de la première à son plus grand détriment »

Toute la question est de savoir si une massue est plus hygiénique qu'un étau !

Mais comme nous n'avons pas à nous occuper ici du petit commerce, il nous suffira en terminant de constater l'importance que ce trust ou fusion aura sur la situation des employés de Commerce et la nécessité qu'il y a pour eux à renoncer à leurs divisions et à opposer leur trust solide et compact au trust patronal, qui ne s'occupera même pas de les consoler ironiquement comme les commerçants qu'il étouffe.

Gaston Lévy.

LE MOUVEMENT JURIDIQUE

La mise à l'index devant les tribunaux

Le tribunal de Millau vient de rendre dans une question de mise à l'index un jugement qui intéresse au plus haut point le milieu syndicaliste et sur lequel je voudrait activer l'attention du monde ouvrier.

Voici dans quelles conditions cette décision fut rendue.

A Millau les ouvriers gantiers, pour obtenir de la part du patronat le respect du barème de prix dans la confection des gants, avaient décidé de ne travailler qu'avec des ouvriers organisés et par celà même résolus à n'accepter du travail qu'au tarif syndical. Dans ce but le syndicat adressa à tous les patrons la circulaire suivante.

Le Conseil Syndical de l'*Union Syndicale des Ouvriers Gantiers*, croit utile et nécessaire de vous soumettre la proposition suivante :

Considérant que le rôle du Syndicat ouvrier, est de veiller à la défense des intérêts économiques et professionnels de la Corporation ; d'établir les mêmes prix de coupe dans tous les ateliers par un tarif uniforme ; de règler à l'amiable les différends qui pourraient s'élever entre patrons et ouvriers, et de s'intéresser aux perfectionnements de nature à développer les aptitudes professionnelles.

Considérant que, pour réaliser ce but, il est de toute nécessité qu'une entente commune existe entre le Capital et le Travail, c'est-à-dire entre patrons et ouvriers.

Considérant qu'il arrive souvent et presque toujours, l'on peut dire, que les conflits n'arrivent que par des malentendus provoqués par des ouvriers non syndiqués qui cherchent à créer des difficultés au Syndicat, afin d'avoir une excuse à leur hostilité ; qu'il y a lieu de mettre un terme à cet état de choses, afin qu'à l'avenir, patrons et ouvriers, vivent en bonne intelligence pour la prospérité et la sécurité de l'industrie gantière.

Par ces motifs, le Conseil Syndical, selon l'avis exprimé par les ouvriers syndiqués, réunis en Assemblée générale le 24 avril

dernier, vous propose d'assurer dans l'avenir une exécution consciencieuse du travail ;

De se rendre responsable du travail qui pourra être laissé en souffrance par l'un des ouvriers syndiqués, et de réparer le préjudice qui pourrait en résulter ;

En retour, le Conseil Syndical a l'honneur de vous demander, qu'ainsi que cela se pratique dans certaines villes de l'Allemagne et de la Belgique, vous n'acceptiez d'occuper que des ouvriers affiliés à l'*Union Syndicale*.

Nous espérons que, de cette solution, résultera une garantie réciproque, qui ne pourra que sceller d'une manière définitive l'alliance désirée, l'union indispensable qui nous préservera et les uns et les autres du terrible fléau qui a nom : *la grève*.

Inspirés par les sentiments ci-dessus exprimés, les membres du Conseil se tiendront à votre disposition au cas où vous désireriez entendre d'autres explications.

Ils espèrent que vous accueillerez favorablement cette proposition ; et, dans cette attente, ils vous prient d'agréer leurs bien sincères salutations.

Pour les membres du Conseil Syndical
et par ordre :

Le Secrétaire : Aimé Lauret,
20, rue Alsace-Lorraine.

Presque tous les patrons accédent à la proposition seuls les frères Vivier continuaient à ne pas appliquer les tarifs et dans leurs ateliers ils employèrent des non-syndiqués. Le personnel de l'atelier décida alors de faire pression morale sur tous leurs camarades pour les amener à l'organisation. Ils firent donc connaître aux patrons qu'ils allaient quitter le travail parce qu'il ne leur plaisaient pas de se trouver aux côté de non syndiqués. MM. Vivier frères promirent d'amener au syndicat leur personnel et sur leurs démarches tous les ouvriers sauf un, M. Fournier, se syndiquèrent.

On donna à Fournier un délai pour suivre le mouvement, délai passé lequel une amende serait infligée ; Puis comme il se refusait à suivre ses camarades, ceux-ci revinrent vers le patron pour lui annoncer qu'ils abandonnaient l'ouvrage, et celui-ci pour ne pas avoir de grève renvoya Fournier.

Ce dernier a assigné alors ses camarades d'atelier et la commission exécutive syndicale qui les avait assistés, en 25.000 francs de dommages-intérêts.

A la date du 9 mars 1911 le tribunal rendit le jugement que nous tenons à donner en entier (1).

Attendu qu'il est constant en fait et d'ailleurs non contesté que dans le courant du mois de septembre 1909, les défenseurs, membres du Syndicat des ouvriers gantiers de Millau ou employés dans la fabrique des frères Vivier, signifièrent à ces derniers qu'ils entendaient que tout leur personnel fût syndiqué et qu'ils ne voulaient plus travailler qu'avec des ouvriers faisant partie de leur association. Qu'après cette communication tous les ouvriers de la maison Vivier entrèrent dans l'association Syndicale à l'exception de Fournier demandeur à l'instance actuelle. Que cependant celui-ci cédant à des sollicitations pressantes et craignant d'être mis à l'index, s'était décidé à donner son adhésion lorsqu'on lui fit savoir qu'en sus de sa cotisation annuelle il devrait payer à l'union syndicale une amende de 20 francs pour le retard qu'il avait mis à prendre une décision. — Qu'outré d'une pareille prétention il revint sur sa détermination et refusa d'une manière définitive de faire partie du Syndicat. — Qu'à la suite de ce refus une nouvelle démarche fut faite auprès des patrons qui appelèrent Fournier et l'informèrent qu'ils se verraient obligés de le congédier s'il persistait dans sa résolution. Qu'ils ajoutèrent même « On nous met le couteau sous la gorge ». Qu'à ces mots les défendeurs protestèrent et déclarèrent aux frères Vivier. « Nous ne voulons pas le renvoi de l'ou-« vrier ; vous êtes libres de le garder : mais nous sommes libres « de nous en aller ; choisissez librement ».

Attendu qu'une mise en demeure aussi catégorique mettait les patrons de Fournier dans l'obligation de le renvoyer sous peine de voir leurs ateliers abandonnés, leur usine fermée et leur industrie peut-être à jamais compromise ; Qu'ils n'étaient certainement pas libres de leur option, devaient s'incliner devant l'injonction formelle qui leur était faite et consentir au renvoi qui leur été imposé sous une forme insidieusement polie.

Attendu que tout en reconnaissant les faits dont se plaint Fournier les défendeurs soutiennent qu'ils ont agi dans la plénitude de leurs droits pour la sauvegarde de leurs intérêts-professionnels.

Mais attendu que les considérations qu'ils font valoir sur la loi du 25 mai 1864 et sur l'abrogation de l'art 416 du Code Pénal

(1) Ce texte est inédit, n'ayant paru encore dans aucun organe judiciaire ou autre.

par la loi du 21 Mars 1884 sont sans portée au procès actuel. Qu'on ne leur conteste nullement le droit de se concerter en vue d'une grève pour la protection de leurs intérêts corporatifs ; mais que leur droit est limité par le droit d'autrui ; que c'est de leur part une prétention exorbitante et inadmissible que d'exiger le renvoi d'un camarade auquel ils n'avaient à reprocher autre chose que d'avoir refusé d'adhérer à leur association.

Attendu que d'après l'article 7 de la loi du 21 Mars 1884, tout membre d'un syndicat peut se retirer à tout instant de l'association nonobstant toute clause contraire à charge seulement de payer la cotisation de l'année courante. Que par cette disposition le législateur a voulu sauvegarder la liberté du syndiqué et lui permettre de s'affranchir de toute dépendance envers ses co-associés.

Qu'à plus forte raison la loi doit protection à l'ouvrier qui désireux de conserver son indépendance refuse d'entrer dans une association quelle qu'elle soit.

Que c'est porter la plus grave atteinte à sa liberté individuelle que de l'obliger à s'associer contre sa volonté, et de le mettre dans la nécessité d'opter entre le syndicat et la misère.

Attendu que pour excuser leurs agissements envers Fournier, les défenseurs prétendent s'être inspirés uniquement de leurs intérêts professionnels, mais qu'on n'aperçoit pas en quoi les intérêts pourraient être mieux assurés par la présence de Fournier parmi les syndiqués ou compromis par son absence. Qu'en réalité ils ont voulu faire acte d'autorité, montrer qu'on ne bravait pas impunément leurs menaces et qu'il fallait subir leurs exigences.

Que renvoyé de l'atelier Vivier après les injections des défenseurs en lutte à l'hostilité et à la malveillance de ses camarades Fournier ne pouvait plus trouver de travail dans les ganteries de Millau. Qu'il n'est pas établi, il est vrai que les défendeurs aient fait des démarches quelconques pour empêcher d'être admis dans d'autres ateliers, mais que les procédés d'intimidation qu'ils avaient employés chez les frères Vivier, imposaient aux autres patrons une prudente réserve.

Que Fournier se présenta vainement chez les sieurs Plagnes, Marquès, Sauveplagne, Tarrussin, Maury et Guy, tous fabricants gantiers. Qu'il fut partout éconduit et qu'il lui fut toujours répondu qu'après ce qui s'était passé dans l'atelier Vivier il ne serait employé que lorsqu'il serait syndiqué.

Qu'il a été ainsi, tantôt directement, tantôt indirectement victime des manœuvres persécutrices de ses anciens compagnons de travail, devenus ses adversaires par un regrettable esprit d'intolérance qui ne leur permettait pas de comprendre qu'en refusant de s'associer à eux, il usait du droit strict et légitime

que possède tout citoyen de réserver jalousement sa liberté d'initiative et le plein exercice d'une volonté sans entraves.

Que pendant de longs mois il s'est trouvé privé du salaire rémunérateur qui devait lui procurer son métier. Que le préjudice qu'il a éprouvé par la faute des demandeurs est d'autant plus appréciable qu'il est marié, père de famille et ne paraît pas avoir d'autres ressources que le produit de son travail. Que sa demande en 25.000 francs de dommages-intérêts est néanmoins d'une exagération manifeste, et que le Tribunal a des éléments suffisants pour la réduire à 1.600 francs.

Attendu que tous les défendeurs à l'exception d'Albin Parguel, de Léon Rivière et Joseph Soulié doivent être tenus solidairement des condamnations prononcées contre eux ; qu'ils ont agi dans un but commun, ensemble et de concert soit en faisant des démarches collectives auxquelles ils prenaient tous part soit en envoyant des délégués qui parlaient au nom de tout leur groupement. En ce qui concerne Joseph Soulié; attendu qu'il allègue être resté complètement étranger aux faits reprochés aux autres défendeurs. Qu'aucune preuve n'est apportée à l'encontre de cette allégation et qu'il y a lieu dès lors de faire droit à ces conclusions et de le mettre hors de cause. En ce qui concerne Rivière et Parguel ; Attendu qu'il n'est pas contesté que tous deux sont en état de minorité ; qu'ils auraient donc dû être assignés en la personne de leurs pères respectifs ; que par conséquent l'assignation donnée personnellement à eux est nulle. P. C. M. Sur les conclusions conformes du M. P. annule la citation donnée à Léon Rivière et Albin Parguel. Met hors de cause et de procès Joseph Soulié. De même suite condamne tous les autres défendeurs à payer solidairement à Fournier la somme de 1600 francs à titre de dommages-intérêts. Les condamne solidairement aux dépens sauf ceux exposés pour Parguel et Rivière et Soulié qui resteront à la charge du demandeur.

Ce jugement me paraît à la fois contraire et à la loi et à la jurisprudence.

Le jugement a méconnu la loi, contraire aux textes et à l'esprit de la loi. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter à la loi de 1884.

Avant son vote, il y avait dans le code pénal un article 416 qui punissait d'emprisonnement tous ouvriers ou patrons qui « *à l'aide d'amendes, défenses, proscrip-* « *tions, interdictions prononcées par suite d'un plan* « *concerté auront porté atteinte au libre exercice de* « *l'industrie et du travail.* »

La loi de 1884 a abrogé cette disposition. Désormais ce qui était défendu et devenu légal, ce qui était interdit est devenu un droit.

La mise à l'index était reconnue comme un droit accordé à la classe ouvrière et dont elle pourrait user comme on use de tout droit.

La conséquence logique de cette reconnaissance légale était que non seulement le ministre public ne pouvait point poursuivre ceux des ouvriers qui useraient des amendes, interdictions, prescriptions contre leurs camarades, mais encore qu'aucune responsabilité civile ne pourrait être encourue par eux. Tout citoyen qui use d'un droit reconnu par la loi ne peut-être passible de dommages-intérêts.

Il est inadmissible qu'on ait pu songer à faire œuvre équivoque, retenir en ayant l'air de donner, cacher des pièges sous des apparences de liberté.

Et ce qui prouve que telle est bien la portée de l'abrogation de l'article 416, c'est que les travaux préparatoires nous le démontrent : le législateur avait envisagé toutes les conséquences même les plus extrêmes d'une pareille mesure et l'avait malgré tout décidée.

Le Sénat en effet dont l'esprit conservateur et prévoyant est bien connu, s'était refusé à voter l'abrogation et une première fois l'avait repoussée. Maintenue par la Chambre des députés, la question de la suppression de l'article 416 revenait en 1881 devant la Haute Assemblée et là un débat véhément se produisit.

M. Marcel Barthe montra aux sénateurs quelle était la voie périlleuse où l'on s'engageait.

Si l'article 416 est abrogé, s'écriait-il, j'avoue qu'il n'y aura aucun acte d'atteinte au libre exercice de l'industrie et du travail qu'on puisse incriminer. *Il faut même aller plus loin et reconnaître que les actes dommageables mentionnés par cet article ne pourront pas donner lieu à une action civile en indemnité.*

Comment un patron ou un ouvrier victime d'une atteinte portée à la liberté individuelle dans le travail pourront-ils demander des dommages-intérêts aux membres d'une commission exécutive qui en seraient les auteurs? Après l'abrogation de l'article 416 un patron qui aura été ruiné par un interdit ayant

en pour effet d'obliger ses ouvriers à abandonner son établissement sera non recevable à intenter une action en dommages-intérêts contre ceux qui auront été les auteurs de sa ruine. *Sans doute l'article 1382 du Code civil dispose que tout fait quelconque de l'homme qui occasionne un préjudice oblige celui par la faute de qui il est arrivé à le réparer. Mais vous savez que ce qui a été fait en vertu d'un droit ne peut pas donner lieu à une action en réparation civile.* Voilà quels seront les résultats de l'abrogation de l'article 416.

C'était clair. Personne ne protesta contre ces paroles, personne ne songea à réserver par un amendement l'usage de l'action civile et l'abrogation fut votée par le Sénat.

Ainsi le texte et la volonté du législateur sont très nets. La mise en interdit est désormais possible sans qu'elle puisse être répréhensible de quelque manière que ce soit.

Mais la jurisprudence, nous objecte-t-on. Examinons-la. Sans doute, comme il arrive souvent, les juges interprètent restrictivement les lois de liberté ouvrière et leur jurisprudence fausse et énerve souvent l'œuvre accomplie par le législateur. C'est ce qui s'est produit, nous le reconnaissons, pour l'article 416.

Le 23 octobre 1890, la Cour de Grenoble avait à se prononcer sur une action en dommages-intérêts intentée par un ouvrier du nom de Jost, contre le syndicat de Jallieu à la suite d'une mise à l'index. Fidèle aux travaux préparatoires et à l'esprit de la réforme inaugurée à la loi de 1884, la cour avait débouté Jost et proclamé le droit du syndicat (1).

Mais la Cour suprême fut saisie et sur les conclusions de l'avocat général Rongeard, cassa l'arrêt de Grenoble.

Attendu dit-elle que l'article 7 susvisé donne à tout membre d'un syndicat professionnel le droit absolu de se retirer de l'association quand bon lui semble, *que si depuis l'abrogation de*

(1) S. 93 144. (Pandectes 1892, 2 p. 17).

l'article 416 les menaces de grève adressées sans violences ni manœuvres frauduleuses par un syndicat à un patron à la suite du concert entre ses membres sont libres quand elles ont pour objet la défense des intérêts professionnels, elles ne le sont pas lorsqu'elles ont pour but d'imposer au patron le renvoi d'un ouvrier parce qu'il s'est retiré de l'association et qu'il refuse d'y rentrer ; que dans ce cas il y a une atteinte au droit d'autrui, laquelle si ces menaces sont suivies d'effet rend le syndicat passible de dommages intérêts envers l'ouvrier congédié ; attendu en fait que Jost a soutenu tant en appel qu'en première instance qu'il avait donné en mars 1889 sa démission de membre du syndicat des ouvriers imprimeurs sur étoffes de Jallieu et que le syndicat l'avait refusée — qu'il a également articulé avec offre de preuve, qu'en exécution d'une délibération portée en août suivant par le même syndicat — dans une réunion où son exclusion avait été prononcée à la suite de son refus persistant de continuer de faire partie de l'association — deux des défendeurs s'étaient rendus près de Brunet Le comte dans les ateliers duquel il travaillait pour exiger son renvoi— sous menaces d'une grève immédiate et que celui-ci avait cédé à cette menace — attendu que si l'arrêt attaqué a admis Jost à prouver les faits énoncés dans la première de ces articulations il a refusé de l'autoriser à faire preuve des autres ; qu'en statuant ainsi il a dès lors violé les articles de la loi ci-dessus visée. Par ces motifs casse.

Cet arrêt fut vivement critiqué, Me Jay notamment démontra qu'il violait manifestement la loi. Nous ne voulons retenir de cette critique que la partie qui concerne l'argument tiré de l'article 7 de la loi de 1884 parce que le tribunal de Millau semble à son tour en faire état et que la réponse que fait M. Jay me semble péremptoire (1).

L'article 7 de la loi de 1884, écrit-il, dispose que tout membre d'un syndicat professionnel peut se retirer à tout instant de l'association nonobstant toute clause contraire. Il vise uniquement à annuler toute disposition des statuts qui aurait pour effet de lier pour un temps plus ou moins long, le syndiqué au syndicat. Que tel soit le seul sens de ce texte, c'est ce que prouvent ses termes même et encore plus la façon dont il a été introduit dans la loi.

D'après la loi du 21 mars 1884, on le sait, tous les syndicats sont tenus de déposer à la mairie leurs statuts et les noms de de leurs administrateurs ; ces formalités accomplies ils jouissent tous de la personnalité civile. Devant la Chambre des députés

(1) S. 1893, I, 41.

MM. Ribot, Trarieux et Goblet avaient proposé un autre système. Aux syndicats disposés à se passer de personnalité civile, ils accordaient le droit de s'établir librement sans l'accomplissement d'aucune formalité. Mais ils jugeaient nécessaire d'imposer aux associations désireuses d'obtenir la personnification l'obligation de soumettre leurs statuts à un examen préalable destiné à en constater la régularité et la légalité. Cet examen devait particulièrement permettre de vérifier si les statuts ne renfermaient aucune clause ayant pour but de restreindre par des amendes ou des sanctions pénales le droit des membres du syndicat de donner leur démission à toute époque.

Le système général de MM. Ribot, Trarieux et Goblet fut repoussé par le parlement mais le rapporteur prit l'engagement de rechercher les moyens de protéger la liberté du syndiqué contre les clauses des statuts qui prétendaient limiter cette liberté (séance du 24 mai 1881, J. off., débats parlementaires, Chambre, mai 1881 p. 996.)

L'examen préalable de ces clauses ayant été écarté, une seule façon de procéder restait possible, déclarer nulles les clauses abusives. C'est ce que fait l'article 7 de la loi définitive. *On voit combien ce texte est loin de contenir la disposition générale et de principe que suppose l'arrêt de la Cour de cassation. La doctrine de cet arrêt ne se justifierait que si nous nous trouvions en présence d'une disposition déclarant illicites toutes mesures quelconques qui auraient pour effet de donner aux associés des raisons plus ou moins fortes de rester fidèles à l'association.*

Malgré ces critiques la Cour suprême n'en persista pas moins dans sa manière de voir et en 1896 puis en 1905 dans deux arrêts, elle maintint les principes posés par elle et qui désormais fixent la jurisprudence (1) que M. le conseiller Letellier a résumé ainsi :

En abrogeant l'article 416 qui punissait les coalitions, c'est-à-dire « les défenses-prescriptions quelconques de la part des directeurs d'ateliers ou entrepreneurs contre les ouvriers et de la part de ceux-ci contre les directeurs d'ateliers, la loi du 21 mars 1884 *a autorisé les syndicats professionnels à recourir à toutes les mesures qui pourraient être utiles à la défense de leurs intérêts, il importe peu que ces mesures soient préjudiciables à autrui, il suffit qu'elles se justifient par la défense d'un intérêt professionnel.*

La mise à l'index est donc permise. *La seule chose que la loi défende, c'est que cette mise à l'index ait été prise non pour la défense d'un intérêt professionnel mais dans le but unique de nuire.*

(1) S. 1897, I p. 25. D, 1905, 6e cahier, p. 153.

Ce principe a été appliqué par toute la jurisprudence. C'est très précis. La jurisprudence proclame qu'aucune mise à l'index ne pourra donner lieu à des dommages-intérêts quand elle aura été dictée par des mesures de défense professionnelle. Ce n'est que dans le cas où elle aura été dictée par un esprit de malveillance, de tracasserie qu'elle sera reprochable.

Or, si l'on part de ce principe qui est pour ainsi dire essentiel dans la jurisprudence, on est obligé de constater que rien dans l'espèce de Millau ne démontre que la mise à l'index de Fournier ait été faite dans le but de nuire.

La mesure était générale ; elle visait tous les non syndiqués et elle n'était pas prise dans le but de les tourmenter. Mais ainsi que le témoigne la circulaire même, dans un but exclusivement professionnel : c'est pour éviter des rivalités nuisibles à la classe ouvrière, capable de faire baisser les salaires que le syndicat fait pression morale sur le personnel gantier afin qu'en entier il soit groupé et que soumis ainsi à la même discipline, il puisse par son bloc imposer le respect du barème établi avec le patronat.

Je comprends qu'on puisse incriminer des ouvriers qui font renvoyer un des leurs parce qu'il ne partage pas leur opinion politique ou religieuse. Mais je défie qu'on puisse trouver besogne plus professionnelle que celle tentée par un syndicat d'essayer de grouper toute la corporation qu'il représente et, mettant fin ainsi aux querelles et aux divisions prolétariennes, de réaliser, pour l'amélioration du salaire et des conditions de travail, l'unité ouvrière.

Toutes les mesures employées pour atteindre cet objectif sont permises aux termes de la jurisprudence. C'est la détourner de son sens que de dire le contraire.

Et je suis heureux sur ce point de me trouver en accord avec un auteur dont l'opinion est utile à retenir car il fut le collaborateur de Waldeck-Rousseau qui tint à préfacer le livre d'où j'extrais la citation, *le Fédé-*

ralisme économique et qu'il est actuellement ministre du travail.

M. Paul Boncour écrit en effet (1).

Nous ne voyons pas en quoi exercer une interdiction de travail contre un ouvrier non syndiqué et pour ce seul motif dépasse la limite des intérêts professionnels. Une telle interdiction est au contraire une des manifestations les plus fréquentes de cette tendance à la souveraineté des groupements professionnels dans ceux des patrons comme dans ceux des ouvriers. Dispensons-nous pour l'instant de porter une appréciation sur ce mode d'action des groupements professionnels, sur sa valeur ou sur son danger au point de vue social ou au point de vue moral. Contentons-nous de dire, si en exerçant une interdiction de travail contre cet ouvrier parce qu'il n'est pas syndiqué, le syndicat obéit ou non à un intérêt professionnel bien ou mal entendu, d'ailleurs. La réponse nous semble imposée par toute cette étude purement objective des faits, à laquelle nous nous sommes livrés et les conclusions auxquelles nous avons été ainsi amenés.

Quand un groupement professionnel exige le renvoi d'un ouvrier parce qu'il ne se soumet pas à certaines conditions de travail. C'est toujours la manifestation d'une même tendance d'une même souveraineté, d'un même exclusivisme, d'une même tyrannie si l'on veut, mais souveraineté, exclusivisme, tyrannie, c'est toujours une appréciation vraie ou fausse de *l'intérêt professionnel*, qui est à la base.

Or les tribunaux eux-mêmes déclarent dans certains cas ces tendances conformes à la loi de 1884. — c'est quand elles portent sur les conditions de travail, quand elles se traduisent par une interdiction de travail exercée contre l'ouvrier qui ne se soumet pas aux conditions du travail. Pourquoi donc les déclarer contraires à la loi quand elles se traduisent par une interdiction de travail contre l'ouvrier qui n'est pas syndiqué ? *Le but poursuivi est cependant le même, le groupement ouvrier justifie cette interdiction* par les mêmes raisons qu'il justifie l'autre et déclare cette politique nécessaire pour une défense effective des conditions du travail. Est-ce exact ? Est-ce vraiement une nécessité professionelle.

Encore une fois là n'est pas la question, il nous suffit de savoir que l'une et l'autre interdictions sont dominées par des mobiles d'intérêt professionnel. *Admettre que les tribunaux prononçant que l'une est parfaitement légale — et que l'autre constitue un délit civil, c'est vouloir le charger de se prononcer sur la valeur ou l'opportunité de la politique professionnelle — leur permettre*

(1) *Fédéralisme économique*, page 386 à 388. Alcan éditeur.

de décider suivant leur bon plaisir que telle grève est légitime l'autre pas. Quoi qu'on fasse, c'est le résultat auquel on arrive en distinguant entre ces interdictions de travail animées du même esprit et poursuivant le même but d'intérêt professionnel par des moyens semblables. Or ce résultat est très fâcheux car c'est le champ ouvert à l'arbitraire du juge et dans une matière où nulle part peut-être l'avantage de règles fixes n'est aussi marqué.

Le tribunal de Millau a donc à la fois méconnu l'esprit de la loi et l'esprit de la jurisprudence. C'est pour cela que sa décision est condamnable.

La cour de Montpellier, qui est saisie, l'infirmera, nous l'espérons.

En tout cas si par impossible il n'en était rien, la Cour suprême saurait préciser le problème sur ce point et le Ministre du Travail voudra bien par des instructions au Parquet essayer de faire prédominer son point de vue et le nôtre et ne pas laisser s'établir une jurisprudence qui serait une nouvelle entrave au développement normal de l'organisation prolétarienne.

Jules Uhry.

LE MOUVEMENT ARTISTIQUE

Décors de théâtre

Les tentatives qui ont été faites cet hiver pour renouveler les principes routiniers de l'art théâtral doivent être signalées et louées.

On sait quel a été le succès de la mise en scène réaliste dont Antoine a été l'artisan. Le souci du détail pittoresque a été poussé si loin que l'effet d'ensemble s'en est trouvé diminué. Comme dans les tableaux des petits maîtres hollandais, les personnages, c'est-à-dire l'action dramatique qui seule importe au théâtre, se sont perdues au milieu de la gesticulation ingénieuse et trop vivante des comparses. L'accessoire mis en valeur a détourné l'attention.

L'exactitude historique et géographique est devenue l'idéal du metteur en scène. M. Carré avait soin d'annoncer aux journaux qu'avant de montrer *Carmen* il avait entrepris avec des décorateurs le voyage de Séville et qu'ils en revenaient chargés de notes et de photographies.

D'abord séduit par l'habileté de ces reconstitutions minutieuses, le public a fini par se lasser d'un excès de zèle inutile et même nuisible. On s'est agacé de voir au fond de la scène des figurants animer les tableaux de genre pendant qu'au premier plan les personnages du drame chantaient leur amour ou leur douleur. On s'est moqué de ces toiles de fond où le décorateur prétend représenter Paris vu de Montmartre, Rome vue du château St-Ange, les masses rouges du château colossal de Heidelberg. Le spectateur n'a point besoin de tant de précisions. Ne vaut-il pas mieux évoquer, suggérer, faire appel à l'imagination ?

Les représentations de *Boris Godounow*, à l'Opéra, en en 1908, ont renforcé ces critiques en montrant au public

français tout ce que l'art théâtral pourrait gagner à adopter des principes nouveaux. Et le livre récent de M. Jacques Rouché sur l'*Art théâtral moderne* nous a révélé les efforts qui sont faits à l'étranger pour sortir des habitudes routinières dans lesquelles nous nous attardons complaisamment.

A en juger par les renseignements que nous donne M. Rouché, il semble bien que les idées de Edward Gordon Craig, à Londres, si MM. Georg Fuches et Fritz Erler sont faussées par des parti-pris contestables. Ils poussent à l'extrême et sans doute jusqu'à la monotomie la simplification du décor. Nous nous lasserions bien vite, sans doute, des effets restreints que l'on peut obtenir sur la scène sans aucune profondeur du *Künstler-Theater* de Munich. On trouvera au contraire l'occasion de réels progrès dans l'emploi de la coupole inventée par M. Mariano Fortuny pour représenter la voûte céleste en supprimant ces parties si ridicules de nos décors, les « bandes d'air » qui rejoignent les portants des coulisses par des feuillages ou des bandes peintes en bleu, et qui sont destinées à masquer la machinerie des frises.

Mais ce ne sont pas les transformations matérielles de la scène qui nous intéressent le plus. L'essentiel est d'obtenir des effets artistiques nouveaux. A ce point de vue les décorateurs russes qui, lorsqu'ils sont venus à l'Opéra, n'apportaient aucun perfectionnement des systèmes usuels, nous ont donné un enseignement précieux. Avec ces décors non seulement simples mais volontairement simplifiés, réduits aux lignes essentielles, nécessaires, ils ont obtenu des effets qui ont provoqué l'admiration et la surprise des artistes. C'est qu'ils ont rendu à la couleur le rôle que les décorateurs attitrés de nos théâtres lui avaient retiré par impuissance ou par crainte de la critique des gens de goût. Ils l'ont fait avec une ingéniosité de barbares qui a paru à quelques-uns terriblement audacieuse. Dans le décor que le peintre russe Léon Bakst avait composé pour le ballet de *Shéhérazade*, les couleurs les plus vives et les plus pures des costumes étranges vibraient devant une tenture verte, dans une

harmonie et un équilibre que la timidité de nos spécialistes décorateurs n'aurait pu soupçonner.

Fort heureusement les enseignements qui nous ont été apportés n'ont pas été perdus. Le *Théâtre des Arts* qui s'est installé dans une salle malheureusement exigüe et d'un plan défectueux du boulevard des Batignolles, veut s'efforcer d'appliquer quelques-uns des principes dont les recherches nouvelles ont montré l'intérêt : « mettre le décor au service exclusif du drame, c'est-à-dire lui imposer pour rôle de resserrer l'action, de caractériser son milieu, de lutter contre l'importance que les décorateurs attachent à ce faux et superflu pittoresque qui ne fait pas corps avec l'action ». Très justement M. Rouché qui dirige cette tentative d'art reconnaît que « l'art de la scène ne saurait obéir à une règle unique. » La mise en scène sera réaliste, fantaisiste, symbolique ou synthétique ; il réclame toute liberté ; il suffit que les moyens employés soient artistiques. Pour obtenir une parfaite harmonie, le *Théâtre des Arts* s'est avisé d'un principe qui doit donner des résultats heureux : « Ce même artiste brossera les toiles, dessinera les robes, choisira les tissus et restera, aux répétitions, le conseil du metteur en scène ».

Trois spectacles ont été donnés. M. Dresa a dessiné les décors et les costumes du *Sicilien ou l'amour peintre* de Molière, M. Maxime Dethomas ceux du *Carnaval des Enfants*, de M. Saint-Georges de Bouhélier ; l'humoriste Delaw a traité très heureusument dans le style des images d'Epinal et des joujoux de bois la mise en scène d'une fantaisie de M. Magre, *le Marchand de passions ;* M. Segonzac et M. Poiret ont réalisé pour le *Nabuchodonosor* de M. Maurice de Faramond une décoration qui fut, paraît-il, somptueuse malgré la simplicité des moyens employés et M. G. d'Espagnat a peint pour le *Fantasio* de Musset des décors un peu lourds et prétentieux. *Les frères Karamazov* de Dostoiewski vont être donnés prochainement avec la mise en scène de M. Bakst, et les décors de M. Maxime Dethomas.

Le programme de la saison nous faisait encore bien des promesses alléchantes ; il faut espérer qu'elles seront tenues l'an prochain. M. Maurice Denis a reçu la commande des décors d'un *Saint-François d'Assise*, M. Poulbot ceux de la *Maternelle* de M. Frapié, M. Francis Jourdain ceux d'un drame de M. Ghéon, *le Pain*, M. Albert Besnard ceux d'un *Ballet indien*. Et d'autres encore doivent participer à cette rénovation de l'art théâtral à laquelle il faut souhaiter un heureux succès.

Michel Augé-Laribé.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Livres

Helvétius, choix de textes et introduction par J.-B. Séverac. Collection des grands Philosophes, Paris, Michaud. — La philosophie d'Helvétius se réduit à peu de choses, si l'on n'en veut retenir que ce qu'elle a d'original. Cet écrivain a pourtant une place à part dans le XVIII[e] siècle ; elle lui vient de son tempérament ; et les pages les plus attachantes de son œuvre sont précisément celles où ce tempérament s'exprime. Passionné et généreux, Helvétius croit que rien de grand ne s'est fait et ne peut se faire dans le monde sans la passion. A elle on doit tous les héroïsmes et tous les progrès, toutes les découvertes et toutes les victoires. Otez du monde la passion et l'on n'a plus qu'une poussière inerte d'hommes sages, mais inutiles, sinon même malfaisants. Ces pages attachantes sont malheureusement perdues dans un fatras de dissertations ennuyeuses sur l'égoïsme, l'intérêt et autres motifs de développement coutumiers aux écrivains de son temps. Il faut savoir gré à J.-B. Séverac d'avoir choisi dans une œuvre confuse et lourde, les parties intéressantes et de leur avoir donné de l'unité par l'introduction qu'il consacre à la vie et aux idées d'Helvétius.

La réforme administrative, par G. Demartial, Paris, Cornely, 1911. — Il ne suffira pas de créer des circonscriptions régionales pour que disparaisse le mal dont souffre notre administration. « Des fonctionnaires compétents, responsables, consciemment disciplinés et protégés contre les mauvais bergers, nous donneraient une bonne administration même avec la seule division départementale, tandis que des fonctionnaires dépourvues de ces avantages nous en donneront une mauvaise même avec la division régionale ». Le problème essentiel est donc, pour M. Demartial, celui des fonctionnaires, qu'il faut résoudre par un libéralisme n'allant pas jusqu'au droit de faire grève, mais laissant le droit d'association, et par un accroissement de la responsabilité des agents des services publics.

Revue des Revues

LES REVUES FRANÇAISES

Le présent et l'avenir de l'École primaire, par **G. Compayré**. (*La Revue, 1 janvier 1911*). -- M. G. Compayré pense que l'École laïque peut se transformer de manière à ne plus prêter

le flanc aux critiques justifiées qu'on lui adresse. Il propose: une réglementation plus sévère de la fréquentation scolaire, la création d'écoles de *continuation* analogues à celles de l'Allemagne, moins de verbalisme dans l'enseignement, plus d'adaptation aux intérêts régionaux et locaux, la sagesse des instituteurs guéris du rêve de la séparation de l'École d'avec l'État, un large libéralisme administratif en matière d'associations, enfin la parfaite neutralité religieuse des instituteurs.

Est-ce beaucoup de choses ou n'est-ce rien? J'ai bien peur que ce ne soit rien. Tant que l'enseignement primaire demeurera encyclopédique, il remplira les têtes sans les former. Tant que les maîtres resteront éloignés de la vie, leur enseignement sera vain. Et si, ayant vu par où pèche leur méthode ils n'ont pas la liberté de la changer, leur besogne sera plus lourde sans être plus efficace et leur irritation sera plus grande.

De la constitution d'un bien de famille insaisissable en France (*Loi du 12 juillet 1909*), par Jacques Barth. (*Revue des Sciences Politiques,* Janvier-février 1911*).* — La loi du 12 juillet 1909 a été surtout faite avec l'intention de défendre la petite propriété rurale. Cette préoccupation est l'aveu même que, sur bien des points de la France, cette propriété est loin d'être aussi prospère que veulent bien le déclarer à la Chambre les représentants du parti radical et radical-socialiste. La constitution d'un bien de famille insaisissable est-elle de nature à sauver la petite propriété rurale menacée ? M. Jacques Barth ne le pense pas. Ses raisons paraissent démonstratives. En règle générale, les paysans s'endettent par nécessité, pour les besoins même de leur exploitation ; rarement par prodigalité. Dans ce dernier cas, la loi de 1909 n'est d'aucun secours, puisque l'insaisissabilité doit être demandée par le propriétaire lui-même. Dans le premier cas, le paysan dont le bien est insaisissable ne trouvera pas prêteur : son exploitation périclitera ; en voulant le sauver, on l'a enchaîné ; son bien ne sera pas vendu, c'est vrai, mais il ne pourra pas l'exploiter utilement. « L'insaisissabilité du bien de famille, conclut M. Jacques Barth, n'arrêtera pas les prodigues, puisqu'elle doit être demandée ; elle ne protègera les économes qu'en les privant d'un crédit souvent nécessaire. Utile peut-être dans certaines situations exceptionnelles, elle ne saurait être qualifiée de réforme véritable ». A moins, ajoutons-nous, que ce soit précisément parce qu'elle n'est qu'un trompe-l'œil destiné à faire s'extasier quelques bonnes gens sur la sagesse de nos législateurs, qu'elle mérite bien d'être tenue pour une grande réforme.

La morale libertaire et la morale de la vie, par Alfred Fouillée (*Revue des Deux-Mondes,* 15 février 1911*).* — Repre-

nant les conceptions de la morale idéaliste, M. Fouillée montre que la fin morale de l'activité humaine ne saurait être ni l'individu, dont une des tendances les plus profondes est de sortir de lui-même, ni la société, dont les besoins ne peuvent pas donner un fondement rationnel à la moralité qu'ils inspirent. Il faut donc dépasser et l'individu et la société et s'élever jusqu'à la nation du bien universel. Ici se révèle bien le lien qui unit la morale idéaliste traditionnelle et l'intellectualisme. Qu'est en effet ce lieu universel que M. Alfred Fouillée nous propose pour fin ? C'est un concept. « Faire usage de la pensée, écrit-il, c'est prendre conscience dans la *personnalité* même de son *universalité* ; c'est monter au-dessus du pur socialisme moral comme du pur individualisme. *Je pense, donc je suis moral* ; on ne naît à la moralité que par l'intelligence. Toute pensée est de la moralité qui commence... ».

Fragments de philosophie morale, par F. Rauh. (*Revue de métaphysique et de morale,* janvier 1911). - La librairie Alcan prépare la publication d'un livre qui contiendra les rédactions, écrites et revues par d'anciens élèves, de quatre cours professés par F. Rauh, de 1903 à 1907, sur des questions de philosophie morale. Les *Fragments* que publie la *Revue de métaphysique* formerait l'introduction générale du livre. Ce sont des réflexions sur le rôle de la philosophie et des notes sur la théorie des races, le matérialisme historique et la philosophie de l'histoire. Rien de l'œuvre de F. Rauh n'est indifférent. Peu d'universitaires ont eu au même degré que lui, le souci de demeurer près de la réalité dont il sentait profondément l'infinie richesse et l'extrême complexité ; aucun peut-être n'a été plus tourmenté que lui par les problèmes moraux et sociaux pressants que pose la vie contemporaine. Cette intuition et cette inquiétude unies à la plus parfaite probité intellectuelle, n'ont pas eu le temps de produire tous leurs fruits. Les *Fragments* qu'on nous livre témoignent d'un remarquable effort de pensée. On éprouve, en les lisant, l'impression d'aller à la découverte avec un guide sûr et vaillant. Tout le monde saura gré de cette publication à la *Revue de Métaphysique.*

LES REVUES ALLEMANDES

Une nouvelle revue Allemande (*Archiv fur die Geschichte des Sozialismus und der Arbeiterbewegung*), dirigée par le Dr Karl Grunberg. — Le Dr Karl Grünberg, professeur à l'Université de Vienne, vient de fonder une revue spécialement consacrée à l'é-

tude historique du socialisme et du mouvement ouvrier. « Cette revue, écrit-il dans le premier numéro, n'entend se mettre au service d'aucune conception ou tendance particulière, d'aucun parti quel qu'il soit. » Aussi, voit-on, parmi les collaborateurs du nouveau périodique, Fournière à côté de Lagardelle, Vaillant à côté de Renard, Léone et Labriola à côté de Salvemini et ainsi de suite pour les autres pays. Le premier numéro, outre de très intéressantes études de Bartkiewiez, Hammacher, Mehring, Weill etc..., contient de précieuses lettres inédites de Lassalle, publiées et savamment commentées par Gustav Mayer. L'*Archiv fur die Geschichte des Sozialismus und der Arbeitesbeweçung* a été fort bien accueilli dans les pays de langue allemande. Souhaitons qu'il trouve, en France aussi, le bon accueil que mérite tout précieux instrument de travail.

Le cinquième Parlement de la Finlande, par M. Martva. (*Die Neue Zeit,* 3 février 1911). — La politique réactionnaire du gouvernement russe, loin de cesser, continue toujours et avec plus de vigueur que jamais. Le pouvoir tend par sa politique à lasser et décourager les révolutionnaires; il semble, malheureusement, y réussir. En Finlande, il suit la même politique et avec la même cruauté. Il dissout régulièrement, chaque année, le Parlement finlandais, ordonne de nouvelles élections et espère obtenir ainsi un Parlement taillable et corvéable à merci. La dernière bataille électorale fut beaucoup plus calme que les précédentes. La dernière dissolution fut prononcée parce que le Parlement avait repoussé sans discussion les lois imposées par le gouvernement russe et contraires à la Constitution finlandaise. Ces lois avaient été adoptées quand même par les autorités russes et elles voulaient les introduire en Finlande sans le consentement préalable du Parlement finlandais. Les élections, qui ont eu lieu les 1er et 2 janvier, devaient être une réponse à cette politique de violence. Le gouvernement n'a négligé aucun moyen de faire voter les électeurs en sa faveur. Mais il en a été pour ses frais, et, une fois de plus, le peuple finlandais a montré la haine qu'il voue au tsarisme. Il était aisé de prévoir que les élections ne changeraient pas sensiblement la commission du Parlement. Les forces des Partis sont restées les mêmes. Les Vieux-finnois seuls ont gagné un siège. Quant au Parti socialiste, il n'a ni gagné ni perdu; il doit être satisfait du résultat des élections ; elles ont montré que, malgré la violence de la réaction, le Parti socialiste fait des progrès lents, il est vrai, mais sûrs. Sur 1.000 voix exprimées, il en recueillait 370 en 1907, 385 en 1908, 399 en 1909, 400 en 1910 et 401 en 1911. Démonstrative aussi est la statistique des voix et mandats obtenus par les divers Partis aux élections de 1910 et de 1911 :

Partis	ÉLECTION 1910 Voix	Mandats	ÉLECTION 1911 Voix	Mandats
Socialistes	316.951	86	320.289	86
Vieux-finnois	174.661	42	173.362	43
Jeunes-finnois	114.291	28	118.298	28
Suédois	107.121	26	106.289	26
Petits-paysans	60.157	17	62.660	16
Ouvriers chrétiens	17.344	1	17.289	1
Indépendants	1.034		782	
Bulletins nuls	5.010		1.671	
	796.569	200	800.640	200

Le nombre des voix socialistes s'est accru de 3.000, et la dissolution du parlement n'a donc été d'aucun profit pour le gouvernement Russe.

Robert Wallace, un utopiste au XVIII^e^ siècle, par M. Beer, (*Die Neue Zeit*, 3 février 1911). - Robert Vallace dont parle Beer, vécut de 1697 à 1771. Son premier livre sur l'augmentation de la population avait été traduit en français par les soins de Montesquieu. Vallace est l'auteur de nombreux ouvrages d'économie. Mais son ouvrage principal est *Characteristics of the Présent Politica State of Great Britain* ; son importance vient précisément du fait qu'il est la critique d'opinions qui règnent encore aujourd'hui en Angleterre. Vers le milieu du XVIII^e^ siècle, lorsque l'Angleterre fit sa révolution industrielle et pénétra en Asie et en Amérique, plusieurs écrivains se donnèrent du mal à démontrer que l'Angleterre était en décadence, que son industrie et son commerce diminuaient, etc. C'est contre ces écrivains que s'éleva Wallace : il démontra que ces exprits hostiles à la révolution de 1688, voyaient la puissance d'un pays dans l'absolutisme et considéraient la liberté bourgeoise comme la cause fondamentale de la dissolution des Etats et de la décadence des peuples. L'importance de Wallace se manifeste dans ce fait que, bien que préférant le régime bourgeois à l'absolutisme il voyait les défauts du régime qu'il préférait ; et c'est pourquoi il tendait à une civilisation supérieure, qui devait abolir la propriété privée et fonder une humanité basée sur l'égalité, la liberté et la paix éternelle. En 1761, il publia un certain nombre d'essais sous le titre de *Prospects*. Les quatre premiers sont consacrés à l'esquisse de son utopie.

Les Fonctionnaires dans la politique, par Franz Kluhs. (*Die Neue Zeit*, 17 février 1911). — Les grèves des postiers et des cheminots français ont eu une grande répercussion sur les organisations des fonctionnaires allemands. Non que les fonctionnaires soient devenus partisans de la grève, mais parce qu'ils ont vu se manifester la méfiance du gouvernement et des partis

dirigeants à l'égard de tout mouvement d'indépendance des fonctionnaires. Leurs organisatians sont pourtant loin de sympathiser avec les socialistes ; tout au contraire, elles déclarent dans leurs journaux, qu'elles n'ont rien de commun avec la social-démocratie antipatriote, qu'elles veulent rester monarchistes, patriotes et nationales. Malgré ces déclarations, le parti socialiste doit regarder d'un bon œil le développement des organisations des fonctionnaires, et doit lutter en faveur des améliorations demandées par ces organisations. Le simple fait que ces associations font de la politique conduira tôt ou tard les meilleurs des fonctionnaires dans les rangs du parti socialiste. Tous les partis, en effet, sont hostiles à l'autonomie des fonctionnaires ; seul le parti socialiste demande toute l'indépendance nécessaire au développement de leurs organisations.

Troupes et chefs, par A. v. Elm. (*Die Neue Zeit* du 13 janvier 1911). — C'est une vérité presque banale que de dire que le mouvement ouvrier allemand n'a fait qu'imiter servilement le caporalisme de son gouvernement. Mais depuis quelque temps, on constate que les masses ouvrières allemandes commencent à manifester leur mécontement de cette discipline par trop excessive. Les conflits éclatés tout récemment entre les troupes et leurs chefs en sont la preuve décsiive. A. v. Elm se propose de montrer comment il est possible d'éviter ces heurts si dangereux à la classe ouvrière. Les uns en rendent responsables les chefs, qui entendent agir sans consulter les troupes; les autres, les troupes qui ne comprennent pas encore la nécessité impérieuse d'une discipline syndicale. Le temps où les luttes économiques avaient un caractère local est, pour bien des syndicats, passé. En face des grandes fédérations centrales ouvrières s'élèvent les grandes organisations centrales des capitalistes. La solidarité des capitalistes va toujours croissant. Les difficultés qu'ont les dirigeants des organisations patronales à lancer leurs troupes dans une attaque violente contre les organisations ouvrières sont bien moins grandes que celle des chefs des syndicats pour convaincre leurs troupes de la nécessité de suivre une certaine tactique. Les organisateurs des grands lock-outs ont le jeu facile; le nombre des capitalistes est minime; dans des réunions secrètes comme les leurs il n'est pas trop difficile de s'entendre pour suivre une tactique unique. Quant à l'opposition des petits fabricants contre les grands capitalistes, elle n'a pas grande importance : leur dépendance est trop grande pour qu'ils ne cèdent pas aussitôt. Mais les choses se passent tout autrement dans les organisations ouvrières. Sans troupes, de grandes luttes économiques contre le capital sont impossibles. Vouloir obtenir aux grandes réunions le secret des décisions prises est absurde. D'où la possibilité pour les capi-

talistes d'être toujours au courant des décisions ouvrières. C'est pourquoi les syndicats ont été obligés de s'en remettre, pour les décisions graves, à un nombre limité de personnes, en général aux secrétaires des Unions syndicales. Les grévistes sont toujours optimistes, et il n'est pas toujours facile de convaincre ceux qui luttent, qu'un prolongement de la grève est dangereux ; aussi les conflits naissent-ils aisément entre les troupes et les chefs. Plus d'une fois, les chefs ont été accusés de trahison. Certes, ils ne sont pas infaillibles, mais il est probable que des grévistes agités, surchauffés par la lutte se trompent plus facilement que ceux qui ont une grande responsabilité envers les masses organisées. Dans plusieurs conflits entre le comité directeur et les grévistes, ceux-ci ont demandé, contrairement aux statuts, de décider eux-mêmes de la déclaration et de la fin d'une grève. Ces prétentions, pense v. Elm, sont insoutenables : il n'y a pas de lutte locale qui n'ait recours aux fonds de la Fédération centrale ; le moindre conflit peut devenir une grande bataille intéressant toute la Fédération ; il est absolument impossible, dans ces conditions, que la déclaration et la fin d'une grève soient décidées par un vote des masses. Pour que celles-ci se prononcent en connaissance de cause, il faut qu'elles soient instruites sur les conditions du marché mondial, sur la vie économique locale, sur la situation de l'usine où a éclaté la grève, sur les ressources des syndicats, sur les mesures prises par les patrons, sur l'organisation patronale et sur beaucoup d'autres choses encore. Or c'est matériellement impossible, d'ailleurs, le référendum, partout où il a été introduit dans les organisations syndicales, n'a pas donné de bons, résultats. L'intérêt de la classe ouvrière est d'exprimer sa volonté par l'intermédiaire de ses élus. V. Elm propose donc la création d'une assemblée permanente de délégués qui seront convoqués par le comité directeur toutes les fois qu'on aura à prendre des décisions importantes. L'élection de ces délégués aurait lieu chaque année. Comme on le voit, le moyen proposé par v. Elm n'est pas une décentralisation rationnelle ; c'est toujours une centralisation plus ou moins masquée.

LES RÉDACTEURS.

L'Administrateur-Gérant : Gaston LÉVY.

Aurillac. — Imprimerie Ouvrière, 3, rue du Prince.

ETUDES ET CRITIQUES

Les Formes américaines du Capitalisme russe

I. — La grande industrie russe et les grandes industries allemande et belge. — Lutte de la grande et de la petite industrie

Un pays jeune a sur les pays avancés l'avantage de profiter de leur expérience et de pouvoir ainsi franchir plus vite les étapes du développement historique. Mais cet avantage est lié à d'autres inconvénients : l'évolution sociale d'un pays jeune prend un caractère catastrophique ; parfois ses forces sont tellement tendues qu'il s'ensuit une décadence inévitable de l'organisme populaire ; cette tension des forces a aussi pour conséquence que les différentes régions du pays ne se développent pas avec la même vitesse : tandis que de grands progrès sont faits dans quelques domaines de la vie sociale et économique et y aboutissent à un très haut degré de développement, d'autres domaines restent en arrière quand ils ne régressent pas.

On assiste alors à un double courant : d'un côté, on voit la vie déborder ; de l'autre, tout va à la ruine. Tel est le caractère pris à la fin du XIX^e^ siècle par le développement économique et social de la Russie. Au milieu des villages russes, pauvres et arriérés, on a vu se constituer avec une rapidité effrayante quelques oasis d'économie et de production capitalistes. Quelques chiffres l'établiront aisément. D'après un ouvrage de Pogogef, publié par l'Académie des sciences, la Russie possédait en 1902, 302 grandes fabriques occupant chacune plus de 1.000 ouvriers et ensemble 710.000 ouvriers. Or, en Allemagne, d'après les statistiques industrielles de 1895, on comptait seulement 296 entreprises de la

même importance occupant ensemble 563.000 ouvriers, « On voit donc que les plus grosses fabriques russes l'emportent par leur nombre et par leur personnel ouvrier sur celles de l'étranger. » La même constatation s'impose, si on compare la grande industrie russe et la grande industrie belge. D'après les statistiques industrielle de 1896, la Belgique possédait 184 entreprises occupant chacune plus de 500 ouvriers et toutes ensemble 160.000 ouvriers, tandis que cette catégorie d'entreprises en compte, en Russie, 726 avec près d'un million d'ouvriers. « La comparaison des résultats des statistiques industrielles belge et russe permet de se faire quelque idée du développement extraordinaire de la grande industrie en Russie... En Russie, à cause du lent développement de l'industrie, ce sont les grandes entreprises qui prédominent ».

Notre intention n'est pas de reproduire ici les chiffres concernant l'industrie russe ; nous voudrions seulement montrer sa configuration, son type et le rythme de son développement. Certes, si on tient compte des chiffres globaux, la production de l'industrie allemande ou belge dépasse de beaucoup celle de l'industrie russe ; mais ce qui importe surtout, c'est de montrer que le type de l'industrie russe et son rythme de développement ont, pour ainsi dire, une allure « américaine ». (1)

La meilleure preuve de la prépondérance des grandes fabriques et des grands ateliers en Russie est dans le fait que la majeure partie des forces ouvrières industrielles est concentrée dans les très grandes entreprises. En 1899, les fabriques occupant chacune plus de 1000 ouvrier employaient les deux tiers (66,8 0/0) de toute la population ouvrière industrielle ; en 1902, elles en employaient les trois-quarts (78,5 0/0).

De plus, cette concentration de la production, loin

(1) Il est plus difficile de comparer la France et la Russie. En France, la concentration des grands capitaux se fait surtout sentir dans le monde financier, tandis qu'en Russie le capital financier est encore très peu développé, ce qui explique la grande affluence des capitaux étrangers en Russie.

d'être un phénomène passager, est bien l'expression d'une tendance fondamentale et constante de l'industrie russe. C'est en effet, précisément pendant les époques de crises que la grande industrie s'est montrée plus vivante et plus capable d'adaptation que la petite industrie. Notre savant économiste, Tougan-Baranowsky, a recherché dans quelle mesure le ralentissement du développement industriel pendant les dix premières années du XX^e^ siècle a exercé une influence sur la structure interne de notre pays. Pour résoudre la question, il a étudié les données statistiques concernant le nombre des ouvriers employés en 1901 et en 1908 dans les ateliers et fabriques soumis à l'inspection (1). Il arrive aux chiffres suivants :

Fabrique et ateliers avec	Nombre des ouvriers		Augmentation ou Diminution
	1901	1908	
moins de 100 ouvriers.....	418.700	352.700	— 16 o/o
de 100 à 500 ouvriers.....	495.500	472.100	— 5 o/o
de 500 à 1000 ouvriers.....	272.000	288.300	+ 5 o/o
plus de 1000 ouvriers.....	525.600	655.200	+25 o/o
Totaux	1.711.600	1.768.300	+ 3 o/o

« On voit donc, dit le Professeur Tougan-Baranowsky, que la stagnation de l'industrie a eu pour conséquence une diminution de 16 o/o du personnel ouvrier des entreprises de moins de 100 ouvriers, une diminution encore (5 o/o) du personnel des entreprises ayant de 100 à 500 ouvriers, tandis que les entreprises colossales ont augmenté leur personnel d'un quart. Cette diminution sensible du nombre des ouvriers dans les petites industries et surtout son augmentation dans les grandes entreprises manifeste une concentration nouvelle de

(1) En Russie, toutes les entreprises ne sont pas soumises à l'inspection des fabriques. Y échappent: 1° les entreprises ayant moins de 7 ouvriers ; 2° les ateliers de l'Etat ; 3° les ateliers de chemins de fer ; 4° les entreprises minières.

notre industrie. La stagnation industrielle, loin de ruiner, comme on aurait pu l'attendre, l'importance de notre grand capital, l'a au contraire considérablement fortifiée aux dépens des petites entreprises qui, incapables de supporter la crise, ont dû souvent faire faillite. De cette défaite de leurs concurrents plus faibles, les gros capitalistes seuls ont tiré profit ; ils donnaient déjà le diapason à notre industrie ; maintenant leur influence est encore plus grande. Par suite de l'apauvrissement général du pays, les oppositions sociales ont pris un caractère plus aigu... Ainsi le grand capital, poursuivant sa marche victorieuse, va toujour de l'avant ». (1)

II. — Les grandes régions industrielles. — La ville russe moderne

Il serait faux de croire que toutes les régions industrielles russes présentent le même aspect extérieur ou se ressemblent dans leur structure interne. On peut distinguer en Russie quatre types de régions industrielles. Ce sont :

1° Les villes à grande concentration des forces ouvrières ;

2° Les banlieues des grandes villes, transformées en régions industrielles,

3° Les grands villages renfermant des fabriques et des ateliers (ce type est tout particulièrement répandu dans les gouvernements de Moscou et de Vladimir et la région de la Volga),

4° Les villages comptant de nombreux petits artisans et ouvriers indépendants (ces villlages sont disséminés sur toute une moitié de l'Empire et dans la région de la Volga).

Cette diversité des principaux types de l'industrie russe est considérée par plusieurs de nos savants comme ayant une très grande importance sociale. L'un d'eux écrit : « L'histoire de notre question ouvrière s'est hâtée et compliquée pendant ces quarante dernières an-

(1) Dans la *Rietch*, année 1909, n° 305.

nées. Le caractère de ce mouvement dépendra surtout du fait de savoir si la prépondérance y sera prise par le prolétariat éclairé et avancé des grands centres urbains ou par les masses moins organisées des fabriques rurales ».

Certes, notre distinction de quatre types industriels n'a rien d'absolu ; elle souffre des exceptions, mais il est des régions industrielles qui, par leur situation géographique et leur histoire se rattachent expressément à tel ou tel type. Nous pouvons, à titre d'exemple, citer un passage de la description du district de Chouia (gouvernement de Vladimir) publiée par le *Zemstvo* de ce district : « Pour ce qui est de l'activité industrielle, le district de Chouia prend une place chaque jour plus marquante parmi les grandes régions industrielles de la Russie d'Europe. La ville d'Ivanovo-Voznessensk, les villages de Tjeïkovo et de Kahma sont bien connus avec leurs immenses cotonneries occupant ensemble plus de 100,000 ouvriers. A côté de cette grande industrie très développée, il existe encore de nombreux petits ateliers fournissant du travail à plus de 10.000 personnes. Dans n'importe quel district du gouvernement de Vladimir on trouve toutes les industries représentées, depuis la simple échope de l'artisan jusqu'à la grande fabrique qui met en mouvement les machines anglaises les plus perfectionnées. Dans le district de Chouia, cette gradation des formes de la production est très accentuée. La ville d'Ivanovo-Voznessensk ne peut être comparée, pour l'aspects qu'aux grandes villes industrielles de la Pologne ou de l'Europe occidentale. Et tout près d'Ivanovo-Voznessensk, on rencontre les villages aux toitures de chaume, aux charrues en bois, au primitif système des trois cultures alternées, que rien ne distingue des autres villages russes. Mais, même quand l'aspect extérieur des villages n'a pas changé, l'apparition des hautes cheminées des usines à côté des chaumières a déterminé une modification profonde du caractère des paysans. Les intérêts de l'industrie l'ont emporté sur ceux de l'agriculture. Celle-là emploie plus de bras que celle-ci, et les

revenus du travail industriel constituent la base du budget du paysan ».

Sur le développement d'Ivanovo-Voznessensk et des villages industriels voisins, le même rapport ajoute : « La ville d'Ivanovo-Voznessensk n'a pris son merveilleux essor que dans ces quarante ou cinquante dernières années. Ce n'est qu'en 1891 que le village d'Ivanovo a été réuni à la ville de Voznessenk. La banlieue et les faubourgs furent rapidement peuplés par un grand nombre d'ouvriers, de paysans sans terre, de petits commerçants et de petits industriels.... Ainsi se formèrent les *Slobodki* aux rues bruyantes, bigarrées, couvertes d'un pied de boue. Avec leurs maisons minuscules et leurs artères étroites, les *slobodki* ressemblent à un campement de bohémiens ou à un marché de bric-à-brac dans le plus profond désordre, Les uns viennent, d'autres s'en vont. Les petites maisons sales poussent de terre comme des champignons. D'abord elles sont distantes les unes des autres ; puis les intervalles se remplissent et la rue est bordée sans interruption ; bientôt on remplit l'espace vide des cours. Ni arbres, ni verdure. Beaucoup de poussière, de boue et de saletés. Et, par-dessus tous les bruits, le ronflement monotone des usines dans un air empesté et noirci par la fumée..... » Cette transformation matérielle s'accompagne d'un changement moral : la vie paisible du paysan cède la place à la fièvre capitaliste : « A toute occasion, on sent la fragilité du terrain sur lequel sont établies les conditions nouvelles de la vie ; le désir de spéculer prime tout ; l'unique pensée est de gagner de l'argent ».

Au point de vue social et économique, le moment le plus intéressant du développement d'une région industrielle est celui où l'ancien village d'artisans à domicile *(koustars)* se transforme en village industriel. L'apparition des *koustars* est contemporaine de celle de l'économie monétaire, quand se manifesta la nécessité de la division du travail. Le *koustar* est un paysan fabriquant à domicile des produits industriels destinés au marché. Pendant des siècles, ce travail a fait vivre en

Russie des millions d'hommes. Mais quand le capital a fait son apparition, il a détruit les anciens modes de production, soit en luttant contre les *koustar*s par voie de concurrence, soit en devenant l'intermédiaire entre le *koustar* et le marché. Dans le premier cas, grâce à sa technique supérieure et à sa meilleure organisation, le grand capital, comme il était facile de s'y attendre, remporta la victoire et transforma l'artisan indépendant en ouvrier salarié. Dans le second cas, le *koustar* garda l'illusion de l'indépendance : de grands magasins lui fournirent sa matière première et lui achetèrent ses produits pour les revendre aux consommateurs ; cette forme du travail à domicile est très répandue en Russie et tout particulièrement pour l'industrie textile. Les magasins de vente et d'achat aux *koustars* étaient en 1908, et d'après des statisques officielles, de 390.

L'un des traits les plus caractéristiques du développement du capitalisme en Russie est le suivant : les plus grandes fabriques se dressent souvent hors des centres urbains. Plus de 30 o/o des grandes fabriques ne sont pas dans des villes, et ces entreprises occupent environ 70 o/o du contingent ouvrier de la grande industrie. Ce fait s'explique aisément : c'est d'abord le désir de trouver à meilleur compte des ouvriers ayant peu de besoins ; c'est, en outre, que les frais d'établissement sont moins élevés : le sol est bon marché, le bois est abondant, l'eau et quelquefois la matière première sont tout proches. Mais cet éloignement des centres urbains ne va pas sans inconvénients, dont le plus grand est la difficulté des moyens de communication. Cette prépondérance des centres industriels non urbains exerce, selon Pogoger, une influence extraordinairement grande sur la vie sociale, l'économie et l'hygiène de tout le pays. Cette affirmation est en contradiction avec l'opinion répandue en Russie que la grande masse des paysans reste loin des fabriques et que, par suite, l'influence de l'industrie sur eux est insignifiante. En fait, le capitalisme russe a pénétré de la ville dans le village et dressé ses colossales fabriques tout près de la chaumière du paysan.

Attirée dans la sphère d'action du capitalisme, la population de la Russie échappe-t-elle au moins presque entièrement à l'action de la ville ? Les comparaisons que l'on pourrait faire ici ne seraient pas très justes, car la ville russe est quelque chose de bien différent de la ville de l'Europe occidentale. C'est avant tout une unité administrative, non une unité économique. Une agglomération de plus de 100.000 habitants peut continuer de s'appeler village, si la bureaucratie a négligé de l'élever au rang de ville. Il demeure néanmoins que la ville russe est bien loin du développement des villes d'occident ; d'après les statistiques de 1897, la population urbaine n'atteint que 13 0/0 de la population totale. Mais si l'on envisage la tendance du développement de la Russie, on peut la comparer aux autres pays de l'Europe ; cela résulte sans conteste du fait que la population des villes croît plus vite que celle des champs. De 1724 à 1898, celle-ci a augmenté de 8 fois, celle-là de 51. Si l'on prend chaque ville à part, on constate que beaucoup ont vu leur population s'accroître d'une façon considérable. En voici quelques exemples :

VILLES	HABITANTS		AUGMENTATION de la population
	1867	1897	
Pétersbourg	539.471	1.267.023	136,7 0/0
Moscou	351.609	1.035.664	194,8 0/0
Varsovie	180.657	638.298	253,0 0/0
Lodz	32.437	315.209	872,0 0/0
Riga	77.468	282.943	264,6 0/0
Kiiev	68.429	247.432	261,7 0/0
Rostov-sur-le-Don	29.261	119.889	310,0 0/0
Iékatérinoslav	19.908	121.216	508,0 0/0
Bakou	13.992	112.253	702,0 0/0
Vladikabkaz	3.358	13.843	1.205,6 0/0
Blagovétchensk	2.050	32.606	1.490,5 0/0
Ivanovo-Voznessensk	1.350	53.945	3.896,2 0/0

L'exemple d'Ivanovo-Voznessensk est particulièrement suggestif avec une population devenue, en 30 ans, 40 fois plus considérable.

Ainsi la force d'attraction de la ville industrielle se manifeste plus encore en Russie que dans les pays capitalistes où le développement économique s'est fait avec plus de calme et de lenteur. La population urbaine russe, disions-nous plus haut, n'atteint que 13 o/o de la population totale, mais elle compte 25 o/o de la population vivant de son travail. En Allemagne, ces deux rapports sont sensiblement égaux : dans les villes habitent les 49,97 o/o de ceux qui vivent de leur travail et les 49,83 o/o de la population totale. Cela signifie que la ville russe, plus que la ville allemande, est meurtrière, puisqu'elle absorbe surtout ceux qui vivent de leur travail, les forces productives et les énergies ouvrières.

III. — Les gros capitalistes. Leurs syndicats. Leurs rapports avec le gouvernement.

Le début du XᵉX siècle a été marqué en Russie par un mouvement d'organisation des grands industriels. Les capitalistes russes ou bien se sont organisés sur le terrain purement économique, comme c'est l'habitude dans l'Europe occidentale, ou bien ont donné à leurs organisations un caractère semi-politique très original, car ils étaient décidés, pour mieux atteindre leur but et satisfaire leurs prétentions, à exercer une pression sur le gouvernement.

Jusqu'à maintenant, on n'a pas beaucoup parlé des trusts en Russie. Il en existe pourtant quelques-uns. C'est ainsi qu'en 1890 s'est constitué le trust des fabricants de crayons et, au commencement de 1908, celui des manufacturiers de Lodz.

L'apparition des syndicats est de date plus ancienne. Il y a 30 ans, quelques Sociétés d'Assurances signaient une entente secrétaire, prologue d'un syndicat. En 1886, six manufactures de fils métalliques et de clous de Pétersbourg, Moscou et Riga se sont syndiquées. En 1887, cartel des fabriques de sucre. En 1892, tentative de cartel des producteurs de pétrole. En 1895, entente secrète entre les propriétaires de mines et les maîtres de forges.

Une hirondelle ne fait pas le printemps : ces quelques tentatives isolées ne permettraient pas de parler d'une organisation du capital russe. Le vrai printemps ne devait venir qu'au commencement du XX^e^ siècle, quand parurent les premiers symptômes de la crise de surproduction de 1901 et 1902, après le rapide essor industriel datant de 1893. La crise, la dépression du marché et la faible vente des produits montrèrent aux capitalistes russes les inconvénients de la libre concurrence. Ils décidèrent donc de régler la vente des produits en créant des cartels et des syndicats.

Les faits suivants montreront les progrès faits par les capitalistes russes en ce sens.

Dès 1901, le congrès des propriétaires de mines décide la constitution de quelques cartels. La même année, 12 fabriques de chanvre s'entendent sur le prix de vente de leurs produits. Quelques fabriques de papier les imitent.

En 1902, 12 forges jettent les bases d'un grand cartel sous le nom de *Première Société par actions pour la vente des produits des forges russes.*

En 1903, les cartels poussent comme champignons après pluie : cartel des propriétaires de mines de charbon de l'Oural ; entente des propriétaires miniers de Dombrovar ; *Société par actions des matières combustibles minérales du Donetz ;* union pour la vente des produits des fabricants de machines de Kharkov ; cartel de 28 fabriques polonaises de fils métalliques et de clous ; cartel des fabricants de lampes de Varsovie ; cartel des fabricants de glaces ; cartel du cuivre, etc...

En 1904, paraît le syndicat des fabricants de meubles en Pologne, celui des *sociétés d'électricité* de Pétersbourg, et d'autres encore.

Pendant les années suivantes, le mouvement ne fit que s'accentuer : syndicats du caoutchouc, de l'asphalte, du coton, de transport sur le Dnieper, le Dniester et le Bug.

Beaucoup de syndicats prirent tout de suite un caractère strictement national et monopolisèrent la production et l'offre de leurs produits. C'est ainsi que le syn-

dicat des fabricants de fils réussit à avoir, sur le marché, le monopole de la vente des fils de bobine. *Le Clou*, syndicat créé en 1903, arriva, en quatre ans, à produire 87 °/₀ de la production totale des clous en Russie (155 millions de kilogrammes, sur 170 millions). *Le Toit*, fondé en 1907, n'a eu besoin que d'une année pour monopoliser la vente de toutes les tôles de toiture fabriquées dans la région de l'Oural et à Moscou. Tout récemment la vente des fers à T a été monopolisée par le syndicat *Prodamet*. Depuis le 1er janvier 1908, la société par actions, *le Cuivre*, exerce son contrôle sur toute la production du cuivre en Russie ; de ses fabriques sortent chaque année 18 millions de kilogrammes de cuivre. Le *Syndicat des Charbonnages du Donetz*, fondé en 1907, produit les trois quarts du charbon de toute cette région. Pendant les années 1907 et 1908, deux syndicats charbonniers, *Tchéremkovsky* et *Zaabaïkalsky*, se sont partagé le plus important des marchés en monopolisant la fourniture des chemins de fer sibériens. Une société dispose à elle seule des 84 °/₀ du platine de l'Oural. En 1907, le *Syndicat des fabricants d'allumettes* a décidé de conclure avec le *Syndicat international de la potasse* un traité par lequel la potasse ne serait vendue qu'à ses membres ; le but était de ruiner les producteurs indépendants. Dans la même année, un congrès de fabricants de bouteilles prenait des décisions tendant au monopole du marché.

En Russie, ces ententes entre les gros capitalistes entraînent de plus graves conséquences que dans tout autre pays. Le petit et le moyen capital sont trop faibles pour opposer quelque résistance aux gros capitaux unis. La disparition de la petite industrie et la concentration de la production entre les mains d'une oligarchie industrielle peuvent prendre en Russie un caractère d'exceptionnelle acuité. Nous avons déjà vu avec quelle rapidité se fait la concentration et comment s'accroît l'influence des grandes entreprises. La syndicalisation de la grande industrie augmente son poids spécifique en face de la petite industrie et de la moyenne. C'est

ainsi que se fait jour cette « tendance à l'américanisme » dont nous parlions au début de cette étude.

Dans ces conditions, les consommateurs jouissent jusqu'à un certain point de certains avantages : la concentration de la production permet l'amélioration des moyens de production et l'abaissement de prix des marchandises. Mais quand la concentration va jusqu'au monopole du marché, les prix ne sont plus le résultat de la libre concurrence et augmentent donc rapidement L'ignorance des consommateurs et l'absence de toute organisation rendent presque impossible la lutte contre ce mal.

Le gouvernement lui aussi est impuissant contre ces coalitions capitalistes. Les lois russes sur le commerce et l'industrie datent d'avant le développement de l'économie capitaliste moderne, d'une époque où rien ne pouvait, même en rêve, faire penser aux syndicats et aux trusts. En serait-il autrement que le gouvernement ne pourrait quand même guère songer à entreprendre une action contre les monopoles des grands capitalistes, puisqu'il a lui-même monopolisé toutes les lignes de chemins de fer, la production et la vente lucratives de l'eau-de-vie et qu'il a considérablement élevé le prix des marchandises qu'il met en vente.

D'ailleurs, la bureaucratie russe est tellement corrompue qu'il n'est pas difficile aux capitalistes de l'acheter. Les mesures gouvernementales prises contre eux ou bien restent lettre morte ou bien sont tournées à leur profit. En échange les Sociétés capitalistes prêtent au gouvernement tout leur concours dans la lutte qu'il mène contre le mouvement libérateur à la tête duquel se trouvent les ouvriers de l'industrie. C'est ainsi que dans les statuts du *Syndicat des fabricants d'allumettes*, on lit que cette société se propose d' « étouffer dans le germe le mouvement gréviste » (1). En 1905 et 1906, pour empêcher leurs ouvriers de prendre part à la lutte contre l'autocratie, de nombreux capitalistes les ont

(1) Cf. *Sovrémenny Mir*, 1909, article de Zypérovisch.

menacés de lock-out. La pratique des « listes noires » est une des armes les plus dangereuses dont usent les organisations capitalistes : les mesures policières rendant impossible l'existence des syndicats ouvriers, le travailleur congédié et porté sur la « liste noire » reste sans appui matériel et moral.

Le grand capital ne s'est pas contenté de s'organiser en syndicats ; il a créé un organisme semi-politique, la *Commission des Sociétés commerciales et industrielles*, dont l'origine est toute récente. Cette *Commission* groupe un grand nombre d'organisations locales, de Bourses, de fédérations, de fabricants, etc... Presque tout le grand capital de notre pays s'y trouve représenté. Elle a son journal propre, *le Commerce et l'Industrie*. On lit dans son programme : « Le capital ne connaît par nature aucun altruisme et rejette tout sentimentalisme ». Rien n'exprime mieux le point de vue du capitalisme moderne. Ce n'est plus la voix du négociant patriarcal de Moscou que nous entendons, c'est celle de l'homme d'affaires américain.

IV. — Les classes sociales en Russie et la répartition du revenu national.

Quelle est l'aisance moyenne de la population de l'empire russe ? Il est difficile de répondre à cette question, les revenus moyens des classes populaires n'étant pas encore établis à l'heure actuelle. L'État russe vit surtout d'impôts indirects : l'impôt direct est peu connu en Russie. Mais si on ne peut donner de renseignements précis, on peut en tout cas affirmer avec une entière certitude que le peuple russe est démesurément pauvre. D'après les recherches de quelques économistes, le revenu annuel de chaque Russe à la fin du XIX^{e} siècle serait de 50 à 60 roubles (132 à 159 fr.). Ces chiffres sont déjà minimes, mais si on les compare avec ceux qui expriment les revenus moyens d'Amérique, d'Angleterre et de France, ils apparaissent comme tout à fait dérisoires.

Même dans un pays arriéré comme la Roumanie, le revenu moyen est plus grand.

Cette infériorité de la Russie se retrouve pour le développement économique dans son ensemble : la concentration des richesses y est en retard. Mais les tendances de son développement sont celles des autres pays capitalistes. En Russie, comme ailleurs, on trouve le mouvement de concentration du capital et la différenciation des classes selon leurs revenus.

Récemment, le Ministre des Finances essaya d'établir une statistique de la répartition des revenus. Malheureusement l'enquête ne porta que sur les revenus moyens de plus de 1.000 roubles (2.650 francs). Les revenus inférieurs, qui sont la grande majorité, ne furent pas étudiés. Donnons néanmoins quelques indications sur les résultats de cette enquête (1). Parmi les propriétaires ruraux, on trouve 59.681 personnes ayant un revenu de plus de 1.000 roubles. Or les 40 o/o de cet ensemble de propriétaires ont un revenu de 1.000 à 2.000 roubles (2.650 à 5.300 francs) et seulement 9,4 o/o du revenu total; les 3,5 o/o ont un revenu de 20.000 à 50.000 roubles (53.000 à 132.500 francs) et 17,3 o/o du revenu total; enfin, 1,2 o/o de l'ensemble à un revenu de plus de 50.000 roubles et 24 o/o du revenu total.

On constate le même phénomène chez les 57.684 propriétaires urbains ayant plus de 1000 roubles de revenu annuel. De 1000 à 2000 roubles, 46,6 o/o des propriétaires et 14,2 du revenu total ; de 20.000 à 50.000 roubles, 3 o/o des propriétaires et 26,8 o]o du revenu. Remarquons en outre avec Khodsky que dans la moitié des cas, les propriétaires urbains et les propriétaires ruraux sont les mêmes personnes.

Enfin dans la catégorie des industriels et des commerçants, les différenciations sont encore plus nettes. De 1000 à 2000 roubles, 44,5 o/o des industriels et commerçants avec seulement 8,6 o/o du revenu total ; au-dessus de 50.000 roubles, 4,5 o/o des industriels et commerçants et 56 o/o du revenu.

(1) Nous les empruntons au *Tovarichtch*, 1907, nos 318 et 319.

Ces faits et ces chiffres nous paraissent démontrer éloquemment que la Russie n'est pas du tout, par les caractères généraux de sa structure économique et sociale, une exception parmi les pays capitalistes de notre temps. Les « mœurs patriarcales des slaves » — en admettant qu'elles aient jamais existé — ont disparu sans laisser la moindre trace. La différenciation économique et les luttes sociales sont devenues, pour la Russie comme pour les autres pays, les causes des évènements les plus importants de son histoire, en même temps qu'elles ont posé les questions les plus vitales.

G. Alexinsky.

député de la Deuxième Douma.

Coopératives et Syndicats

A la Recherche d'une Solution

Nous croyons avoir montré, dans la première partie de notre étude, (1) que ni les associations de production autonomes, ni le fédéralisme syndicaliste ne peuvent être envisagés comme base d'une organisation éventuelle de la production parce que dans toutes ces formes d'association, c'est l'intérêt du producteur qui domine et parce que tant que celui-ci domine, c'est-à-dire tant que l'antagonisme entre producteur et consommateur, entre vendeur et acheteur subsiste — et il subsistera toujours, par la nature même des choses, même en supposant la révolution faite — il y a toujours le danger que si ce n'est l'un ce soit l'autre qui se trouve exploité. En un mot, se remettre aux producteurs du soin d'organiser la production c'est aller au devant de conflits inextricables.

Cependant comme l'un ne peut se passer de l'autre, comme chacun de nous, quelle que soit la branche d'activité sociale qu'il exerce, est obligé d'acheter à autrui l'immense majorité, pour ne pas dire la totalité des objets qu'il consomme — ce qui indique déjà que notre intérêt de consommateur l'emporte sur celui du producteur — il faudra absolument que nous trouvions moyen de concilier ces deux intérêts.

Les expériences tentées dans cet ordre de choses vont nous indiquer la voie dans laquelle il faudra chercher la solution.

De tous les essais vraiment sérieux qui ont été faits pour associer l'élément producteur et l'élément consommateur, il n'y a guère que deux systèmes qui valent d'être pris en considération : celui de Manchester et celui

(1) Voir notre précédent numéro.

de Glasgow. Le premier veut que ce soit la collectivité des consommateurs qui organise et dirige la production sans sa responsabilité exclusive et souveraine, cependant que le second admet la co-propriété et le co-gouvernement des producteurs associés ; nous disons « admet » parce que les consommateurs le veulent bien et cela plutôt en vertu d'un principe de justice qu'en vertu de considérations économiques. En effet, ce dernier système a été préconisé surtout par des socialistes-coopérateurs chrétiens dont la réputation et l'influence en Angleterre ont été si grandes au milieu du siècle dernier. Plus tard l'idée fut reprise par la « Labour-Copartvership-Association » qui a réussi, vers la fin du siècle dernier, à gagner pour elle la majorité des coopérateurs groupés autour du magasin de gros de Glasgow où aussi elle trouva son application. Le mécanisme de ce système consiste à répartir les bénéfices en fin d'année selon un taux uniforme au prorata des salaires versés aux ouvriers et au prorata des achats effectués par les consommateurs organisés ; les bonis revenant aux ouvriers et employés sont convertis en obligations ou parts sociales ; celles-ci confèrent à leurs porteurs les mêmes droits de vote et de direction qu'aux consommateurs-clients. A noter cependant que ces derniers montraient toujours une certaine résistance contre un tel partage des droits et des responsabilités. Nous retrouvons là le même instinct sûr que nous avons déjà connu chez les « Equitables Pionniers » de Rochdale, instinct qui pour être inconscient ne s'engage pas moins sur la bonne route, en dépit des avertissements contraires des idéologues. En effet, ce qui devait arriver s'est produit : à mesure que le personnel employé par eux arrivait à avoir voix au chapitre dans les conseils de direction et les assemblées générales, la tendance à faire voter des mesures beaucoup plus favorables à leurs intérêts propres qu'à ceux de la collectivité s'accusait de plus en plus, augmentant sans cesse les charges jusqu'à enrayer la vitalité et le développement même de l'organisme.

Mais plus que ces charges, c'était encore et toujours la question irritante de savoir qui des deux doit commander des consommateurs ou des producteurs, ce qui amena les sociétés de consommation à rompre finalement avec ce système. A une conférence de délégués qui se réunit en décembre 1904, extraordinairement, et dans ce but, à Glasgow, il fut en effet décidé, par 132 voix contre 33 que le système de la participation en question serait supprimé. C'était pour ainsi dire la conclusion d'une expérience qui avait duré près de 15 ans.

Les coopérateurs anglais groupés autour de la Wholesale de Manchester se sont par contre toujours montrés réfractaires à ce système. Est-ce parce qu'ils estimaient que, la production ayant pour but de satisfaire les besoins des consommateurs, c'est à ces derniers que revient le droit exclusif de dire comment elle doit être administrée et dirigée ; ou est-ce parce qu'ils prévoyaient que dans la lutte contre les grandes entreprises capitalistes la supériorité appartiendra à telle organisation qui saura allier aux perfectionnements techniques garantissant un maximum de rendement, la discipline la plus parfaite dans l'exécution des services — toujours est-il que l'expérience n'a cessé de donner raison à l'école de Manchester contre toutes les autres tentatives de résoudre pratiquement le problème de l'organisation de la production (1).

Certes, se système n'est pas parfait non plus. On lui reproche surtout que la situation des employés et ouvriers occupés dans les services de production du magasin de

(1) Pour plus ample information voir Cernesson. " Les Sociétés coop. Anglaises " p. 408 et 448; Bernard Lavergne « Le régime coopératif », chap. XVIII ; Dr Hans Muller « Histoire de l'Alliance coopérative internationale » dans l'Annuaire de l'Alliance de 1910 ; Gide " Les Sociétés coopératives de consommation ", chapitre XIV et XV ; Dr August Muller " Die Seifenfabrik der Gross-Einkaufsgen d. K." (introduction); Von Elm " Auf der Suche nach Gerechtigkeit " Sozialistische Monatshefte 1902, IIe vol. ; Gide " La Coopération " conférenecs, p. 60 et 76.

gros (15.000 en 1909) ne diffère guère de celle des ouvriers occupés dans les entreprises capitalistes similaires. Nous verrons par la suite, où nous traitons de la transformation du salariat, ce qu'il en est de ce reproche. Disons simplement que tant que ceux qui lui adressent ces critiques n'auront pas trouvé le moyen d'organiser la production sur une autre base où ces " vices " n'existent plus, tant qu'ils n'auront pas essayé de nous indiquer comment fonctionnera la production *communiste* de l'avenir, ils ne peuvent nous en vouloir si nous y attachons juste la valeur qu'elles méritent et si nous tenons surtout à ce que nous montre l'expérience.

Le grand enseignement que nous voulons dégager de ces tentatives c'est que partout où les associations de production, — posées devant l'alternative ou de rester autonomes et prendre ainsi, peu à peu, le caractère d'une entreprise capitaliste ou de chercher un appui dans l'organisation des consommateurs — sont entrées en rapports avec cette dernière, elles ont été incorporées à celle-ci, comme prises dans un engrenage où, après avoir mis un doigt, la main, le bras et tout le corps a passé. Cette tendance d'incorporation est peut-être le fait le plus important dans toute l'histoire du mouvement coopératif ; elle se manifeste avec la régularité d'un processus économique tellement général et inéluctable que certains théoriciens en parlent déjà comme d'une loi scientifique.

Un exemple va nous montrer ce processus à l'œuvre.

Il y a 2 ans, les journaux coopératifs nous apprenaient que la manufacture ouvrière des tabacs de Hambourg qui était jusque là une association autonome de production (fondée, il y a une quinzaine d'années par des ouvriers syndiqués) était devenue la propriété du magasin de gros des coopératives, son principal client, et cela sans que celui-ci ait déboursé un liard.

Comment cela s'était-il passé ? Comme le principal souci de toute association de production (comme d'ailleurs, de toute entreprise capitaliste) est le débouché c'est-à-dire la recherche et la conservation de la

clientèle, la dite association vint un jour trouver la société pour l'achat en gros des coopératives allemandes chargées de fournir aux sociétés-membres, entre autres choses aussi les cigares, dans les conditions les plus avantageuses, pour lui proposer de prendre à sa charge toute sa production. Il y a plus de dix ans de cela. En effet, l'avantage pour les producteurs semblait évident : d'abord le débit assuré à leur production, ce qui assurait, du même coup, la marche régulière de l'entreprise et la rentrée des fonds ; ensuite, économie de risques et de frais généraux (voyageurs, courtiers, commandes par fraction, frais d'escompte, etc.) — les conditions concernant le prix de gros et la qualité restant, d'ailleurs, égales à celles de la concurrence.

Du côté du magasin de gros, il n'en était pas de même car son intérêt d'acheteur lui commandait plutôt de garder la main libre pour mieux profiter des conjonctures du marché. Pour le déterminer à conclure le contrat, il fallait donc que les producteurs lui assurassent une compensation, compensation d'autant plus fondée et juste que les avantages sus-indiqués sont le fait de *l'organisation de l'achat en gros* qui est l'œuvre des consommateurs. Le M. D. G. posa donc comme condition du marché de participer aux bénéfices résultant des *économies de cette combinaison* au prorata de ses achats. (Notons, en passant, que cette condition on ne peut plus juste, imposée par la collectivité des consommateurs et librement acceptée par les producteurs, puisqu'ils y trouvent avantage, est le point de départ de tout un engrenage d'expropriation sans indemnité, comme nous allons voir). Mais au lieu de se faire rembourser, après chaque exercice, le montant de son boni, il se contenta de le faire convertir, au fur et à mesure en actions, ce qui ne pouvait que contribuer encore à la consolidation de la situation financière de l'association.

C'est ainsi qu'automatiquement, par la simple accumulation des bonis, le M. D. G., à un moment donné, devait se trouver possesseur de la majorité des actions.

Dès lors le transfert de la propriété n'était plus qu'une formalité.

Ce procédé, d'ailleurs, n'a rien de nouveau ; il est et tend à être pratiqué par tous les magasins de gros, il l'a été par le M. D. G. anglais et l'est encore par la Wholesale écossaise, et notre M. D. G. français ne tardera pas à l'employer, lui aussi. Les partisans des associations de productions autonomes ont beau protester et crier à la tyrannie, leurs protestations n'auront pas plus d'effet que n'ont eu celles des voituriers et aubergistes du siècle dernier contre la construction des chemins de fer ; en tous cas, elles n'empêcheront pas les organisations des consommateurs *d'avoir le dernier mot*.

En effet, ce qui fait le grand avantage de ces organismes, ce qui constitue le secret de leur invincibilité et ce qui, par conséquent, les rend supérieurs non seulement aux associations de production, mais même, le cas échéant, aux grandes entreprises et cartels capitalistes, *c'est qu'ils détiennent les débouchés*, ce qui leur permet et leur permettra de plus en plus de vaincre les résistances, puisque, détenant la clientèle de la grande masse des consommateurs, il leur est toujours loisible, en cas de conflit et de lutte avec des producteurs ou coalitions de producteurs, de tenir ceux-ci en échec soit en organisant eux-mêmes la production, soit en acquérant des fermes, des plantations, des usines, soit en concluant des traités de fournitures sur une grande échelle, soit en s'abouchant avec les M. D. G. d'autres nations, soit en se concertant avec ces dernières organisations pour peser sur les gouvernements — l'intérêt des consommateurs n'est-il pas l'intérêt de la grande majorité des citoyens ? — pour les obliger à prendre des mesures contre les trusts capitalistes internationaux. Ainsi la puissance des consommateurs, théoriquement, n'a pas de bornes — tout cela n'est qu'une question D'ORGANISATION.

Aussi il semble bien que ce soit sur ce terrain (c'est-à-dire entre les trusts capitalistes et le trust unique et universel des consommateurs) que se livreront les grandes

et décisives batailles de l'avenir et que se jouera véritablement le sort de la révolution — tout autre forme de révolution étant condamnée à l'avortement parce que, ainsi que nous l'avons vu, ni le fédéralisme syndicaliste ni, pourrions nous ajouter, la régie (1) étatiste ou municipale ne sauraient venir à bout des prétentions, des résistances et des conflits suscités par les organisations de producteurs. Du reste l'Etat ou les pouvoirs publics lorsqu'ils se mettront en lutte contre les trusts, que font-

---

(1) La question justement vient d'être soulevée par les récents débats du Congrès de St-Quentin. A ce sujet il est tout à fait caractéristique pour nos mœurs d'aujourd'hui où domine la morale du producteur, de constater le peu de place qu'occupe l'intérêt de ceux qui sont les payeurs et les bénéficiaires définitifs de ces réformes c'est-à-dire des consommateurs ! D'autre part personne n'a osé envisager sérieusement les difficultés réelles qu'une généralisation de la régie (politique ne manquerait pas d'amener. Parmi ces difficultés il faut nommer en premier lieu celle qui résulte ou résulterait, pour les pouvoirs publics, du fait de l'augmentation des fonctionnaires qui pèseront d'autant plus sur les élus qu'ils seront plus nombreux et plus puissamment organisés. Nous n'insisterons pas sur les conséquences de ces influences en ce qui concerne la discipline indispensable à la bonne exécution de ces services et le budget... nous n'insisteront pas sur les conséquences de ces influences en ce qui concerne la discipline indispensable à la bonne exécution de ces services et le budget... Nous n'insisterons pas davantage sur l'attitude que prendrait une majorité socialiste arrivée au pouvoir si elle était mise en demeure, par les syndicalistes-fonctionnaires d'appliquer les revendications qu'elle avait faites siennes tant qu'elle était dans l'opposition.

Ce que nous voudrions seulement indiquer en passant, c'est que les services de régie, obligés qu'ils sont de s'adresser aux producteurs pour se procurer les produits et fournitures (comme le bétail pour la boucherie, le lait, la farine pour les boulangers, etc.) se trouveraient aux prises avec les mêmes difficultés que les coopératives de consommation, avec cette circonstance aggravante qu'ils seront d'autant moins aptes à se défendre contre ces prétentions que les intérêts de leurs mandats sont eux-mêmes hétérogènes et que la politique qui reflète ces intérêts les soumets à toutes les fluctuations et compromissions inhérentes au parlementarisme tandis que les intérêts des consommateurs sont, par leur nature même, homogènes nationalement et internationalement, ces intérêts voulant que les besoins de la collectivité soient satisfaits de la façon la plus économique possible). En d'autres termes nous retrouvons là le même antagonisme dont nous avons déjà parlé plus haut. Mais aucun des délégués n'a osé placer la question sur ce terrain qui est, à notre avis, le *véritable terrain socialiste*. Il faudra cependant que tôt ou tard on y vienne.

ils autre chose que défendre l'intérêt des consommateurs ?

Nous savons que certains socialistes et syndicalistes qualifient d'utopie « la théorie que nous venons d'esquisser » ; ils objectent qu'il n'est guère probable que jamais l'organisation des consommateurs, par le moyen de ses magasins de gros, puisse mettre la main sur les grandes entreprises capitalistes momme celle de la métallurgie, du textile par exemple. Ce disant, ils montrent tout au plus qu'ils n'ont encore compris ni le but ni le rôle social de ce mouvement. Ce dont il s'agit essentiellement pour nous, est-il besoin d'y insister ? « c'est d'assurer le triomphe de l'intérêt général de la de la Cité sur les intérêts particuliers » en soumettant ce que l'utilité sociale peut nous commander de laisser subsister comme propriété et entreprises capitalistes, *au contrôle social*. L'organisation coopérative est précisément le système des sanctions pour imposer ce contrôle. Ce que nous voulons, en un mot, *c'est déplacer le centre de gravitation économique et social* de telle sorte que le travail et avec lui la personne du travailleur ne soient plus un *moyen pour le capital*, mais que le capital, au contraire, devienne un *moyen pour la collectivité de satisfaire, de mieux en mieux ses besoins*. L'organisation coopérative, autrement dit, n'est pas autre chose que la satisfaction *systématique* des besoins sociaux arrivés à la conscience d'eux-mêmes et se créant leurs organes propres.

La grande question qui domine ce débat, c'est de savoir qui des deux commandera à la production, des producteurs ou des consommateurs ? Nous avons vu l'impossibilité qu'il y a à ce que ce soit les producteurs ; en plus, nous venons de montrer que, même en admettant le co-gouvernement et la co-propriété des producteurs, ceux-ci sont obligés, qu'ils le veuillent ou non, de subir les ordres de ceux qui détiennent les débouchés, c'est-à-dire des consommateurs organisés, puisque ce n'est qu'à ce prix que nous pouvons espérer sortir de l'anarchie économique. Soit, nous répondrons

les syndicalistes ; il se peut qu'en fait l'organisation des consommateurs l'emportera, mais ce ne sera qu'en vertu du droit du plus fort, auquel droit les syndicats et la C. G. T. opposeront *leur* droit qu'ils appuieront, à la rigueur, par la grève. Nous aurons alors la solidarité syndicaliste s'opposant à la solidarité des coopérateurs-consommateurs, c'est-à-dire un système de devoirs et de droits s'opposant à l'autre. La question économique ci-dessus posée se réduit donc en définitive à une question morale à savoir lequel des deux droits, laquelle des deux morales est supérieure à l'autre ? Or cette question se résout tout naturellement par le fait que le droit du consommateur *implique* celui du producteur dans une mesure beaucoup plus large que ce n'est le cas pour l'inverse, vu qu'il n'y a pas que des producteurs dans la société, il y a aussi les femmes, les enfants, les infirmes, les vieillards, etc. ; et puis il y a, au-dessus des intérêts éphémères des partis, l'obligation pour la collectivité de sauvegarder le patrimoine commun, et qui donc mieux que l'organisation coopérative a intérêt à veiller à ce patrimoine et à empêcher qu'il n'y soit porté atteinte par les prétentions des producteurs qui toujours, même en régime communiste, trouveront que ce qu'ils reçoivent en équivalent de leur travail n'est jamais assez — en quoi ils auront peut-être raison ; mais puisque les biens de cette terre sont forcément limités, qu'une part de leur travail doit servir à entretenir ceux qui ne peuvent pas produire et enfin que nous sommes tous tributaires de la loi du moindre effort, il y a des chances pour que nos désidératas sous ce rapport ne soient jamais entièrement satisfaits.

Mais si malgré toutes ces bonnes raisons les syndicalistes ne veulent pas se soumettre ? « Eh bien contre ceux-là la sanction interviendra pour ainsi dire automatiquement puisque cette révolte se tournant contre l'intérêt de leur classe ou communauté, — ainsi que nous l'avons montré déjà dans la première partie de notre étude et ainsi que nous le verrons encore plus loin — celle-ci

saura réagir comme elle réagit aujourd'hui contre les renards, comme un corps sain réagit contre des germes morbides. D'autre part, il ne faut pas perdre de vue que déjà aujourd'hui, par le fait même que nous sommes obligés d'acheter la plupart des objets de consommation, nos intérêts individuels inclinent beaucoup plus vers la consommation que vers la production — il n'y a guère que chez le paysan, qui produit lui-même une grande partie de ce dont il a besoin, que ces deux intérêts peuvent se balancer, et encore ! L'on pourra nous objecter ici que la satisfaction des besoins de l'individu dépend du salaire ou de l'équivalent que touche le producteur pour son travail, que c'est par conséquent le montant de ce salaire qui est tout ! Mais c'est là un cercle vicieux, un raisonnement sans issue, vu que toute augmentation de salaire qui n'est pas obtenue au détriment du profit ou qui n'est pas la résultante d'un rendement plus grand du travail ou d'une organisation plus parfaite, se répercute nécessairement sur le consommateur. Or cette organisation plus parfaite ne peut être réalisée que par la collectivité des consommateurs. S'en remettre au producteur de se soin ce serait charger les loups d'organiser la bergerie.

Donc s'il y a une utopie, c'est bien celle des syndicalistes qui demandent à être les maîtres de leurs moyens de production (la mine aux mineurs etc.) Ils n'ont jamais réfléchi qu'une propriété qui serait à la disposition exclusive des producteurs ne serait plus de la propriété collective, ce ne serait qu'une autre forme de propriété individualiste. Il n'y a de propriété collective que là ou elle est entre les mains de la collectivité des consommateurs, c'est-à-dire du magasin de gros. Là, seulement, elle *sert* véritablement la collectivité, en tant que chacun peut au même titre que les autres, en faire partie ; ce n'est pas le cas pour l'organisation syndicale. Aussi bien la souveraineté de la collectivité implique son pouvoir absolu de disposer des moyens de production sans lequel ce droit souverain n'existerait pas.

Expliquer dans le détail le mécanisme des obligations et sanctions que nous venons d'indiquer, ce serait développer tout le mouvement et toute l'organisation coopérative, ce qui dépasserait le cadre de cette étude.

Ce qui nous importait ici, c'était de trouver l'idée directrice, le critérium qui nous permettra d'arbitrer et de résoudre le conflit d'intérêts, le conflit de devoirs qui nous est posé par notre double action coopérative et syndicale.

S'il fallait nous résumer, nous dirions que cette idée directrice consiste en ceci : si étendue, si développée et si puissante que soit l'organisation syndicale, jamais elle ne sera complètement représentative de l'intérêt général de la Cité ; elle n'est, par nature et par définition, et elle ne sera jamais qu'une association d'intérêts particuliers plus ou moins opposés et en conflit avec l'intérêt général — tandis que l'organisation coopérative, par nature et par définition, est précisément l'organisation de cet intérêt général ou du moins tend à se confondre avec celui-ci à mesure même qu'elle se développe ; elle est la forme la plus large de la solidarité humaine, la seule forme d'association où l'intérêt individuel, y compris celui du producteur, s'accorde avec celui de toute la communauté du Travail luttant pour son émancipation, but où elle se rencontre avec celui de la lutte de classe ; elle postule et contient même déjà en puissance l'ordre de choses nouveau que la lutte de classes a pour but de créer, qu'elle crée déjà à l'intérieur de l'Etat capitaliste actuel qu'elle absorbera peu à peu dans la mesure même où elle crée et développe ses propres institutions. Et comme celles-ci ne peuvent se développer que dans la lutte contre les institutions capitalistes, l'organisation coopérative ne peut que réaliser tant au point de vue économique qu'au point de vue moral, une civilisation supérieure qui est la véritable fin de tout le mouvement socialiste moderne.

A la lumière de cette idée directrice nous pouvons

maintenant répondre aux questions concrètes posées au début de cette étude.

Pour le lecteur qui nous a suivi jusqu'à présent, d'ailleurs, la réponse n'est plus douteuse : pris entre notre devoir de syndiqué et de coopérateur *nous devons, sans hésiter, donner le pas au second sur le premier.* Resterait à savoir maintenant jusqu'ou peut et doit aller cette concession, car le danger que les administrateurs des coopératives abusent de leur pouvoir envers les employés sera d'autant plus grand que le principe qu'ils représentent est, en soi, incontesté. En d'autres termes, il s'agirait de savoir, au cas par exemple où un groupe d'employés répartiteurs ou d'agents producteurs s'aviserait à faire présenter, par l'intermédiaire de son syndicat, des revendications, dans quelle mesure il serait juste ou plutôt *équitable* que le conseil d'administration y donnât suite ou résistât.

Nous aborderons le problème dans une prochaine étude.

C. Mutschler.

ENQUÊTES ET DOCUMENTS

LES PARTIS POLITIQUES

Le Congrès de Saint-Quentin

VIII^e Congrès du Parti Socialiste Unifié (Section française de l'Internationale ouvrière)

Le VIII^e Congrès du Parti Socialiste Unifié s'est tenu les 16, 17, 18 et 19 avril à Saint-Quentin dans les vastes salles du Palais Fervaques. La Fédération de l'Aisne et la municipalité socialiste de Saint-Quentin, dont notre camarade Nordet est le chef, n'avait rien négligé pour assurer, par une bonne organisation matérielle et une cordiale réception, le succès du Congrès.

Après avoir donné le compte-rendu des séances et le texte des résolutions adoptées, nous indiquerons quelques-unes des réflexions que doivent suggérer à tout spectateur impartial les longs débats qui ont rempli les quatre journées du Congrès.

1° LES SÉANCES

L'Ordre du jour. — L'ordre du jour du Congrès était fixé comme suit :

1° Rapport du Conseil National (Secrétariat, Trésorerie, *Socialiste*, Librairie) et des Fédérations ;
2° Rapport du groupe socialiste au Parlement ;
3° Rapport des Délégués au Bureau socialiste international ;
4° Les élections municipales de 1912 : *a*/ Elaboration d'un programme municipal ; *b*/ Préparation de la campagne électorale ;
5° Les rapports de *l'Humanité* et du Parti ;
6° La question agraire ;
7° Les modifications aux statuts ;

8° L'amendement Keir Hardie-Vaillant sur la grève générale ouvrière dans les industries qui fournissent à la guerre ses instruments.

Cet ordre du jour trop abondant n'a pu être entièrement abordé : les rubriques 6, 7 et 8 ont été remises au prochain Congrès.

Première Journée

Séance d'ouverture. — La séance d'ouverture est présidée par *Ballet*, secrétaire fédéral sortant de l'Aisne, assisté de *Ringuier*, député de l'Aisne, et *Chobeaux*, nouveau secrétaire fédéral.

Ballet souhaite la bienvenue aux délégués de la France socialiste.

Roubanovitch, représentant le Parti socialiste révolutionnaire russe, dit quelques mots de la situation des partis d'opposition en Russie. Il pense que le mouvement révolutionnaire, un moment arrêté, va reprendre son ancienne ampleur ; il en voit le présage dans le récent mouvement universitaire.

Dubreuilh, secrétaire du Conseil national, donne lecture de nombreuses lettres et dépêches des Partis socialistes d'Europe : Parti du Travail anglais, Partis socialistes tchèque, bulgare, finlandais, roumain, hongrois, croate, Parti ouvrier socialiste des Etats-Unis, Parti ouvrier belge, Partis socialistes danois, autrichien, allemand, Bureau socialiste international.

Le Congrès nomme une commission de vérification des mandats, et la séance est levée pour permettre aux congressistes d'aller assister à la manifestation organisée en faveur de Babeuf.

Manifestation Babeuf. — Cette manifestation a consisté en un cortège en musique depuis le Palais Fervaques jusqu'à la place Babeuf et en une harangue d'*Albert Thomas*. Celui-ci retrace à grands traits la vie de Babeuf, en insistant tout particulièrement sur les péri-

pétices de la conjuration des Égaux et les dernières journées de Babeuf et de ses camarades. Il dit en terminant :

Ce n'est pas simplement un souvenir historique que nous voulons fêter aujourd'hui, dans la cité où naquit Babeuf. C'est la pensée socialiste, qui par Buonarroti, son mystique compagnon de lutte, fut transmise à Blanqui et qui se rattache ainsi à tout notre mouvement moderne pénétrant profondément le *Manifeste des Communistes* de Marx et d'Engels, dont tous nous nous réclamons. C'est toute notre action, que nous glorifions, que nous exaltons aujourd'hui. Ce sont nos martyrs d'hier, nos victoires d'aujourd'hui et surtout de demain. Vive la République sociale !

Séance de l'après-midi. — Elle est présidée par *Groussier* (Seine), assisté d'*A. Hervé* (Seine) et *Clévy* (Aube).

Uhry donne les résultats des travaux de la commission de vérification des mandats : 269 délégués ont retiré leurs cartes représentant plus de 400 mandats, tous réguliers.

Dubreuilh, rapporteur du secrétariat du Conseil national, ne donne pas lecture de son rapport qui a été publié dans *le Socialiste*. Le Parti socialiste voit augmenter chaque année le nombre de ses adhérents, comme il ressort du tableau suivant signalant les adhérents dénombrés à l'occasion de chacun des Congrès nationaux :

		Adhérents	Écarts
Au Congrès du Globe.....	(1905)	34.668	
— de Chalon.....	(1905)	40.000	+ 5.312
— de Limoges.....	(1906)	43.462	+ 3.462
— de Nancy.....	(1907)	48.237	+ 4.775
— de Toulouse....	(1908)	49.348	+ 1.111
— de Saint-Etienne	(1909)	51.692	+ 2.344
— de Nîmes.....	(1910)	53.928	+ 2.296
— de St-Quentin...	(1911)	63.358	+ 9.430

Les Fédérations les plus nombreuses sont celles du Nord (avec 11.525 membres) et de la Seine (avec 9.516 membres) ; puis viennent le Pas-de-Calais (2.850, le Gard (2.600) et les Bouches-du-Rhône (2.140). Les Fédérations les moins nombreuses sont celles des Côtes-

du-Nord (65 adhérents), des Landes (70), de la Vendée, de la Meuse (40) et du Tonkin (11).

Quelques délégués (Eure-et-Loir, Basses-Pyrénées, Somme et Jura) se plaignent de l'insuffisance de la propagande. Il est décidé qu'on dressera la statistique des conférences de propagande faites par les élus du Parti.

Le rapport de *Dubreuilh* est adopté.

Camélinat, trésorier du Parti et dont le rapport a été publié dans *le Socialiste* se félicite de la situation financière. Les cotisations des élus entrent d'une façon régulière et l'arriéré diminue peu à peu. Il en est de même pour les cotisations des conseillers municipaux de Paris.

Voici le résumé des opérations budgétaires (exercice 1910) et la balance au 31 décembre 1910.

DÉPENSES

Cotisation à l'Internationale	2.650 »
Loyer et frais généraux y afférents	1.620 40
Traitement du personnel	17.450 »
Traitement des délégués permanents	12.600 »
Organisation du Congrès national et publication du compte-rendu	6.856 80
Frais généraux d'administration et de propagande ; impression et envoi des cartes et timbres ; correspondance et frais de bureau	3.267 80
Socialiste	11.605 85
Librairie	8.484 80
Remboursement des frais de chemin de fer à un délégué par Fédération	7.585 75
Manifestes, circulaires, etc	19.082 20
Missions temporaires	1.481 15
Transport et séjour des délégués permanents	8.795 30
Emploi de deux délégués temporaires	11.844 40
Subvention aux Fédérations pour élections	1.500 »
Dépenses imprévues : participation au Congrès de Copenhague	2.675 30
Subvention pour journal en Catalogne	500 »
Souscription grève des cheminots	500 »
Diverses	554 25
Total des dépenses	119.033 55

Recettes

Cartes et timbres		44.161	80
Vente des comptes rendus des Congrès nationaux		925	»
Socialiste		8.668	40
Librairie		10.046	95
Produit du portefeuille		1.586	05
Cotisations des élus	Députés	66.380	»
	Conseil. munic. de Paris	930	»
Recettes imprévues	Souscriptions pour élections (dans l'*Humanité*)	1.085	70
	Vente d'affiches et circul.	66	»
	Total des recettes	133.849	90
	Report des dépenses	119.033	55
Résultat des opérations budgétaires (excédent recettes sur les dépenses)		14.816	35
En caisse au 1er janvier 1910		75.878	20
Total		90.694	55

Opérations hors budget :

Premier versement sur les 2.120 actions de l'*Humanité* (Rosnoblet)	17.500	»
Reste en caisse au 31 décembre 1910	73.194	55

Voici le Bilan des Finances du Parti à la date du 1er Janvier 1911.

Actif

Actif disponible.	En caisse trésorerie	68.032	40
	En caisse librairie	1.562	15
Actif à réaliser.	Inventaire librairie (à 50 o/o)	21.531	44
	Dû par les élus députés	25.500	»
	Dû par les députés non réélus	7.500	»
	Dû par les conseillers municipaux de Paris	1.470	»
Actif immobilisé.	Inventaire mobilier	1.600	»
	3.280 actions de l'*Humanité*	85.300	»
	Prêt au « Grand Air »	2.000	»
	Prêt à la Fédération du Finistère	1.600	»
	Total	216.096	»

Passif

Dû pour abonnements d'avance au *Socialiste*.....	1.716	»
Redû sur 2.120 actions Rosnoblet.....	35.500	»
Solde.....	178.880	»
Balance.....	216.096	»

Le Congrès adopte le rapport du trésorier, ainsi que celui de la commission de contrôle, présenté par *Bruckère* et ceux de *Lucien Roland* sur *le Socialiste* et la Librairie.

Hubert Ronger, député du Gard et auteur du rapport (publié dans le *Socialiste*) du groupe parlementaire se tient à la disposition du Congrès pour toute demande de renseignements complémentaires sur l'activité des députés socialistes. Alors s'ouvre un débat confus et violent sur les votes de certains députés et sur l'attitude de la majorité du groupe parlementaire à l'égard du ministère Monis.

Peretti (Corse) demande pourquoi la majorité a fait confiance au ministère en votant les crédits nécessaires à la création du sous-secrétariat d'Etat destiné à M. Malvy. *Chobeaux* (Aisne) s'étonne que le député *Aubriot* ait pris la défense de quatre ouvriers jaunes. *Rappoport* (Nord) examine l'attitude générale du pays depuis les dernières élections ; il reproche à la majorité des députés de n'être pas restés fidèles à leur intransigeance des premiers mois, et de s'être laissés influencer par *l'Humanité* qui est favorable au nouveau ministère. *Tenneveau* (Seine) se plaint que deux élus aient approuvé de leur vote les crédits nécessaires au maintien des aumoniers dans les prisons. L'un des deux députés visés, *Myrens,* réplique que la religion est affaire privée ; son vote est donc conforme à l'esprit de l'Internationale ; il est prêt à le refaire et se félicite en outre de s'être abstenu sur la partie de l'ordre du jour Drelon impliquant l'approbation de la loi des associations. *Constans* (Allier) revient sur le « cas Malvy » et met en garde la

majorité du groupe parlementaire contre les dangers d'une attitude d'allure ministérialiste autrement grave que tel ou tel vote de quelques députés isolés. *Lafont* estime que le vote Myrens doit être examiné dans ses causes profondes : ce vote s'accorde trop bien avec une certaine démagogie libérale et antisémite pour qu'on laisse sa critique sans sanction. *Delory* demande qu'on laisse de côté les cas particuliers pour revenir à l'attitude générale du groupe parlementaire. *Roldes* dépose une motion de laïcité. *Compère-Morel* (Gard) est de l'avis de Delory et tient le ministérialisme au moins apparent de la majorité du groupe pour plus grave que le vote de Myrens. *Dréan-Chapel* (Gironde) abonde dans son sens.

Lafargue demande pourquoi Lagrosillière, député de de la Martinique, a donné sa démission du groupe parlementaire. *Lagrosillière* se plaint que le groupe, incompétent en matière coloniale ait voté, sans le consulter ou contre son avis, des mesures préjudiciables au prolétariat des colonies. Après quelques observations d'*A. Thomas*, il déclare retirer sa démission.

Dans la soirée, de cette première journée un vin d'honneur offert par la municipalité de Saint-Quentin a réuni de nouveau les congressistes.

Nordet fait l'historique du mouvement socialiste à Saint-Quentin, *Camélinat* dit l'énergie de certains militants de l'Aisne aujourd'hui disparus et *Constant* montre les larges horizons ouverts à l'action du Parti socialiste.

Deuxième Journée

Séance du matin. — Sous la présidence de *Compère-Morel* (Gard), assisté de *Hesse* (Cher) et de *Dufresne* (Indre-et-Loire), le Congrès reprend la discussion du rapport du groupe parlementaire, après avoir entendu la lecture de télégrammes de félicitations des partis socialistes de Pologne et d'Italie et de la social-démocratie russe.

Poncet (Seine) reproche à la majorité des élus son vote ministériel et son attitude lors de l'affaire Malvy ; les députés socialistes n'ont pas à « servir de flics » au au ministre. *Faure* (Loire) est du même avis. *Raffin* (député du Gers), regrette d'avoir voté les fonds du sous-secrétariat Malvy ; mais il pense que les députés socialistes qui ont voté contre ces fonds auraient voté pour, s'ils avaient craint que M. Monis fût renversé. *Ghesquière* (Nord) estime que la « méthode douce » de M. Monis ne vaut pas mieux que la « manière forte » de M. Briand. *Varenne* conseille aux députés de montrer une extrême prudence à l'égard du nouveau ministère ; il pense que le Parti socialiste sera amené de plus en plus à s'opposer nettement à toute collaboration avec les radicaux. *Jaurès* estime que jamais le groupe parlementaire n'a été autant uni que maintenant et autant en harmonie avec le pays socialiste et ouvrier. Sauf quelques cas isolés, le groupe a toujours été unanime dans son vote. Le seul fait de quelque importance qu'on ait relevé contre les élus est le vote de sa majorité dans l'affaire Malvy. C'est moins grave que quelques-uns ne pensent :

D'abord l'objet même du vote ne nous était pas désagréable. Il ne nous déplaît pas que les prisons soient arrachées à la police pour être transférées à la justice. Ajoutons à cela l'assaut furieux des briandistes et des conservateurs, faisant de cette affaire une question purement politique, comme l'a déclaré Jules Roche. Et d'ailleurs, tandis que de simples réformistes comme moi restaient tranquilles à leur banc, quelques-uns de nos camarades ont voulu compenser leur abstention de tout à l'heure par la vigueur de leur action révolutionnaire contre la droite.

Après avoir eu cette attitude en séance, il fallait la signer !

En somme tous ont traduit la même pensée, les uns par voie de gesticulation, les autres par leurs votes.

Séance de l'après-midi. — Cette séance est présidée par *Ducos de la Haille* (Charente-Inférieure) assisté de *Reisz* (Seine) et *Ricaud* (Hérault).

Edgard Milhaud (Deux-Savoies) propose que le Parti, pour aider le Groupe parlementaire à poursuivre son

action en faveur des cheminots révoqués, se prononce en faveur de la nationalisation de tous les réseaux, et il dépose une résolution qui est renvoyée à la Commission.

Francis de Pressensé dépose au nom de la Fédération du Rhône une proposition invitant les élus du Parti à voter contre *l'apparentement*, lorsque viendra devant la Chambre la discussion de la Représentation proportionnelle :

Qu'avons-nous voulu quand nous nous sommes prononcés pour la proportionnelle ? Substituer l'action des partis à celle des individus, échapper aux surprises et aux difficultés pénibles et fâcheuses du second tour, négation expresse de l'action de parti et confusion des partis.

Or, l'apparentement, c'est cette négation et cette confusion dès avant le premier tour. L'apparentement est donc pire que le second tour.

Pourra-t-on éviter l'apparentement ? Non. On ne pourra ou on n'osera. Et tout le bénéfice moral et politique attendu par nous de la R. P. sera perdu.

Il ne faut pas se faire de grandes illusions sur ce que nous obtiendrons comme réforme électorale. Mais en tout état de cause, prononçons-nous contre ce déplorable amendement Painlevé — auquel je préférerais encore pour quelque temps le scrutin uninominal, malgré ses terribles tares.

Des réformes électorales, on n'en peut faire tous les jours. Pour combien de temps aurions-nous à subir l'apparentement ? Peut-être pendant une génération. Aussi devons-nous combattre d'avance l'apparentement comme un attentat contre le corps électoral. C'est le meilleur moyen d'obtenir une réforme électorale aussi rapprochée que possible de la R. P. vraie et loyale. Mais il ne peut y avoir rien de commun entre l'apparentement et l'action du Parti.

Guesde proteste contre le renvoi à la Commission de la proposition de Milhaud. Le rachat de l'Ouest a été profitable aux porteurs de titres. Faut-il faire le même cadeau aux autres compagnies ? Le Parti socialiste n'est pas le parti du rachat, mais le parti de l'expropriation. Après une riposte de *Jaurès*, *Compère-Morel* observe que la question du rachat des chemins de fer n'est pas à l'ordre du jour du Congrès et que les délégués n'ont aucun mandat ferme sur cette question qui n'a pas été étudiée dans les Fédérations.

Groussier répond à *Pressensé*. Il reconnait que l'apparentement n'est pas une bonne chose ; mais il a moins d'inconvénients que ses adversaires ne pensent ; il n'est d'ailleurs pas obligatoire. Le parti socialiste dut donc voter le R. P. même avec l'apparentement.

Plusieurs autres motions sur l'attitude du Groupe parlementaire sont renvoyées à la Commission après une courte discussion dans laquelle interviennent *Poisson*, *Sembat*, *Hubert Rouger*, *Roland*, *Ghesquière*, *Gaston Lévy*, etc.

Edouard Vaillant lit son rapport sur les travaux du Bureau international. Il signale les efforts des divers groupes parlementaires socialistes en faveur de l'arbitrage entre nations, ceux des sections belge et hollandaise de l'internationale ouvrière dans l'affaire des fortifications de Flessingue, ceux des sections autrichienne et italienne contre les mouvements chauvins d'Autriche et d'Italie. L'action internationale du socialisme est de plus en plus la seule force capable de s'opposer efficacement au danger de conflits que le capitalisme peut faire naître chaque jour. *Longuet* (Aisne) parle de la nécessité d'une action socialiste commune en Espagne et en France pour éviter toute mauvaise tournure de l'aventure marocaine.

Après quelques observations de *Lafargue*, *Bruckère*, *Sembat* et *Vaillant* sur le conflit entre les « Flamands » et les « Français » de Belgique, et la lecture d'un télégramme de sympathie de l'*Indépendant Labour Party*, on procède à l'élection de la Commission chargée d'examiner toutes les résolutions et de rapporter sur elles au Congrès.

Sont élus membres de la commission les citoyens : Lebas, Inghels, Poncet, Clévy, Hubert Rouger, Pressemane, Paul Constans, Gelly, Compère-Morel, Edgard Longuet, de Pressensé, Lucien Roland, Marius-André, Bracke, Norange, Gamet, Ferdinand Faure, Darme, Renaudel, Sixte-Quenin, Dormoy, Demargne, Vaillant, Dubreuilh, Lafont, Sembat, Boutet, Jean Longuet, Lau-

dier, Roldes, Marquet, Raoul Evrard, Bedouce, Milhaud, Poisson, Raquillet, Gérard, Cleuet, Jaurès, Goude et Albert Thomas.

Troisième Journée

Séance du matin. — *Delory* préside, assisté de *Oustry* (Eure-et-Loire) et *Pilon* (Vosges).

Le Congrès aborde la quatrième des questions portées à son ordre du jour, celle des élections municipales de 1912, qui comprend l'élaboration d'un programme municipal et la préparation de la campagne électorale.

Veber (Seine) rend compte du travail de la commission municipale du parti socialiste. Elle a décidé de réclamer la R. P. dans la commune, le retour à la commune des services publics, l'extension de la régie directe. Répondant par avance à certaines objections, l'orateur déclare :

Il n'y a pas de « socialisme municipal » ; le socialisme est unique avec des applications diverses, qui dans les communes, en particulier, sont un acheminement vers la société future.

De même la société moderne a été préparée par l'œuvre des communes.

Le syndicat et la municipalité sont deux des facteurs essentiels de réalisation du socialisme, deux moyens essentiels.

Admettons même que les règies soient du capitalisme d'Etat. Marx n'en était-il pas partisan? La concentration industrielle n'est-elle pas l'un des moyens nécessaires de réalisation du socialisme ?

Mais il y a plus : la régie directe fait entrer dans le trésor public les plus-values dont bénéficient actuellement les capitalistes.

On a dit qu'il ne fallait pas créer des ouvriers prévilégiés. Cela vaut mieux cependant que de les laisser tous dans la misère. Il y a d'ailleurs une répercussion économique fatale dont bénéficient tous les travailleurs. On fait donc non des privilégiés, mais des « entraîneurs d'amélioration »

Veber montre ensuite les précieux services que peuvent rendre les caisses d'assurances, les habitations ouvrières construites par les communes, les cantines scolaires et les multiples institutions qui gravitent autour

de l'école. Le socialisme municipal a enfin une très grande valeur au point de vue de la propagande.

Edgard Milhaud déclare d'abord que le socialisme municipal est d'accord avec la doctrine socialiste et les autorités auxquelles Guesde et ses amis se réfèrent pour le combattre. Kautsky a écrit : « A l'intérieur des limites très étroites tracées par le caractère capitaliste général de l'État et de la société, le socialisme municipal peut, avec de l'habileté et du savoir technique, faire œuvre tout à fait considérable ». *Milhaud* en prend pour preuve l'habitation ouvrière :

Le problème préoccupe tous nos camarades : On a parlé d'insurrection des locataires si les loyers continuaient à monter. Voyons ce qu'on a fait à cet égard à Zurich.

En 1897, on payait 623 francs en moyenne pour un logement de trois pièces. La municipalité vote 2 millions et demi pour construire 250 logements ouvriers. Les loyers baissaient aussitôt de 136 francs par an.

A Budapest, où il n'y a cependant pas de socialistes dans les municipalités, 9,5 millions de francs ont été votés pour construire 250 logements ouvriers. Le prix du logement de deux pièces était de 435 francs, tandis qu'il est de 165 francs dans les logements municipaux, plus salubres, plus modernes.

L'orateur montre ensuite que la régie directe est surtout un excellent moyen pour assurer aux ouvriers des conditions de travail supérieures. Pratiquée par des socialistes, elle fait collaborer le personnel à la gestion du service, comme le prouvent de nombreux exemples et notamment le statut des employés municipaux de Bâle.

La régie, le municipalisme, c'est une amorce, un germe de la société future. Lorsque Marx écrivit, il n'envisageait que le capitalisme de libre concurrence. Le monopole s'est depuis partout installé.

Le travailleur, déjà exploité comme producteur, est maintenant autant atteint comme consommateur. Toute la masse des consommateurs est ainsi intéressée à notre action. Ce n'est pas du point de vue seulement du travailleur mais de tous les consommateurs qu'on peut faire accepter la régie.

Le monopole capitaliste rend conscients tous les consommateurs comme l'avilissement des salaires avait rendu conscients les prolétaires.

Il y a en Allemagne aujourd'hui 450 cartels capitalistes. Nous ne connaissons pas bien en France le nombre de ceux que nous subissons, parce qu'on craint en les révélant, de les faire tomber sous le coup de la loi des accaparements.

Les capitalistes, par leur entente, pratiquent une sorte de *néo-malthusianisme économique*. Les prix augmentent parce que ceux qui ont le monopole de la production la limitent.

La régie municipale et nationale se dresse en face de ces forces du capitalisme monopoleur, développant la production, installant pour presque rien des exploitations de luxe comme l'électricité jusque dans la mansarde du prolétaire.

Elle fera comprendre à la masse la vérité profonde, irréfutable de notre socialisme, de tout le socialisme révolutionnaire, conscient et organisé.

Séance de l'après-midi. — La séance de l'après-midi est présidée par *Renaudel,* assisté de *Gindre* (Seine) et *Morange* (Seine).

Compère-Morel vient répondre au discours d'Edgard Milhaud. On pourrait croire après ce discours que certains socialistes sont hostiles à la régie directe. Rien n'est plus inexact. Ce qui est vrai, c'est que l'orateur et ses amis ne tiennent pas la régie directe pour du socialisme. La régie directe est seulement de la bonne administration municipale. En déclarant qu'elle est du socialisme, on la rendrait obligatoire. Elle est de l'ordre des réformes sociales, c'est-à-dire de l'ordre des pratiques de « philanthropie collective ». Elle n'est d'ailleurs pas possible dans les petites communes. Le danger du socialisme dit municipal est de faire perdre de vue le « socialisme tout court ».

E. Poisson reprend devant le Congrès quelques-unes des idées exposées dans son article paru dans le dernier numéro du *Mouvement socialiste*. Grand partisan de la régie directe, il voit dans leur gestion une précieuse école d'administration.

Constans pense qu'on ne peut pas faire d'administration socialiste municipale dans un Etat capitaliste. Maîtres de certaines communes, les socialistes n'ont certes pas négligé l'institution de cantines, d'orphelinats, de crèches, la création des régies de l'eau, du balayage, du gaz etc... Mais il ne faut pas faire de ces pratiques une

obligation qui risquerait, en cas d'échec, de faire imputer au socialisme des torts qu'il n'a pas, puisque tout cela n'est pas du socialisme. Et l'orateur conclut :

Mettons donc les travailleurs en garde contre la dangereuse illusion que la conquête des municipalités, c'est la révolution même et l'action socialiste même. Rappelons au contraire au prolétariat que la seule conquête du pouvoir les libérera dans la commune en les libérant dans l'Etat.

Toute entente semblait impossible entre les deux tendances en présence, quand *Vaillant* prit la parole :

Je ne fais, dit-il, partie d'aucune tendance ; je parlerai donc en socialiste, en unitaire, ce que je suis depuis l'Unité.

En France, on se préoccupe toujours de formules. Dans les pays étrangers, on se préoccupe d'abord des faits. Il y a par exemple en Allemagne un journal socialiste, la *Pratique Communale*, qui a pour objectif de guider les administrations municipales. Il n'a en acune façon la prétention de réduire le socialisme au municipalisme et personne ne lui adresse ce reproche. Il fait consciencieusement sa besogne spéciale et c'est tout. De même, il y a deux ans, le Congrès de Brême a voté un programme municipal. On n'y trouve pas ou peu de théorie. On se borne à dire qu'il faut faire des régies si l'on veut bien administrer dans l'intérêt de la classe ouvrière, et l'on indique du point de vue de l'expérience les meilleures méthodes à employer par les administrations socialistes.

C'est ainsi qu'il faudrait faire en France. Milhaud a montré comment la constitution des monopoles avait rendu la vie de plus en plus chère. Le trust est devenu l'âme de la production capitaliste moderne. Il s'oppose au développement des forces productives. La municipalisation peut y remédier. Elle est donc utile et va dans le sens où nous voulons aller.

Les municipalités bourgeoises ne peuvent pas faire la même chose dans le même esprit, puisqu'elles n'agissent pas dans le sens du développement social et dans l'intérêt de la classe ouvrière. Et si nous réclamons avec énergie l'autonomie communale, c'est pour permettre aux socialistes qui occupent des mairies d'agir dans l'esprit que j'indique et qui est nôtre. Suppression des octrois, des impôts indirects, voici des exemples de ce que nous pouvons faire et de ce que l'Etat oppresseur n'aime pas nous voir faire.

Telles sont les idées directrices que je voulais indiquer. Elles constituent une base sur laquelle le Congrès pourrait se mettre d'accord tout entier.

Guesde félicite *Vaillant* de ces déclarations. La conquête des municipalités par les socialistes n'est qu'une « forme de la bataille ».

Mais il ne faut pas s'arrêter dans l'hôtel de ville conquis, en disant : « La lutte est terminée ». Car nous tromperions les travailleurs qui resteraient toujours les serfs du patronat à l'usine, et qui nous diraient : « Vous n'êtes, comme les autres, que des politiciens ».

Oui ! nous sommes d'accord pour nous servir des hôtels de ville dans l'intérêt de la vie des travailleurs. Mais n'oublions pas que, dans la société actuelle, même la diminution du prix de la vie bénéficie aux classes dans la proportion où elles possèdent. Les travailleurs bien organisés en bénéficieront un peu, les autres pas, les riches beaucoup.

Au surplus, les « services publics » peuvent être profitables aux travailleurs dans la mesure où les travailleurs les détiennent.

Quand Valette, à Nîmes, taxe le pain, il obtient certes autant de résultats qu'une boulangerie municipale ; mais je concède que ce n'est pas là un argument contre les boulangeries municipales.

Le socialisme installé dans les mairies devra donc faire tout pour les travailleurs. Nous l'avons toujours fait. Et, le faisant, nous menions l'action de classe.

Et enfin, maître des hôtels de ville, le socialisme y prend des forces pour sa bataille, pour la prise de tout le pouvoir. C'est ce qu'il faut dire d'ailleurs, toujours, aux travailleurs dans les campagnes menées pour les élections municipales. Il ne faut rien masquer au prolétariat. Nous ne sommes pas figés. Nous sommes l'action continue, l'action de classe pour la révolution.

Après ces paroles d'entente, les autres orateurs inscrits, *Uhry* (Puy-de-Dôme), *Faure* (Loire), *Lebas* (Nord), *Barabant* (Côte-d'Or), *Nordel* (Aisne), et *A. Thomas* renoncent à la parole ou se bornent à de brèves déclarations, et la discussion du programme municipal se trouve achevée.

On vote ensuite les textes proposés par la commission, après examen de quelques résolutions déposées sur le bureau du Congrès et on aborde le second point de la question municipale : la campagne électorale.

Dufresne (minorité d'Indre-et-Loire) demande le retrait pur et simple des candidatures socialistes au se-

cond tour. *Delory* (Nord) estime qu'il faut autoriser les sections à compléter leurs listes avec des éléments pris en dehors du Parti, mais acceptant son programme. Pour le second tour, on s'en tiendrait à la motion de de Chalon, qui fait les Fédérations juges de la tactique à suivre. *Faure* partage l'opinion de *Delory*. *Brunellière* (Loire-Inférieure) propose l'établissement des listes sur la base de la R. P. *Dreyfus* (Vosges) demande le maintien de la motion de Chalon. *Graziani* (minorité de la Seine) propose le maintien des candidatures socialistes au second tour. *Reizz* (majorité de la Seine) demande que nul ne puisse être candidat du parti aux élections municipales, s'il n'est membre du Parti depuis un an et, pour le second tour, le retrait pur et simple des candidatures socialistes n'ayant aucune chance de succès. *Jalbos* (Meurthe-et-Moselle) et *Mars* (Rhône) sont pour l'application de la motion de Chalon. *Voilin* (Seine) se rallie à la proposition Delory, dont le rejet paralyserait l'actien du Parti dans la banlieue parisienne. *Mayéras* (Seine) est partisan de la motion de Chalon.

Après le dépôt d'une résolution en faveur de la libération de Gustave Hervé, la suite du débat est renvoyée au lendemain.

Quatrième Journée

Séance du matin. — *Delaporte* (Deux-Sèvres) préside la séance, assisté de *Parvy* (Haute-Vienne) et *Dreyfus* (Vosges).

Le Congrés aborde la discussion de la question des rapports de l'*Humanité* et du Parti.

Delory (Nord) propose que la direction politique de l'*Humanité* soit confiée à un comité élu par le Parti. Il ne s'agit pas d'écarter Jaurès, mais de donner au Parti tout entier la direction politique effective. *Jaurès* pense que la direction du journal ne peut-être confiée à plusieurs personnes. Qui serait responsable ? Mais il est nécessaire que le directeur reste en contact avec le conseil d'administration composé des délégués du Parti et

de la classe ouvrière. *Lafargue* se rallie, pour l'avenir immédiat du moins, à l'opinion de Jaurès. *Poncet* (Seine) combat cette opinion ; un comité de direction donnerait au Parti les garanties qu'il est en droit d'exiger pour son journal. *Renaudel* abonde dans le sens de Jaurès. Les mesures proposées par les adversaires de la direction unique compromettraient ou risqueraient de briser l'arme précieuse que le Parti a entre les mains, et au moment même ou le Prolétariat a besoin, plus que jamais, de son organe.

Séance du soir. — Elle est présidée par *Bedouce* (Haute-Garonne) assisté de *Chéradame* (Seine) et *Baraband* (Nord).

Le Congrès reprend la discussion de la question de l'*Humanité*.

Tenneveau est pour la direction unique. *Roland* se plaint que l'*Humanité*, par défaut de surveillance, ait paru faire le jeu de son adversaire, M. Monestier, au moment des élections législatives. *Renaudel* et *Jaurès* s'expliquent sur ce point. *Sembat* est d'avis que, puisque l'*Humanité* marche bien, on touche le moins possible aux rouages de son organisation intérieure. Il est pour la direction unique et montre les difficultés pratiques de la direction collective. *Bracke* estime au contraire qu'un Comité de direction garantirait l'accord du journal avec le Parti dans son ensemble. *Oustry* se range à l'avis de Sembat. *Compère-Morel* estime qu'il est aisé de s'entendre puisque Jaurès propose que le Conseil d'administration soit en même temps un conseil de direction restant constamment en rapport avec le directeur.

Après quelques minutes de suspension de séance, le Congrès vote les résolutions rédigées par la Commission touchant le programme municipal, la tactique électorale, la question du rachat des Chemins de Fer et les rapports de l'*Humanité* et du Parti. Sont également adoptées quelques motions touchant le conflit maro-

cain, la libération de Hervé, les réintégrations des cheminots et fonctionnaires révoqués etc...

La Commission administrative permanente actuelle et la Commission des contrôles sont maintenues dans leurs fonctions.

La première est formée des citoyens André, Cambier, Camélinat, Dubreuilh, Ducos de la Haille, Gérard, Graziani, Héliès, Lafargue, J. Longuet, Manier, Mayéras, Poisson, Poncet, du Pressensé, Renard, Renaudel, Reisz, Roland, Roldes, A. Roussel, Uhry ; -- Suppléants: Bonnet, Fribourg, Vustry, Tenneveau, Givors, Braemer, Maillet, Restiaux, Collignon, Morange.

La seconde comprend les citoyens Bonnet, Bruckère, Cheradame, Dormoy, Gallon, Gély, Klein, Lévy.

Le Congrès est clos à huit heures aux accents de l'*Internationale*.

II

LES RÉSOLUTIONS DU CONGRÈS

1° *Sur l'action du Groupe Parlementaire*

(Rapporteur : Compère-Morel)

Après lecture et discussion du rapport sur l'action du groupe socialiste au Parlement,

Le Congrès approuve son attitude d'ensemble et compte sur lui pour poursuivre contre l'ordre capitaliste la lutte qui s'impose au prolétariat pour son affranchissement et l'affranchissement humain ;

Rappelle que, même lorsqu'ils utilisèrent au profit des travailleurs les conflits secondaires des possédants ou se trouve combinée leur action avec celle d'un parti politique pour la défense des droits et des intérêts du prolétariat, les élus socialistes sont les représentants d'un parti d'opposition fondamentale et irréductible à l'ensemble de la classe bourgeoise et à l'Etat qui en est l'instrument.

Voté à la Commission par 36 voix contre 6, cette résolution recueille toutes les voix du Congrès moins 5.

2° *Sur la laïcité*

(Rapporteur : ROLDES)

Le Congrès saisi de motions multiples sur la politique de laïcité, sur la lutte contre l'antisémitisme, sur la franc-maçonnerie,

Décide qu'elles seront portées en tête de l'ordre du jour du prochain congrès, bien assuré d'ailleurs qu'aucun doute ne saurait s'élever dans aucun esprit sur la volonté laïque du Parti socialiste et sur sa répudiation de toute lutte de race.

Le Parti a résumé sa pensée essentielle en ces questions lorsqu'il a dit au prolétariat de France dans son manifeste législatif de 1910 : C'est pour mieux préparer par l'émancipation intellectuelle du travailleur son émancipation sociale que, sans vous prêter jamais à la manœuvre de ceux qui chercheraient dans un anticléricalisme de façade une diversion aux problèmes sociaux, vous défendrez avec vigueur, avec passion, contre toutes surprises, contre toutes menaces, les institutions de laïcité et en particulier l'école laïque qui doit devenir la libératrice des cerveaux et l'éducatrice des consciences.

Cette résolution votée à l'unanimité par la commission est votée par l'unanimité aussi du congrès.

3° *Sur l'unité de vote au Parlement*

(Rapporteur : BRACKE)

Le Congrès est heureux de constater que le groupe socialiste au Parlement a réussi, répondant au désir exprimé par tous les Congrès précédents, à réaliser dans une mesure de plus en plus grande l'unité de vote nécessaire.

Il espère que les efforts de nos camarades de la Chambre tendront toujours à ce que cet accord se fasse d'une façon permanente sur le terrain de la politique de classe qui est celle du Parti.

Unanimité de la Commission du Congrès.

4° *Sur l'apparentement*

(Rapporteur : DE PRESSENSÉ)

Le Congrès, considérant que l'apparentement perpétue une portion des défauts les plus graves que l'on reproche au scrutin majoritaire, invite le groupe socialiste au Parlement à faire tous ses efforts pour le triomphe du système le plus exact de R. P.

5° *Sur le Programme municipal*

(Rapporteur : VEBER)

La bataille livrée par le Parti pour la conquête des Hôtels-de-Ville n'est qu'une partie de la bataille engagée par la classe ouvrière.

La libération totale du prolétariat n'est possible que par la conquête du pouvoir politique et par la transformation générale de la propriété capitaliste en propriété sociale.

Les socialistes peuvent, par leur action municipale, en accroissant les garanties de bien-être et de liberté et les moyens de lutte du prolétariat, ajouter à la force de revendication et de combat contre le capitalisme et l'État bourgeois.

La recherche de l'organisation des travaux et services municipaux qui donne le plus grand avantage à la fois à la commune, aux travailleurs qui y sont employés et à la classe ouvrière, est un des premiers éléments de l'action des socialistes et de leurs conseillers dans les municipalités.

C'est, dans les circonstances actuelles, et chaque fois que cela est possible, par la municipalisation des travaux et services municipaux gérés avec la collaboration de la classe ouvrière, syndicalement et coopérativement organisée, que cette organisation peut être au mieux réalisée.

Les travailleurs qui y sont employés doivent, avec leur part de gestion, avoir les meilleures conditions possibles de travail, de repos, d'hygiène et de sécurité, et le droit entier de coalition.

Cette organisation ainsi substituée aux monopoles privés, aux cartels et trusts capitalistes, doit rechercher et organiser le contrôle des consommateurs et usagers prolétaires.

Les services municipaux peuvent et doivent dans ces conditions être établies d'abord au profit de la population ouvrière et pauvre pour qui ils doivent être au plus à prix de revient s'ils sont rémunérés; et s'ils donnent des bénéfices par l'usage des autres classes de la population, ces bénéfices doivent être utilisés à l'extension des services municipaux d'intérêt ouvrier et, avant tout, à la création et au développement des services gratuits d'éducation, d'enseignement, d'hygiène. d'assurance, d'assistance et d'alimentation.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

6° *Sur la Tactique aux élections municipales*

(Rapporteur : Renaudel)

POUR LE PREMIER TOUR

Pour appliquer les résolutions du Parti sur la question municipale, le Congrès décide que les candidats seront tenus :

1° D'afficher le manifeste du 19 janvier;

2° D'exposer dans les réunions les principes du socialisme et leur application aux questions municipales :

3° De prendre l'engagement d'observer les principes du Parti et les décisions des Congrès nationaux et internationaux (art. 41 du règlement.)

Coalitions. — En ce qui concerne les alliances et coalitions, le Conseil national rappelle la résolution du Congrès international de 1900 ;

Le Congrès rappelle que la lutte de classe interdit toute espèce d'alliance avec une fraction quelconque de la classe capitaliste.

Étant admis même que des circonstances exceptionnelles rendent nécessaires par endroit des coalitions (bien entendu sans confusion de programme et de tactique), ces coalitions, que le Parti doit s'attacher à réduire au minimum jusqu'à leur complète élimination, ne sauraient être tolérées qu'autant que leur nécessité aura été reconnue par l'organisation régionale dont relèvent les groupes engagés.

Conformément à cette résolution, le Congrès national invite les sections à faire tous leurs efforts pour lutter au premier tour avec les seules forces socialistes, à ne recourir aux coalitions que lorsque le situation politique locale rend les coalitions nécessaires et utiles au développement du Parti, mais en évitant la confusion de tactique et de programme, et en s'assurant au préalable l'assentiment de leurs fédérations,

Ces coalitions, tolérées à titre exceptionnel, ne devront jamais être dangereuses pour le maintien des libertés économiques et politiques de la classe ouvrière, ni contraires aux intérêts du Parti et de la République sociale.

POUR LE DEUXIÈME TOUR

Les sections qui pratiqueront, sous le contrôle des fédérations et du conseil national, des ententes ou des désistements le feront conformément aux considérants de la motion adoptée en 1908.

Dans les grandes villes, partagées électoralement en quartiers ou arrondissements, c'est *l'union des sections de la ville* qui prendra les décisions sous le contrôle de la Fédération et du Conseil national.

Considérant que toute action, électorale ou autre, d'un parti de classe comme le Parti socialiste doit toujours, au second comme au premier tour, être déterminée exclusivement par l'intérêt supérieur de la classe qu'il représente et dont il poursuit l'affranchissement ;

Considérant que l'action de classe du prolétariat est liée au maintien et au développement des libertés politiques et économiques du Prolétariat ;

Considérant que par la République maintenue et développée, la libération des travailleurs sera aux mains des travailleurs eux-mêmes, s'ils savent en user enfin pour leur organisation et leur émancipation !

Le Congrès compte que les fédérations indiqueront à leurs

sections la tactique à suivre, en s'inspirant pour leur attitude au second tour de scrutin, non des circonstances locales, mais des intérêts de l'ensemble du Parti et de la République sociale.

Relativement aux ententes qui se produisent au deuxième tour, et dont le scrutin de liste majoritaire fait parfois une nécessité, le Congrès déclare qu'elles seront considérées comme légitimes lorsque les sections et les fédérations les jugeront conformes aux intérêts du Parti, du Prolétariat et de la République sociale.

REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

En ce qui concerne les tentatives de devancer la loi par un essai de représentation proportionnelle volontaire, le Parti socialiste déclare qu'il est profondément attaché à l'idée de la représentation proportionnelle et résolu à obtenir, par un effort incessant de propagande, une loi réformant en ce sens le régime électoral, mais il met en garde les fédérations contre le péril qu'il y aurait à qualifier de représentation proportionnelle des combinaisons qui, sous le régime de la loi actuelle. ne peuvent en avoir que le nom et ne peuvent assurer les avantages qui résulteraient de la véritable représentation proportionnelle telle qu'elle sera organisée par la loi.

L'ensemble de la résolution est adoptée à mains levées.

7° *Sur la question du Rachat*
[Rapporteur : JAURÈS]

Le Congrès, saisi par la Fédération des Deux-Savoies d'une proposition relative au rachat général des chemins de fer, donne mandat au groupe socialiste du Parlement de rechercher, d'accord avec la commission administrative permanente, sous quelle forme, dans quelles conditions et par quels moyens peut être réalisée dans l'intérêt des cheminots et du public la reprise par la nation du monopole des transports inscrite au programme du Parti.

La résolution est adoptée à mains levées.

8° *Sur les rapports de l'*Humanité *et du Parti*
[Rapporteur : DUBREUILH]

Cette résolution, dont nous n'avons pas le texte, confirme Jaurès dans ses fonctions de directeur politique de *l'Humanité*. Le prochain Congrès nommera le nouveau conseil d'administration. Jusque-là le Conseil actuel est maintenu dans ses fonctions. La résolution est adoptée par acclamations.

9° *Sur les affaires marocaines*

(Motion Monizet)

Le Congrès rappelle les motions de Stuttgart et de Copenhague relatives à l'action commune des Partis socialistes de France et d'Espagne contre les entreprises capitalistes au Maroc.

Et devant les incursions récentes des généraux français, devant les armements préparés à l'heure actuelle à Ceuta et en Andalousie par le gouvernement espagnol, il donne mandat au C. N. de prendre, d'accord avec le Parti ouvrier socialiste d'Espagne, les mesures que nécessiteront les circonstances.

Cette résolution est adoptée à mains levées.

10° *Résolutions diverses*

En faveur de la libération de Hervé et sa réinscription au barreau, de la libération des camarades emprisonnés, de la réintégration de Nègre, etc.

Toutes ces résolutions sont votées par acclamations.

III

Il est dificile au lendemain d'un Congrès de porter sur lui un jugement d'appréciation ferme ; on risquerait d'être injuste. Il faut se borner à dire ses impressions toutes personnelles et à formuler quelques réflexions. C'est ce que je vais faire très brièvement ici et sans souci de composition.

Quand un Congrès politique réunit autant de délégués que le Congrès de Saint-Quentin, il serait vain d'espérer assister à des séances calmes, dans lesquelles l'auditoire écoute patiemment les orateurs quels qu'ils soient et se réserve de manifester ses sentiments par ses votes. Les grands congrès politiques sont toujours bruyants. Est-il nécessaire qu'ils le soient autant que celui de Saint-Quentin ? Les deux premières journées et la fin de la quatrième ont donné le spectacle du plus grand désordre. Le bruit des conversations particulières, des interventions personnelles, des altercations d'homme à

homme et de groupe à groupe interrompait sans cesse les orateurs ou couvrait leur voix. Plus d'une fois, la fatigue seule de l'assemblée a rétabli le silence que le président et sa sonnette étaient impuissants à faire renaître.

Il faut bien dire que le désordre a été particulièrement marqué au moment où il s'est agi de questions personnelles, quand, par exemple, tel ou tel député était sur la sellette, et que rien n'est irritant comme les querelles autour des personnes. Il faut dire encore que les orateurs présentaient très souvent leurs idées par la pointe et semblaient ainsi appeler les interruptions. Il demeure pourtant que nous avons à acquérir une discipline sans laquelle nos Congrès risquent de prendre les pires défauts des réunions publiques : désordre et impuissance.

Cette acquisition est d'autant plus facile que la grande majorité des délégués — les débats du Congrès le prouvent surabondamment — ont des mandats fermes sur des questions qui ont été étudiées dans les fédérations, les sections et les groupes. Dans ces conditions, la violence de nos disputes n'incline personne et ne fait que témoigner, sans utilité, de l'ardeur de nos sentiments.

Les orateurs ont forcément le ton du public auquel ils s'adressent. Réunion publique, le Congrès a souvent entendu des discours de réunion publique. On a ce qu'on mérite. Il est difficile de parler simplement à un auditoire houleux ou inattentif. Quelques orateurs l'ont fait et il faut certainement les admirer et les louer sans réserve. Les autres, obligés de crier pour se faire entendre, se heurtant souvent à une hostilité bruyante, prenaient vite une allure courroucée qui jurait étrangement avec les sujets dont ils traitaient et la portée de leurs paroles. Ayant quitté pendant quelques minutes la salle du Congrès, j'y rentrai au moment où l'un des plus sympathiques de nos militants était à la tribune. Ses paroles n'arrivaient pas jusqu'à moi. Mais il avait l'air tellement indigné en faisant son discours que je supposais qu'il était en train de répondre à quelque accusa-

tion grave. Je me hâtai d'approcher de la tribune pour l'entendre : il parlait de la régie directe d'un humble service municipal.

La fougue des orateurs, la violence des altercations, toute cette atmosphère de bataille où nous mit le Congrès de Saint-Quentin devaient déterminer quelques incidents vraiment dramatiques.

Certains furent pénibles : de ce nombre est l'incident Rappoport. Questionné par Renaudel et Jaurès sur le sens à donner à un de ses articles où il avait parlé des « tares d'origine » de *l'Humanité*, Rappoport mit en cause le professeur Lévy-Bruhl et insinua que ce dernier, en apportant son concours financier à *l'Humanité*, n'avait été que le représentant de Rothschild. Pressé de questions par Jaurès qui le sommait de s'expliquer, Rappoport dut reconnaître qu'il n'avait aucune preuve.

Pénible aussi fut l'explication que le député Myrens donna de son vote de crédit pour les aumôniers. Le sentiment persiste qu'il est difficile, quand on est élu avec un gros appoint de voix réactionnaires, de ne pas tomber dans la pire démagogie libérale.

Emouvant et inoubliable fut l'incident Jaurès-Guesde sur la question du rachat des chemins de fer.

Guesde. — Si j'ai demandé la parole, c'est parce que la question qui surgit ainsi, le rachat des chemins de fer, est par trop nouvelle et dépasse alors la compétence d'une commission. Où cette commission aurait-elle pris ses pouvoirs ? Les Fédérations n'ont pas délibéré sur ce sujet. Il est impossible qu'incidemment, à propos des cheminots, on pose une question aussi grave.

Et puis, c'est pour venir en aide aux cheminots qu'on va préconiser le rachat ! Mais les tisseurs du Nord, fera-t-on pour eux la même chose ? Et les mineurs ? Et pour les travailleurs des autres industries ! Et enfin où prendra-t-on 205 milliards pour racheter les voies ferrées, sinon dans la poche des travailleurs.

Nous ne sommes pas le parti du rachat : nous sommes le parti de l'expropriation. Nous devons reprendre par et pour les prolétaires ce qui a été volé aux prolétaires. Le rachat ! Mais il fait le jeu de certains requins des Compagnies qui le souhaitent parce qu'il les tirera de la déconfiture. A la veille du rachat, les

actions de l'Ouest montèrent de 100 francs. Assez de contre-socialisme. Ne nous suicidons pas nous-mêmes par de pareilles manifestations.

Jaurès. — Je ne veux pas discuter le fond, répond Jaurès, mais il me faut bien dire un mot. Puisque nous devons discuter la question des régies, nous aurons à discuter de la régie des chemins de fer comme des autres. Guesde ne peut donc se plaindre que d'un déplacement dans l'ordre du jour. Et d'ailleurs, serait-il possible, à l'heure actuelle, que le Congrès ne donne pas une indication aux députés ? Dans quelques mois, dans quelques jours, il est possible que la question du rachat soit posée. Nous le voterons, c'est évident.

Guesde. — Parlez en votre nom ! Nous avons déposé ensemble une proposition de rachat des mines, mais sans indemnité !

Jaurès. — Soit ! Nous ne sommes pas d'accord. Raison de plus pour discuter. Il est impossible que nous revenions dans un an devant le Congrès après avoir émis un vote que nous aurons dû prendre chacun notre responsabilité personnelle. Il faut qu'on nous mandate et je demande le renvoi de la proposition Millhaud à la commission.

Mais il ne suffit pas ici de rapporter les phrases prononcées ; il faudrait pouvoir montrer Jaurès et Guesde dressés en face l'un de l'autre, tous deux véhéments et passionnés, tous deux mettant dans leurs paroles toute leur âme, tous deux emportés par le même grand désir, mais en désaccord sur les mesures propres à le satisfaire.

Guesde et Jaurès ! Ces deux noms restent représentatifs des deux tendances qui continuent de diviser le Parti socialiste. Certes, je suis loin de croire qu'elles groupent toutes les énergies du Parti. Le grand nom de Vaillant suffirait à m'empêcher de le faire et aussi le jeune groupe des syndicalistes. Il faudrait aussi remarquer que les divisions sont plus vives dans le Congrès, où les personnalités sont plus marquantes, que dans le Parti lui-même où les militants obscurs ne voient dans le socialisme ni tant de complication ni tant de finesse. Il demeure pourtant qu'au Congrès de Saint-Quentin, la bataille s'est une fois de plus livrée entre les troupes guesdistes et les troupes jauressistes.

Essayons de déterminer les positions des combattants. Négligeons pour cela les questions personnelles qui ont trop longtemps retenu l'attention du Congrès et laissons de côté aussi la question de *l'Humanité*, dans laquelle les considérations de personnes n'ont pas été sans jouer un rôle. Reste le problème municipal. Qu'ont dit Jaurès et ses amis ? Leurs conclusions peuvent se résumer en les quelques mots suivants : « Faisons de la régie directe, c'est un commencement de socialisme ». Qu'ont dit Guesde et ses amis ? Voici le sens de leurs paroles : « Il est inutile de dire aux socialistes de faire de la régie directe ; ils en font, nous en faisons, nous en faisons même depuis longtemps ; mais ne nous dites pas que c'est un commencement de socialisme. »

Il y a donc accord sur la tâche immédiate ; désaccord, sur le *nom* à lui donner. Je ne voudrais pas encourir le reproche d'injustice en ayant l'air de ramener le débat à une question byzantine de vocable et je me hâte de dire que, dans la pensée de Jaurès et de ses amis, le socialisme est une chose qui se fait *d'une manière positive* chaque jour, tandis que dans la pensée de Guesde et de ses amis, le socialisme est une chose qui se prépare *négativement* et qui sera conquise d'un coup, quand le Parti socialiste sera maître du pouvoir. Il faut bien pourtant remarquer que la question *toute pratique* posée devant le Congrès était de savoir *si demain les socialistes, agissant en régime capitaliste, feront de la régie directe un article de leur programme municipal*. Il ne s'agissait pas d'autre chose. Peut-être est-il à regretter que la régie directe n'ait été critiquée par personne ; mais en fait il en a été ainsi ; et si quelques-uns ont dit qu'elle est souvent difficile, quelquefois impraticable et parfois dangereuse, nul ne l'a combattue, nul n'a dit : « ne la mettons pas dans nos programmes ».

C'est Jaurès, je crois, qui a dit à la tribune qu'aucun congrès n'avait été aussi unitaire que celui de Saint-Quentin. Comment en eût-il été autrement puisqu'on était d'accord, entièrement d'accord sur la question pratique bien précise qui se posait ?

Mais alors, dira-t-on, à quoi bon ranger ses troupes et livrer bataille ?

Guesdistes et jauressistes sont réformistes au même degré et, plus d'une fois, les plus réformistes ne sont pas du côté qu'on pense ; les uns et les autres sont prêts aux mêmes compositions, — et si je songe que la Fédération guesdiste du Nord accepte comme Jaurès qu'on complète les listes socialistes avec des éléments étrangers au Parti — je pourrais dire que les uns et les autres sont prêts aux mêmes coalitions. Des deux côtés, le même opportunisme, le même souci de la réalité *électorale* immédiate. Mais tandis que ceux-ci ne sont pas gênés par des formules autrefois apprises, — si peu gênés même qu'avec Albert Thomas ils donnent à la pratique de la régie le nom de « doctrine » —, ceux-là se souviennent malgré tout des formules qu'ils ont autrefois enseignées. Libres de leurs mouvements, les jauressistes sont logiquement opportunistes; embarrassés dans leur action, les guesdistes s'agitent pour être, sans contradiction, opportunistes dans la pratique et intransigeants dans les principes.

Dans ces conditions, les principes prennent vite l'aspect d'entraves qu'on n'a plus qu'à rompre. A mesure que nos Congrès poseront davantage des problèmes pressants d'action immédiate, les résistances d'un révolutionnarisme purement verbal se feront moins sentir. Certes, quelques-uns pensent que le parti socialiste aurait mieux à faire que de s'enliser dans le pur réformisme démocratique. Soit, mais s'il n'a, pour s'en garder, que la façade de quelques formules vieillies, comment veut-on que cela suffise ?

A ceux qui veulent redresser notre parti de lui trouver une autre nourriture que celle des dogmes morts.

J.-B. Séverac.

CHRONIQUES DU MOIS

LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

La Fédération du Bâtiment et son annuaire. — Une année d'organisation et de luttes.

La Fédération Nationale des Travailleurs de l'Industrie du Bâtiment vient de faire paraître son 2e annuaire pour 1911. Le travail auquel se sont livrés les membres du Conseil fédéral est tout ce qu'il y a d'intéressant. C'est un véritable outil pour les travailleurs en même temps qu'un historique complet de toute l'action non seulement du Bâtiment mais de la C. G. T. entière.

Il comprend tout d'abord les documents utiles à tous les militants et qui constituent la partie obligatoire d'un annuaire de cette sorte : renseignements relatifs à la C. G. T., aux Bourses du Travail, à l'organisation internationale, à l'organisation patronale, aux grands travaux en cours et projetés, à la législation et à l'inspection du travail.

Ensuite vient la partie annuelle, le résumé de l'année fédérale, confédérale et internationale. Puis, c'est un tableau des plus suggestifs sur la durée du travail, sur les salaires et sur le coût de la vie selon les régions. Enfin une partie technique qui comprend une note sur l'extraction et la fabrication du plâtre. La fédération du Bâtiment d'Allemagne a également contribué à la confection de l'annuaire par l'envoi de l'historique de son mouvement.

Je voudrais résumer brièvement pour les lecteurs du *Mouvement* les documents contenus dans cette intéressante brochure de près de 300 pages.

Dans la première partie, se trouvent les statuts fédéraux et internationaux, la nomenclature des syndicats ainsi que trois cartes montrant la progression des syndicats du bâtiment depuis 1907. Le même travail a été fait pour les organisations patronales. Il y a actuellement 487 syndicats adhérents comprenant plus de 100.000 membres, 6 Unions locales, 7 journaux corporatifs. Au point de vue patronal : 176 syndicats groupés en 6 fédérations régionales avec sept organes corporatifs et deux Compagnies d'assurance contre les accidents.

L'année confédérale et l'année fédérale sont rappelées tout au long et la plus large place est faite aux Congrès. Tous les mouvements de grève sont signalés, ainsi que la propagande faite par les militants de l'organisation.

La partie la plus intéressante de l'annuaire est, à mon avis, la rubrique intitulée : *On travaille, on gagne, on dépense.* Ce chapitre est composé à l'aide des réponses faites par les syndicats au questionnaire suivant :

1° prix-courant par heure de travail ;

2° durée de la journée de travail ;

3° coût du loyer pour un ménage de 4 personnes ;

4° coût de la vie pour un ouvrier.

On a pu établir également une précieuse documentation sur les plus-values de salaire pour travaux dangereux et insalubres, les indemnités de déplacement, l'importance du tâcheronat, l'ancienneté des conditions de travail et les moyens employés pour les modifier.

223 organisations ont répondu de 139 localités différentes. C'est un grand pas fait en avant, car cela montre qu'un grand nombre de syndicats ont l'intention d'organiser méthodiquement et systématiquement la poursuite et la réalisation de leurs revendications. C'est un premier essai de statistique qui prouve la grande conscience de classe des organisations du Bâtiment et et leur profond sentiment de la dignité ouvrière. Il est impossible de donner ici, même en résumé, les renseignements contenus dans ce tableau. Je me contenterai de signaler que, sur 160 changements favorables dans

les conditions de travail, *120* sont dus à la grève, 2 à un lock-out patronal non réussi et que seulement 17 ont été obtenus grâce à une entente amiable et 1 grâce à l'intervention d'un sous-préfet ; les 20 autres sont dus à des menaces de grèves ou à des grèves survenues dans d'autres corporations. Ces chiffres sont éloquents et montrent une fois de plus que sur le terrain économique la classe ouvrière a toujours avantage à se servir de cette véritable arme de classe qu'est la grève, là où la menace ne suffit pas.

Du chapitre sur l'organisation allemande du Bâtiment il convient de relever également quelques chiffres. De 1891 à 1909, le nombre d'adhérents a passé de 25.085 à 325.765. Les cotisations payées sont en moyenne de 25 marks, soit 31 fr. (Il est vrai que des institutions de mutualité sont adjointes aux syndicats).

La tendance est à l'Union de toutes les organisations du Bâtiment en une Fédération d'industrie comme en France. La grande lutte qu'ont menée cette année, les organisations du Bâtiment en Allemagne leur ont montré une fois de plus la nécessité de se fédérer en une seule Union.

Il faut enfin signaler l'article sur *Le Plâtre*. Illustré de gravures bien faites, il permet à tous les ouvriers de se rendre compte de la nature et de la qualité des matières premières qu'ils emploient.

En résumé, nous avons là un travail considérable et dont il faut féliciter la Fédération du Bâtiment. Une organisation arrivée à ce degré de conscience est une organisation solide et il serait à souhaiter que toutes les corporations apportent à l'étude de leur industrie le souci qu'apportent ceux qui ont su mettre sur pied la meilleure équipe de la Confédération Générale du Travail (1).

Gaston Lévy.

---

(1) L'annuaire est en vente au siège social de la Fédération, 33, rue Grange-aux-Belles. (franco : 1 fr.).

LE MOUVEMENT ARTISTIQUE

Les Humoristes

La presse humoristique a pris de notre temps un développement considérable. Elle a des organes pour tous les âges, pour toutes les classes sociales, pour tous les goûts. Maints dessinateurs se spécialisent de plus en plus dans la production qu'elle favorise. Ils ont fini par constituer dans la grande corporation des artistes une petite corporation, remuante et passionnée à souhait.

Depuis quelques années ils ouvraient à chaque printemps un Salon. Cette fois ils en ouvrent deux. Avant d'en franchir le seuil, je voudrais résumer les causes de leur scission ; ce ne sont pas questions oiseuses dans une revue où l'on a le souci d'étudier le mécanisme des groupements sociaux et des formations corporatives.

La terre de prédilection des humoristes a toujours été Montmartre. C'est sur la Butte que s'est constituée en 1904 la Société des Dessinateurs-Humoristes, dont la création au lendemain des fêtes destinées à tirer de la misère la fille d'Henri-Monnier, répondait à un pur sentiment de solidarité. Les procès, la prison même au cours des belles années (n'est-ce pas, Delannoy? n'est-ce pas Zislin?), la pauvreté sur les vieux jours, sont pour les humoristes une menace trop réelle. En se groupant ils espéraient se procurer une entr'aide ; les quelque 10.000 francs de secours déjà distribués prouvent que leur espoir n'était pas vain.

Lorsque, d'autre part, en 1906, l'éditeur d'un des plus importants journaux humoristiques organisa au Palais de Glace une exposition de dessins originaux d'humoristes, son initiative fut accueillie par tous et par la Société en particulier, avec joie. Développer en effet par de semblables manifestations la vente de leurs des-

sins, c'était fournir à des artistes assez mal accueillis jusqu'alors dans les expositions courantes, une source appréciable de profits ; c'était mettre le public à même de les juger dans l'exacte expression de leur talent et les sauver d'un dédain illégitime et trop prolongé.

Quant à l'organisateur de l'exposition il y trouvait son compte ; on y vendait beaucoup ; il prélevait son pourcentage sur la vente et sa maison d'édition bénéficiait largement de la publicité du Salon.

Tout allait ainsi pour le mieux, lorsque un groupe d'humoristes accepta de participer à des expositions à l'étranger. L'organisateur du Salon eut peur, sans doute, que l'idée ne vint un jour à ses hôtes habituels de se passer de lui. Il rêva de les lier à sa fortune en les constituant en une société dont il leur soumit les statuts. Par ces statuts, les adhérents devaient s'engager, sous peine d'exclusion « à ne prendre part à aucune exposition collective d'art humoristique en dehors de celles organisées par l'entremise de l'administration du salon des humoristes ».

Il n'en fallait pas davantage pour que les fondateurs de la primitive société de dessinateurs humoristes comprissent que leur institution avait à remplir un autre rôle que celui d'une simple société de secours mutuels. Elle rappela, non sans vivacité, son existence et ses droits acquis. Des réunions tumultueuses eurent lieu dont la presse a rapporté les péripéties. La rupture s'en suivit.

D'une part Willette, Léandre, Steinlen, Truchet, Neumont, Ibels, auxquels s'adjoignirent bientôt Forain, Chéret et Jean Veber, assuraient la mission de diriger la Société des Dessinateurs-Humoristes, d'ouvrir un nouveau Salon et de fonder un nouveau journal : leur salon s'est ouvert le 1er avril au *Palais des Modes* et leur journal publié sous le titre *Les Humoristes*, court à son septième numéro.

D'autre part l'éditeur précité, entouré d'Abel Faivre, d'Albert Guillaume, de Metivet, Préjelan, Villemot, Bac, Devambez, Delaw, Gerbaud, Roubille, Sem, devenait

l'administrateur d'une seconde société intitulée : *Société des Artistes Humoristes* qui continuait la série des Salons du Palais de Glace par une exposition ouverte le 21 avril.

Quelque désir qu'on ait de voir l'union revenir au foyer des Humoristes et leur grande famille travailler sans querelles — on doit constater les bienfaits de la bataille. Ces bienfaits devraient enseigner à ceux dont les dessins tournent si étourdiement en dérision les luttes ouvrières, que rien — ni liberté, ni avantages matériels — ne s'obtient sans combats.

Jusqu'ici, en effet il semble bien que les organisateurs du Salon du Palais des Modes n'aient qu'à se féliciter de leur entreprise, les entrées ont été nombreuses, les achats importants ; leur caisse de secours va sûrement bénéficier de recettes, que le maigre octroi, qu'on lui faisait précédemment, des entrées du dernier jour d'exposition ne lui avait pas encore fait connaître.

Et quant aux exposants du Palais de Glace, ils ont beaucoup gagné au change, eux aussi. Ils sont constitués en société — ce qui pour eux est une garantie ; leurs statuts définitifs sont purgés des prohibitions qu'on voulait leur imposer d'abord ; enfin ils ont une caisse de secours, qui reçoit — comme celle de leurs rivaux — 2 o/o sur le produit des ventes, dont 1 o/o est supporté par l'administrateur.

Reste le public : il a vu dans le dédoublement du salon primitif l'occasion de s'égayer deux fois. Et il ne s'est pas trompé !

Ce n'est pas que les deux expositions soient gaies de la même manière. Le rire est plus grave au Palais des Modes, plus sonore au Palais de Glace. Le ton dans ce dernier, est donné par Guillaume, Gerbault, Bac et par le pauvre Wély, mort l'an dernier, et dont on a rassemblé quelques centaines d'œuvres. A leur instar, Métivet, Fabiano, Préjelan, Barcet, Léonnec et combien d'autres ! font valser jupons et pantalons et plan-

tent au-dessus de quelques lignes de rosserie ou de calembourg, des nudités dont la grâce n'égale pas toujours l'immodestie.

Au Palais des Modes, ce genre est relégué dans les coins. La gauloiserie y est, ou plus brutale, ou tempérée par cette fantaisie légère, si française, dont le maître Willette a joué avec un talent et une bonhomie qui en font le grand papa de toute la famille des humoristes. C'est la tradition du Chat-Noir : Neumont, Trilleau, Laboureur, apportent pour la perpétuer chacun un caractère différent.

La satire politique ou sociale est, ici et là, presque inexistante. Que nous voilà loin des Daumier, des Philippon, des Traviès de la *Caricature* ou du *Charivari* ! La France, il est vrai, avait à cette époque une âme politique. Aujourd'hui, depuis surtout l'affaire Dreyfus !.. Et puis, autrefois, le dessin humoristique était jeune ; il se risquait à dire des vérités. Maintenant, il a pris de l'âge. Il s'est mis dans ses meubles. Il a acquis le sens de ses responsabilités ! Quand il s'est livré au jeu inoffensif des Quinze Mille, du Fallières et de la Marianne il a tout fait ce que lui permettent ses lisières.

Il est plus facile, on le voit bien, de dévêtir quelque vertu facile que de dire son fait à quelque problème social et de cingler quelque maître de l'heure financière. Au Palais de Glace, il faut chercher longtemps entre les petites femmes et fréquenter mainte alcôve, avant de découvrir des compositions comme celles où Ricardo Florès montre M. Briand tantôt en Arlequin, tantôt poursuivi par le flambeau d'une Prud'honienne *Justice Divine*. Au Palais des Modes, au contraire, on a réservé toute une salle à la satire politique. Est-ce pour mieux insister sur son peu d'intérêt ? On y revoit des Républiques et des Fallières d'un modèle si courant, que leur laideur même ne choque plus. Carsten-Raven et Poncet ont insisté toutefois sur les accointances capitalistes de Marianne, mais leurs allégories sont un peu froides. C'est parmi les eaux-fortes sans titre de Bernard Naudin qu'il faut aller chercher la plus vigoureuse et la plus

neuve de toutes ces satires : un cercle lamentable de dégénérés, duègne, nabot, gentilhomme, figurant la noble Espagne, qui insultent l'admirable cadavre de Ferrer, abattu à leurs pieds. La *Rue Transnonain* de Daumier n'était pas plus poignante.

A la satire politique il faut joindre les portraits-charges dont les parlementaires et les acteurs fournissent presque exclusivement les modèles. La série des charges du *Grelot*, par A. Le Petit, exposée au Palais de Glace, montre combien ce genre vieillit vite. Les sujets nombreux, croqués par Léandre, Barrère, Gassier, Bils, Legrain, Eloy Vincent, Rip, témoignent par contre de l'intérêt qu'y attachent les contemporains.

Le genre le plus répandu est celui de la satire de mœurs — surtout évidemment, celle qui met en cause les vices de l'amour. On connaît la férocité de trait avec laquelle Forain les harponne aussi bien dans ses légendes que dans ses dessins. A défaut d'émules, son talent ne marque pas d'imitateurs chez qui l'on aimerait voir autant de sûreté artistique que de malice de langage.

De l'amour à la mode il n'y a qu'un pas. Qui s'amuse aux jeux de l'un est bien près de s'intéresser aux variations de l'autre. Inutile de dire si la jupe entravée et la culotte ont fait remuer les crayons ! Ed. Bernard, Mia Elen, E. Redon, Mlle Branly, sans compter les modeleurs de poupées comme Gomez-Gimeno, en ont fait leurs délices. Carlopez, Jungbluth, Brunelleschi exposent des dessins qui ne sont rien d'autres que de bonnes figurines de modes. Mais il faut mettre à part, les aquarelles de Le Pape et de Barbier (Larry) et les dessins au trait de Bernard Boutet de Monvel ; leur spirituelle distinction, leur maniérisme précieux en font les plus exquis tableaux des élégances de notre temps.

Avec les scènes militaires, il s'agit bien d'élégance ! Villemot et Charly en renouvellent sans cesse l'intérêt, le premier par des croquis et des légendes d'une égale bouffonnerie, le second par des figurines de cire d'un réalisme implacable. L'un et l'autre appartiennent à

un groupe de dessinateurs qui perpétuent dans les journaux illustrés le genre charmant des images d'Épinal ; Métivet, Hémard, Hellé, Markous sont ceux qui s'y consacrent avec le plus de talent. Poulbot aussi, parfois ; mais ses gosses ne sont pas destinés à amuser les enfants ; ils promènent dans les parages des fortifs une trop vicieuse précocité. Quel spirituel dessin que celui qui campe si prestement leurs pauvres flûtes minces dans leurs souliers béants et dépareillés, et qui arrondit en haut de leurs cous si maigres, leurs grosses têtes aux yeux de malice ! Jean Rey encore met en scène des enfants, mais sur les pelouses de beaux jardins où avec leur silhouette cocassement déformée ils semblent les fantoches d'un bizarre guignol.

D'autres artistes demandent aux animaux d'égayer les humains. Nous n'avons pas, hélas ! de Cécil Aldin. Il nous faut contenter de Nam, de Jean d'Aurian et de Michel Zamacoïs. qui ne sont pas, à beaucoup près, aussi drôles.

D'autres encore évoquent l'antiquité — tel Kuhn Regnier qui met en formules modernes la mythologie grecque ; ou le XVIII[e] siècle — tel Dresa qui silhouette des marquises d'une si expressive élégance dans des paysages d'une si délicate coloration.

D'autres enfin se livrent à des recherches de décor. Morin nous offre toute une décoration plaisante de salle à manger, Truchet une série de frises qui rappellent celles, si appropriées à leur destination, dont il orna le magasin du Louvre lors de l'exposition des jouets, Cappiello enfin quelques affiches au dessin contorsionné, aux tons acidulés.

Je fais une part toute spéciale à deux décorateurs hors pair : à Carlègle d'abord : il orne le Palais des Modes, de médaillons et de guirlandes dont la fraîcheur de dessin et de coloris accroît encore la gaîté ; à Delaw enfin, qui présente au Palais de Glace de délicieuses compositions où l'on voit, dans un monde qui est issu d'une boîte à joujoux de Nuremberg, évoluer parmi

l'âme animée des choses, des personnages naïfs et beaux comme des bonshommes de bois peint.

En m'en tenant à *l'humour* proprement dit, j'ai oublié toute une série importante d'artistes qui, au Palais des Modes notamment, présentent des œuvres du plus grand talent : par exemple les peintures d'Ibels et Jossot, les dessins de Steinlen, de Dethomas, de Janniot, de Genty; les gravures de Villon ; les lithographies de Veber. Ce sont autant de visions très personnelles de la vie de tous les jours, à laquelle l'art solennel des grands Salons ne condescend pas fréquemment à accorder son attention.

Pour exprimer d'un mot le caractère de ces deux expositions que j'unis dans cette conclusion comme ils le sont en réalité par la camaraderie de leurs exposants et l'uniformité de leurs tendances, il me semble que c'est l'âme de Paris qu'ils expriment et que de l'ensemble de leurs œuvres se dégage le même esprit léger, moqueur, curieux, vicieux aussi et inconstant, mais par-dessus tout enivré de plaisir et d'élégance, qui est celui de la capitale des Arts, des Music-Halls et du Chiffon.

Paul Cornu.

Le Budget des Beaux-Arts

La discussion du budget des Beaux-Arts a occupé la Chambre pendant quatre séances (28-30 mars) ; la lecture de l'*Officiel* est longue et fastidieuse, mais on en peut tirer quelques enseignements. En un style administratif, plat et prétentieux, nos députés expriment leurs idées sur les rapports de l'Art et de l'Etat.

L'œuvre d'art étant une marchandise, un objet de commerce, il s'agit d'ouvrir des débouchés à nos artistes et de les protéger contre la concurrence étrangère. L'Opéra fait entendre trop de chanteurs étrangers et l'Opéra-Comique joue trop souvent des œuvres italiennes. M. Georges Berry, défenseur habituel des mastroquets, s'est fait cette fois le protecteur des élèves du Conservatoire « qui se plaignent de ne plus trouver de débouchés à l'Opéra ni à l'Opéra-Comique (très bien ! très bien !) » ; il a pris à son compte les protestations de M. Xavier Leroux contre les représentations trop fréquentes à l'Opéra-Comique des œuvres de M. Puccini.

Allons-nous modifier le tarif des douanes pour taxer M. Van Dyck quand il franchira nos frontières ? Et pour empêcher Mme Carré, directrice de l'Opéra-Comique de favoriser la plus mauvaise musique italienne, faudrat-il charger le gouvernement de fixer le répertoire de nos théâtres ? Gardons-nous de demander à l'Etat d'avoir une doctrine esthétique ; il est trop probable qu'il adopterait celle de M. Lefébure (1re séance du 30 mars) amateur de la « mélodie claire que le public goûte avec joie, qu'il retient, qu'il emporte et dont les

échos égayent l'atelier ou le foyer domestique. (Applaudissements). »

A la séance du 27 mars, M. Delmas, le courtier du chef de St-Martin et de la navette à encens de Soudeilles, a eu la malencontreuse idée de se défendre et sa défense est un aveu. Il faut espérer que ce sera surtout une leçon et qu'on trouvera un moyen efficace pour empêcher M. Pierpont Morgan de dévaliser nos églises de villages.

M. Ponsot (1re séance du 30 mars) a blâmé le directeur de l'Odéon d'avoir remanié la mise en scène de *Tartuffe* et d'avoir fait jouer par Dranem *le Médecin malgré lui*; M. Ch. Benoist s'est plaint de la conférence de M. Fauchois sur Racine. Ce M. Fauchois est certainement un insupportable arriviste et son *Beethoven* d'une platitude injurieuse ne lui sera jamais pardonné ; mais la subvention de l'Odéon est-elle un prétexte suffisant pour que les députés se mêlent de querelles artistiques et se fassent présenter par M. Dujardin-Beaumetz les excuses d'Antoine ?

L'*Officiel* n'a pas enregistré seulement les manifestations d'éloquence un peu ridicules de nos Touche-à-tout parlementaires. M. Jules Roche (2me séance du 30 mars) a bataillé pour la sauvegarde du Mont St-Michel. Son coup d'épée a-t-il donné dans la digue ou dans l'eau, c'est ce que nous saurons plus tard. M. Chastenet a protesté justement contre des constructions indiscrètes qui ont détruit l'harmonie monotone de la place de l'Etoile, de la rue de Rivoli, de la place de l'Opéra et il a signalé les libertés que M. Bouvard fils, architecte, a pu prendre avec les décrets et réglements que M. Bouvard père était chargé de faire respecter.

M. Dujardin-Beaumetz a été couvert de fleurs ; il faut reconnaître qu'il est gonflé de bonnes intentions. Il a pu profiter de quelques occasions qui se sont présentées récemment pour acquérir des châteaux qui vont être transformés en musées régionaux. Dans ses achats d'œuvres d'art aux Salons il fait preuve d'un éclectisme déconcertant et louable.

Les Amis de Paris

Sous ce nom on vient de fonder une Société qui aura beaucoup à faire pour remplir son programme : défendre la beauté de Paris ; en faire connaître toutes les ressources, intellectuelles, artistiques, commerciales ;... provoquer l'amélioration des services publics, rechercher les moyens d'assurer l'hygiène, la sécurité, la propreté matérielle et morale, le bon renom de la capitale, etc. Que les *Amis de Paris* parviennent seulement à résoudre la question des prospectus et nous leur devrons de la reconnaissance. Le siège social est 167, rue Montmartre ; la cotisation des membres actifs est de 5 fr. par an.

Michel Augé-Laribé.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Livres

Léon Tolstoï, par Giulio Vitali (Roma, Libreria éditrice romana, 1911).

Je ne crois pas exagérer en disant que l'étude que G. Vitali vient de consacrer à la vie et aux idées de Tolstoï doit être comptée parmi les meilleurs ouvrages sur le grand écrivain russe. Nul mieux que Vitali ne pouvait mener pareille entreprise à bonne fin. L'auteur d'*Alla ricerca della vita* était tout indiqué pour nous présenter un travail presque complet sur Tolstoï. Le plan et le manuscrit de son livre ont été présentés à Tolstoï qui a écrit à l'auteur la lettre suivante :

Monsieur,

Le docteur Makowsky m'a communiqué votre lettre au sujet du livre que vous écrivez. Je trouve que les exposés des articles I à VI rendent avec toute la clarté désirable ma manière d'envisager les questions religieuses et morales. Je crois seulement que l'article VII sur l'amour sexuel n'est pas au niveau des articles précédents.

Recevez, cher Monsieur, etc....

le 12/25 sept. 1911, Iasnaïa, Léon Tolstoï.

L'auteur a alors repris la partie consacrée à l'amour sexuel et l'a de nouveau présentée à Tolstoï qui a déclaré accepter la solution proposée par Vitali. Nous avons donc une œuvre entièrement approuvée par Tolstoï et qui réflète le plus fidèlement possible ses sentiments et ses idées. Un autre grand mérite de ce livre est d'avoir été écrit par un homme qui a avec Tolstoï une très grande affinité d'idée et de sentiments. Vitali ne se propose pas de juger Tolstoï, mais de nous faire bien comprendre et revivre sa pensée et sa vie.

Nous mentionnerons sans y insister les principaux chapitres de ce livre et ne nous arrêterons un peu longuement que sur la partie, qui par son sujet, intéresse plus particulièrement les lecteurs de notre revue. Sous le titre de *l'Homme, pélerin de l'esprit*, l'auteur nous raconte l'enfance, la jeunesse et la maturité de Tolstoï; dans *Religion*, il étudie sa prédication ;

dans la *Rénovation de la Société*, il étudie les rapports du tolstoïsme avec le jacobinisme, l'individualisme et le syndicalisme ; dans la *Rénovation de la Famille*, il étudie deux types de femmes des romans de Tolstoï et son féminisme. Enfin, dans le dernier chapitre intitulé, *la Mission de l'Art*, il parle de l'absurdité de l'Esthétique pure, de la parenté de Platon et de Tolstoï et de l'originalité de l'art de Tolstoï.

Comme on le voit par cette table des matières, Vitali embrasse toutes les idées morales, religieuses, politiques et artistiques de Tolstoï.

Pour compléter son étude, Vitali nous donne un tableau chronologique complet des écrits (romans, articles, études, lettres, récits) de Tolstoï, et dont le nombre est d'environ 260 (Dans cette énumération, je crois que l'auteur a oublié de mentionner la critique acerbe que Tolstoï a faite de Shakespeare).

Il a enfin établi une bibliographie tolstoïenne contenant presque tout ce qu'on a écrit sur Tolstoï en italien, en français, en allemand et en anglais.

Le chapitre qui va retenir pour quelques instants notre attention est naturellement celui que Vitali consacre au Tolstoïsme et au syndicalisme. L'accouplement de ces deux termes semble paradoxal. Y a-t-il, en effet, des doctrines plus diamétralement opposées que celles dont Vitali tente d'établir un parallèle ?

Que peut-il y avoir de commun entre la doctrine de la non-résistance au mal, et la doctrine de la violence, telle qu'elle a été conçue par le syndicalisme ? Ne sommes-nous pas plutôt en présence de deux doctrines ennemies ? L'une qui méconnaît la lutte des classes et l'autre qui fait de la lutte des classes son canon fondamental ? Je n'ose pas l'affirmer. D'ailleurs Vitali s'est bien rendu compte de l'impossibilité de faire un rapprochement même superficiel entre les deux doctrines : il a tout de suite abandonné le terrain des doctrines, pour aborder une tâche plus modeste, celle de trouver des points communs entre Tolstoï et G. Sorel. Il ne s'agit plus de deux doctrines, mais de deux états d'âme.

Ainsi posée, la question est peut-être moins difficile. Nous allons résumer les idées maîtresses de ce chapitre afin que les lecteurs puissent se rendre compte par eux-mêmes de la portée de la thèse de notre auteur.

On sait avec quelle sévérité, Tolstoï a condamné ceux qui

ont recours à la violence. Qu'elle vienne d'en haut ou d'en bas, il la combat toujours. La violence, voilà le mal qui ronge la société. On ne peut servir une loi d'amour et de liberté que dans l'amour et dans la liberté, on ne peut l'imposer du dehors aux hommes comme une orthodoxie païenne ou un loyalisme impérialiste ; elle doit pénétrer les cœurs et les esprits, comme la chaleur et la lumière du soleil, par assimilation spontanée, persuasion des consciences.

C'est une illusion dangereuse que d'espérer provoquer dans les autres un état d'âme supérieur à celui où ils se trouvent par des moyens qui sont en opposition avec cet état d'âme, car cela réveille les pires instincts égoïstes. Pour faire le bien, il n'y a qu'un seul moyen sûr : c'est de le montrer réalisé dans les œuvres sans interposer, entre la beauté et l'œil qui doit l'admirer, aucune cloison obscure, aucun objet enlaidi par la méchanceté de la haine. *Noli resistere malo, sed vinci in bono molum* (1).

C'est cette morale surhumaine que Tolstoï prêche à l'humanité. Parti de l'étude de l'histoire des religions et des églises et de l'histoire politique, Tolstoï est arrivé à la conviction que la violence est fatale aussi bien à la religion qu'a la vie sociale. Il l'a condamnée dans la religion ; il devait la condamner aussi dans la vie politique.

Mais tout le monde ne peut se soustraire à la violence qui régit notre société. Et Tolstoï s'en rend bien compte. Voici ce qu'il dit dans l'*Esclavage Moderne* : « Certes, il est difficile par un homme de notre temps de ne participer aucunement à la violence...

« Mais tous, nous pouvons arranger notre vie de façon à nous en libérer peu à peu. Tout le monde ne peut pas refuser le service militaire, mais chacun peut ne pas choisir la carrière des armes, de la police, de la magistrature ou des finances, et préférer un métier indépendant et moins rémunérateur à un emploi public bien rétribué. Tout le monde n'a pas la force de renoncer à la propriété de la terre, mais chacun peut restreindre volontairement ses droits, en voyant qu'ils sont injustes. Tout le monde ne peut pas abandonner ses capitaux, garantis par la violence, mais chacun peut limiter ses propres besoins et satisfaire toujours moins les plaisirs qui excitent l'envie et le désir de posséder les biens d'autrui. (L'usage modéré est souvent plus fécond que le renoncement). Tout le

(1) Page 88-89.

monde ne peut pas refuser les subventions de l'État ; mais chacun est à même de préférer un emploi modeste à un gros bénéfice, afin d'exercer le moins possible la violence ».

L'influence de Tolstoï, en Russie, a été incontestablement très grande ; mais de là jusqu'à dire que ce n'est pas l'action révolutionnaire, mais la propagande pacifique de Tolstoï qui a déterminé les classes dirigeantes de la Russie à mettre en doute la légitimité de leur cause et à se sentir presque paralysées et incapables d'opposer une résistance sérieuse aux revendications du peuple, c'est aller trop vite en besogne ; et c'est aller trop vite encore que d'affirmer que c'est à la propagande pacifique de Tolstoï et non à la rigueur de la police qu'on doit le fait que les classes opprimées n'ont plus autant de confiance qu'elles avaient dans les conspirations et dans les attentats.

Les causes de l'affaiblissement apparente de l'action révolutionnaire me paraissent, je l'avoue, plus profondes.

Après avoir mis en évidence les traits les plus saillants de la morale de Tolstoï, Vitali entreprend le parallèle, dont nous avons parlé, entre les idées morales de Tolstoï et le syndicalisme. Et puisque l'auteur s'est aperçu que c'est forcer les choses que de mettre les doctrines de Tolstoï à côté de celles de Sorel (car c'est du syndicalisme de Sorel, qu'il s'agit), il s'empresse de dire qu'il ne faut pas s'arrêter aux formules, qui souvent, même quand elles sont très heureuses, finissent par emprisonner ceux mêmes qui les ont inventées pour exprimer la partie la plus originale de leur propre pensée. Si le principe de la « non-violence » prêchée par Tolstoï ne peut pas être identifié à celui de la « violence » préconisé par Sorel, on peut tout au moins « les concilier par les résultats pratiques auxquels ils aboutissent ».

« Certes, dit Vitali, il serait absurde de vouloir réduire simplement Tolstoï à Sorel ou vice-versa. Ces deux penseurs ont parcouru des chemins contraires et conservent dans leur manière de voir les traces de leurs expériences différentes : l'un garde les traces d'une vaste expérience intérieure qui l'a poussé à une ré-évaluation radicale des problèmes sociaux, l'autre celles d'une vaste expérience historique et économique qui l'a amené à la compréhension de l'importance réelle du problème spirituel. Cependant les analogies de leur pensée sont évidentes ».

La violence syndicaliste devrait, selon Sorel, avoir à sa base un état d'âme unitaire et vigilant de tout le prolétariat, qui affirme vouloir faire et savoir faire par lui-même, vouloir et savoir tirer de son propre sein les raisons de son existence, vouloir et savoir créer un type d'humanité supérieur, qui régirait par la force consciente de son travail libre les destinées du monde futur. Après avoir défini la violence syndicaliste, Vitali ajoute, très arbitrairement d'ailleurs, que la violence du syndicalisme devrait, en réalité, avoir à sa base la même influence morale, positive et convaincante du bien, être en d'autres termes la violence dont parle l'Evangile, et qui peut seule réaliser le Royaume du Ciel. Violence, parce que séparation inévitable de la partie de l'humanité qui veut sérieusement se renouveler et s'améliorer, d'avec l'autre partie dont la décadence l'entraînerait dans la conception.

Que peut-il y avoir de commun entre cette violence passive dont parle l'Evangile pour conquérir les cieux et la violence active et créatrice du syndicalisme, qui a en vue des buts terrestres et qui surgit de la division de la société en classes? Et l'humanité séparée dont parle l'Evangile est-elle souvent la même que celle qui existe aujourd'hui séparée sur le terrain tant idéologique qu'économique ?

Tolstoï, dit Vitali, demande la séparation spirituelle et, *dans un certain sens* aussi, matérielle de l'homme nouveau. Mais la séparation dont parle Tolstoï est tout d'abord et surtout spirituelle et a un caractère individuel, car Tolstoï s'adresse à tous les hommes sans distinction de classe, tandis que la séparation dont parlent les syndicalistes est surtout économique, collective et de classe.

« La violence syndicaliste, dit encore Vitali, la noble exaltation de la liberté et de la dignité de la classe ouvrière groupée autour du mythe central de la grève générale, se rapproche après tout du programme tolstoïen du refus passif du service militaire, du refus passif d'être juré, etc. »

Le refus passif d'être soldat ou juré se rapproche-t-il vraiment de la grève des ouvriers et a-t-il vraiment la même signification? Il ne signifie point du tout une rupture violente avec la société bourgeoise, comme est la grève qui vise la transformation de la société. « Le tolstoïsme peut-être considéré comme la conscience anticipée et la plus profonde du syndicalisme » dit Vitali ; bien qu'il reconnaisse que le tolstoïsme, par la nature même de mouvement ethique, vise

avant tout l'individu et non pas l'ouvrier, fait abstraction des intérêts et de l'organisation des classes et contemple l'humanité dans son unité spirituelle, permanente et supérieure à toute discussion et à toute lutte transitoire. Cependant, pourrait-on dire, le tolstoïsme considère parfois l'homme comme un ouvrier. Oui, mais Vitali oublie de rappeler que Tolstoï a condamné le capitalisme, tandis que le syndicalisme exalte le capitalisme et considère le prolétariat comme l'héritier de la classe capitaliste. La soi-disant « morale des producteurs » de Tolstoï s'applique à toute forme sociale, à toute société, se différenciant par là de la morale syndicaliste qui ne peut se former que dans la société capitaliste. Chez Tolstoï, il ne s'agit pas d'une transformation sociale, mais d'une transformation individuelle, et presque exclusivement morale qui peut donc être l'œuvre de l'individu à quelque classe qu'il appartienne. Faut-il dire que tout autre est la transformation sociale, telle qu'elle est conçue par les syndicalistes ? Je pense que c'est inutile.

Vitali aurait fait, selon moi, œuvre beaucoup plus intéressante si au lieu de faire un parallèle entre le tolstoïsme et syndicalisme, il avait tâché de nous montrer la grande parenté qu'il y a entre le tolstoïsme et le socialisme utopique. Les ressemblances ici ne sont pas seulement apparentes, mais très profondes.

En outre, si Vitali est convaincu qu'il y a des points communs dans les deux doctrines tolstoïste et syndicaliste, il aurait dû nous présenter ces analogies dans les mouvements qui s'inspirent de ces deux doctrines, je veux dire dans les sectes religieuses qui ne font que suivre les enseignements de Tolstoï et dans le mouvement ouvrier moderne. Mais il ne l'a pas fait parce que c'est une entreprise impossible ; les dissemblances sont, en effet, trop frappantes.

Pour finir, je me permets de faire remarquer que le livre si intéressant de Vitali sur Tolstoï aurait été plus complet et nous aurait renseigné mieux sur les idées philosophiques de Tolstoï, s'il avait consacré un chapitre aux idées de Tolstoï sur la science et un autre chapitre aux rapports du tolstoïsme et de l'anarchisme. MAX PERLSTEIN.

Les Revues

LES REVUES ALLEMANDES

Que veut la section juive dans l'Internationale socia-

liste ? par Maxime Anine. (*Sozialistische Monatsschrift du 23 mars 1911*). — Il y a deux sortes d'antisémitismes : un antisémitisme farouche, sauvage et un antisémitisme mielleux. On voit un peu partout les manifestations du premier, non seulement dans la bourgeoisie cléricale, mais aussi chez quelques socialistes et syndicalistes français. L'autre, le mielleux, se fait jour dans le Bureau Socialiste International. Il s'agit du refus qu'oppose ce bureau d'accepter dans son sein la section socialiste juive de Russie comme une section indépendante. Anine se propose, dans son article, de démontrer la justice de la revendication des socialistes juifs. Malgré toutes les divisions qui peuvent exister parmi les socialistes juifs, une tendance est commune à toutes leurs organisations, à savoir que les Juifs sont une nation et veulent rester une nation, qu'ils sont une nation anormale et veulent devenir une nation normale. Le prolétariat juif n'est pas simplement un agrégat de prolétaires de langue et de race juives ; il constitue, à l'intérieur de la classe ouvrière groupée nationalement, un groupe ayant son idéal national propre et ses voies particulières pour arriver à la liberté sociale. Il en résulte donc, pour la politique prolétarienne juive, une série de tâches spécifiques. Cela constitue précisément la base matérielle sur laquelle se sont élevées les organisations nationales du prolétariat juif, de là découle la revendication légitime d'une représentation autonome sous la forme d'une section juive dans l'Internationale socialiste. Mais les socialistes des autres nations ne se soucient guère d'une revendication qui s'impose par la force des choses. On lit assez souvent dans la presse socialiste que l'ouvrier juif doit être allemand, russe, polonais etc..., mais jamais juif. C'est une prétention assez étrange. Malgré leur internationalisme, lorsqu'il s'agit d'apprécier ou de juger les conditions politiques et sociales des autres pays, les journaux socialistes font, avec raison, preuve de réserve et de prudence : mais quand il s'agit des juifs, ils prêchent aux socialistes juifs un véritable suicide national. Est-ce que l'*assimilation* qu'ils leur recommandent comme programme n'est pas — abstraction faite de son immoralité — un non-sens logique et psychologique ? Chez les socialistes russes et autrichiens cette injuste intervention est masquée par la formule magique de la *nécessité historique*. Il est grand temps de dire sans ambages que la vraie raison de ce phénomène inconciliable avec l'esprit socialiste est la ma-

nière exclusivement utilitaire de considérer le mouvement socialiste juif. Celui-ci, dit-on, n'a aucune raison d'être et doit se mettre totalement au service du socialisme autochtone. Si quelques personnalités socialistes d'origine juive suivent ce conseil, c'est leur affaire. Mais lorsqu'on veut l'imposer au prolétariat juif, il faut le repousser avec violence, N'est-il donc pas encore temps — du moins dans l'Internationale socialiste — de laisser aux juifs eux-mêmes le soin de décider de leur sort ?

L'unité religieuse dans le socialisme, par Paul Kampffmeyer. (*Sozialistische Monatshefte du 23 février 1911*). — La religion a joué un grand rôle chez presque tous les fondateurs des systèmes socialistes. Saint-Simon fut à la fois socialiste et fondateur de religion ; une conception panthéiste animait le système de Fourier, et Tolstoï prit son communisme dans les évangiles. Mais les religions de ces grands réformateurs et révolutionnaires ne sauraient être acceptées par un catholique ou un protestant. Si le socialisme voulait incorporer à son éthique l'idée de la divinité de Tolstoï, les socialistes partisans des religions révélées protesteraient et demanderaient l'exclusion de cette idée du programme socialiste, car la religion de Tolstoï conduit à un communisme primitif et non au socialisme moderne. De plus la religion de Tolstoï, — et par là elle ressemble à toutes les grandes religions — enveloppe la négation du monde, ce qui est en opposition absolue avec le principe optimiste du socialisme. Lorsque les socialistes veulent s'expliquer sur la religion, ils n'ont en vue que les croyants animés des pensées sociales et éthiques modernes. Avec ceux-ci les socialistes ont beaucoup de points communs. Chez eux, l'intolérance religieuse est depuis longtemps éteinte. Malgré l'intensité de leurs sentiments religieux, ils voient dans les ouvriers socialistes athées leurs frères de lutte. Mais le nombre de ces hommes est infime. Le monde religieux, le monde innombrable des partisans des religions d'Etat nous offre un autre spectacle: celui de luttes acharnées et fanatiques. Luttes des protestants contre les catholiques, luttes dans le protestantisme, luttes dans le catholicisme. Le dogmatisme fanatique divise ceux qui étaient déjà unis. Les religions dominantes ne produisent que bien rarement un vif sentiment de solidarité dépassant les limites confessionnelles, un sentiment social vraiment créateur. Et là où le principe d'organisation revêt un caractère religieux, loin d'unir les hommes, il rompt les liens sociaux existants. Le socialisme peut utiliser

la grande puissance de transformation sociale de l'homme profondément religieux par l'attitude neutre qu'il a adoptée dans les questions religieuses. Le programme socialiste doit s'inspirer de la plus large tolérance afin que les hommes religieux puissent concourir à l'édification de la démocratie sociale. Le plus grand service rendu à la civilisation par le socialisme marxiste, c'est d'avoir pris non l'homme religieux ou idéologique, mais l'homme économique et social ; c'est d'avoir fait de l'intérêt économique — qui a la même vivacité chez le protestant que chez le catholique — le centre de gravitation de la propagande socialiste. C'est ce qui sépare Marx de Bakounine. Marx veut que l'*Association Internationale* soit une association prolétarienne, où doivent prendre place les fidèles de toutes les confessions, tandis que Bakounine veut nier les confessions par un programme athée et révolutionnaire. Bakounine appelle les nations à une *Alliance internationale de la démocratie socialiste* qui doit adhérer comme organe distinct à l'*Association internationale ouvrière*, sans renoncer à son programme athée. Pour Marx, toute l'activité du prolétariat doit se concentrer sur un point : la suppression de l'esclavage économique et politique, l'émancipation économique de la classe ouvrière. Bakounine s'élève contre toute sorte d'autorité, même contre celle qui a sa raison historique. Il devient le promoteur d'une conception athéïste et fait de la lutte contre Dieu un point de programme du mouvement anarchiste) *Ni Dieu, ni Maître* devient son cri de guerre. Chez Bakounine, l'idée de Dieu revêt un caractère politique. Dieu est l'autorité d'où découlent toutes les autres. Quelle opposition entre cette conception et celle de Tolstoï, qui, partant de l'idée de Dieu arrive précisément à combattre toute autorité, — Marx dans son Capital dit que les progrès sociaux futurs dissiperont le voile mystico-religieux. Tout autrement ont procédé les disciples de Bakounine. J. Most lance d'innombrables pamphlets anti-religieux. Le socialisme indépendant, qui vint plus tard, sous l'influence de Bakounine et de Most, rejette le point du programme d'Erfurt qui dit que la religion est affaire privée. Le mouvement anarchico-socialiste a lui aussi une conception athéïstique. Le Dr Friedberg, chef théorique de ce mouvement, critique l'idée de Dieu comme une idée contraire à la liberté humaine. Or, la propagande d'un athéïsme intransigeant sera fatale à l'unité de classe ouvrière. La stérilité sociale de l'anarchis-

me de Bakounine ne s'explique-t-elle pas en partie par son incapacité à comprendre le côté religieux de l'homme. — Le principe économico-socialiste de Marx guide de plus en plus la théorie et la tactique des partis socialistes de tous les pays. Le socialisme veut fonder une vie sociale nouvelle et à cette création sont intéressés aussi bien les hommes religieux que les autres. La société socialiste réalise l'unité entre les hommes de toutes les confessions, comme le prouve l'absence, dans le programme socialiste, de toute trace d'une philosophie athéïstique ou d'une attitude hostile à l'Eglise.

Le mouvement socialiste tchèque, par Rud Tayerle. (*Die Neue Zeit du 24 février 1911*). La question de l'indépendance du mouvement ouvrier tchèque a fait l'objet de longues et passionnantes discussions au congrès socialiste international de Copenhague et au congrès syndical autrichien de Vienne. Le premier a donné raison aux autrichiens partisans du centralisme à outrance ; le second, s'appuyant sur la résolution de Copenhague, a insisté de nouveau sur la nécessité absolue d'étouffer toute velléité d'autonomie des socialistes tchèques. Il a même déclaré la guerre aux syndicats tchèques qui entendent ne pas être absorbés par le mouvement syndical autrichien et conserver leur indépendance. On a accusé à tort les socialistes tchèques de faire le jeu des partis nationalistes tchèques. Tayerle démontre jusqu'à l'évidence que ce mouvement d'indépendance n'a pas été suscité par quelques socialistes poussés par des sentiments nationaux, mais qu'il est le résultat inévitable de circonstances économiques, politiques et morales. L'auteur nie l'importance du point de vue national dans le conflit tchèco-autrichien, et pense que s'il a joué un rôle, ce rôle est tout à fait très secondaire. Tayerle montre tous les inconvénients qui résultaient pour les Tchèques de l'absence d'une commission syndicale tchèque indépendante de celle de Vienne. Il fait l'historique du mouvement socialiste syndical tchèque, qui est toujours en progrès. Des développements de Tayerle il résulte clairement que la lutte pour l'autonomie du mouvement syndical tchèque, est bien fondée, et que, malgré toutes les résolutions des congrès socialistes ou ouvriers, cette lutte continuera jusqu'à la victoire complète.

Le conflit syndical en Autriche, par Edm. Burian. (*Die Neue Zeit du 3 mars 1911*). Burian expose la thèse contraire, celle du centralisme syndical. Il soutient que l'unité du

mouvement syndical en Autriche est rendue nécessaire par les circonstances économiques. La division du mouvement syndical en autant de courants que de nations, ne peut amener qu'un résultat : l'affaiblissement du prolétariat autrichien. L'autonomie, pour Burian, est dangereuse sur le terrain politique et fatale sur le terrain économique. Il faut remarquer que les autonomistes tchèques sont beaucoup moins intransigeants que les autrichiens centralistes. Pour ceux-ci, il n'y a pas de salut pour le prolétariat en dehors d'un mouvement unitaire absolu. Pour eux, la solidarité n'est possible que dans l'unité, tandis que, pour les Tchèques, l'autonomie n'exclue pas la solidarité.

LES REVUES ITALIENNES

Le nouveau programme du Parti socialiste hollandais, par F. P. (*La Critica Sociale, 16 février 1911*). Le prochain congrès du parti socialiste hollandais aura à discuter sur un nouveau statut. D'après l'auteur, l'obstacle principal au progrès du socialisme en Hollande a été et est encore l'anarchisme. Le premier mouvement socialiste a été détruit par la propagande anti-parlementaire d'abord, anarchiste ensuite de Domella Niuwenhuis, qui fit adopter au congrès de 1893, une motion qui recommandait l'abstention électorale. Cela détermina la constitution d'un nouveau parti, qui en 1893 réussit à conquérir trois mandats électoraux, tandis que l'ancien parti diminuait de plus en plus; il ne compte aujourd'hui que quelques groupes anarchistes et son congrès de 1909 ne réunissait que 21 groupements et 17 mandataires. Or, le nouveau parti socialiste compte à l'heure actuelle 210 sections et 10.000 membres. La même division se retrouve dans l'organisation ouvrière. Les ouvriers séduits par l'anarchisme se jetèrent à corps perdu dans le mouvement syndical. En 1894, fut créé sous la direction du *Secrétariat ouvrier national* un mouvement ouvrier syndicalo-anarchiste, qui en 1897 comptait 15.000 membres, mais en 1906, n'en avait plus que 5.000, et ce nombre décroît toujours ; tandis que la *Fédération Hollandaise des Syndicats*, créée en 1907, avec une direction socialiste comptait à cette époque-là 20.000 membres et en compte aujourd'hui 40.000. Mais le nouveau parti socialiste n'était pas non plus à l'abri des divisions ; aprés 1901, des conflits de tendances surgirent en lui. Les « vrais » marxistes mécontents de l'attitude du groupe parlementaire dans la politique agraire et la politique scolaire

accusèrent le groupe parlementaire et l'organe du parti de ne pas agir conformément aux principes du « vrai » socialisme. En 1904, ils conquirent une majorité dans le parti et, en 1905, ils étaient les maîtres. Mais au Congrès d'Utrecht, en 1906, la majorité, poussée par Trœlstra, se détacha des intransigeants pour suivre les révisionistes. L'année qui suivit le Congrès fut une année d'âpres luttes. En 1907, le congrès de Haarlen fit la conciliation. La révision du programme fut confiée à une commission comprenant 3 marxistes intransigeants, 2 marxistes conciliants et 8 réformistes.

Cependant les marxistes les plus notoires Wynkopp, Ceton et van Ravensteyn ne déposèrent pas les armes et fondèrent un organe hebdomadaire, *Tribuna*, qui commença une campagne féroce contre le parti. Bien que dans une conférence qui eut lieu au mois de décembre 1908, les rédacteurs de *La Tribuna* aient déclaré être prêts à cesser les attaques, bien que la Direction du parti ait décidé la publication d'un supplément scientifique à l'organe officiel, rédigé par les marxistes, la lutte continua. Un congrès extraordinaire fut convoqué à Deventer au mois de février de cette année et le congrès décida l'expulsion de trois rédacteurs de *La Tribuna*. A la suite de ce vote, plusieurs marxistes démissionnèrent du parti, mais les plus connus comme Roland, Helst, Wihant, et van der Goez n'ont pas voulu suivre les dissidents. Cependant la commission pour la révision du programme continuait ses travaux et, en novembre 1910, elle présenta ses propositions. La commission était surtout très divisée sur la question de l'efficacité de l'action socialiste contre les « tendances » nuisibles du capitalisme. Deux projets furent présentés. L'un des marxistes intransigeants se bornait à montrer que la situation du prolétariat dans le régime capitaliste va de mal en pis. L'autre projet, élaboré par Trœlstra, distinguait un premier stade du capitalisme où les tendances pernicieuses du capitalisme agissant sans frein, et un stade ultérieur, où ces tendances sont du moins partiellement annulées par la contre-pression du mouvement ouvrier. La commission a choisi comme base de la discussion, le projet Trœlstra. Sur le nouveau programme du parti socialiste hollandais, nous aurons à revenir à l'occasion du prochain Congrès hollandais.

LES RÉDACTEURS.

L'Administrateur-Gérant : Gaston LÉVY.

Aurillac. — Imprimerie Ouvrière, 3, rue du Prince.

TABLE DES MATIÈRES

Tome VIII de la IIIe Série
Tome XXIX de la Collection

N° 227. — Janvier 1911.

ÉTUDES ET CRITIQUES — *Pages*

L'Affaire Durand ou la nouvelle affaire Dreyfus..... FRANCIS DE PRESSENSÉ.. 5
Le suicide de Sazonov et les prisons russes. J. B. SÉVERAC..... 13
La constitution autocratique des Partis.... ROBERT MITCHELS..... 21
Stagnation capitaliste..... VICTOR GRIFFUELHES.. 34

ENQUÊTES ET DOCUMENTS

Les Partis politiques
Le Congrès socialiste italien de Milan. II... MAX PERLSTEIN..... 38
Les Syndicats ouvriers
Le Congrès international des ouvriers sur métaux..... A. MERRHEIM..... 47

CHRONIQUES DU MOIS

Le Mouvement politique et social
Monarchisme et syndicalisme..... HUBERT LAGARDELLE... 52
Le Mouvement des idées
La crise du français et l'enseignement..... J. B. SÉVERAC..... 56
Le Mouvement littéraire
Quelques romancières et romanciers. Une enquête sur le roman français. — La querelle de Racine et la Renaissance classique..... JEAN VIOLLIS..... 64
Le Mouvement artistique
L'art décoratif au Salon d'Automne..... MICHEL AUGÉ-LARIBÉ.. 70
Notes bibliographiques
Les livres et les revues..... LES RÉDACTEURS..... 74

N° 228. — Février 1911.

ETUDES ET CRITIQUES

La critique syndicaliste de la démocratie... Hubert Lagardelle... 81
La Constitution autocratique des Partis II. Robert Mitchels..... 87

ENQUÊTES ET DOCUMENTS

Les Partis politiques

Les élections anglaises..... Th. Rothstein..... 98
Le Congrès socialiste italien de Milan III.. Max Perlstein..... 108

Les Syndicats ouvriers

Le Congrès syndical autrichien..... M. Brunn..... 127

CHRONIQUES DU MOIS

Le Mouvement international

La politique étrangère..... Francis de Pressensé 134

Le Mouvement des idées

William James. — Nietzsche et le socialisme J.-B. Séverac..... 142

Le Mouvement juridique

La jurisprudence nouvelle en matière de grève..... J. Uhry..... 148

Le Mouvement littéraire

A propos de la crise théâtrale..... Jean Viollis..... 156

Notes bibliographiques

Les livres et les revues..... Les Rédacteurs..... 160

N° 229. — Mars 1911.

ÉTUDES ET CRITIQUES

Les services publics et le syndicalisme..... Hubert Lagardelle... 161
Le Droit pénal et le Socialisme..... Sergio Pannunzio..... 167

ENQUÊTES ET DOCUMENTS

Enquêtes

L'influence de la philosophie de M. Bergson J.-B. Séverac..... 183

Les Partis politiques

Un parti syndicaliste en Italie ?..... A. Pezzotti..... 184
Le Congrès du Labour Party..... S. Richardson..... 202

Les Syndicats ouvriers

Le Congrès international des ouvriers sur métaux : *II*..... A. Merrheim..... 212

CHRONIQUES DU MOIS

Le Mouvement des idées

Nietzsche et la jeunesse d'aujourd'hui ..... J.-B. Séverac 222

Le Mouvement littéraire

A propos de deux critiques littéraires..... Jean Viollis..... 225

Le Mouvement artistique

Les Concerts..... Albert Groz..... 231
Le Salon des artistes décorateurs..... Michel Augé-Laribé.. 234

Notes bibliographiques

Les livres et les revues ..... Les Rédacteurs..... 237

N° 230. — Avril 1911

ÉTUDES ET CRITIQUES

Municipalisme et Syndicalisme ..... E. Poisson 241
Coopératives et syndicats ..... C. Mutschler 245
L'économie mathématique..... A. Calvy..... 262

ENPUÊTES ET DOCUMENTS

Enquêtes

L'influence de la philosophie de M. Bergson :
I Delvolvé 267
II Alfred Fouillée..... 269
III Georges Palante..... 270

Documents

Deux lettres inédites sur la loi d'airain et la monarchie..... F. Lassalle..... 272
Les coopératives de la faim des déportés politiques russes..... J. Glotoff 277

CHRONIQUES DU MOIS

Le Mouvement international

Crises ministérielles. — En Russie. — Le danger nationaliste. — La diplomatie française..... Francis de Pressensé . 284

Le Mouvement des idées

Conceptions du rôle de l'armée. — Le service public de la défense nationale..... J.-B. Séverac..... 291

Le Mouvement économique

Le Trust de la nouveauté en France ..... GASTON LÉVY 294

Le Mouvement juridique

La mise à l'index devant les tribunaux..... J. UHRY 298

Le mouvement artistique.

Décors de Théâtre..... MICHEL AUGÉ-LARIBÉ.. 310

Notes bibliographiques

Les livres. -- Les revues françaises et étrangères ..... LES RÉDACTEURS 314

N° 231. — Mai 1911.

ÉTUDES ET CRITIQUES

Les formes américaines du capitalisme russe G. ALEXINSKY..... 321
Coopératives et syndicats (suite)..... C. MUTSCHLER 336

ENQUÊTES ET DOCUMENTS

Les Partis politiques

Le Congrès de Saint-Quentin ..... J.-B. SÉVERAC 348

CHRONIQUES DU MOIS

Le Mouvement économique

La Fédération du bâtiment et son annuaire. — Une année d'organisation et de luttes GASTON LÉVY..... 376

Le Mouvement artistique

Les Humoristes..... PAUL CORNU..... 379

Le Budget des Beaux-Arts. — Les Amis de Paris..... MICHEL AUGÉ-LARIBÉ... 386

Notes bibliographiques
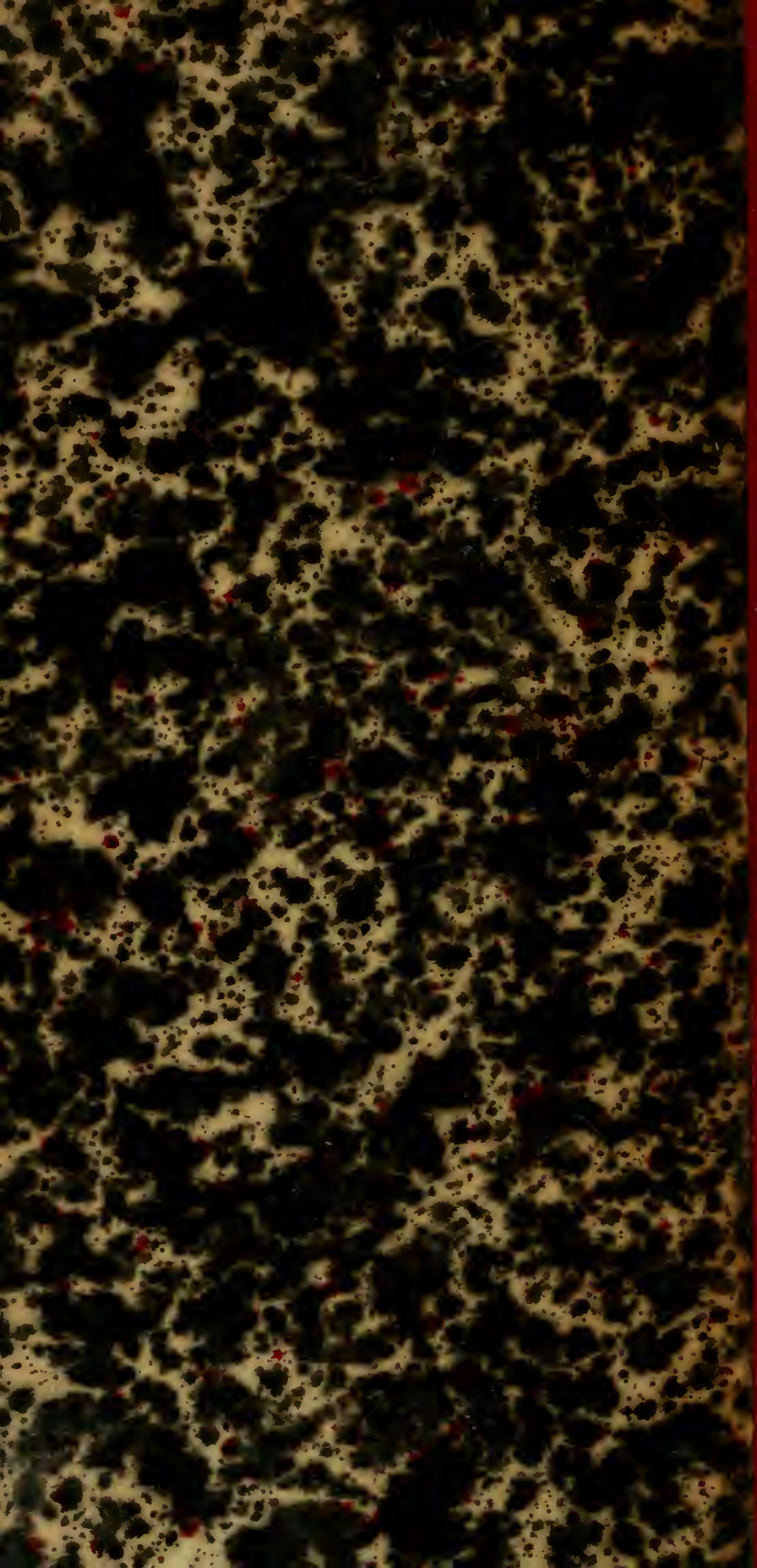
Les livres (Tolstoï et le syndicalisme) ..... MAX PERLSTEIN..... 389
Les revues allemandes et italiennes..... LES RÉDACTEURS..... 394